

DIA

Diagnostic

RAPPORT DE PRÉSENTATION

mars 2021

AISNE (02)
ESSÔMES-SUR-MARNE
ABBATIALE SAINT-FERRÉOL
POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION

acv
ARCHITECTE



RAPPORT DE PRÉSENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. CONTEXTE GÉNÉRAL	6
I.1 CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	6
I.2 CONTEXTE HISTORIQUE	7
I.2.1 X ^{ÈME} -XI ^{ÈME} SIÈCLES : RÉFORME DE L'ÉGLISE ET DES ORDRES MONASTIQUES	7
I.2.2 ORIGINE DE LA RÈGLE DE SAINT AUGUSTIN	7
I.2.3 DÉVELOPPEMENT D'ESSÔMES	9
I.3 CONTEXTE TYPOLOGIQUE	10
I.3.1 LES INFLUENCES DE L'ARCHITECTURE SOISSONNAISE ET RÉMOISE	10
I.3.2 VÉRITABLE JUMELLE : L'ÉGLISE ABBATIALE SAINT-PIERRE D'ORBAIS	13
2. L'ABBAYE D'ESSÔMES	15
2.1 ÉLÉMENTS HISTORIQUES	15
2.2 ÉVOLUTION DES ABORDS	18
3. L'ÉGLISE ABBATIALE D'ESSÔMES	20
3.1 GÉNÉRALITÉS	20
3.2 SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION ARCHITECTURALE	20
3.2.1 FIN XI ^{ÈME} - DÉBUT XII ^{ÈME} SIÈCLE : GOTHIQUE PRIMITIF	20
3.2.2 XIII ^{ÈME} SIÈCLE : GOTHIQUES CLASSIQUE ET RAYONNANT	22
3.2.2.1 GOTHIQUE CLASSIQUE (1225-1230)	22
3.2.2.2 GOTHIQUE RAYONNANT (1235-1245)	25
3.2.3 XIV ^{ÈME} - XV ^{ÈME} SIÈCLE : PEU D'ÉVOLUTIONS	29
3.2.4 XVI ^{ÈME} SIÈCLE : GRANDS TRAVAUX RENAISSANCE	29
3.2.5 XVII ^{ÈME} SIÈCLE	34
3.2.5 XVIII ^{ÈME} SIÈCLE : DÉMOLITIONS ET RECONSTRUCTIONS	34
3.2.6 XIX ^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATION ET DÉ-RESTAURATION	37
3.2.6.1 RESTAURATIONS, RECONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS (1813-1860)	37
3.2.6.2 TRAVAUX DE RESTAURATION PAR OURADOU (1870-1874)	39
3.2.6.3 DÉRESTAURATION ET NOUVELLE RESTAURATION (1890-1901)	41
3.2.7 XX ^{ÈME} SIÈCLE : RECONSTRUCTIONS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	42
3.2.7.1 DÉGÂTS DE LA GUERRE ET TRAVAUX D'URGENCE	42
3.2.7.2 RESTAURATION DU DÉBUT DU XX ^{ÈME} SIÈCLE	43
3.2.7.3 FIN DU XX ^{ÈME} SIÈCLE : ASSAINISSEMENT DE L'ÉGLISE	46
3.2.8 XXI ^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATION PARTIELLE DU CLOS-COUVERT	48
3.2.9 PLANCHES DE SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION ARCHITECTURALE DE L'ÉGLISE SAINT-FERRÉOL	51
3.3 DATATION RELATIVE DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ÉDIFICE	53
3.4 DESCRIPTION ARCHITECTURALE	55
3.4.1 ABORDS	56
3.4.2 ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES	57
3.1.2.1 GÉNÉRALITÉS	57
3.1.2.2 REGISTRES ET COMPOSITION	57
3.1.2.3 MATÉRIAUX	59
3.1.2.4 MODÉNATURES ET DÉCORS	59
3.1.2.5 BÂTIMENTS ADOSSÉS À L'ÉGLISE	61
3.4.3 COUVERTURES ET RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES	61

3.4.4	PLAN DE L'ÉGLISE	63
3.4.5	ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES	63
3.4.5.1	GÉNÉRALITÉS	63
3.4.5.2	REGISTRES ET COMPOSITION	64
3.4.5.3	MATÉRIAUX	68
3.4.5.4	VERRIÈRES	69
3.4.6	VOÛTES	70
3.4.7	SOLS	71
4.	ÉTAT SANITAIRE	72
4.1	COUVERTURES ET EAUX PLUVIALES	72
4.2	SOLS EXTÉRIEURS	73
4.3	MAÇONNERIES	74
4.3.1	MAÇONNERIES EXTÉRIEURES	74
4.3.1.1	PAREMENTS EXTÉRIEURS	74
4.3.1.2	ÉLÉMENTS STRUCTURELS	76
4.3.1.3	ÉLÉMENTS SCULPTÉS	76
4.3.2	MAÇONNERIES INTÉRIEURES	76
4.3.2.1	SOL INTÉRIEUR	76
4.3.2.2	PAREMENTS INTÉRIEURS	77
4.3.1.3	PILES ET VOÛTES	78
4.4	BAIES	79
4.5	MOBILIER ET DÉCORS PEINTS	80
4.6	CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE	80
5.	CHAPELLE DU SÉPULCRE	82
5.1	RAPPELS HISTORIQUES	82
5.1.1	XVI ^{ÈME} SIÈCLE : CHAPELLE RENAISSANCE	82
5.1.2	XVIII ^{ÈME} ET XIX ^{ÈME} SIÈCLES : CHANGEMENTS D'USAGES	83
5.1.3	XX ^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATION DE LA CHAPELLE	85
5.2	DESCRIPTION ARCHITECTURALE DE LA CHAPELLE	85
5.2.1	LES CLÔTURES	85
5.2.1.1	GÉNÉRALITÉS	85
5.2.1.2	CLÔTURE OUEST	86
5.2.1.3	CLÔTURE NORD	87
5.2.1.4	PORTES ET SOL	87
5.2.2	LE RETABLE	87
5.2.3	LA PISCINE RENAISSANCE	88
5.2.4	NATURES DE PIERRE ET MORTIERS DES CLÔTURES ET DU RETABLE	89
5.3	ÉTAT SANITAIRE DE LA CHAPELLE DU SÉPULCRE	89
5.3.1	STRUCTURE : INSTABILITÉ DU RETABLE	89
5.3.2	HUMIDITÉ ET SELS	90
5.3.3	USURE DES PARTIES SCULPTÉES ET MAÇONNÉES	91
5.3.4	DÉSORDRES LIÉS AUX RESTAURATIONS	91
5.3.5	PORTES ET SOLS	91
6.	CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ ET VALEURS PATRIMONIALES.....	92

7.	PARTI D'INTERVENTION EN RESTAURATION	94
7.1	POURSUITE DE LA RESTAURATION DU CLOS ET DU COUVERT	94
7.2	CHAPELLE DU SÉPULCRE	94
7.3	REQUALIFICATION DES ABORDS	95
8.	PLANIFICATION D'OPÉRATION	95
8.1	PHASAGE DES ÉTUDES ET TRAVAUX	95
8.1.1	INTERVENTIONS PRÉALABLES	95
8.1.2	ÉTUDES DE PROJET DÉFINITIF	96
8.1.3	TRAVAUX	96
8.2	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	97
8.2.1	RESTAURATION DE LA CHAPELLE DU SÉPULCRE (TRANCHE 2)	97
8.2.2	PROJET D'EXPOSITION DES VITRAUX XVI ^{ÈME} (TRANCHE 3)	98
8.2.3	RESTAURATION DU CLOS DE L'ÉDIFICE (TRANCHES 3, 4 ,5 ET 6)	98
8.2.4	RESTAURATION DES SOLS DE L'ÉDIFICE (TRANCHE 7)	98
8.2.5	REQUALIFICATION DES ABORDS ET TRAITEMENT PAYSAGER (TRANCHE 8)	99
8.3	ESTIMATIF PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX	100
8.4	DURÉE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX	120
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	120
9.1	SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	120
9.2	AUTRES SOURCES	121
	ANNEXES	121
	ANNEXE 1 - CHRONIQUES CONSEIL - HISTOIRE ET PATRIMOINE	121
	ÉTUDE HISTORIQUE : RAPPORT ET CATALOGUE ICONOGRAPHIQUE	121
	ANNEXE 2 - ATELIER CHEVALIER ET LABORATOIRE BPE	121
	CHAPELLE DU SÉPULCRE : ÉTUDE SANITAIRE ET PRÉCONISATIONS DE RESTAURATION	121
	ANNEXE 3 - LABORATOIRE BPE	121
	CHAPELLE DU SÉPULCRE : CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX ET PATHOLOGIES ASSOCIÉES	121

INTRODUCTION

Essômes-sur-Marne est une commune située au sud du département de l'Aisne dans la région des Hauts-de-France, à la limite des régions d'Île-de-France à l'ouest et du Grand-Est à l'est. *L'église de l'ancienne abbaye d'Essômes-sur-Marne [...] est considérée par les historiens de l'art comme le plus bel édifice gothique de la région de Château-Thierry*¹.

L'abbaye est fondée au XI^{ème} siècle. Son développement est attesté par différentes campagnes de travaux et d'embellissements du XII^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle. Une première église abbatiale est érigée dans la première moitié du XII^{ème} siècle dans le style gothique primitif. Elle deviendra l'église paroissiale d'Essômes au XIII^{ème} siècle lorsqu'un projet d'église abbatiale plus ambitieux est amorcé dans un style gothique rayonnant. Une grande campagne d'embellissements est réalisée au XVI^{ème} siècle et est accompagnée de l'installation d'une « chapelle du sépulcre » dans un style Renaissance, en lieu et place d'une chapelle XIII^{ème} siècle, dans le bras sud de transept. La surface de l'édifice est considérablement réduite au XVIII^{ème} siècle par la démolition des six travées de nef qui tombaient en ruine, correspondant à l'église paroissiale et à l'édifice gothique primitif. L'édifice actuel affiche une juxtaposition de styles architecturaux gothiques dont l'ensemble est cependant homogène et harmonieux. Les différentes campagnes de restauration de l'église ont perpétué cette hétérogénéité stylistique. L'intérêt patrimonial de l'église entraîne sa protection par classement au titre des Monuments Historiques en 1846, sur l'une des premières listes de classement.



À gauche, vue de la façade occidentale classique (juin 2020, photographie ACV Architecte). Au centre, vue des élévations du bras sud de transept et du chevet (juillet 2012, photographie DOE T. Algrin ACMH). À droite, vue de la clôture Renaissance de la chapelle du sépulcre (juin 2020, photographie ACV Architecte).

L'église abbatiale a connu de nombreuses campagnes de restauration. La dernière a été menée par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques T. Algrin, entre 2009 et 2013, à la suite d'une étude préalable en 2002 qui portait exclusivement sur le clos et le couvert. Les travaux qui ont suivi se sont attachés les zones les plus dégradées à l'époque, à savoir les charpentes et couvertures, ainsi que la restitution de la flèche de la croisée de transept. Malgré cela, l'état sanitaire de l'édifice continue de se dégrader. Le cas particulier de la chapelle du sépulcre est intégré à la présente étude. Ses clôtures et son retable datés du XVI^{ème} siècle constituent un exemple remarquablement bien conservé du style Renaissance. Néanmoins cette chapelle a été très peu restaurée. Son état sanitaire est alarmant et nécessite une étude en vue de sa restauration.

Il est donc nécessaire de poursuivre la restauration de l'église mais également de comprendre le monument de façon plus globale. C'est ce qui a justifié le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre par la commune d'Essômes-sur-Marne en février 2020 pour l'élaboration d'un diagnostic de restauration générale afin de poursuivre la restauration du clos et couvert d'une part, et de considérer la restauration de la chapelle du sépulcre et les abords de l'église d'autre part.

La présente étude de diagnostic a pour objectif de comprendre et d'analyser l'édifice et ses problématiques sanitaires pour présenter la suite du projet de restauration, adapté aux priorités actuelles d'intervention. L'étude est constituée du rapport écrit (ACV Architecte), incluant un estimatif prévisionnel (L. Taillandier, économiste de la construction), et accompagné du cahier graphique architecte, ainsi que des annexes des co-traitants de l'équipe de maîtrise d'œuvre : un rapport historique et un catalogue iconographique par Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine, une analyse des pathologies observées sur les maçonneries des clôtures et du retable de la chapelle du sépulcre par le laboratoire BPE et un rapport d'état sanitaire par Atelier Chevalier.

Le rapport de présentation architecte développera, dans un premier temps, le contexte géographique, historique, et typologique de l'église. L'évolution de l'abbaye d'Essômes et quelques repères typologiques seront ainsi évoqués pour replacer l'édifice dans son contexte général. Dans un deuxième temps, nous présenterons une synthèse historique de l'évolution architecturale

¹ Étude préalable de restauration des toitures de l'église Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne, Agence Thierry Algrin ACMH, 2002

de l'édifice. Cette analyse, accompagnée de l'étude historique annexée réalisée par notre co-traitant Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine, mènera à la proposition d'une datation relative des éléments constitutifs de l'église. L'ensemble de ces données permettra de questionner l'authenticité de l'édifice et de comprendre pleinement ses valeurs patrimoniales, préalable indispensable à toute proposition d'intervention respectueuse de l'édifice.

Une troisième partie sera consacrée à la description de l'édifice et de son état sanitaire, tandis que la quatrième partie concernera spécifiquement la chapelle du sépulcre.

Les dernières parties du rapport présenteront le parti de restauration du monument historique (clos - couvert et de la chapelle uniquement), accompagné d'une proposition de planification d'opérations phasées et d'une estimation prévisionnelle du montant des travaux.

Le cahier graphique annexé est constitué des plans, coupes et élévations réalisés par ACV Architecte sur la base de relevés réalisés en juin et juillet 2020. Ces documents graphiques permettent une compréhension globale de l'état existant et de l'état sanitaire de l'église abbatiale Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne. Ils constitueront la base graphique de toutes les étapes de la mission complète à venir.

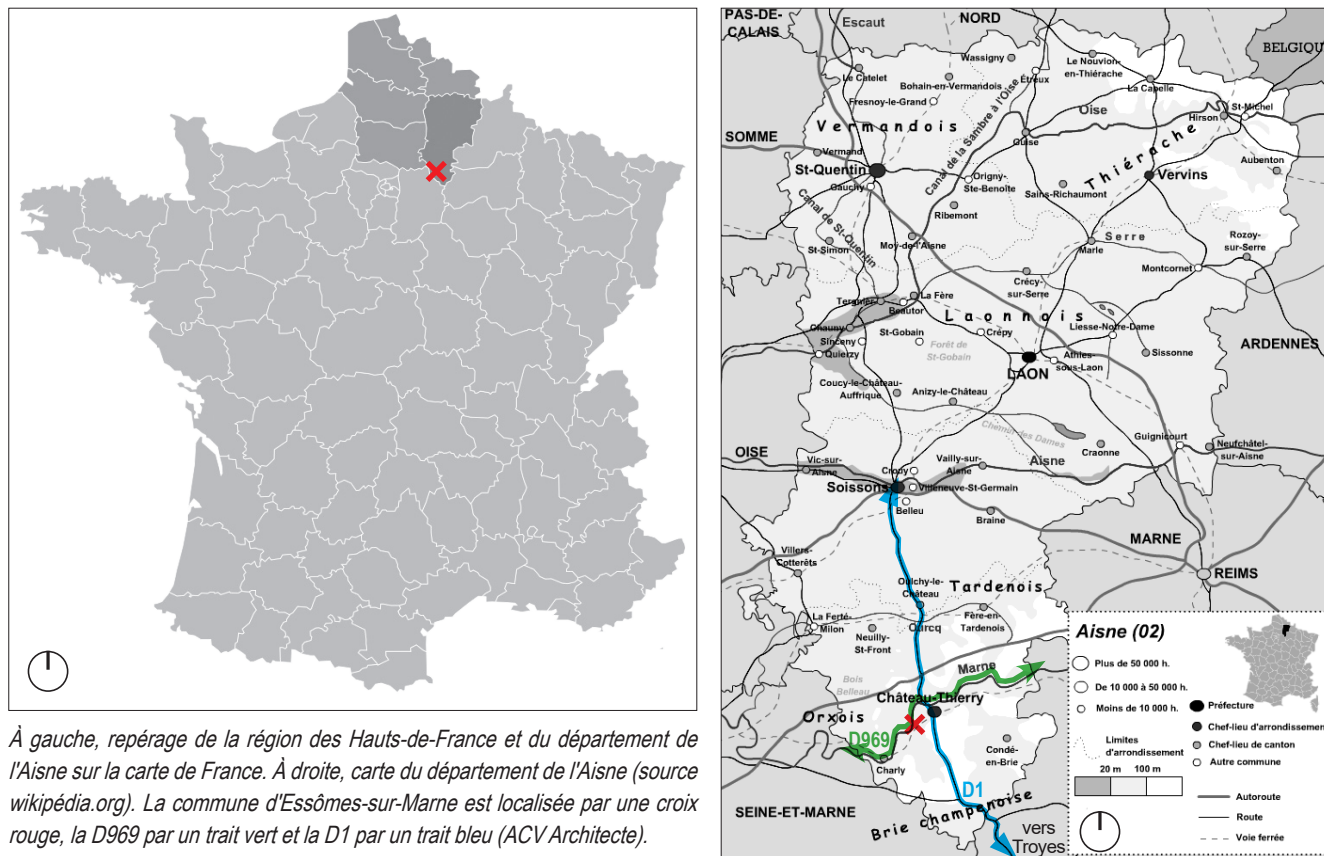
I. CONTEXTE GÉNÉRAL

I.1 CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

La commune d'Essômes-sur-Marne se trouve au sud du département de l'Aisne, à environ trois kilomètres du centre-ville de Château-Thierry, à quarante-cinq kilomètres au sud de Soissons, et quatre-vingt-dix kilomètres à l'est de Paris.

Elle est située à proximité de deux axes routiers importants à l'époque médiévale et devenus secondaires aujourd'hui : la route départementale D969 qui longe la Marne selon un axe est-ouest et relie les communes de la rive droite en aval de la rivière, et la route départementale D1 qui relie Troyes à Soissons en passant par Château-Thierry selon un axe nord-sud.

La commune occupe actuellement² une superficie de 28,55 km² et sa population est de 2 776 habitants.



La commune d'Essômes-sur-Marne se développe le long de la Marne, sur sa rive droite. Sa proximité avec la Champagne se ressent dans son paysage de coteaux et vignes. La culture viticole prédomine dans la vallée de la Marne, essentiellement sur son versant nord, exposé au sud. Les plateaux sont généralement occupés par des espaces boisés.

L'abondance de carrières de meulière dans la vallée de la Marne a fait de cette pierre le matériau traditionnel des maçonneries anciennes.

La présence de l'eau est très importante à Essômes. Le bourg est traversé par le ru d'Essômes, canalisé depuis le XIX^{ème} siècle, et le ru des Rochets qui se jettent dans la Marne. Leurs rives, dont certaines étaient intégrées à l'ancienne abbaye, sont occupées jusqu'au XIX^{ème} siècle par des peupleraies, des aulnaies, et plus rarement des ozeraies, essences qui se développent sur un sol très humide. Les vignes sont placées en retrait sur les coteaux. L'abandon progressif des cultures alluviales, et la canalisation puis le couvrement du ru d'Essômes au XIX^{ème} siècle, ont considérablement modifié la physionomie de ses berges et la régulation de l'humidité présente dans le sol. Nous verrons plus loin l'impact de cette hygrométrie sur l'édifice (cf. § 4. État sanitaire).

² Données INSEE 2017

I.2 CONTEXTE HISTORIQUE

L'agence ACV Architecte a réalisé en 2014 une étude de diagnostic sur l'ancienne abbaye augustinienne Saint-Jean-des-Vignes. L'abbaye d'Essômes-sur-Marne est fondée dans la même période que celle de Saint-Jean-des-Vignes, et suit elle aussi la règle de saint Augustin. Ces similitudes nous amènent à faire référence à plusieurs reprises au travail effectué par l'agence, de même qu'aux parutions des travaux de fouilles archéologiques et de recherches historiques effectués pendant près de vingt ans par Sheila Bonde et Clark Maines au sujet de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes.

I.2.1 X^{ÈME}-XI^{ÈME} SIÈCLES : RÉFORME DE L'ÉGLISE ET DES ORDRES MONASTIQUES

Au XI^{ème} siècle, l'Église est confrontée à de nombreuses dérives internes (opulence du clergé, vente d'objets sacrés et de charges ecclésiastiques, mariage des prêtres, investiture des évêques et abbés par des laïcs) et entreprend une importante réforme afin de restaurer son autorité spirituelle. Les ordres monastiques réagissent dès le X^{ème} siècle avec l'adoption de règles consistant à rétablir de manière rigoureuse un retour à la discipline. Ces règles varient selon les ordres. Par exemple, les bénédictins, suivant la règle de saint Benoît se consacrent essentiellement à la prière. L'ordre de Cîteaux, branche réformée des bénédictins, est profondément marqué par la personnalité de saint Bernard qui prône une vie austère, coupée du monde, et la pratique du travail manuel.

Ces ordres rassemblent des communautés de religieux, hommes ou femmes, dirigés par un abbé ou une abbesse autorisé à acquérir et administrer des biens, au sein d'abbayes. À partir du XI^{ème} siècle, la conception et l'organisation d'une abbaye tendent à faire de cet ensemble une structure autonome permettant à la communauté de subvenir à ses besoins religieux, de défenses, alimentaires et pécuniaires.

L'abbaye constitue l'une des institutions les plus importantes au Moyen-Âge et se caractérise par sa permanence durant toute cette période. En théorie éloignée du monde séculier, l'abbaye y était en réalité très impliquée. Les membres, et en particulier ceux qui constituent l'élite de l'abbaye, sont issus des échelons de supérieurs de la hiérarchie sociale. Grâce aux donations qu'elle a reçues, l'abbaye affirme sa position économique, sociale et politique au sein des villes et même des régions environnantes. Ces donations, propriétés, privilèges et droits, constituent le champ de pouvoir d'une abbaye et ses moyens de le contrôler. De plus, la définition du domaine d'une abbaye ne constitue pas une constante, mais plutôt un élément changeant dans la vie de la communauté.³

I.2.2 ORIGINE DE LA RÈGLE DE SAINT AUGUSTIN

Les premières communautés cléricales représentaient un mode de vie ascétique plutôt étroitement associé aux structures de l'Église⁴. Les premières communautés canoniales sont apparues au IV^{ème} siècle : il s'agissait de clercs vivant en communauté autour de leur évêque, sans règle spécifique mais prenant comme exemple la première communauté chrétienne de Jérusalem.

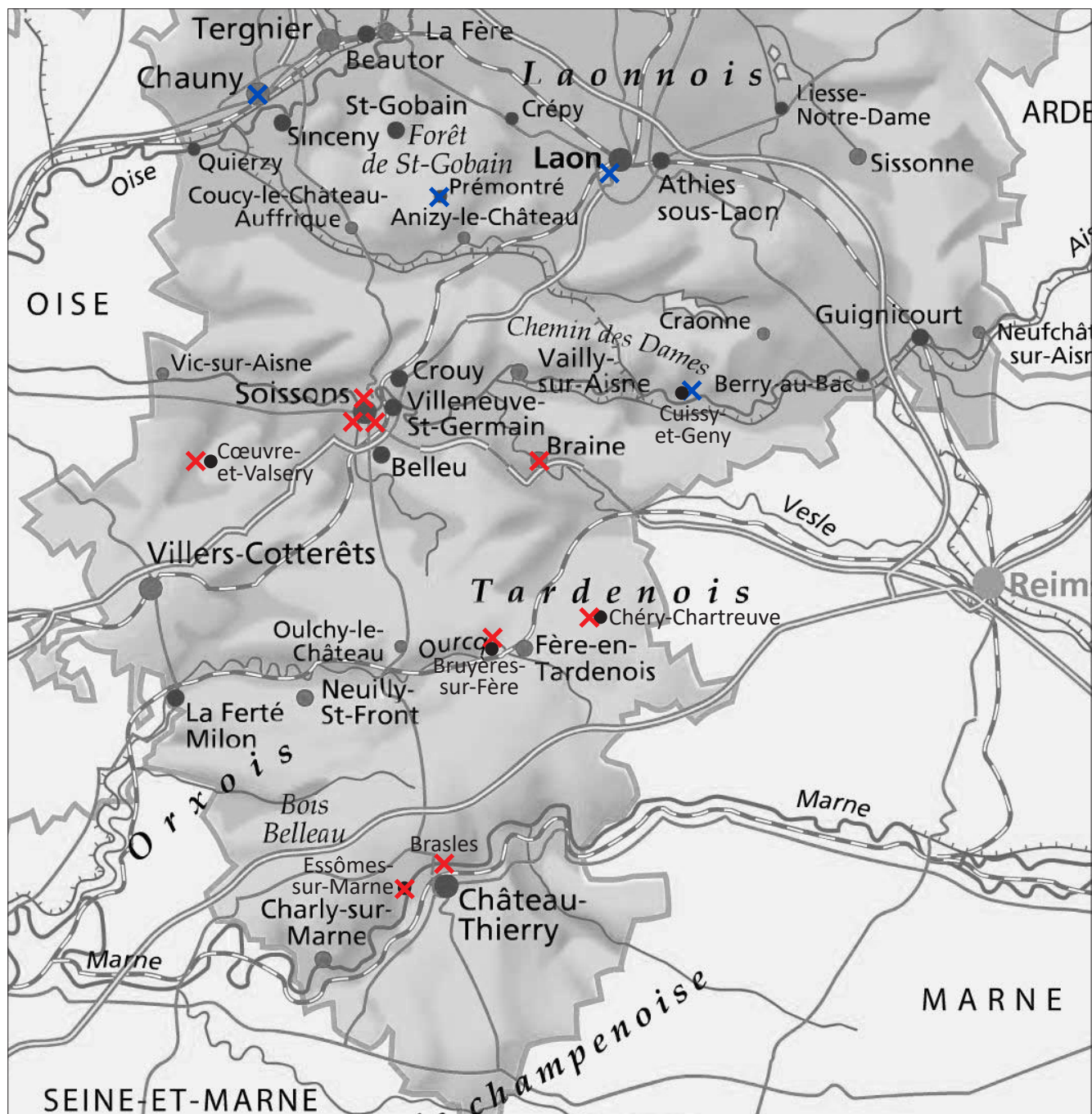
Saint Augustin (354-430), grand docteur de l'Église de l'Occident latin, baptisé en 387 par saint Ambroise à Milan, trouva l'inspiration de sa propre représentation d'un mode de vie pour les édiles et religieux chrétiens. En 388, de retour dans sa patrie nord-africaine, il fonda un monastère à Thagaste. Après avoir été nommé évêque d'Hippone en 395, il amena son clergé à suivre une vie monacale, selon l'exemple des communautés chrétiennes originelles, telles que les apôtres les avaient décrites. Il en fixa alors les principes dans une règle spécifique. Ce faisant, il ne se préoccupa pas de l'organisation de la journée et des questions individuelles. En effet, il plaçait l'amour du prochain, la concorde et le dénuement au centre de cette règle et considérait que l'humilité et la chasteté en étaient les prérequis. En son temps, la fondation du monastère de Thagaste et l'exemple épiscopal de saint Augustin n'eurent que peu d'influence sur d'autres communautés, mais la règle augustinienne connut toutefois un renouveau inespéré avec les aspirations réformistes du Moyen Âge.

Destinés aux fonctions du ministère pastoral, les religieux d'une abbaye suivant la règle de saint Augustin doivent adopter un mode de vie qui concilie les vertus de la vie en communauté avec les qualités propres à l'instruction des peuples. Le choix de l'implantation de l'abbaye est un choix délibéré fait, au moins en partie, en raison de la proximité avec un centre urbain, et la présence d'une paroisse. *En privilégiant dans leur choix l'existence d'une paroisse, certains ordres, comme les Augustiniens, veulent profiter d'une densité de population et s'installent donc près d'une ville ou dans ses environs immédiats. Par contraste, avec leur retrait du monde séculier, d'autres ordres, comme les Cisterciens, cherchent des sites désertés. La situation géographique d'un domaine abbatial dépend aussi de la disponibilité et du potentiel de terres et de propriétés. Par exemple, comme les ambitions spirituelles des Augustiniens ont privilégié une liaison active avec le monde séculier, leurs domaines se composent souvent de nombreuses paroisses.⁵*

³ Sheila Bonde, Clark Maines et Edward Boyden, article *Le développement du domaine de l'abbaye augustinienne de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons*, Coll. Bibliotheca Victorina, Éd. Brepols, 2003

⁴ Kristina Krüger, *Ordres et monastères, Christianisme : 2000 ans d'art et de culture*, Éd. H.F. Ullmann, 2008

⁵ Sheila Bonde, Clark Maines et Edward Boyden, article *Le développement du domaine de l'abbaye augustinienne de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons*, Coll. Bibliotheca Victorina, Éd. Brepols, 2003



Localisation des abbayes, suivant la règle de saint Augustin, fondées entre le XI^{ème} siècle et le XII^{ème} siècle par une croix rouges dans le diocèse de Soissons, et par une croix bleue dans le diocèse de Laon (schéma réalisé par ACV Architecte).

L'abbaye augustinienne Saint-Jean-des-Vignes est fondée en 1076 à Soissons par l'évêque Thibaud de Pierrefonds. Une communauté de chanoines placés sous la règle de saint Augustin est installée en 1090 par l'évêque Hugues de Pierrefonds, à Essômes-sur-Marne et marque la fondation de l'abbaye. Ces deux évêques ont joué un rôle important dans l'établissement et le développement de l'ordre de saint Augustin dans le diocèse de Soissons.

Avec la fondation d'une petite dizaine d'autres abbayes augustinienes dans le diocèse de Soissons, entre le XI^{ème} et le XII^{ème} siècle, l'abbaye d'Essômes a formé une partie importante de la réforme monastique. Il s'agit des abbayes de Saint-Jean-des-Vignes, de Saint-Crespin-en-Chaye (fondée en 1131) et l'abbaye de Saint-Léger (fondée en 1139 ⁶) à Soissons, et de cinq nouvelles communautés des Prémontrés ⁷.

⁶ La présence d'une abbaye de chanoines séculiers est connue à Soissons dès 1070. Elle est réformée en 1139 sous l'impulsion de chanoines réguliers obéissant à la règle de saint Augustin. L'église abbatiale Saint-Léger est datée du début du XIII^{ème} siècle.

⁷ Abbayes de Valsery à Cœuvres-et-Valsery (fondée en 1124), de Val-Secret à Brasles (fondée en 1133), de Val-Chréien à Bruyères-sur-Fère (fondée en 1134), de Chartreuve à Chéry-Chartreuve (fondée en 1145), et de Saint-Yved à Braine (fondée en 1180). L'ordre des chanoines réguliers des Prémontrés est un ordre canonial catholique fondé au début du XII^{ème} siècle, suivant la règle de saint Augustin.

I.2.3 DÉVELOPPEMENT D'ESSÔMES

L'étude historique réalisée par Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine a permis de retracer les origines connues et documentées de la commune d'Essômes (cf. annexe).

Le village d'Essômes est cité dès le VIII^{ème} siècle. Il est donné à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons par Charles Martel en 720. Dès lors, et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'abbaye de Saint-Médard possède une prévôté portant le nom de « Cour de Saint-Médard » à Essômes. Malgré cela, l'abbaye de Saint-Médard, étant une abbaye bénédictine, n'a pas pu avoir autorité sur l'abbaye d'Essômes.

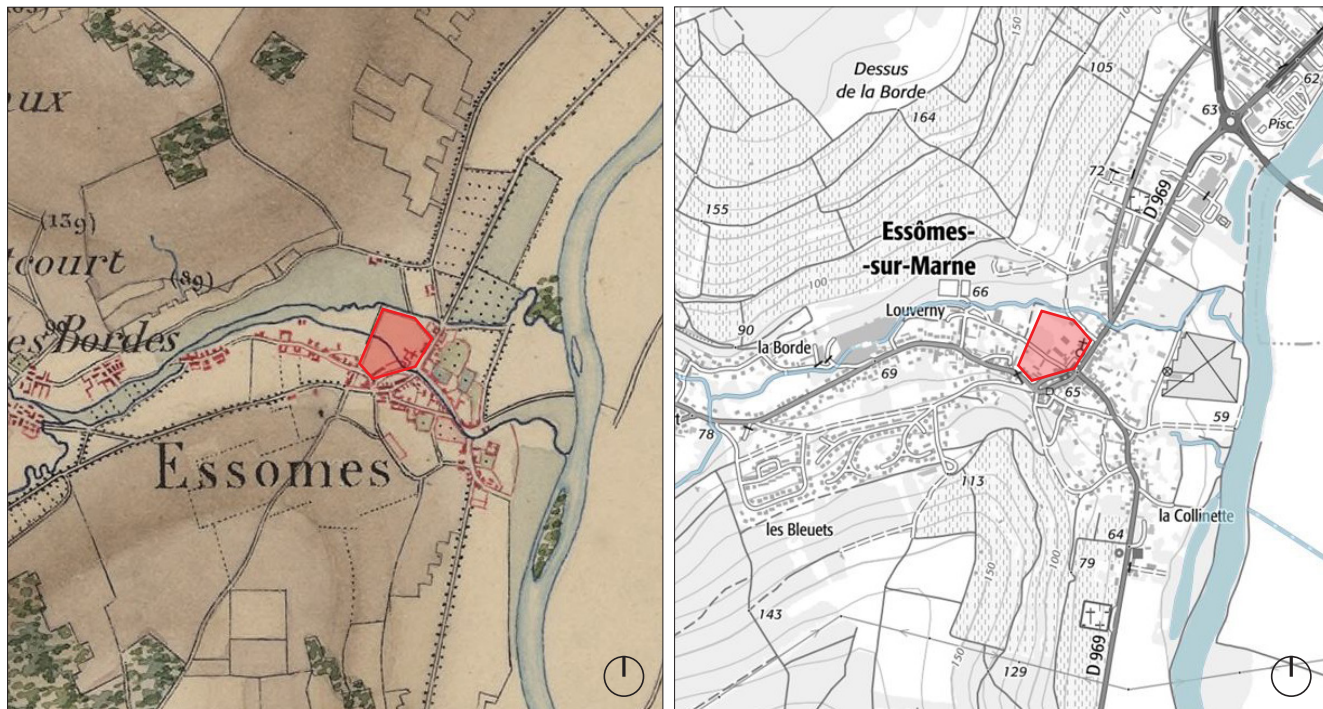
Le village semble bénéficier également de la puissance des comtes de Champagne puisque la chapelle d'un château, leur appartenant à Essômes, aurait accueilli des chanoines séculiers avant que ne soit fondée l'abbaye.

Essômes se développe à proximité immédiate de la ville de Château-Thierry, place forte dès le IX^{ème} siècle, qui protège la frontière ouest du comté de Champagne. Sa position stratégique sur un promontoire surplombant la Marne et l'axe routier reliant Troyes à Soissons, en fait un point de passage nécessaire pour le commerce comme pour les conflits armés. Le voisinage d'une ville de cette importance place le village d'Essômes sous son influence en temps de paix comme en temps de guerre.

Le développement d'Essômes, par la suite, est très peu documenté, jusqu'à la guerre de Cent ans. En 1370, le siège de Château-Thierry, par les troupes anglaises, entraîne de nombreuses destructions dans ses environs. Cette situation se répète au XVII^{ème} siècle avec la guerre Franco-Espagnole, où des bâtiments du village participant au revenu de l'abbaye sont détruits.

Le plan, présenté ci-dessous à gauche, daté du XVIII^{ème} siècle, permet d'observer que le village se développe autour de l'enceinte de l'abbaye à partir de la Marne à l'est, vers l'ouest dans le creux de la vallée formée par les deux rus affluents de la Marne. Le cadastre dit « napoléonien » daté de 1830, présenté dans le catalogue iconographique annexé à la présente étude n'offre pas un aperçu général de la commune. Néanmoins la croissance d'Essômes semble se poursuivre au XIX^{ème} siècle dans la continuité de celle du XVIII^{ème} siècle.

La commune connaît d'importantes destructions au XX^{ème} siècle, liées aux bombardements de la Première Guerre mondiale, mais ne subit pas de dégâts majeurs lors de la Seconde Guerre mondiale. Après sa reconstruction et durant la fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème} siècle, Essômes poursuit son expansion le long des axes routiers en fond de vallée de la Marne et des rus qui la traversent.



À gauche, vue en plan du village d'Essômes au XVIII^{ème} siècle, l'enceinte de l'abbaye est entourée en rouge (Cours de la Marne de Châlons jusqu'à Paris, 1750, Bibliothèque nationale de France, cote SG B-108(2RES)). À droite, vue en plan de la commune d'Essômes en 2020, l'ancienne enceinte de l'abbaye est entourée en rouge (geoportail.gouv.fr).

1.3 CONTEXTE TYPOLOGIQUE

Si l'église primitive date du XII^{ème} siècle, l'essentiel de l'édifice que l'on connaît aujourd'hui appartient XIII^{ème} siècle.

L'église abbatiale d'Essômes est un remarquable témoin de l'architecture religieuse du second quart du XIII^{ème} siècle dans l'est de la Picardie. L'étude historique réalisée par Pol Vendeville (Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine) a montré qu'il n'y avait pas de documents permettant de dater précisément la construction de l'église abbatiale. Les travaux de recherche et de comparaison stylistique menés dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, notamment par Pierre Hélot⁸ et Peter Kurmann⁹, ont permis d'établir une construction en deux temps de l'église d'Essômes. Édifiée durant le deuxième quart du XIII^{ème} siècle, son architecture s'inspire de l'esthétique du gothique classique qui se diffuse dans le nord de la France jusqu'à la fin du premier quart du XIII^{ème} siècle, ainsi que du style gothique rayonnant qui s'impose à partir des années 1240.

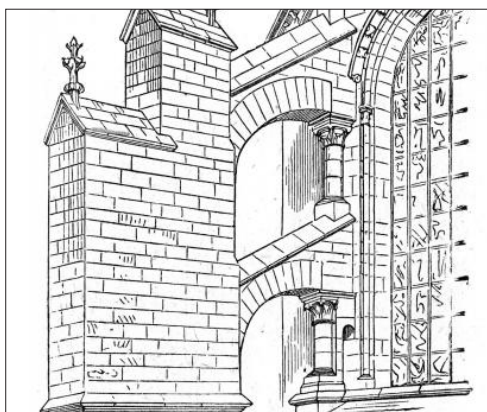
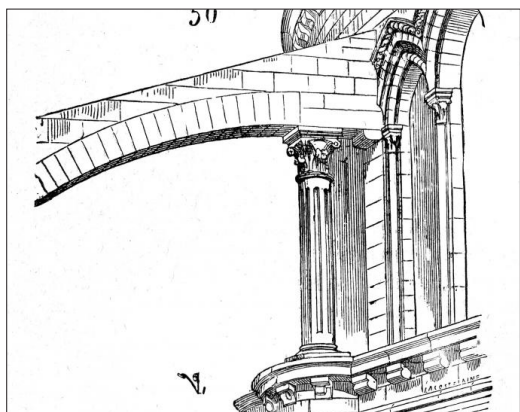
Ainsi sa réalisation reprend des éléments d'architecture et de modénatures mis en œuvre dès la fin du XII^{ème} siècle dans des édifices majeurs des régions de Soissons et de Reims. Elle est par ailleurs comparable en dimensions et dans le soin de la construction avec l'église abbatiale Saint-Pierre d'Orbais (fin XII^{ème} - début XIII^{ème} siècle), située à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Essômes.

1.3.1 LES INFLUENCES DE L'ARCHITECTURE SOISSONNAISE ET RÉMOISE

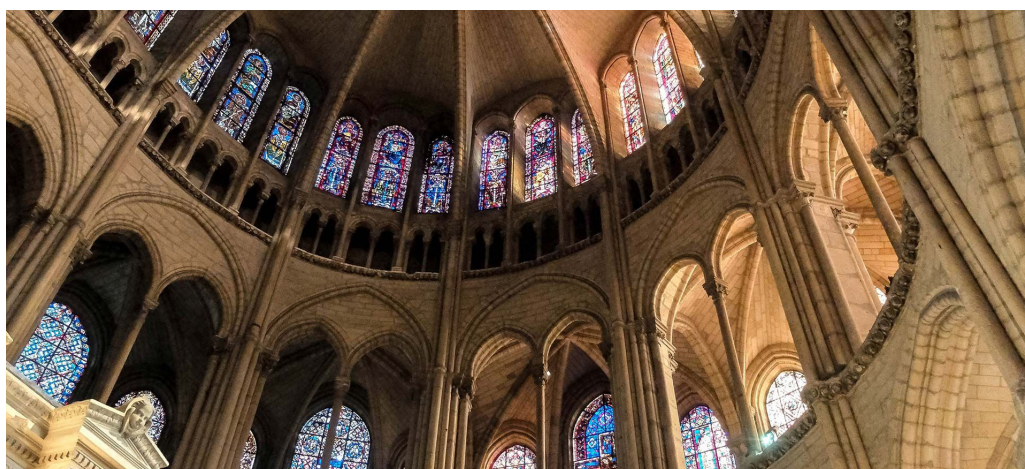
Certains édifices majeurs des régions de Soissons et de Reims, réalisés à la fin du XII^{ème} siècle et au début du XIII^{ème} siècle, vont adopter des innovations techniques et ornementales liées au gothique classique qui seront par la suite employées dans la construction de l'église abbatiale d'Essômes.

Les chœurs de la basilique Saint-Rémi de Reims et de la cathédrale Saint-Gervais-et-Saint-Protais de Soissons sont respectivement élevés en 1162-1181 et en 1197-1212. On y retrouve les plus anciens arcs-boutants de l'architecture gothique, révolution technique de la fin du XII^{ème} siècle. L'extrémité de l'arc y est supporté par une colonne qui dégage un passage au pied des baies hautes, par-dessus la galerie de triforium. Ces arcs-boutants encadrent par ailleurs des baies dont l'archivolte est ornée d'une frise de choux. Ces différents dispositifs structurels et esthétiques seront repris à Essômes.

Du côté de l'élévation intérieure, la basilique Saint-Rémi de Reims adopte une composition unitaire des deux registres supérieurs, reliant le registre des fenêtres hautes et l'arcature du triforium par des colonnettes prolongeant les meneaux.



À gauche, système de coursive extérieure et de support d'arc-boutant à la basilique Saint-Rémi de Reims. À droite, système de coursive extérieure et de support d'arc-boutant à deux niveaux à la cathédrale Saint-Gervais-et-Saint-Protais de Soissons (Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, Eugène Viollet-Le-Duc, 1856).

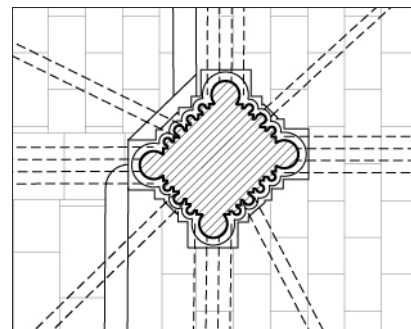
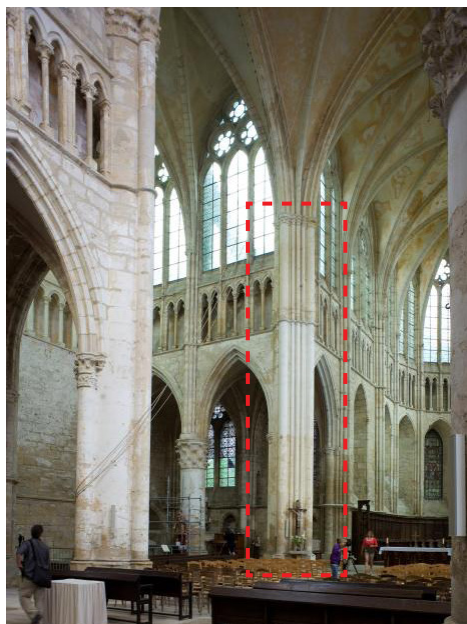


Vue des registres supérieurs de l'élévation intérieure de l'abside de la basilique Saint-Rémi de Reims (pix-city).

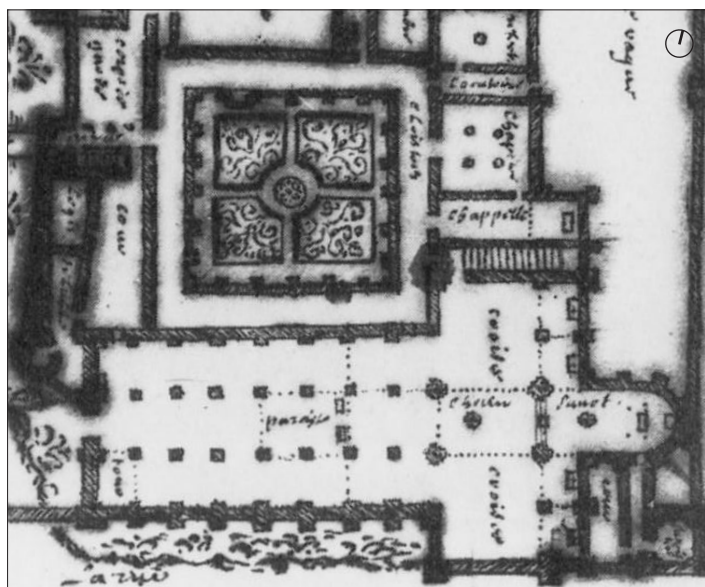
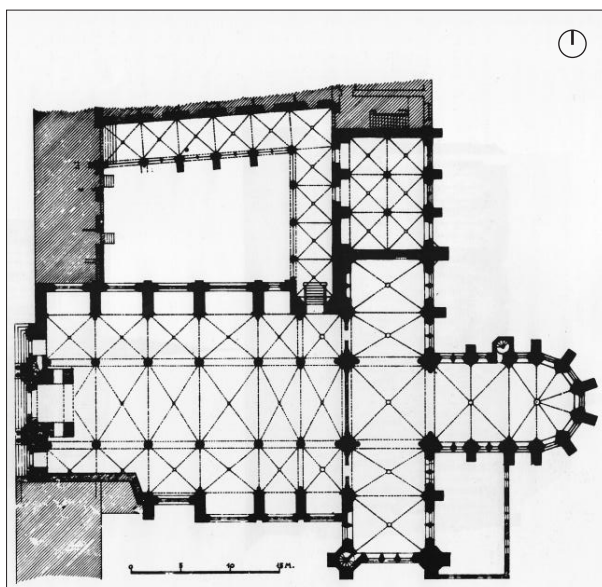
⁸ Deux églises champenoises méconnues : les abbayes d'Orbais et d'Essômes, Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, 1965, Pierre Hélot.

⁹ L'ancienne abbaye d'Essômes : nouvelles considérations sur son architecture, Congrès archéologique de France, Aisne Méridionale, 1994, Peter Kurmann.

Le début du XIII^{ème} siècle est marqué par le démarrage de la construction de la cathédrale Notre-Dame de Reims (1210-1345). Les piles de la croisée de transept y sont revêtues d'un manteau de colonnes formant un quadrilatère fasciculé. Ce parti se retrouve sur les deux piles est de la croisée de transept de l'église d'Essômes.



À gauche, vue de la croisée de transept depuis la nef de la cathédrale Notre-Dame de Reims (Mapping Gothic France). Au centre, vue de la croisée de transept depuis la nef de l'église Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne (Mapping Gothic France). Ci-dessus, extrait du plan de l'église d'Essômes, vue de la pile nord-est de la croisée de transept (document ACV Architecte).

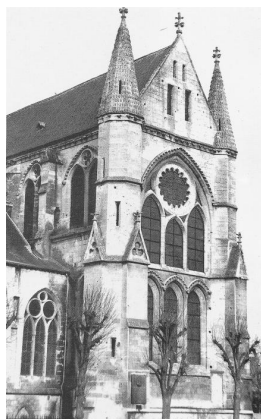


À gauche, plan de l'abbaye Saint-Léger de Soissons (date inconnue - Mapping Gothic France). À droite, plan de l'abbaye d'Essômes au XVI^{ème} siècle. (Bibliothèque nationale de France, cote EST VE 20, n°15).

L'abbaye Saint-Léger de Soissons, réalisée entre 1210 et 1240, est une abbaye augustinienne dont l'organisation des bâtiments évoque nettement celle de l'abbaye d'Essômes.

Elle présente un cloître abbatial qui se développe sur la partie nord de l'église. Les bâtiments conventuels viennent prolonger le bras nord de transept, impliquant un pignon aveugle comme c'est le cas à l'église abbatiale d'Essômes. On retrouve d'autres similitudes en plan comme l'absence de déambulatoire au niveau du chœur, et la présence d'un bâtiment dans l'angle entre le bras sud de transept et le chevet, qui pourrait être une sacristie.

L'élévation du bras sud de transept de l'église abbatiale d'Essômes est sans doute inspirée de



À gauche, vue du pignon sud du transept de l'église abbatiale Saint-Léger de Soissons (Mapping Gothic France). À droite, vue du pignon sud du transept de l'église abbatiale d'Essômes (juin 2020, photographie ACV Architecte).

celle de l'église abbatiale Saint-Léger. Pierre Héliot précise que, « encadrée d'une tourelle d'escalier et d'un clocheton monté en encorbellement, [l'élévation du bras sud de transept de l'église Saint-Ferréol] évoque avec beaucoup de précision le frontispice du bras méridional du transept à Saint-Léger de Soissons, œuvre de la première moitié du XIII^{ème} siècle et dont la composition est presque semblable. ».

Les contreforts du chevet de l'église abbatiale d'Essômes évoquent également ceux de l'église abbatiale Saint-Léger, prolongés jusqu'au sommet de l'élévation, et reprenant les poussées de la charpente en plus de celles des voûtes. Ils sont coiffés d'un chaperon en bâtière surmonté d'un fleuron. On remarque également des similitudes au niveau de l'archivolte ornée d'une frise de fleurettes des baies hautes ainsi que la corniche de couronnement sculptée (cf. § 3.2.2.2 *Gothique rayonnant* (1235-1245)).



À gauche, archivolte sculptée des baies hautes et chaperons coiffant les contreforts du chevet de l'église abbatiale Saint-Léger de Soissons (Mapping Gothic France). À droite, archivolte sculptée des baies hautes et chaperons coiffant les contreforts du chevet de l'église abbatiale d'Essômes (juin 2020, photographie ACV Architecte).

Enfin, un élément architectural, répété aussi bien à la fin du XII^{ème} siècle à la basilique Saint-Rémi de Reims qu'au XIII^{ème} siècle à la cathédrale Notre-Dame de Reims, se retrouve à Essômes. Il s'agit d'une coursoive intérieure, parfois inaccessible, passant au pied des baies du premier niveau d'élévation dans l'épaisseur des maçonneries. C'est une caractéristique régionale de la Champagne, une tradition locale, appelée le « passage champenois ». Contribuant à une impression d'épaisseur de murs allégée, ces passages rythment les élévations intérieures et permettent une diffusion de la lumière très recherchée dans la période gothique.



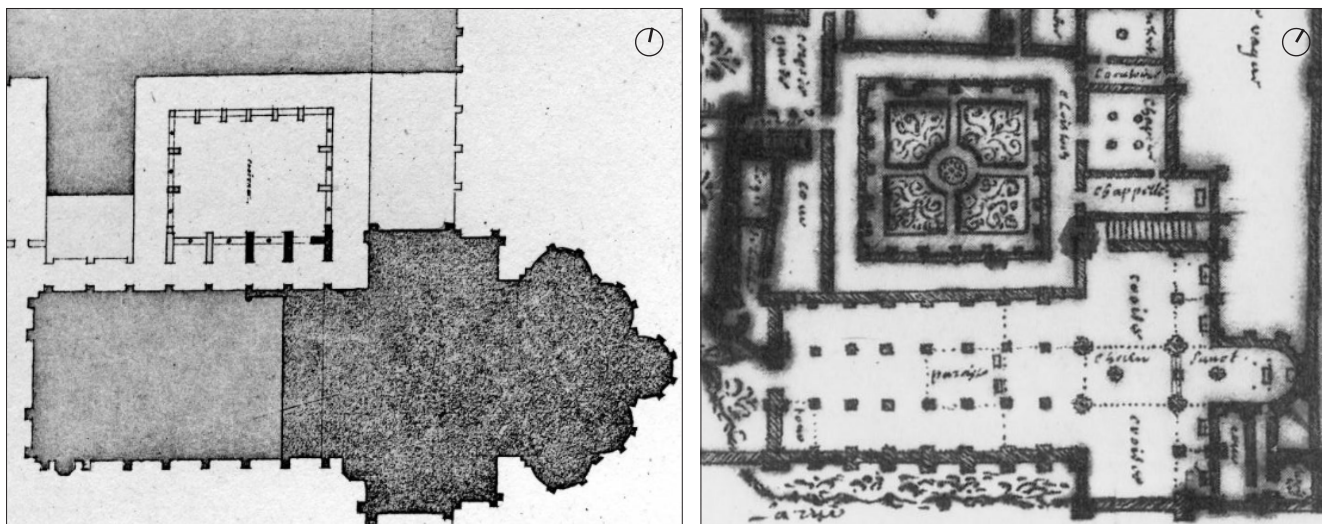
À gauche, passage champenois au niveau de la chapelle axiale de la basilique Saint-Rémi de Reims (Mapping Gothic France). Au centre, passage champenois au niveau des baies du bas-côté de la cathédrale Notre-Dame de Reims (Mapping Gothic France). À droite, passage champenois au pied des baies du bas-côté du transept sud de l'église d'Essômes-sur-Marne (juin 2020, photographie ACV Architecte).

I.3.2 VÉRITABLE JUELLE : L'ÉGLISE ABBATIALE SAINT-PIERRE D'ORBAIS

Outre les similitudes observées entre les grands édifices religieux de Soissons et de Reims précédemment cités et l'église abbatiale d'Essômes dans son état milieu XIII^{ème} siècle, il existe une église abbatiale qui peut être qualifiée de jumelle, et qui a pu lui servir de modèle tant dans ses dimensions que dans sa composition en plan et en élévation. Il s'agit de l'église abbatiale de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre d'Orbais, située à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Essômes-sur-Marne, et datée de 1180-1200.

L'organisation spatiale des bâtiments des deux abbayes sont similaires. Dans les deux cas le cloître abbatial se trouve accolé au nord de la nef. Les bâtiments qui le cernent rejoignent le pignon du transept nord et les dernières travées occidentales de la nef. Le plan de l'intérieur de l'église abbatiale reprend les mêmes proportions : une nef de huit travées, un transept avec des bras de deux travées pourvus de collatéraux, et un chœur composé d'une travée droite et d'une abside à cinq pans.

Le sanctuaire de l'église abbatiale d'Orbais présente néanmoins une différence : il est cerné par un déambulatoire desservant des chapelles rayonnantes, dispositif qui n'a pas été réalisé à Essômes. Notons que le déambulatoire est un espace essentiellement développé dans les églises de pèlerinage, ce qui n'est pas le cas d'Essômes mais était peut-être celui d'Orbais.



À gauche, plan général de l'abbaye Saint-Pierre d'Orbais avant le XVII^{ème} siècle. À droite, plan de l'abbaye d'Essômes au XVI^{ème} siècle (Bibliothèque nationale de France, cote EST VE 20, n°15).

Au niveau de l'élévation extérieure, les deux églises abbatiales présentent une coursive au pied des baies hautes, aménagée dans l'épaisseur des contreforts des arcs-boutants.



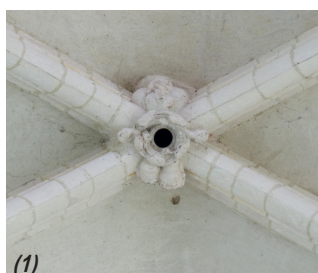
À gauche, vue des arcs-boutants au niveau du chevet de l'église abbatiale Saint-Pierre d'Orbais. À droite, vue des arcs-boutants dans l'angle entre la nef et le transept sud de l'église abbatiale Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne (Mapping Gothic France).

L'élévation intérieure des deux édifices est comparable : composée de trois registres, avec les deux derniers registres reliés par le prolongement des meneaux des baies hautes sur les arcades du triforium.



À gauche, vue de l'élévation intérieure de l'abside de l'église Saint-Pierre d'Orbais (Mapping Gothic France). À droite, vue de l'élévation intérieure de l'abside de l'église Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne (juin 2020, photographie ACV Architecte).

Certains détails présents à Orbais ont pu inspirer l'ornementation de l'église abbatiale d'Essômes, comme les clés de voûtes ornées de têtes de personnages sculptées, ou les bases des piles de la nef.



(1) vue d'une clé de voûte de l'église abbatiale Saint-Pierre d'Orbais (Mapping Gothic France). (2) vue de la clé de la voûte de la croisée de transept de l'église abbatiale Saint-Ferréol d'Essômes (Mapping Gothic France). (3) vue de la base d'une pile de l'église abbatiale Saint-Pierre d'Orbais (Mapping Gothic France). (4) vue de la base d'une pile de la croisée de transept de l'église abbatiale Saint-Ferréol d'Essômes (juin 2020, photographie ACV Architecte).

La comparaison entre ces deux édifices peut aller jusqu'aux démolitions opérées au XVIII^{ème} siècle, puisque dans les deux cas la nef est alors tronquée de ses six premières travées occidentales.



À gauche, vue aérienne actuelle de l'église d'Orbais. À droite, vue aérienne actuelle de l'église d'Essômes (source geoportail .gouv.fr).

2. L'ABBAYE D'ESSÔMES

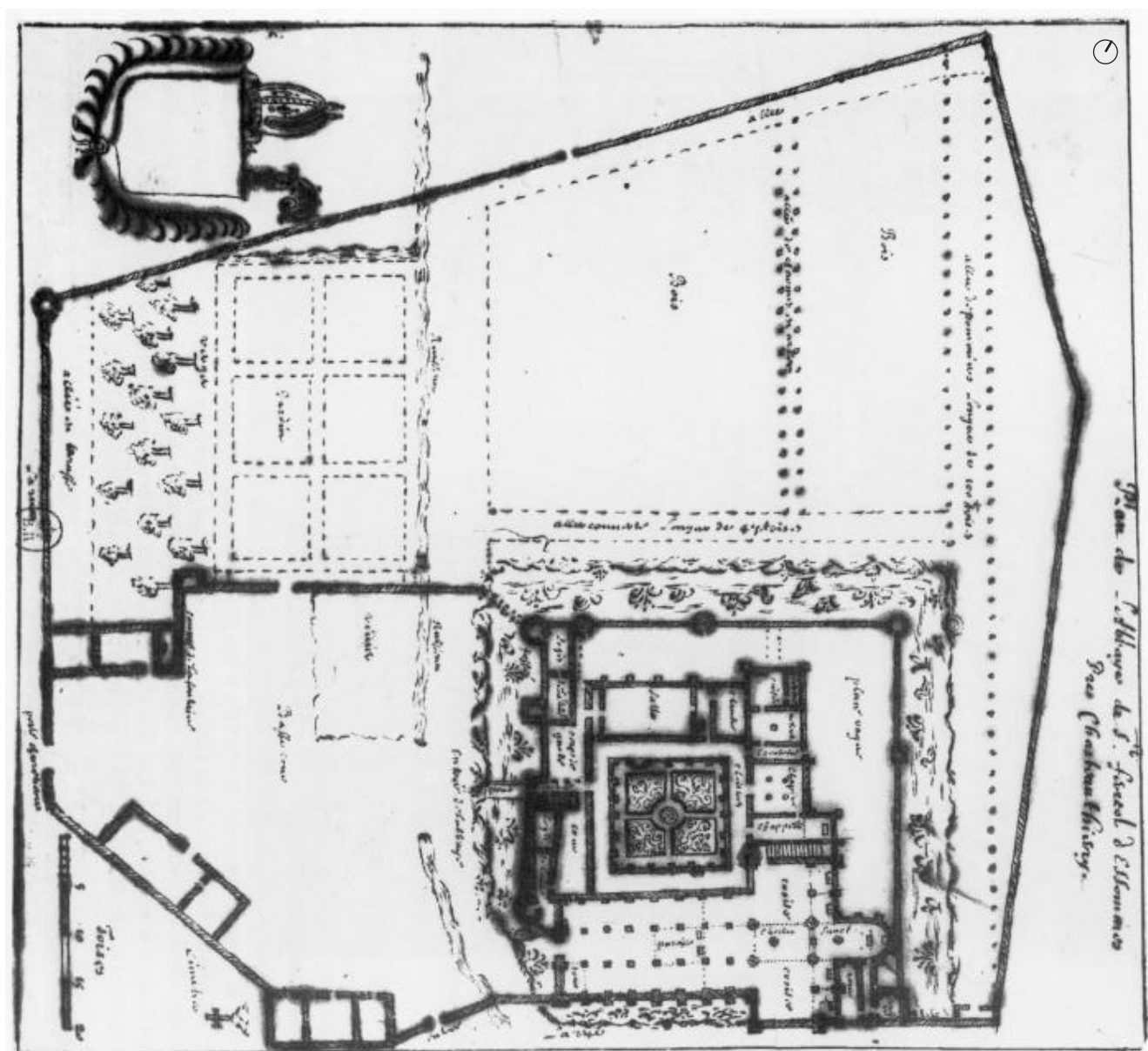
2.1 ÉLÉMENTS HISTORIQUES

La naissance de l'abbaye d'Essômes est présentée dans l'étude réalisée par Pol Vendeville, Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine (cf. annexe).

Fondée à la fin du XI^{ème} siècle, l'abbaye augustinienne d'Essômes se développe et s'enrichit au cours du XII^{ème} siècle grâce notamment aux dons des comtes de Champagne. Les bâtiments de l'abbaye ainsi que l'église abbatiale primitive sont édifiés durant la première moitié du XII^{ème} siècle. L'abbaye est alors implantée à l'entrée du village d'Essômes et compte une centaine de chanoines.

Le développement de l'abbaye est tel que ses richesses lui permettent de reconstruire une partie de l'église abbatiale au XIII^{ème} siècle, et de dresser des fortifications au début du XIV^{ème} siècle. C'est probablement à ce moment, également, que la partie conservée de la nef de l'église primitive devient l'église paroissiale.

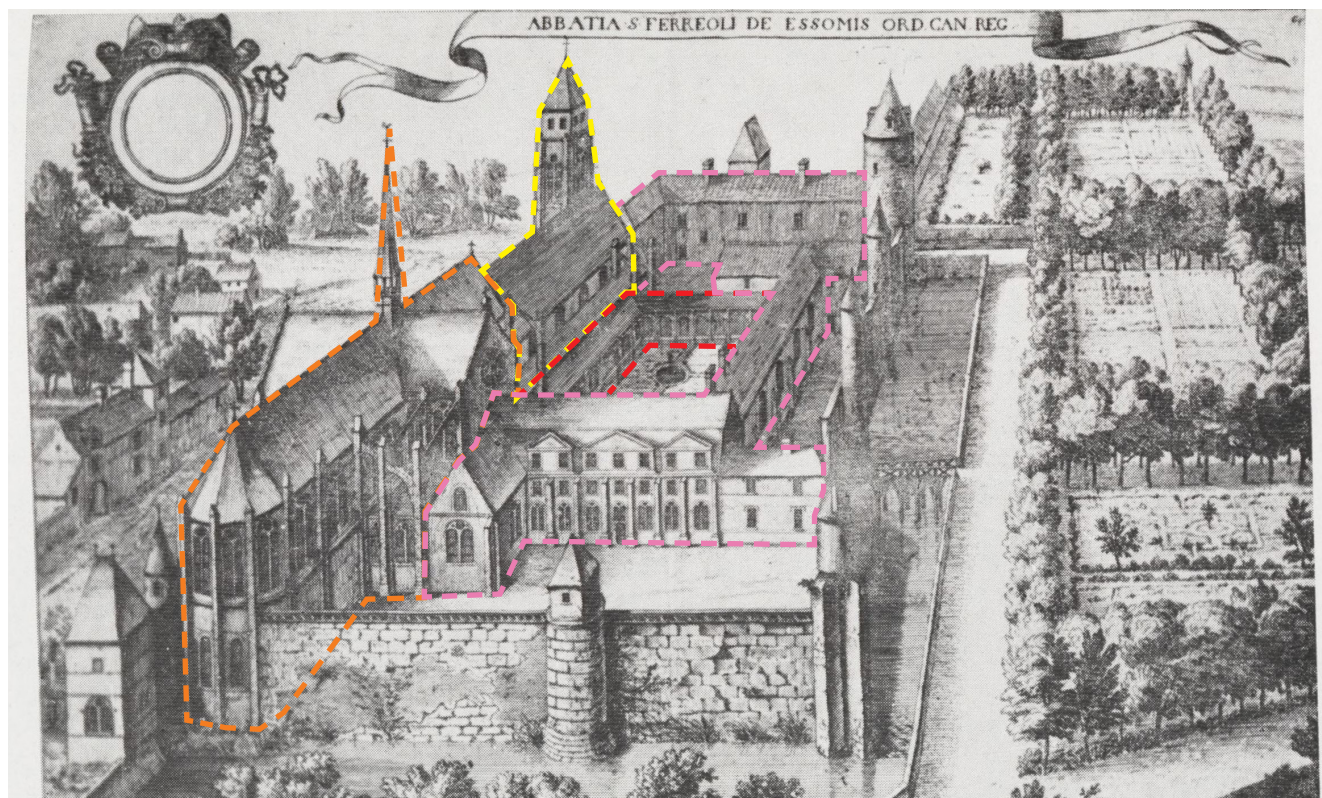
L'aspect des fortifications de l'abbaye est décrit au chapitre 2 de l'étude de Pol Vendeville. La retranscription graphique présentée ci-dessous, et réalisée au XVII^{ème} siècle, permet de se rendre compte de l'étendue du système défensif mis en place à l'époque : un premier mur d'enceinte clôturant les terres de l'abbaye, un fossé puis une deuxième enceinte ornée de tours rondes cernant les bâtiments conventuels.



Présentation orientée du Plan de l'abbaye Saint-Ferreol d'Essômes pres Chasteauthierry, XVII^{ème} siècle (Bibliothèque nationale de France, cote EST VE 20, n°15).

De part sa proximité avec la place forte de Château-Thierry, l'abbaye subit également le siège mené par les Anglais en 1370 pendant la guerre de Cent Ans. Elle n'est pas prise et le siège est levé le jour de la saint Ferréol (18 septembre). La fin du XIV^{ème} siècle, ainsi que le XV^{ème} siècle constituent certainement une période de reconstruction et de rétablissement des bâtiments de l'abbaye.

Le XVI^{ème} siècle est marqué par des travaux d'envergure menés par l'abbé Claude Guillart, vers 1548. Outre des travaux d'embellissement et d'aménagement à l'intérieur de l'église abbatiale, l'abbé Guillart dote l'abbaye d'un cloître Renaissance accolé au bas-côté nord de la nef, fermé par des vitraux.



Essômes. L'abbaye d'après le Recueil des Abbayes de chanoines réguliers, XVII^{ème} siècle (Archives Bibliothèque nationale de France). En pointillés jaune : l'église primitive XI^{ème} siècle ; en pointillés oranges : église gothique XIII^{ème} siècle ; en pointillés roses : bâtiments conventuels reconstruits/rétablis entre 1370 et le XV^{ème} siècle ; en pointillés rouges : cloître Renaissance édifié au XVI^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

L'ampleur de ce chantier explique que l'abbé Guillart soit considéré comme le second fondateur de l'église. Il sera le dernier abbé régulier de l'abbaye avant son passage sous le régime de la commende.

L'abbaye est durement touchée par la guerre Franco-Espagnole entre 1635 et 1659. D'importants travaux de reconstructions sont conduits dans la deuxième partie du XVII^{ème} siècle, et sont accompagnés par l'arrivée de moines Génovéfains, appartenant à l'ordre des Augustins de la Congrégation de France. Ces derniers semblent être à l'origine de la réalisation du plan de l'abbaye dans son état XVII^{ème} siècle présenté page précédente, de la vue cavalière de l'abbaye ci-dessus, et d'un dessin de l'élévation sud de l'église abbatiale présenté p.20 du présent document.

Le plan de l'abbaye au XVII^{ème} siècle est décrit dans la troisième partie de l'étude historique de Pol Vendeville. L'abbaye, traversée par le ru d'Essômes du nord vers le sud et cernée par une première enceinte, est subdivisée en trois sous-ensembles. L'accès principal se trouve au sud-ouest et donne sur une basse-cour et un vivier. Cette basse-cour dessert à l'est une seconde enceinte fortifiée donnant sur les bâtiments conventuels et l'église abbatiale, et au nord un verger, un jardin et des bois.

Une superposition du plan schématique de l'abbaye au XVII^{ème} siècle sur une photographie aérienne actuelle permet de comprendre la disposition des bâtiments conventuels et de l'église abbatiale au sein de la seconde enceinte (cf. document ci-dessous). La comparaison avec la photographie aérienne donne une échelle au site, et met en évidence les vestiges de l'abbaye qui ont persisté en plan.

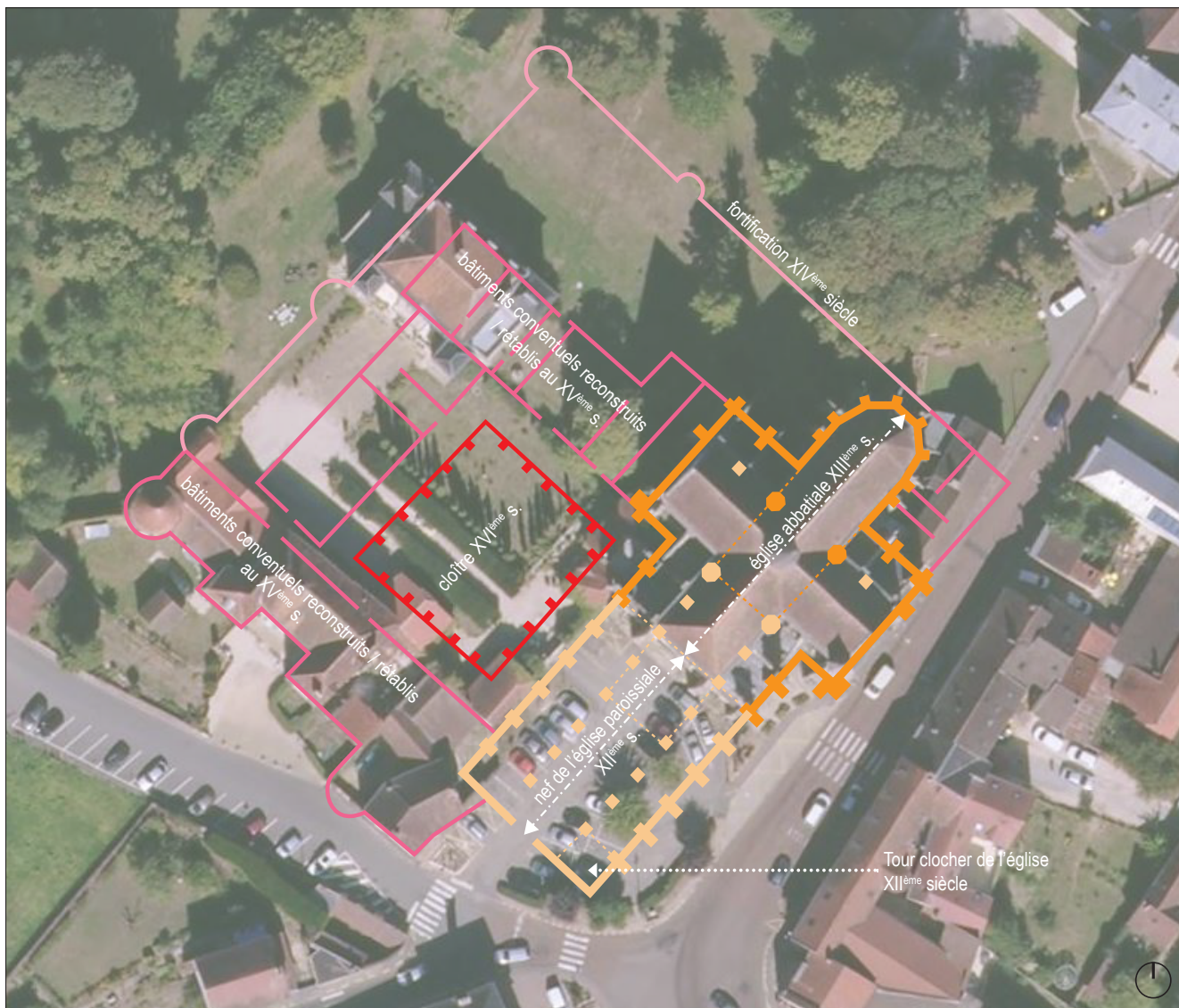


Schéma réalisé à partir du plan de l'abbaye au XVI^{ème} siècle (Bibliothèque nationale de France), superposé à une photo aérienne actuelle de l'église abbatiale d'Essômes (ACV Architecte).

Le XVIII^{ème} siècle marque une période de déclin puis de transformations pour l'abbaye.

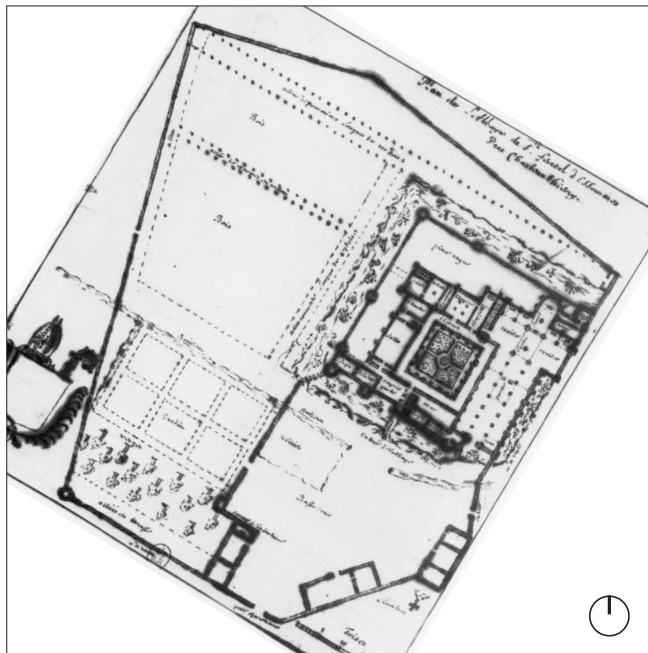
Malgré les reconstructions et réparations effectuées durant la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, certains bâtiments sont en mauvais état au milieu du XVIII^{ème} siècle. Le manque d'entretien et probablement le manque de moyens de la paroisse et de l'abbaye, mènent à la démolition des six premières travées de la nef de l'église paroissiale, en 1770. L'abbaye est ensuite saisie comme bien national à la Révolution. Les bâtiments conventuels sont démolis entre 1793 et 1795. La tour clocher, conservée après la démolition de la nef de l'église paroissiale, est vendue en 1795, puis démolie en 1801.

2.2 ÉVOLUTION DES ABORDS

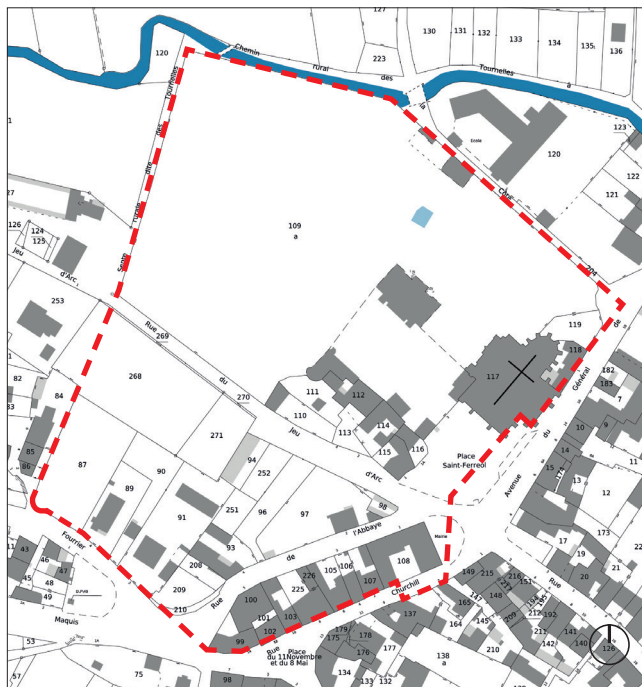
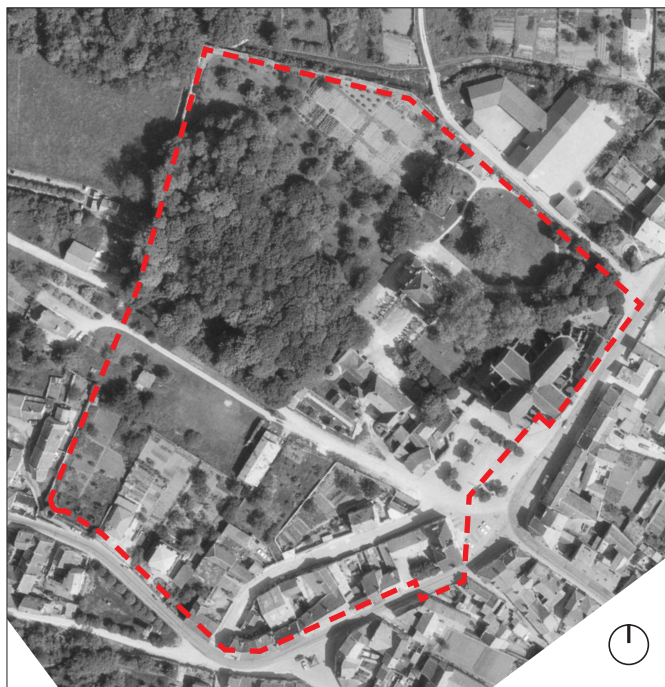
L'évolution du contexte urbain de l'abbaye n'est pas documentée avant le XVII^{ème} siècle. Les documents graphiques permettant de retracer l'évolution de l'abbaye entre le XVII^{ème} siècle et le XIX^{ème} siècle, n'abordent que très partiellement son environnement urbain, au-delà de l'enceinte abbatiale.

Le plan le plus ancien de l'abbaye que nous ayons retrouvé est celui réalisé par les Génovéfains au XVII^{ème} siècle. Il est cadré sur les bâtiments à l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye. Le plan du cadastre napoléonien, daté de 1830, est interrompu dans l'axe de la rue longeant l'élévation sud de l'église abbatiale.

Sans avoir la possibilité d'étudier dans son entièreté le contexte de l'abbaye, la comparaison de ces deux plans permet toutefois d'observer l'évolution des bâtiments de l'abbaye entre la fin du XVII^{ème} siècle et le début du XIX^{ème} siècle, et de noter ce qui a été détruit, notamment à la suite de la Révolution.



À gauche, plan de l'abbaye au XVII^{ème} siècle (Bibliothèque nationale de France, cote EST VE 20,n°15). À droite, détail du cadastre napoléonien du village d'Essômes en 1830, en pointillés rouges : tracé de l'enceinte de l'ancienne abbaye (Archives départementales de l'Aisne).



À gauche, photographie aérienne de la commune d'Essômes-sur-Marne en 1968, en pointillés rouges : tracé de l'enceinte de l'ancienne abbaye (geoportail.gouv.fr). À droite, détail du cadastre de la commune d'Essômes-sur-Marne en 2020, en pointillés rouges : tracé de l'enceinte de l'ancienne abbaye (cadastre.gouv.fr).

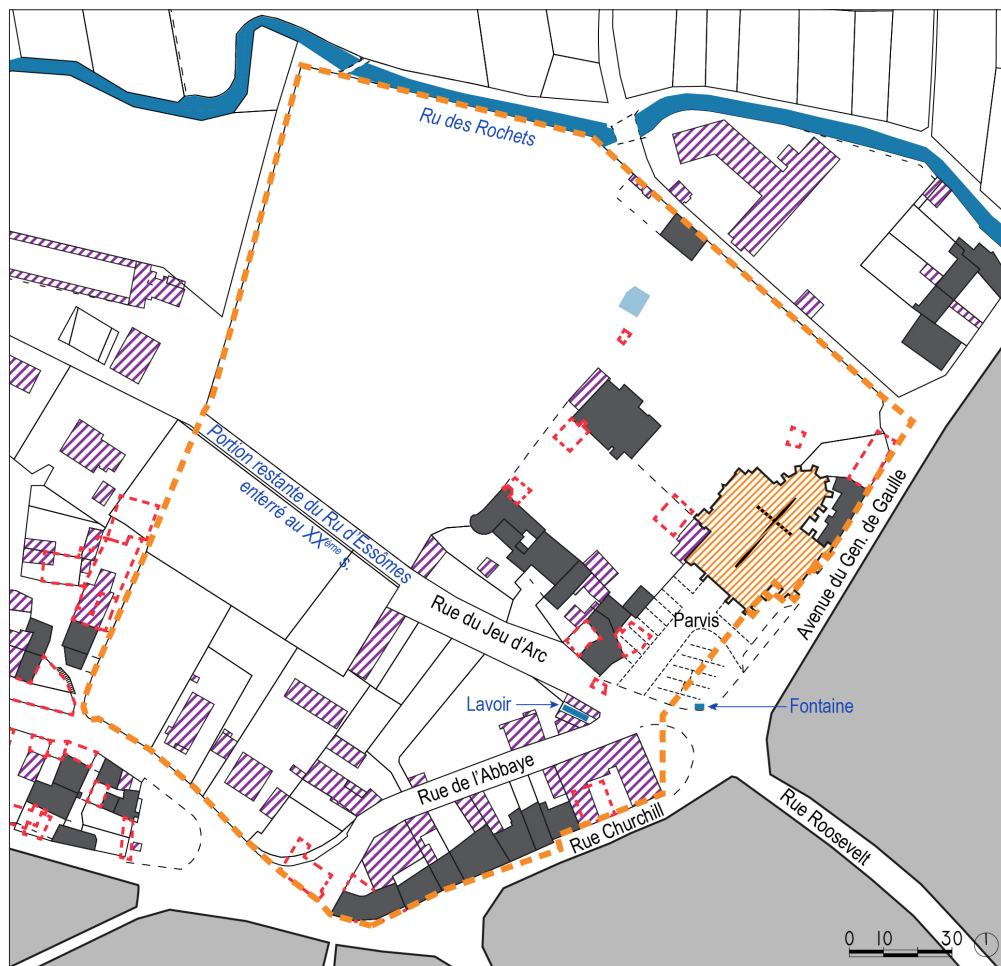
Peu de documents permettent d'analyser l'évolution du parcellaire et du bâti entre 1830 et les photographies aériennes du XX^{ème} siècle.



XIX^{ÈME} SIÈCLE

- Ancienne enceinte (état XVII^{ème} s.) de l'abbaye d'Essômes
- Église abbatiale Saint-Ferréol
- Bâti
- Évolution historique inconnue suite à l'absence d'informations sur le cadastre napoléonien (1830)

Plan schématique (ACV Architecte) du quartier de l'abbaye d'Essômes-sur-Marne au XIX^{ème} siècle réalisé à partir du cadastre napoléonien (cf. Annexe étude historique, Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine).



XXI^{ÈME} SIÈCLE

- Ancienne enceinte (état XVII^{ème} s.) de l'abbaye d'Essômes
- Église abbatiale Saint-Ferréol
- Bâti persistant
- Bâti disparu
- Bâti nouveau
- Évolution historique inconnue suite à l'absence d'informations sur le cadastre napoléonien (1830)

Plan schématique (ACV Architecte) du quartier de l'abbaye d'Essômes-sur-Marne au XXI^{ème} siècle réalisé à partir du cadastre actuel.

L'apparition des plans cadastraux, au cours du XIX^{ème} siècle, nous permet de comparer plus précisément le parcellaire et le bâti de cette époque avec le parcellaire actuel. Les deux schémas présentés ci-contre sont issus de la superposition du cadastre dit "napoléonien", daté de 1830, et du cadastre actuel. Ils permettent d'analyser les transformations récentes du contexte urbain de l'abbaye d'Essômes.

En comparaison avec le plan du XVII^{ème} siècle, le cadastre napoléonien permet de noter la disparition des premières travées occidentales de la nef (au XVIII^{ème} siècle), du cloître et d'une grande partie des bâtiments conventuels (fin XIX^{ème} siècle - début XX^{ème} siècle).

Seuls persistent des bâtiments au sud-ouest de l'église abbatiale, au sud de l'ancienne enceinte de l'abbaye, et le long du chevet. Certains bâtiments sont reconstruits après la Révolution, en lieu et place de bâtiments conventuels, comme c'est le cas du bâtiment dans l'axe du transept nord, et d'autres viennent densifier l'ilôt formé par les bâtiments se trouvant à l'entrée de l'ancienne abbaye

On note également une persistance du tracé du parcellaire de l'abbaye. La rue qui longe, par le nord, les bâtiments bordant le sud de l'ancienne enceinte de l'abbaye correspond au tracé de la voie qui reliait l'entrée principale de l'abbaye à l'église abbatiale. Elle donne actuellement sur le parvis de l'église. De même, le tracé des clôtures subdivisant les différents espaces de l'abbaye a été conservé.

Les douves de l'abbaye, visibles sur le plan du XVII^{ème} siècle sont comblées et le parvis, dégagé par la démolition de la partie occidentale de la nef et de la tour clocher de l'église primitive, semble être aménagé dès le XIX^{ème} siècle avec un espace central rectangulaire délimité par des arbres.



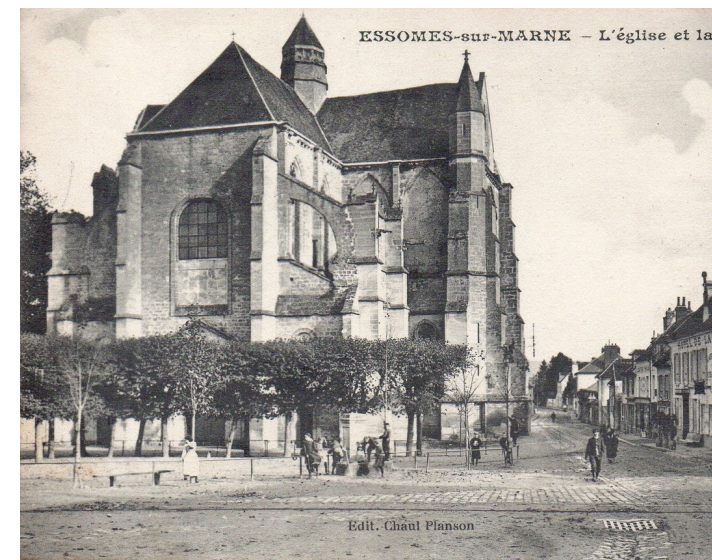
Vue en 1831 des bâtiments implantés le long du chevet de l'église et du parvis planté d'arbres (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, cote 1996/025/0020).

Entre le milieu du XIX^{ème} siècle et le milieu du XX^{ème} siècle, l'évolution des abords de l'église abbatiale montre des démolitions ponctuelles, permettant notamment d'agrandir la surface du parvis et d'élargir l'extrémité sud de la rue de l'Abbaye, mais surtout une densification du bâti au sud et à l'ouest de l'ancienne enceinte de l'abbaye.

La quatrième partie de l'étude historique réalisée par Pol Vendeville décrit l'évolution de la gestion de l'eau à Essômes entre le XIX^{ème} siècle et le XX^{ème} siècle. Le début du XIX^{ème} siècle est en effet marqué par la canalisation du ru d'Essômes, permettant la création de la rue du Jeu d'Arc. Une fontaine et un lavoir sont installés en 1874 le long de l'ancien ru.

Enfin l'aménagement du parvis est considérablement modifié. L'espace planté d'arbres d'alignement est transformé en parking dans les années 1975.

Le contexte urbain de l'église abbatiale semble avoir évolué sans tenir compte de l'édifice, le considérant comme un objet à contourner. L'édifice manque grandement de « respiration ».



À gauche, vue du parvis avant la Première Guerre mondiale (Delcampe). À droite, vue du parvis après 1968 (Delcampe).



3. L'ÉGLISE ABBATIALE D'ESSÔMES

Rappelons que la présente étude concerne exclusivement le clos et le couvert de l'église abbatiale, ses abords ainsi que la chapelle du sépulcre. Cette dernière est traitée dans une partie spécifique de l'étude (cf. § 5 - *Chapelle du sépulcre*).

3.1 GÉNÉRALITÉS

L'église Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne est une double église, composée d'une église paroissiale qui occupait les six premières travées de la nef jusqu'à leur démolition en 1770, et d'une église abbatiale occupant les dernières travées de nef, le transept et le chœur. La fonction d'église paroissiale est incorporée à l'église abbatiale lors de la démolition des travées qui lui étaient dédiées à la fin du XVIII^{ème} siècle.

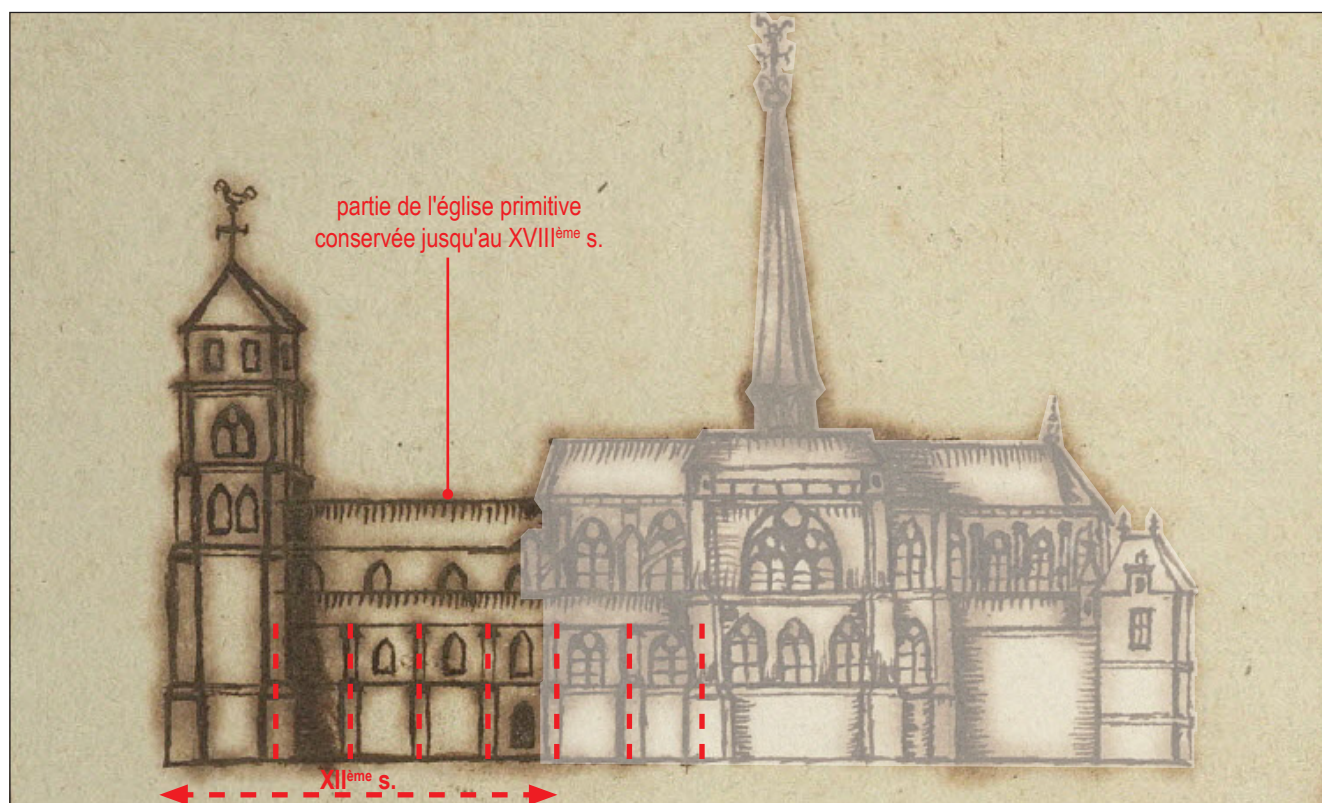
Les noms des différentes parties constitutives de l'édifice qui seront utilisés dans la suite du rapport sont expliqués et localisés dans le schéma présentés au début de la partie 3.4 *Description architecturale*, p. 50.

3.2 SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION ARCHITECTURALE

La synthèse de l'évolution architecturale de l'édifice s'appuie sur l'analyse du rapport historique et les documents graphiques rassemblés dans le travail de notre co-traitant, Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine. Une retranscription graphique sous forme de schémas vient clore chacune des sous-parties qui suivent. Une axonométrie accompagne le plan schématique lorsque les évolutions constatées ont des répercussions sur les élévations extérieures.

3.2.1 FIN XI^{ÈME} - DÉBUT XII^{ÈME} SIÈCLE : GOTHIQUE PRIMITIF

L'église primitive a probablement été édifiée entre 1090 et la première moitié du XII^{ème} siècle¹⁰. Il ne reste plus que la base de l'édifice d'origine, la partie occidentale de la nef d'origine ayant disparue au XVIII^{ème} siècle et sa partie orientale ayant apparemment été reconstruite avec tout le transept et le chevet au siècle suivant.



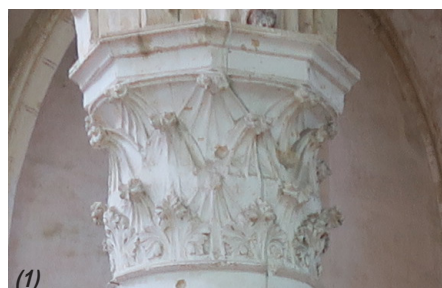
Élévation de l'église d'Essômes, *XVII^{ème} siècle, Bibliothèque nationale de France, retouché et annoté par ACV Architecte.*

Une tour-clocher de forme carrée, flanquée de contreforts aux angles, se trouve alors au niveau de la première travée du bas-côté sud de la nef. Les élévations des bas-côtés et du vaisseau central de la nef présentent des baies, étroites, constituées d'une simple lancette en arc brisé, et séparées par de larges trumeaux, caractéristiques du style gothique primitif, rythmés par des contreforts sur les bas-côtés. La partie basse de l'élévation sud est très peu percée car elle fait aussi office de mur d'enceinte de l'abbaye au XIV^{ème} siècle. Il est possible que des baies de l'église XII^{ème} siècle aient été condamnées à cette période ultérieure.

¹⁰ A. Barbey, *Stalles et boiseries de l'église d'Essômes*, Annales de la société historique et archéologique de Château-Thierry, 1872, p. 71-96.

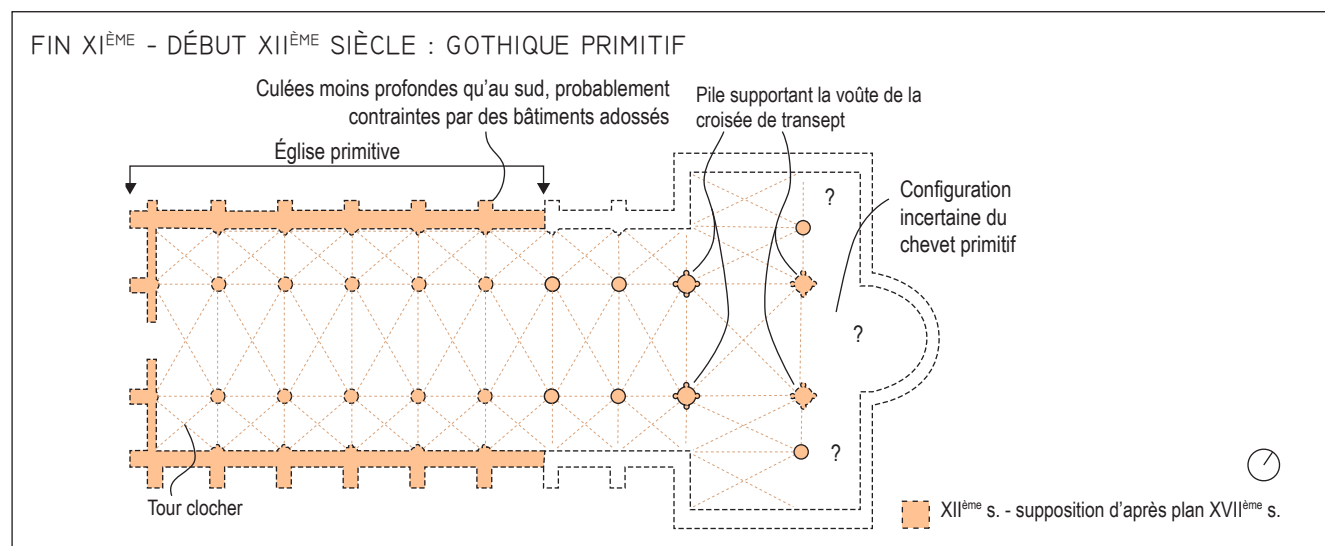
Le rythme des travées de la partie orientale de la nef (XIII^{ème} siècle) reprend celui de la partie occidentale. Cela laisse supposer que la structure de l'édifice primitif a été partiellement conservée lors de la réalisation de la partie orientale, probablement à l'endroit du chevet originel. En effet, le vaisseau central de la nef repose sur d'imposantes piles de section ronde pourvues de chapiteaux feuillagés qui évoquent celles de la cathédrale Notre-Dame de Paris à la fin du XII^{ème} siècle. Les piles de l'actuelle première travée de nef sont en partie noyées dans l'épaisseur de la façade occidentale, soutenant l'hypothèse d'une conservation des éléments structurels du XII^{ème} siècle.

Les piles ouest de la croisée de transept sont cylindriques, cantonnées de quatre colonnes, et rappellent les piles de la nef de l'église abbatiale Saint-Pierre de Lagny (fin X^{ème} siècle - début XI^{ème} siècle). Il pourrait être question de deux des quatre colonnes principales que l'abbé Poquet évoque dans son texte de 1842¹¹, probablement destinées à soutenir la voûte de la croisée de transept de l'église primitive du XII^{ème} siècle.



(1) chapiteau feuillagé d'une pile de la nef de l'église abbatiale d'Essômes (juin 2020, photographie ACV Architecte). (2) chapiteau feuillagé d'une pile de la nef XI^{ème} siècle de la cathédrale Notre-Dame de Paris (Mapping Gothic France). (3) vue de l'élévation de la nef de l'église abbatiale de Saint-Pierre de Lagny (Mapping Gothic France). (4) vue de la nef depuis la croisée de transept de l'église abbatiale d'Essômes.

Le schéma présenté ci-dessous synthétise le plan supposé de l'église Saint-Ferréol au XII^{ème} siècle.



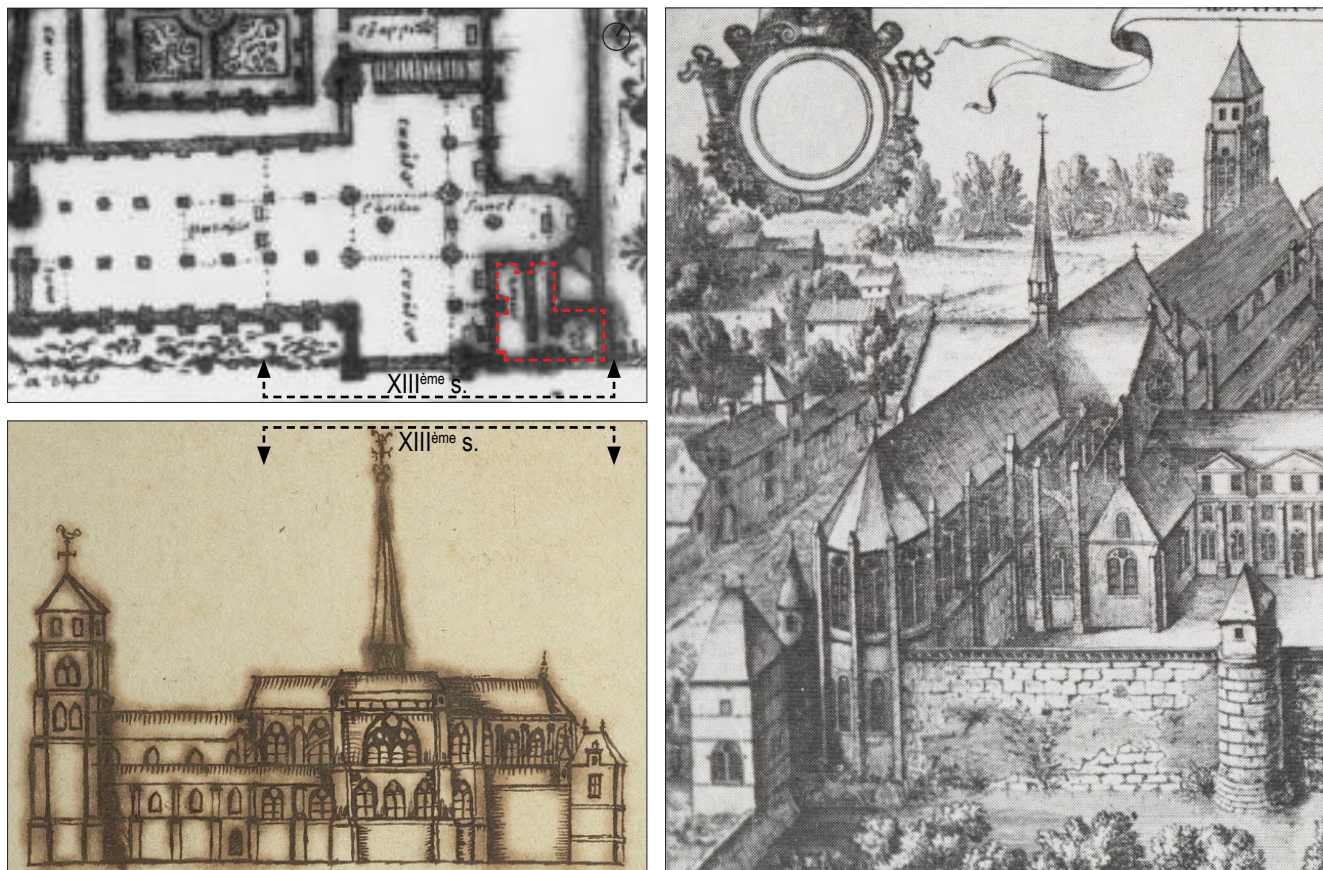
Plan supposé de l'église Saint-Ferréol au XII^{ème} siècle, reconstitution d'après le plan du XVII^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

¹¹ « Notice historique et descriptive sur l'église abbatiale d'Essômes, près de Château-Thierry, dédiée à la Commission Archéologique de l'Aisne », abbé A.-E. Poquet, 1842.

3.2.2 XIII^{ÈME} SIÈCLE : GOTHIQUES CLASSIQUE ET RAYONNANT

L'église abbatiale primitive connaît, au XIII^{ÈME} siècle, d'importantes modifications de sa partie orientale. Les dernières travées de la nef, le transept et le chœur sont reconstruits sur les bases de l'édifice originel, qui se trouve dominé par la nouvelle hauteur de l'ensemble. Ce projet introduit une distinction spatiale, visible dans le plan ci-dessous, entre l'église paroissiale qui occupe désormais les six travées occidentales de nef de l'église primitive, et l'église abbatiale qui occupe la partie orientale reconstruite.

L'évolution architecturale de l'abbatiale au XIII^{ÈME} siècle est peu connue et peu documentée. Une analyse stylistique des éléments encore en place¹², l'étude des trois dessins du XVII^{ÈME} siècle présentés ci-dessous, et le rapprochement avec des édifices voisins (cf. partie 1.3 *Contexte typologique*) permettent néanmoins de proposer une datation des différentes parties reconstruites.



En haut à gauche, détail du plan de l'abbaye d'Essômes au XVII^{ÈME} siècle, en pointillés rouge : bâtiment accolé au chevet et au transept sud. En bas à gauche, Élévation de l'église d'Essômes, XVII^{ÈME} siècle. À droite, détail de la vue cavalière, Essômes. L'abbaye d'après le Recueil des Abbayes de chanoines réguliers, XVII^{ÈME} siècle (Bibliothèque nationale de France, cote EST VE 20, n°15).

Les historiens Pierre Héliot et Peter Kurmann s'accordent sur une reconstruction de l'église au XIII^{ÈME} siècle en deux temps.

La première partie, correspondant au premier registre d'élévation du chœur et du transept, est réalisée entre 1225 et 1230 environ, à la fin de la période du style gothique classique (fin XII^{ÈME} siècle - 1230).

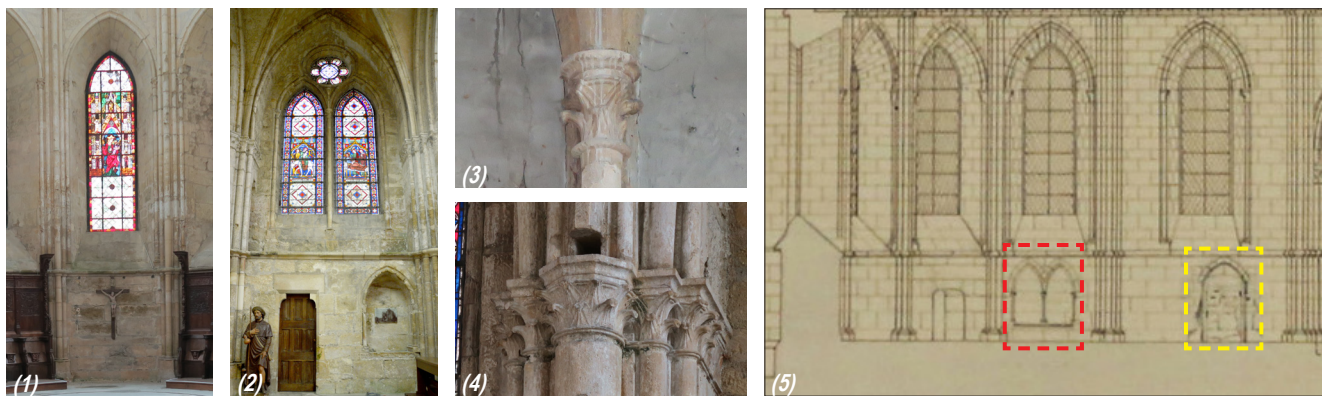
Les niveaux supérieurs, deuxième et troisième registres d'élévation (niveaux du triforium et des baies hautes), du chœur et du transept, ainsi que les deux travées est de la nef sont réalisés entre 1235 et 1240-1245. Les baies hautes, composées de remplages d'une grande finesse et de figures lobées, sont caractéristiques du style gothique rayonnant qui s'impose à partir des années 1240.

3.2.2.1 GOTHIQUE CLASSIQUE (1225-1230)

Cette première étape de construction commence par les bases du chœur et du transept.

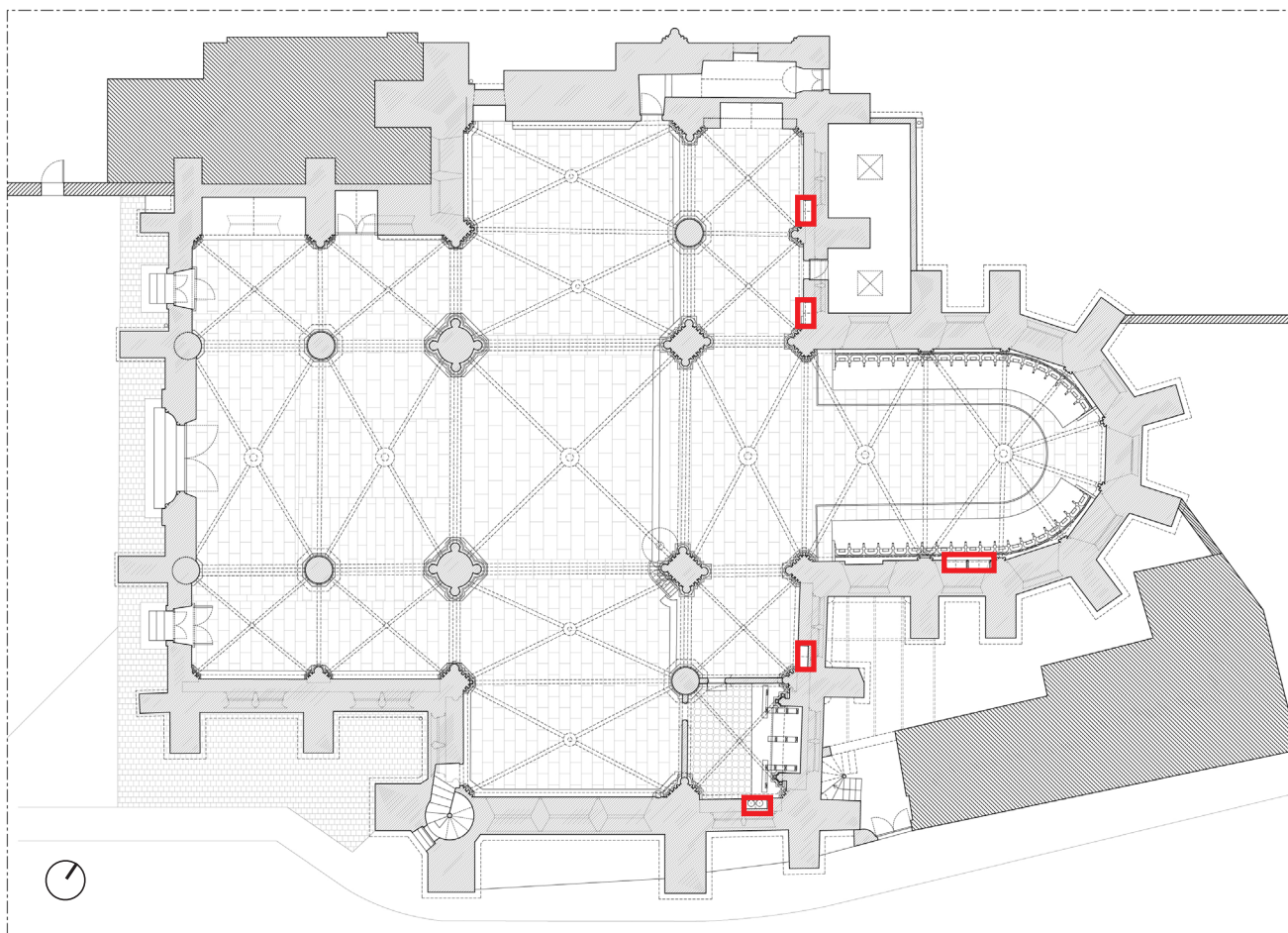
Le premier registre d'élévation du chœur présente des baies basses formées de simples lancettes, tandis que les baies du premier registre d'élévation du transept sont composées de deux lancettes regroupées et surmontées d'un oculus polylobé. Ces baies présentent un décor végétal des chapiteaux avec des crochets saillants qui correspond à une datation autour des années 1220.

¹² Réalisée par Pierre Héliot et Peter Kurmann dans leurs ouvrages respectifs : *Deux églises champenoises méconnues : les abbayes d'Orbais et d'Essômes* paru dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne* en 1965 et *L'ancienne abbatiale d'Essômes* dans *Congrès Archéologique de France, Aisne Méridionale*, 1983.



(1) baie axiale du premier registre de l'abside. (2) baie de la chapelle sud du transept nord. (3) chapiteau de la baie est de la chapelle sud du transept sud. (4) chapiteaux dans le collatéral du transept sud (juin 2020, photographies ACV Architecte). (5) coupe sur le chœur, en pointillés rouges : piscine géminée ; en pointillés jaunes : ouverture correspondant probablement à l'accès XIII^{ème} s. vers la sacristie (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, cote 0082/002/1012).

Des piscines géminées ont été localisées dans les collatéraux des bras de transept, et dans le sanctuaire. À partir du XIII^{ème} siècle, ce type de mobilier liturgique se trouve intégré à l'édifice dès sa conception. Le modèle de la piscine géminée se répand à partir de la fin du XII^{ème} siècle dans les églises cathédrales et conventuelles, plus rarement dans les églises paroissiales. Il disparaît vers le XV^{ème} siècle¹³. Il est formé de deux cuvettes, l'une réservée aux ablutions proprement dites, et l'autre destinée à recevoir les eaux ordinaires. Les piscines géminées sont disposées à proximité d'un autel, dans une chapelle, un sanctuaire ou une sacristie.



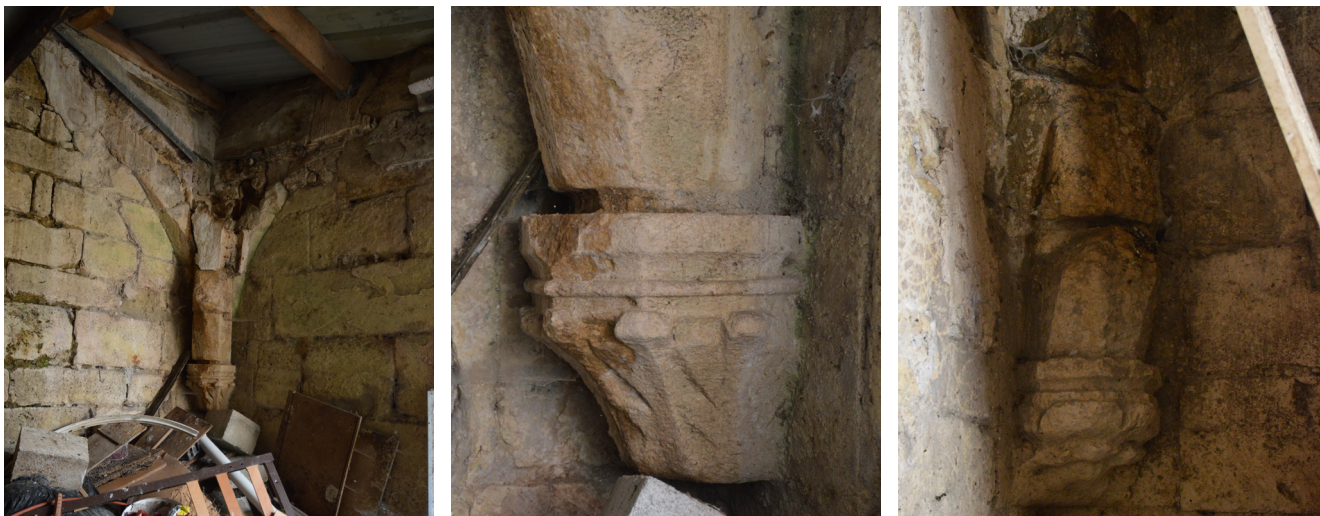
Plan de rez-de-chaussée de l'église d'Essômes avec localisation des piscines géminées en rouge (document ACV Architecte).

La répartition des piscines dans l'église abbatiale d'Essômes atteste de l'existence de quatre chapelles dans le transept dès le XIII^{ème} siècle. Il faut noter qu'à l'exception de la piscine de la chapelle sud du transept sud, où la piscine se trouve du côté du mur sud, les piscines sont traditionnellement placées sur le mur est, côté où se trouve l'autel. Cette particularité de la chapelle

¹³ Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, Eugène Viollet-Le-Duc, 1856

du sépulcre pourrait avoir été entraînée par la présence d'un élément occupant toute la largeur de la chapelle sur le mur est.

Sous la baie de la première travée droite de chœur à l'extérieur de l'édifice se trouve une arcature qui correspondait probablement à l'accès depuis le sanctuaire vers une sacristie qui devait se trouver alors accolée au collatéral du transept sud, à l'endroit du bâtiment représenté dans le plan daté du XVII^{ème} siècle (cf. p. 22). Des vestiges de culots et départs de voûtes harpés dans les maçonneries extérieures du collatéral du transept et du chevet sont encore visibles, indiquant que cette salle, incluse dans la construction du XIII^{ème} siècle, était voûtée.



À gauche, culot et départ de voûtes harpés avec les maçonneries extérieures de l'élévation ouest du collatéral du transept sud. Au centre et à droite, détails de sculpture des culots (juin 2020, photographie ACV Architecte).

Dans le transept nord, accolé au mur nord, se trouve un cénotaphe abritant un gisant. L'analyse du programme sculpté permet de dater la sculpture du gisant. La large draperie, les plis profonds, l'aspect du visage lisse et un peu plat sont des caractéristiques de la sculpture de style gothique entre 1240 et 1250, que l'on retrouve par exemple au niveau des ébrasements du portail central de la façade occidentale de la cathédrale Notre-Dame de Reims¹⁴. Les colonnettes supportant le gâble du cénotaphe, ainsi que celles supportant le gisant ont des chapiteaux similaires à ceux des piscines géminées et des baies du premier registre d'élévation. Le cénotaphe et la sculpture du gisant seraient donc datés du milieu du XIII^{ème} siècle. Le gisant pourrait représenter le premier fondateur de l'abbaye, Hugues de Pierrefonds, évêque de Soissons.



À gauche, vue du gisant et de l'enfeu XIII^{ème} siècle depuis le bras nord de transept (juin 2020, photographie ACV Architecte). À droite, vue du gisant (2013, F. Gesnestrux, Base Mémoire, référence AP80L023607).

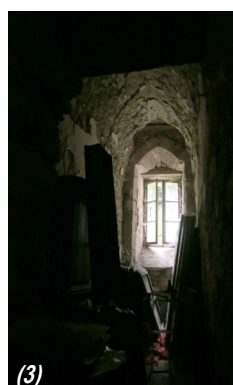
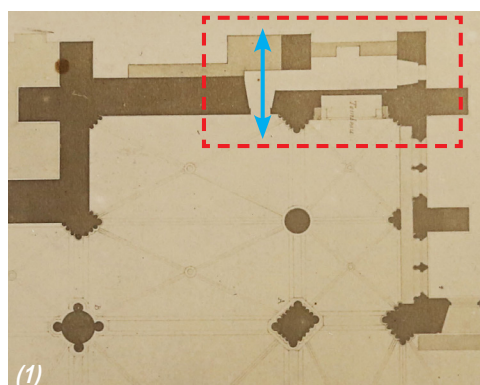
Certains éléments permettent d'affirmer que le cénotaphe et son gisant ont été déplacés et ne sont pas à leur emplacement d'origine. Le gâble de l'enfeu vient interrompre le cordon mouluré filant le long du premier registre des élévations intérieures de l'édifice. À l'inverse, le cordon mouluré vient contourner l'arc brisé qui fait office d'arc de décharge pour le passage se trouvant juste à sa gauche, indiquant que le cordon tenait compte des interruptions lorsqu'elles étaient d'origine.

¹⁴ Groupe des Vierges de l'annonciation et de la visitation du portail central de la façade occidentale de la cathédrale Notre-Dame de Reims, réalisé au milieu du XIII^{ème} siècle.

L'abbé Poquet précise par ailleurs dans son texte de 1842¹⁵ que les fouilles réalisées à sa demande en 1840 à l'endroit du cénotaphe n'ont rien révélé. La raison d'un cénotaphe étant d'abriter un tombeau, cela tend à montrer que l'ensemble a été déplacé à cet endroit sans déplacer la sépulture. Cette hypothèse est également soutenue par Maurice Ouradou, ACMH, dans son plan daté de 1842-1884 (détail présenté ci-dessous) où les maçonneries de l'enfeu sont distinguées de celles de l'élévation, soulignant un élément rapporté postérieurement.

L'emplacement originel du cénotaphe au XIII^{ème} siècle pourrait se trouver sous l'actuel retable de la chapelle du sépulcre. En effet, comme nous l'avons évoqué, la piscine de cette chapelle est inscrite dans le mur sud et non au niveau du mur est indiquant une contrainte dès le XIII^{ème} siècle. La particularité de cette configuration, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans l'église, est probablement due à un élément adossé au mur est occupant la largeur de la chapelle dès le XIII^{ème} siècle. Un rapide comparatif lors de notre campagne de relevés nous a permis de vérifier que les dimensions du cénotaphe correspondent exactement à l'espace aujourd'hui occupé par le retable Renaissance. Cette chapelle a donc certainement eu sa destination de sépulcre dès le XIII^{ème} siècle.

L'analyse des vestiges présents au niveau du pignon du transept nord incite par ailleurs à penser qu'un accès menant vers des bâtiments conventuels adossés au transept existait dès le XIII^{ème} siècle. L'espace où a été déplacé le cénotaphe était déjà une chapelle au XIII^{ème} siècle (présence d'une piscine sur le mur est) et n'a donc pas pu être un lieu de passage. L'accès en contre-bas des marches de la chapelle semble être l'hypothèse la plus probable.



(1) plan de l'église entre 1842 et 1884, détail sur le transept nord, en pointillés rouge : le couloir en cul-de-sac à l'arrière de la chapelle où se trouve le cénotaphe, en bleu : hypothèse de l'accès au XIII^{ème} siècle (M. Ouradou ACMH, MAP, cote 001/002/0067). (2) sol de tomettes à l'arrière de la porte. (3) vue du couloir en cul-de-sac (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Ce passage donne actuellement sur un couloir en cul-de-sac traversant un contrefort. Cette configuration avec distribution en quinconce est étonnante. Elle aurait nécessité le percement du contrefort, organe d'épaulement important de part ses dimensions et son rôle structural, dès sa conception. Son exiguïté ne semble pas correspondre à un couloir de liaison entre le chapitre et le sanctuaire. Par ailleurs des tomettes en terre cuites recouvrent le sol à l'arrière de la porte et s'arrêtent à l'aplomb du contrefort. Il est donc possible que dès le XIII^{ème} siècle il y ait eu des bâtiments adossés au transept nord, avec une disposition sans doute différente de celle présentée au XVII^{ème} siècle, puisque l'accès depuis le bras nord de transept aurait débouché en ligne droite vers le bâtiment adossé.

Le sol du sanctuaire du XIII^{ème} siècle se trouvait quatre marches au-dessus du niveau de la croisée de transept, et surplombait de deux marches les collatéraux des bras de transept, comme le témoignent les relevés et dessins¹⁶ faits de l'édifice au XIX^{ème} siècle. Un panneau de carreaux de faïence émaillés est présenté dans la nef et correspond probablement à un vestige de revêtement de sol du XIII^{ème} siècle.

3.2.2.2 GOTHIQUE RAYONNANT (1235-1245)

Les parties supérieures du chœur et du transept (triforium et baies hautes) sont datées grâce à l'analyse stylistique des éléments en place et la comparaison avec des monuments voisins, contemporains ou antérieurs à l'église d'Essômes.

La composition unitaire des deux derniers registres de l'élévation intérieure, avec un prolongement des meneaux des baies hautes sur l'arcature du triforium a déjà, comme nous l'avons vu précédemment, été employée à l'église abbatiale Saint-Pierre d'Orbais et à la basilique Saint-Rémi de Reims à la fin du XII^{ème} siècle, avant d'être mise en œuvre à Essômes. En revanche, la complexité et la finesse des remplages semble plus tardive et est placée chronologiquement à une époque postérieure à celle de la conception de la cathédrale Notre-Dame de Reims (1210-1240).

¹⁵ Notice historique et descriptive sur l'église abbatiale d'Essômes, près de Château-Thierry, dédiée à la Commission Archéologique de l'Aisne, A.-E. Poquet, 1842.

¹⁶ Rapport historique, Chroniques Conseil - Histoire & Patrimoine, Annexes, p.25, 33, 41-42



(1) baie haute d'une travée droite du chœur et concordance avec la galerie de triforium ; (2) baie haute du pignon du transept sud ; (3) et (4) traces de bûchement des arcades du triforium qui passait le long de l'élévation intérieure du bras sud de transept (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Des traces de bûchement visibles de part et d'autre de la baie haute du pignon du transept sud permettent d'affirmer que l'arcature du triforium se poursuivait bien au-devant de la baie au XIII^{ème} siècle et qu'elle aurait donc été agrandie ultérieurement. Au niveau des élévations extérieures, la coursive passant au pied des baies hautes est un dispositif que l'on retrouve dès la fin du XII^{ème} siècle. En revanche les contreforts du chœur de l'église abbatiales d'Essômes, prolongés jusqu'à la corniche du haut comble, sont très certainement inspirés des contreforts du chœur de l'église abbatiale Saint-Léger de Soissons, réalisé dans la première moitié du XIII^{ème} siècle.



(1) baie haute du chœur de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons édifié en 1197-1212 ; (2) baie du déambulatoire du chœur de la cathédrale Notre-Dame de Reims, édifié en 1210-1240 ; (3) baie haute du chœur de l'église abbatiale Saint-Léger de Soissons, édifié en 1210-1240 (Mapping Gothic France) ; (4) baie haute du chœur de l'église abbatiale Saint-Ferréol d'Essômes, édifié en 1235-1245 (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les frises de fleurettes encadrant l'archivolte des baies hautes de l'abbatiale d'Essômes sont comparables à celles présentes au niveau des baies hautes du chœur de la cathédrale Saint-Gervais-et-Saint-Protais de Soissons à la fin du XII^{ème} siècle, de la cathédrale Notre-Dame de Reims et de l'église abbatiale Saint-Léger de Soissons au XIII^{ème} siècle. Néanmoins la corniche couronnant l'élévation est composée d'une assise en encorbellement enrichie de crochets feuillus, et d'une seconde assise dont le profil est un larmier. Le motif qui se rapproche le plus des crochets de la corniche de l'église d'Essômes se trouve à l'église abbatiale Saint-Léger de Soissons.

Ainsi certains dispositifs esthétiques apparus à la fin du XII^{ème} siècle ont été réutilisés dans une composition du XIII^{ème} siècle.

La nef fut vraisemblablement réalisée en dernier. On y observe une absence de concordance entre les baies hautes et la galerie de triforium. La largeur des baies hautes ne coïncide pas avec les dimensions du triforium, qui ne comporte pas de colonnettes destinées à recevoir l'arc d'encadrement de la baie. Cela pourrait venir de la volonté d'établir une transition en élévation entre le style ancien et la composition de l'église primitive du XII^{ème} siècle, avec un rythme de baies hautes et étroites avec de larges trumeaux, et ceux plus modernes des travées orientales. Cela peut également s'expliquer par la réutilisation des bases de l'édifice primitif.



Absence de concordance entre les baies hautes de la nef et la galerie de triforium (juin 2020, photographies ACV Architecte).

La composition des élévations du bas-côté nord de la nef diffère des élévations du premier niveau du reste de l'édifice. Les deux travées sont pourvues de petites baies hautes inscrites dans la lunette de la voûte. À cet endroit l'épaisseur du mur est la plus grande de toute l'église. La seconde travée est occupée par un passage aujourd'hui muré. Le cordon filant le long du premier registre des élévations intérieures de l'église s'arrête au niveau du claveau de sommier droit de l'arc brisé du passage. Il est d'ailleurs sculpté dans le claveau du sommier, ce qui tend à montrer que l'ouverture est contemporaine du cordon filant, c'est-à-dire du XIII^{ème} siècle. Ce passage devait déboucher sur des bâtiments adossés au bas-côté, expliquant l'aspect tronquée originel des baies.



(1)



(2)



(3)

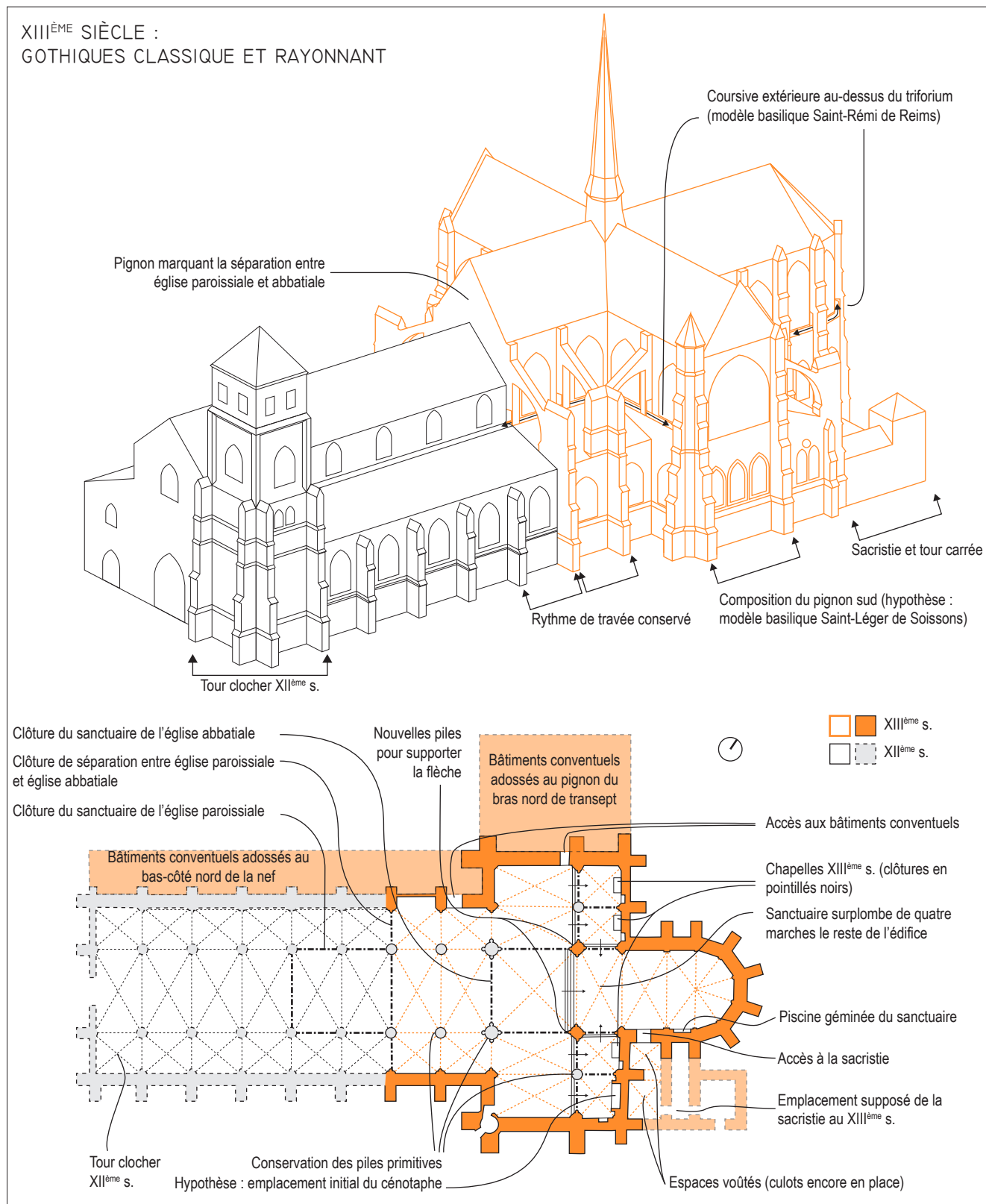


(4)

(1) vue extérieure des deux baies du bas-côté nord de la nef ; (2) et (3) vues intérieures des deux baies du bas-côté nord de la nef ; (4) vue intérieure des deux baies ouest du bras nord de transept (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Enfin, l'existence d'une flèche à la croisée de transept, surplombant l'ensemble de l'édifice reconstruit, est attestée par la vue cavalière et l'élévation du XVII^{ème} siècle. Le profil de la flèche de l'église abbatiale, visible sur les documents graphiques du XVII^{ème} siècle, présente un clocher avec une base carrée surmonté d'une flèche à huit pans. L'étude historique de l'édifice ne nous permet pas de dater sa construction. Il se pourrait qu'elle ait été réalisée à la fin du chantier de reconstruction de l'église abbatiale, à la fin du XIII^{ème} siècle, ou au début du XIV^{ème} siècle tout comme la flèche de l'église abbatiale d'Orbaix qui offre un profil similaire.

Les schémas présentés ci-après synthétisent la composition supposée de l'église Saint-Ferréol au XIII^{ème} siècle.



Schémas de principe en volumétrie et en plan de l'église Saint-Ferréol au XIII^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

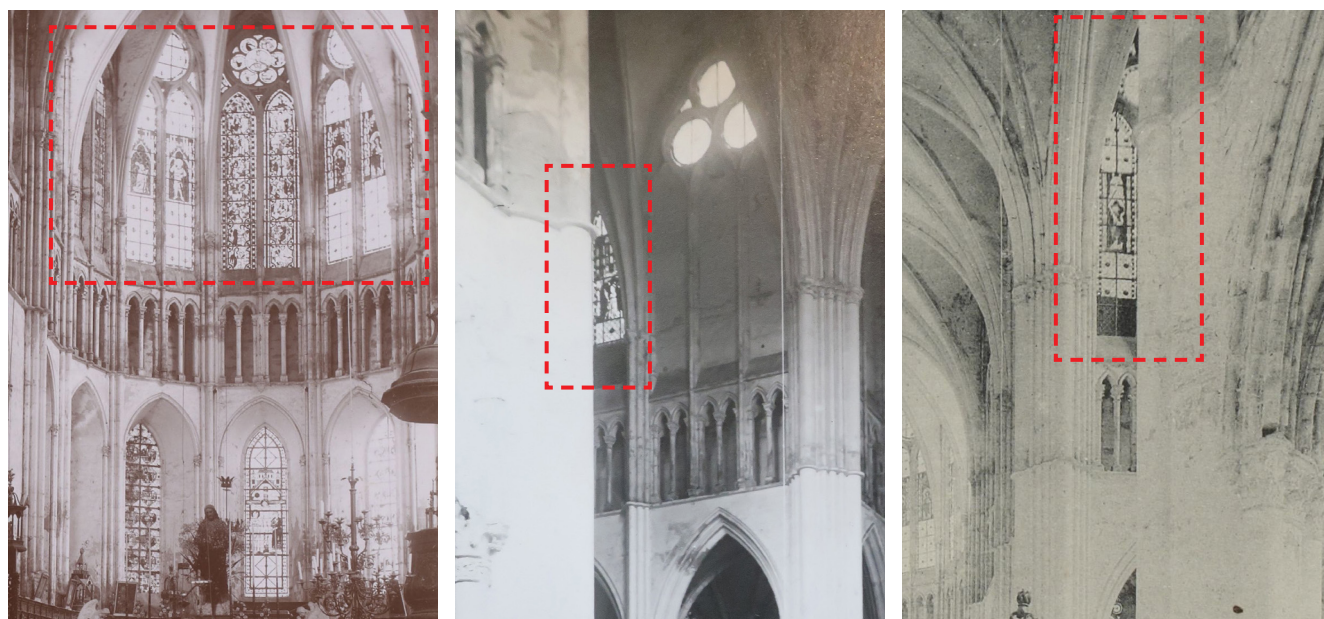
3.2.3 XIV^{ÈME} - XV^{ÈME} SIÈCLE : PEU D'ÉVOLUTIONS

La période qui s'étend du XIII^{ÈME} siècle au XVI^{ÈME} siècle est très peu documentée.

Le XIV^{ÈME} siècle et le début du XV^{ÈME} siècle sont marqués par la guerre de Cent Ans (1337-1453). Ce conflit provoque de nombreuses destructions dans les environs de la ville de Château-Thierry. Le siège de l'abbaye par les Anglais en 1370 prend fin le jour de la saint Ferréol. Il s'agit peut-être de l'origine du changement de dédicace¹⁷ de l'église abbatiale. Initialement dédiée à la Vierge, l'église abbatiale prend en effet saint Ferréol comme Saint patron, probablement au XVI^{ÈME} siècle.

La réparation des dégâts causés par la guerre de Cent Ans s'accompagne probablement d'une campagne de création de verrières au XIV^{ÈME} siècle. En effet, le rapport de l'abbé Guyot¹⁸ indique en 1904 *la restauration de sept grandes verrières du XIV^{ÈME} siècle*, dont cinq placées dans l'abside et une dans chaque bras de transept. Les verrières de l'abside doivent correspondre à ce que l'on aperçoit dans le cliché de 1911 ci-dessous (baies hautes). À l'exception de la baie d'axe, ces verrières sont composées de panneaux présentant des scènes figurant des silhouettes intégrées dans un décor architecturé, inscrits dans une vitrerie claire, le tout cerné d'une bordure. Ce type de présentation s'est développé et répandu au cours XIV^{ÈME} siècle. Les deux autres clichés montrent des verrières similaires dans les bras de transept.

Le XV^{ÈME} siècle marque le début d'une période de reconstruction de l'abbaye.



À gauche, entourées en pointillés rouges, vue des verrières de l'abside en 1911 (BnF, cote VE 377 (8)-4). Au centre, entourée en pointillés rouges, vue d'une partie de la verrière de la baie haute nord-est du transept nord en 1914 (MAP, cote 0084/002/1015). À droite, entourée en pointillés rouges, vue d'une partie de la verrière de la baie haute nord-est du transept sud en 1913 (BnF, cote VE 377 (8)-4).

3.2.4 XVI^{ÈME} SIÈCLE : GRANDS TRAVAUX RENAISSANCE

La période de reconstruction des bâtiments de l'abbaye, commencée au XV^{ÈME} siècle, se termine probablement avec les travaux lancés par l'abbé Claude Guillart en 1540-1548. L'importance de ceux-ci est telle que l'église est à nouveau consacrée et que l'abbé Guillart est considéré comme le second fondateur de l'abbaye.

D'après l'étude historique des archives réalisée par notre Pol Vendeville, il ne semble pas y avoir eu de travaux d'envergures après ceux de l'abbé Guillart. Les documents graphiques du XVII^{ÈME} siècle peuvent donc se rapprocher de l'état du XVI^{ÈME} siècle.

Les travaux entrepris par l'abbé Guillart touchent l'église et ses intérieurs, mais sans doute également toute l'abbaye. L'étude des archives par Pol Vendeville n'a pas permis de trouver une description des travaux plus précise que celle, assez succincte, de la *Gallia Christiana* en 1751.

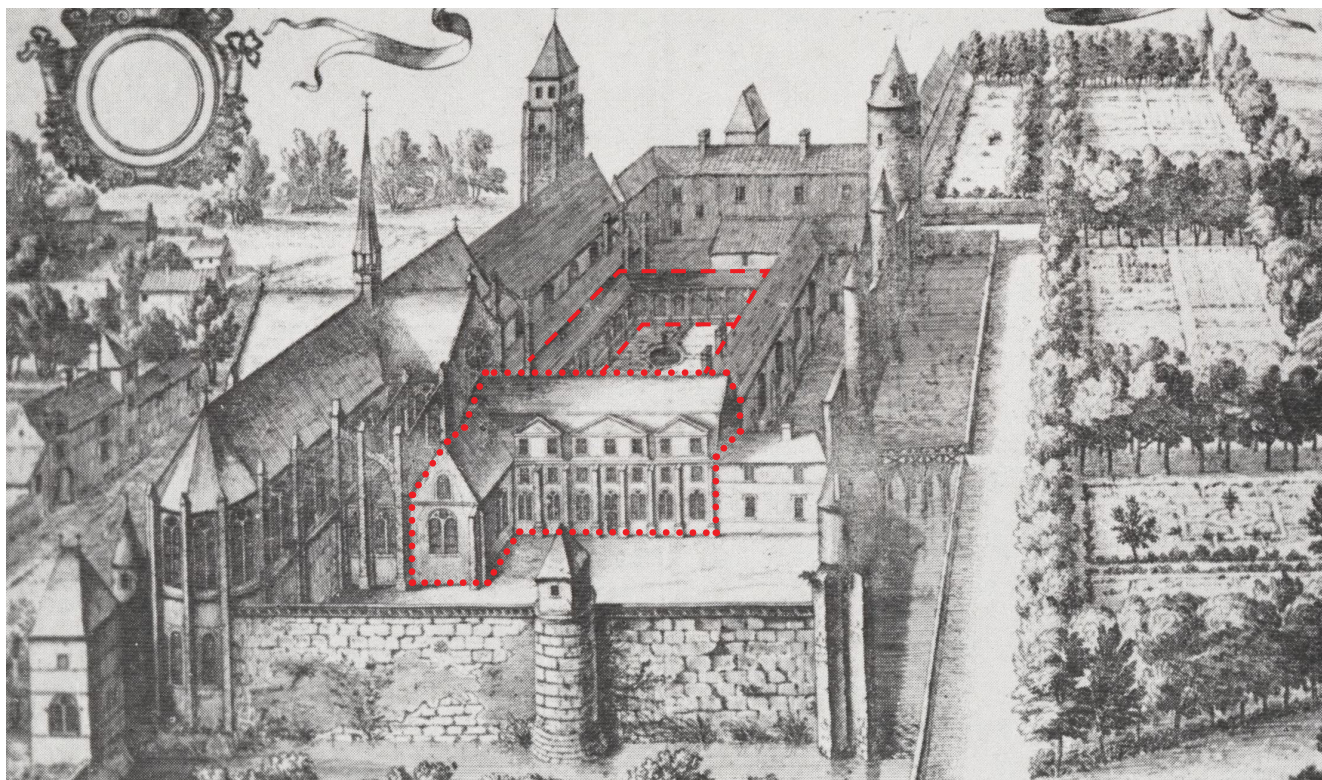
Ainsi, à l'extérieur de l'église abbatiale, *un cloître régulier*, [entouré] de vitraux¹⁹ est bâti, accolé au bas-côté nord de la nef.

¹⁷ L'étude historique réalisée par Pol Vendeville (Chroniques Conseil – Histoire & Patrimoine) permet d'émettre un doute quant à la date du siège et donc la raison du changement de dédicace.

¹⁸ *Les vitraux réparés du XIV^{ÈME} et XVI^{ÈME} siècle dans l'église d'Essômes*, Abbé Guyot, Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, 1904, pp.167-175.

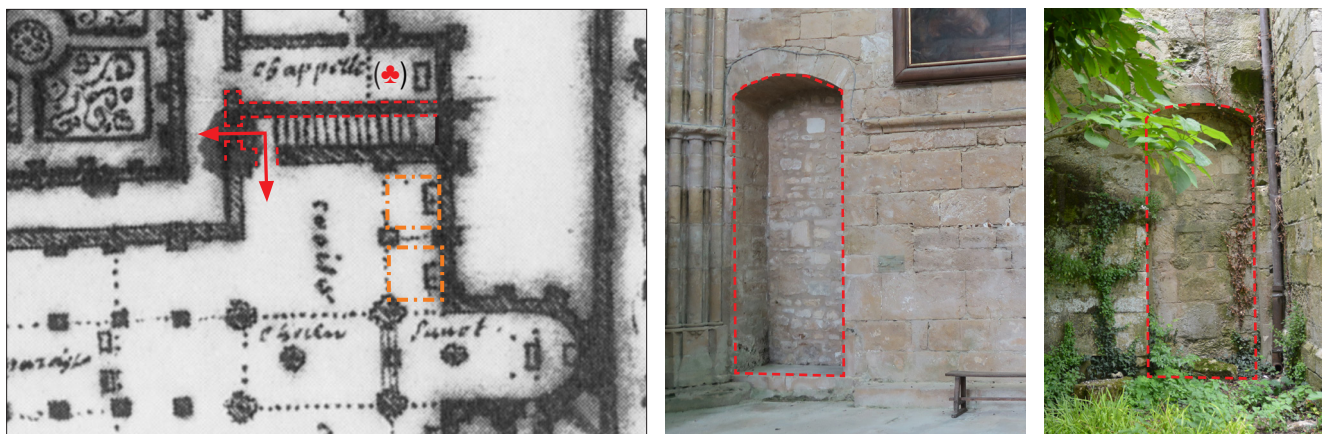
¹⁹ *Gallia Christiana*, 1751, IX, c. 462-464.

Le programme figuratif des vitraux n'est pas connu. Cette réalisation engendre une modification des accès depuis l'église et très certainement une reconstruction des bâtiments adossés au transept nord.



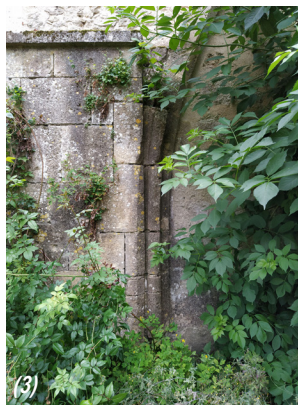
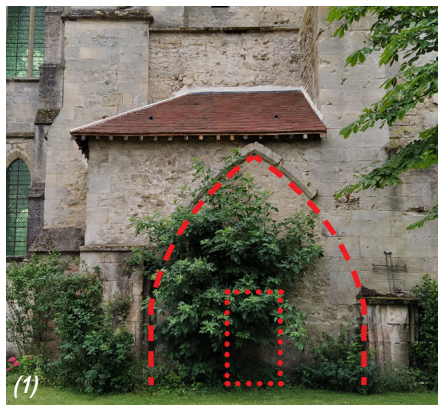
Essômes. L'abbaye d'après le Recueil des Abbayes de chanoines réguliers, XVII^{ème} siècle (Bibliothèque nationale de France). Entouré par des tirets rouges : le cloître édifié au XV^{ème} siècle ; entourés par des points rouges : les bâtiments adossés au transept nord reconstruits au XVI^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

En effet, d'après le plan du XVII^{ème} siècle, l'accès au cloître s'effectue au moyen d'un passage créé dans l'angle nord-ouest du transept nord. Le cordon filant du premier niveau de l'élévation intérieure est interrompu par l'ouverture, qui lui est donc postérieure. Cette ouverture, actuellement murée, est visible également depuis l'extérieur.



À gauche, détail sur le transept nord au XVII^{ème} siècle, les chapelles XIII^{ème} siècle sont entourées en tirets et points oranges, les modifications probablement apportées à l'accès aux bâtiments conventuels au XVI^{ème} siècle sont entourées en pointillés rouges (BnF, cote EST VE 20, n°15). Au centre, vue intérieure de l'accès probablement créé au XVI^{ème} siècle entre le transept nord et le cloître. À droite, vue extérieure de l'accès probablement créé au XVI^{ème} siècle entre le transept nord et le cloître (juin 2020, photographie ACV Architecte).

Sur le plan du XVII^{ème} siècle, un escalier permet d'accéder à l'étage supérieur du bâtiment adossé au transept nord. Cette nouvelle configuration vient condamner le passage existant au XIII^{ème} siècle. C'est probablement à ce moment là qu'il devient un couloir. Une chapelle avec autel est également indiquée à l'arrière de l'escalier (♣). La présence des vestiges d'un arc sur l'élévation extérieure du bâtiment adossé à la chapelle du bras nord de transept indique qu'elle était voûtée même si la travée était très étroite. Les traces d'une ouverture actuellement murée au centre de l'arc, visible depuis l'extérieur mais également depuis l'intérieur du couloir en cul-de-sac, indiquent qu'un accès avait été conservé au XVI^{ème} siècle, sous l'escalier, pour rejoindre la chapelle depuis le transept nord.



(1) vue extérieure du bâtiment adossé à la chapelle du transept nord, tirets rouges : vestiges d'un arc formeret ; points rouges : ouverture murée. (2) vue intérieure de l'ouverture murée dans le couloir en cul-de-sac. (3) vue rapprochée du piédroit gauche de l'arc. (4) vue rapprochée de ce qui semblerait être le piédroit droit de l'arc (juin 2020, photographies ACV Architecte).

À l'intérieur de l'église abbatiale, la chapelle du sépulcre XIII^{ème} siècle est transformée avec la mise en place d'un retable et des clôtures Renaissance. Il est possible que cette intervention soit à l'origine du déplacement du cénotaphe et du gisant qui devaient s'y trouver (voir notre hypothèse p. 24-25). Ce sujet sera plus amplement développé plus tard (cf. § 5 Chapelle du sépulcre).

L'abbé Guillart fait repeindre en jaune l'intérieur de l'église²⁰. L'abbé Poquet parle en 1842 de traces d'une espèce de peinture jaunâtre semblable au citron, alternées symétriquement de lignes d'un rouge pâle, figurant une suite de bandeaux parallèles.²¹ Des vestiges de ces peintures polychromes persistent sur les élévations intérieures de l'église.

L'observation des parements a permis de déceler deux types de décors :

- un décor de faux joints blancs sur fond rosé est encore visible sur l'élévation intérieure du transept nord ;
- un décor de joints blancs rehaussés de filets d'ocre rouge sur fond rosé est également visible de manière éparse dans un angle de la chapelle du sépulcre, au niveau des tores des grandes arcades de la nef, ainsi que sur les arcades du triforium. Ce décor s'apparente à la description faite par l'abbé Poquet.



À gauche, vestiges de décor peint sur le parement de l'élévation du transept nord. Au centre, vestiges de décor peint au niveau de l'arcade du triforium du transept nord. À droite, vestiges de décor peint dans la chapelle du sépulcre (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'analyse des archives par notre Pol Vendeville n'a pas permis d'établir si ces deux types de décors étaient contemporains ou successifs. La datation de ces décors ne pourra être faite qu'au moyen de sondages stratigraphiques spécifiques et d'une étude complète d'inventaire et de repérage.

L'abbé Guillart fait installer les stalles du chœur, le Moïse, l'aigle, la lampe de bronze et beaucoup d'autres choses pour l'ornementation de la maison de Dieu²². Seules restent les trente-huit stalles en chêne dans le chœur. Leur installation nécessite quelques aménagements dans le sanctuaire. L'accès à la piscine géminée du XIII^{ème} siècle est condamné, de même que l'accès aux bâtiments situés dans l'angle entre le transept sud et le chevet, et donc probablement à la sacristie. Nos recherches n'ont pas pu déterminer si l'emplacement de la sacristie avait été modifié par la suite ou si un autre accès avait été créé pour y accéder. La mise en place des stalles entraîne également le bûchement des colonnes du chœur jusqu'au cordon filant.

²⁰ Gallia Christiana, 1751, IX, c. 462-464.

²¹ Notice historique et descriptive sur l'église abbatiale d'Essômes, près de Château-Thierry, dédiée à la Commission Archéologique de l'Aisne, 1842 abbé A.-E. Poquet.

²² Gallia Christiana, 1751, IX, c. 462-464.



(1) 1882, détail des stalles, Maurice Ouradou, ACMH (MAP, cote 0082/002/2016). (2) 1913, carte postale des stalles (BnF, cote VE-377 (8)-4). (3) détail d'une colonne troquée pour permettre l'installation des stalles (juin 2020, photographie ACV Architecte).

Les premiers éléments graphiques précis représentant ces stalles sont les dessins de relevé de Maurice Ouradou, ACMH, en 1882. Les stalles sont pourvues de dorsaux délicatement sculptés dans le style Renaissance. En revanche, les miséricordes et les accotoirs représentent des sujets symboliques et des scènes de la vie profane dans un esprit typiquement médiéval. Elles étaient également pourvues d'un garde-corps placé en avant des stalles à la limite de l'estrade. Un ombellino, ombrelle plate portée lors de processions pour abriter les hauts dignitaires de l'Église, figure sur une carte postale datée de 1911 et présentée p. 23 de l'annexe à l'étude historique réalisée par Pol Vendeville. Cet attribut indique que les stalles incluaient une cathédre pour l'évêque.

Enfin, les travaux d'embellissement menés par l'abbé Guillard comprennent également la création de nouvelles verrières dont l'emplacement exact nous est inconnu. C'est ainsi que sont réalisés les panneaux de vitraux de la légende de saint Augustin. Il s'agit de panneaux rectangulaires, composés d'une mouchette ou d'un soufflet et présentant par des scènes figuratives des étapes de la vie du saint.

Dans la description faite par l'abbé Poquet en 1842, ils sont insérés dans une vitrerie blanche, dans les lancettes de la baie n°10 au-dessus de l'autel de la Vierge (chapelle nord du transept sud). Des photographies du début du XX^{ème} siècle nous montrent que les baies n°1 et n°2 dans l'abside étaient également composées de panneaux rectangulaires où figuraient des mouchettes et soufflets disposés en médaillons insérés dans des verres clairs et présentant respectivement des scènes de la Vie du Christ et de la Passion.

Aucune source ne permet de confirmer s'il s'agissait de leur emplacement initial. La forme de mouchette et soufflet est généralement destinée à intégrer le tympan d'un remplage, ce qui n'est pas le cas sur les photographies. De plus leur intégration à l'intérieur de panneaux rectangulaires de verres clairs fait penser à une reconstitution, probablement à la suite de la démolition des bâtiments conventuels à la fin du XVIII^{ème} siècle. L'étude menée en 2017 par Cécile Pétigny à la Direction Régionale de l'Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts de France, sur les vitraux de la vie de saint Augustin, précise que l'hypothèse d'un emplacement des panneaux originellement situés dans l'une des verrières du cloître a été évoquée à plusieurs reprises sans avoir pu être confirmée.

Les panneaux de vitraux de la légende de saint Augustin sont déposés en 1887 et acquis par l'État en 1892.

L'abbé Guyot²³ indique qu'à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, il avait été demandé à la Fabrique d'Essômes de prêter les panneaux de vieux vitraux qu'elle possédait encore. C'est ainsi que la Fabrique procéda à la dépose de quatorze autres panneaux avec médaillons pour qu'ils soient exposés aux côtés de ceux de la légende de saint Augustin. *Leur dessin, l'agencement de leur composition, ainsi que la richesse surtout de leur coloris, attirèrent l'attention sur ces beaux panneaux de la Renaissance.* L'abbé Guyot ajoute également que les vitraux présentent des qualités de dessin différents qui suggèrent l'œuvre de différents artistes au XVI^{ème} siècle.

Une seconde étude sur les vitraux de la légende de saint Augustin, menée par Bénédicte Lacheré et Didier Quentin en 2017-2018 pour la DRAC des Hauts de France, suppose que les médaillons ont été insérés dans des panneaux de losanges noirs à l'occasion d'une restauration en vue de leur exposition à l'Exposition Universelle de 1900.

²³ Les vitraux répara du XIV^{ème} et XVI^{ème} siècle dans l'église d'Essômes, Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, 1904, Abbé Guyot.

Les quatorze panneaux de vitraux de la légende de saint Augustin ont été restaurés puis rendus à la commune d'Essômes en 2008.



(1) vue des différents panneaux composant la légende de saint Augustin (2017-2018, rapport d'étude, DRAC Hauts de France). (2) vue de la verrière de la baie n°01 en 1912, thème de la Vie (BnF, VE-377 (8)-4). (3) vue de la verrière de la baie n°02 en 1912, thème de la Passion (BnF, VE-377 (8)-4).

Le schéma présenté ci-dessous synthétise le plan supposé de l'église Saint-Ferréol au XVI^{ème} siècle.

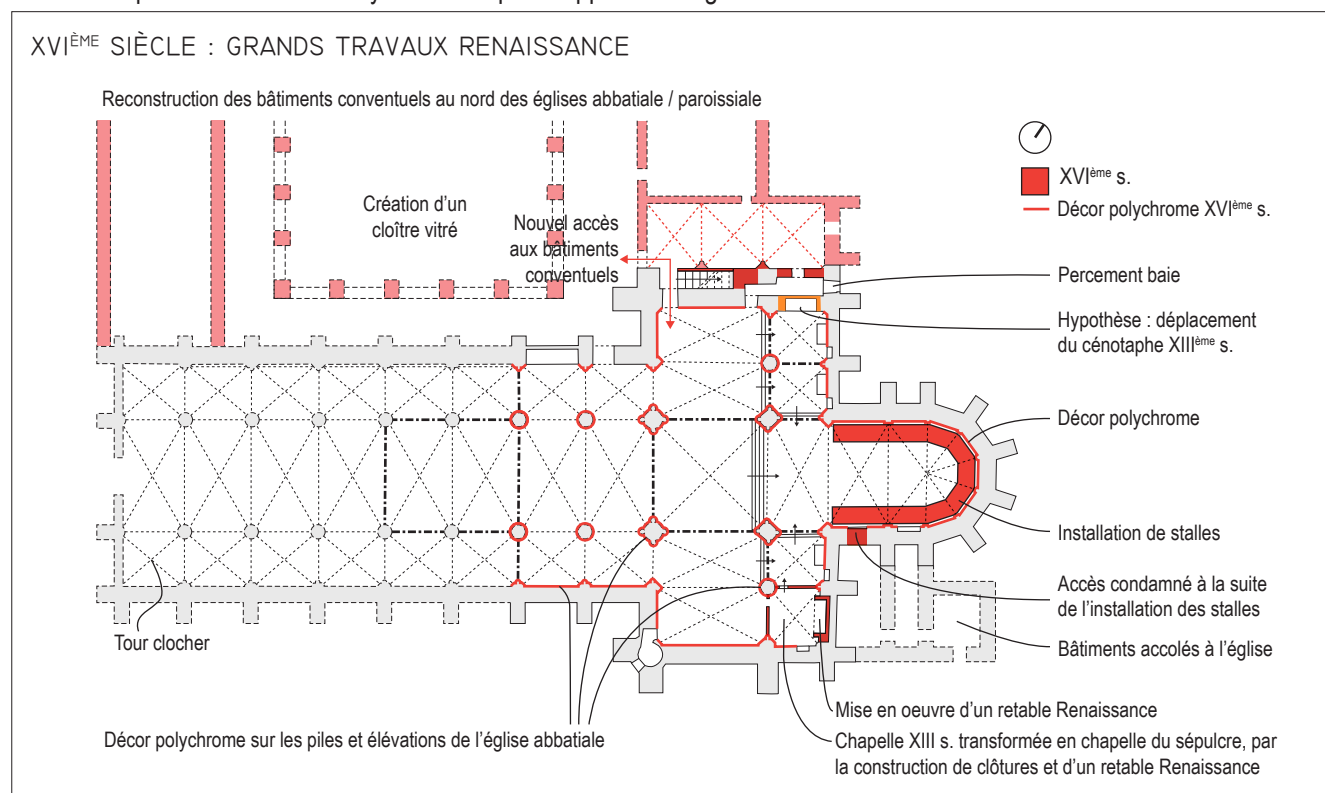


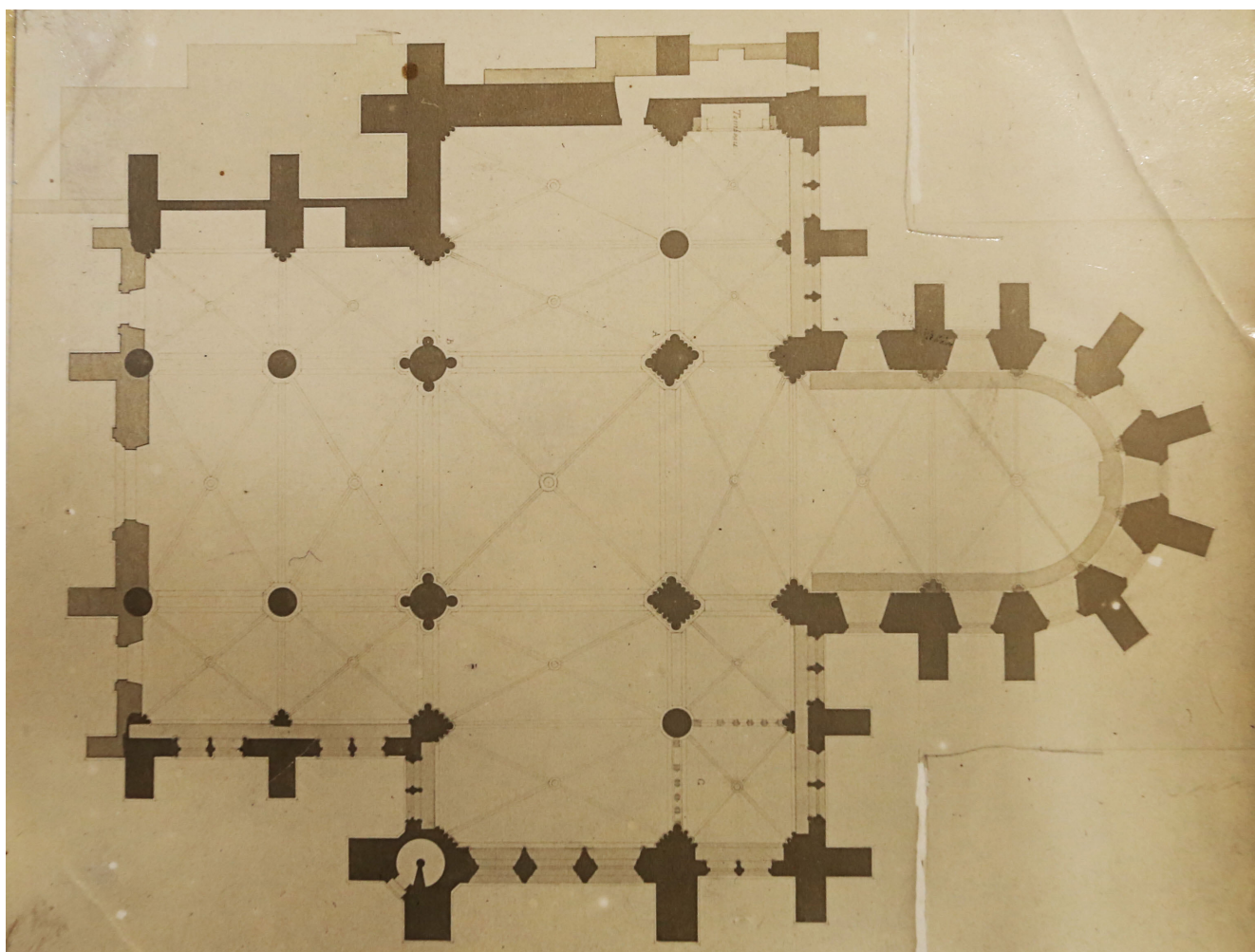
Schéma de principe en plan de l'église Saint-Ferréol au XVI^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

3.2.5 XVII^{ÈME} SIÈCLE

Cette période est peu documentée sur l'église abbatiale. L'étude historique de Pol Vendeville précise néanmoins que des reconstructions sont menées à la suite du conflit Franco-Espagnol (1635-1659). L'importance de ces travaux n'est pas renseignée. Il est en revanche précisé que les revenus de l'abbaye ont chuté, obligeant les moines Génovéfains (installés à l'abbaye d'Essômes par l'évêque de Soissons, depuis 1649) à recourir *au revenu extraordinaire d'icelle abbaye*²⁴, comme de l'abattage et la vente des arbres du domaine de l'abbaye.

3.2.5 XVIII^{ÈME} SIÈCLE : DÉMOLITIONS ET RECONSTRUCTIONS

Le mauvais état de la nef de l'église paroissiale entraîne une menace d'interdiction par l'évêque de Soissons, en 1766. Un accord entre les chanoines, les paroissiens, et les co-seigneurs d'Essômes, signé en 1769, permet l'incorporation à perpétuité de l'église paroissiale à l'église abbatiale. Ainsi les travées de la nef renfermant l'église paroissiale, qui demandaient des réparations importantes, sont démolies entre 1768 et 1770. La tour clocher de la première travée du bas-côté sud de la nef paroissiale, contenant les trois cloches de l'église paroissiale, est conservée en place en attendant de définir un endroit où déposer les cloches.



Plan de l'église entre 1842 et 1884, (Maurice Ouradou, ACMH, MAP, cote 001/002/0067).

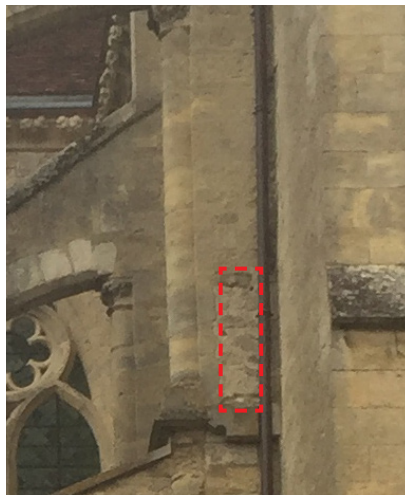
L'accord établi en 1769 prévoit la réalisation d'une nouvelle façade occidentale aux frais de l'abbaye, et des aménagements intérieurs afin d'accueillir l'église paroissiale.

La nouvelle façade occidentale est réalisée dans le style architectural classique, assez sobre. L'abbé Poquet la décrit ainsi en 1842 : *Les trois portes, ainsi que les fenêtres de la façade n'ont rien de remarquable, si ce n'est leur chétive proportion, et un lourd plein-cintre plus propre à défigurer l'édifice qu'à l'embellir.* Le plan, présenté ci-dessus, permet de distinguer les parties construites au XVIII^{ème} siècle des parties antérieures de l'édifice (lavis gris moyen). La nouvelle façade vient s'appuyer sur les contreforts de la travée occidentale de la nef et inclut les piles de la dernière travée conservée. Une partie de l'élévation

²⁴ Archives départementales de l'Aisne, cote H1310, *Abbaye d'Essômes, gestion des biens temporels*.

initiale de la travée est donc conservée, et les galeries extérieures cheminant au pied des baies hautes sont murées. Aucun document graphique ne nous a permis de vérifier si les baies des bas-côtés, actuellement murées au niveau de la façade occidentale, étaient ouvertes à l'origine ou s'il s'agissait d'un parti pris dès leur création.

La façade occidentale est terminée en 1770, comme l'indique la date inscrite dans l'enduit au-dessus de la baie haute. Le pignon (visible sur l'élévation et la vue cavalière du XVII^{ème} siècle) est démoli et la charpente est modifiée pour terminer la toiture par une croupe. La place ouvrant sur la nouvelle façade occidentale est aménagée en légère pente avec un espace rectangulaire délimité par des arbres.



À gauche, vue de la façade occidentale réalisée en 1770. Au centre, vue de la coursive interrompue au-dessus du bas-côté nord de la nef. À droite, vue de la coursive interrompue au-dessus du bas-côté sud de la nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'incorporation de l'église paroissiale à l'église abbatiale s'accompagne de réaménagements à l'intérieur de l'édifice. Le sanctuaire qui intégrait la croisée de transept est désormais arrêté aux piliers est de la croisée, afin de laisser plus de place aux fidèles. Une clôture en ferronnerie vient clore le chœur dans l'alignement des chapelles des bras de transept. Le carrelage à carreaux hexagonaux blancs et cabochons noirs, visible encore aujourd'hui dans la chapelle du sépulcre ainsi qu'au niveau des fonts baptismaux (première travée du bas-côté nord de la nef), et dans les photographies du cénotaphe datées de 1911 et 1913, est très certainement mis en place à cette période.



À gauche, vue du sol en carrelage à cabochons du bras nord de transept devant le cénotaphe en 1913 (BnF, cote VE-377(8)-4). Au centre, vue du sol actuel de carrelage à cabochon de la chapelle du sépulcre. À droite, vue du carrelage à cabochon (entouré en pointillés rouges) du sol des actuels fonts baptismaux (juin 2020, photographies ACV Architecte).

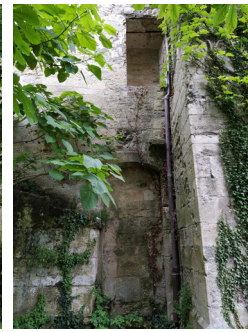
Deux autels provenant de l'église paroissiale, dédiés à sainte Geneviève et à saint Roch, sont respectivement installés dans les transepts sud appuyé au côté où se trouve la chapelle du sépulcre²⁵ et nord.

L'accord signé prévoit également que la chapelle Renaissance change de destination. De chapelle du sépulcre elle devient alors chapelle des fonts baptismaux, habituellement situés au nord-ouest des églises et donc probablement dans les travées de nef démolies au XVIII^{ème} siècle. Cela explique la nécessité de les replacer ailleurs.

Des habillages lambrissés sont mis en place sur les piles du chœur et autour des stalles. Ces derniers sont actuellement présentés partiellement au revers de la façade occidentale. Enfin une chaire à prêcher est installée sur la pile sud-est de la croisée de transept et un maître-autel (aujourd'hui disparu) est installé dans le sanctuaire.

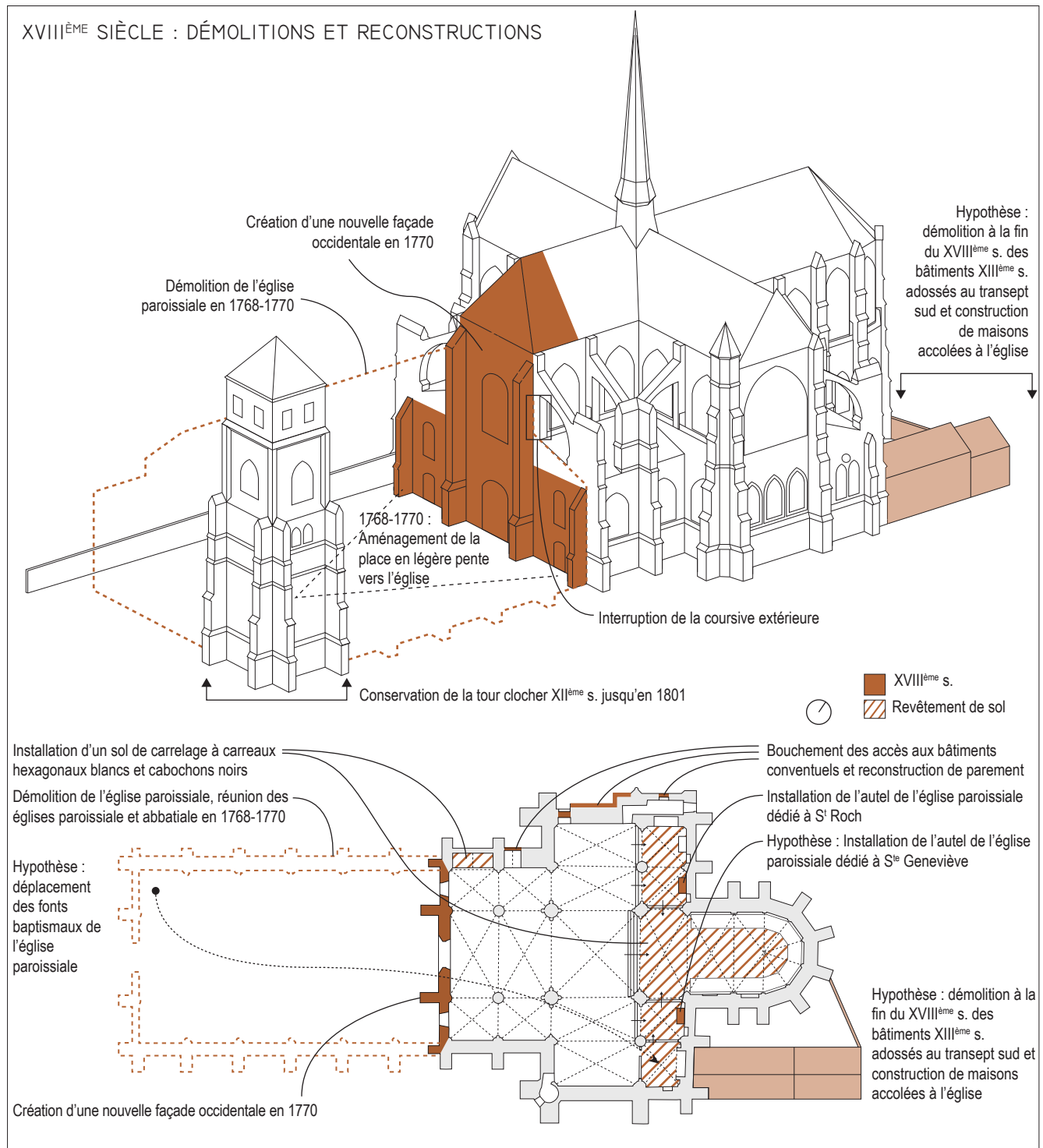
²⁵ Rapport historique, Chroniques Conseil - Histoire & Patrimoine, p. 36.

L'abbaye est saisie comme Bien National en 1793. Les bâtiments conventuels sont démolis entre 1793 et 1795, et le parement du pignon du transept nord est remonté à l'endroit des bâtiments adossés. L'édicule se trouvant entre deux contreforts dans l'angle nord-est du bras de transept est partiellement conservé, et les accès vers les bâtiments conventuels sont murés.



À gauche, détail du remontage de parement côté est du transept nord (délimité par un trait rouge). À droite, détail des ouvertures murées côté ouest du transept nord (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les schémas présentés ci-dessous synthétisent la composition supposée de l'église Saint-Ferréol à la fin du XVIII^{ème} siècle.



Schémas de principe en plan et en volumétrie de l'église Saint-Ferréol au XVIII^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

3.2.6 XIX^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATION ET DÉ-RESTAURATION

L'église connaît de nombreux travaux de restauration durant le XIX^{ème} siècle, que l'on peut regrouper en trois périodes. La première période, qui s'étend de 1813 à 1860, traite l'ensemble de l'édifice par interventions ponctuelles sans projet global de restauration. À l'exception d'une restitution (pignon du transept sud), il semble s'agir de réparations dans l'urgence, sans grands moyens. La deuxième période de travaux est menée par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Maurice Ouradou, entre 1870 et 1874. La troisième période de travaux, de 1890 à 1901, est caractérisée par une intervention de dérestauration.

3.2.6.1 RESTAURATIONS, RECONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS (1813-1860)

La première période s'étend de 1813 à 1860. Elle peut se décomposer en quatre campagnes de travaux. Un premier temps, entre 1813 et 1820, est consacré aux réparations et reconstructions liées à la chute de la flèche de la croisée du transept. Dans un deuxième temps, entre 1820 et 1830, ce sont des constructions et probablement restitutions d'anciennes dispositions qui sont réalisées. C'est à partir de cette phase que nous avons les premières traces écrites de dégradations de l'édifice liées à l'humidité. Les deux dernières campagnes de travaux, en 1842-1843 et 1858-1860, portent essentiellement sur des restaurations et réparations des parties supérieures de l'église (couronnement haut, charpente et couverture).

L'étude historique met en avant un tel mauvais état de l'église que la démolition de la flèche qui menaçait de s'écrouler avait été demandée par le maire au préfet de l'Aisne en février 1812²⁶. Il apparaît, par la suite, que la flèche de l'église s'est effondrée dans l'angle sud-est de la croisée de transept. Il n'a pas pu être déterminé si la flèche s'est effondrée d'elle-même ou si sa chute a été organisée par la commune.

La chute de la flèche entraîne de nombreux dégâts au niveau de la couverture, du couronnement des murs gouttereaux du transept sud et du chevet, et de la sacristie. Une campagne de restauration est menée entre 1813 et 1820. Elle concerne la reconstruction d'un petit clocheton, la réfection de la charpente, des couvertures en tuiles, des maçonneries et pierres de couronnement endommagées par la chute de la flèche, et la reprise des voûtes fissurées. Une sacristie est prévue reconstruite en lieu et place de l'ancienne endommagée par la chute de la flèche, mais ne sera finalement pas réalisée. Sont également réalisés des travaux de réfection de vitraux et de bouchement de plusieurs baies dans le transept sud, le transept nord et le sanctuaire. Cela concernerait les deux lancettes et l'oculus se trouvant au-dessus du retable de la chapelle du sépulcre, les six lancettes des baies hautes du mur ouest et les trois baies basses du pignon du transept sud, les six lancettes des baies hautes du mur ouest du transept nord, et probablement les quatre lancettes de la baie haute au sud de la première travée droite de chœur. Cette solution, qui s'apparente plutôt à des travaux de consolidation en urgence, doit être le résultat d'une instabilité de l'édifice au niveau de la croisée de transept à la suite de la chute de la flèche, compensée par le bouchement des baies, et d'un manque de moyens pour restaurer l'édifice dans son intégralité. C'est probablement également dans ce contexte que les frises de fleurettes ornant l'archivolte de certaines baies du transept et du chevet, pourtant restaurées, ne sont pas restituées.

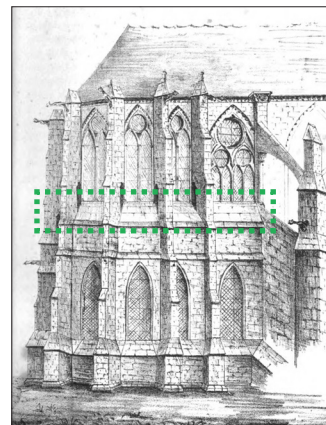
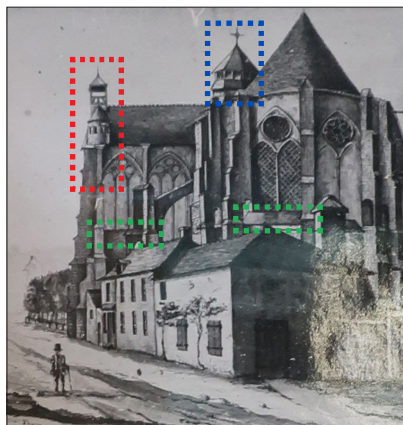
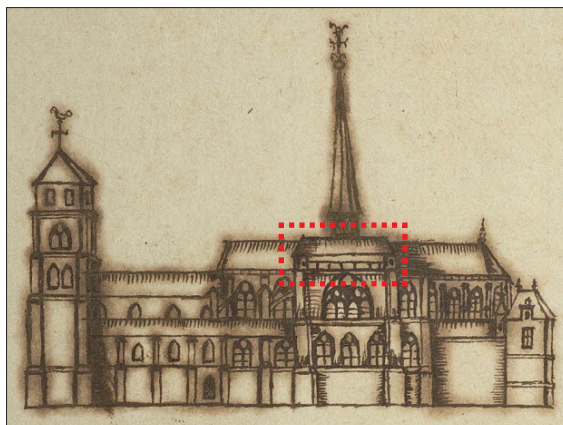
L'ancienne sacristie est finalement démolie en février 1813. La nouvelle sacristie est aménagée à la place des fonts baptismaux, à l'intérieur de la chapelle du sépulcre (voir § 5 *Chapelle du sépulcre*). Le petit clocheton est construit en mai 1813 avec des vieux bois et fers, restant de l'ancien, dans une dimension beaucoup plus petite²⁷. La réalisation de ce qui s'apparente plus à un clocheton qu'à une flèche n'est pas expliquée dans les archives. Il est possible que, faute de moyens financiers suffisants, la priorité ait été portée sur la conservation des vestiges de l'ancienne flèche.

La campagne de travaux, commencée en 1813, se termine avec la réfection des couvertures des bas-côtés en 1820.

C'est également très certainement à la fin de cette campagne de travaux qu'est réalisée la galerie en encorbellement au sommet du pignon du transept sud, présentée à la page suivante. L'étude historique réalisée par Pol Vendeville n'a pas permis de déterminer la raison de cette construction, son auteur et sa date précise. Il semblerait que cela soit une restitution de la galerie visible sur l'élévation datée du XVII^{ème} siècle.

²⁶ Archives départementales de l'Aisne, 1D 2, Délibérations municipales, 15/05/1812

²⁷ Archives municipales d'Essômes, 2M 1, délibérations, 02/05/1813



À gauche, détail de l'élévation XVII^{ème} siècle, vue d'une galerie en encorbellement entourée en pointillés rouges (Bibliothèque nationale de France, cote EST VE 20, n°15). Au centre, dessin de 1831 présentant la galerie en encorbellement (entourée en pointillés rouges), le petit clocheton (entouré en pointillés bleus), et le couvrement de la coursive extérieure (entourée en pointillés verts). À droite, dessin de 1831 présentant l'élévation nord du chevet avec, entouré en pointillés verts, le couvrement de la coursive extérieure (1831, M. Lescart, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 1996.025.0020).

Malgré cette première phase de travaux, l'état de l'église se détériore. Un devis estimatif daté de 1828 constate *l'humidité extraordinaire qui règne sur tous [sic] les parois des murs, laquelle est occasionnée par la chute des eaux pluviales du comble de l'église sur le trottoir de la galerie, lesquelles eaux s'infiltrant ensuite à travers les joints des pierres tendent à détruire entièrement toute la maçonnerie de l'église*²⁸. C'est sans doute à la suite de ces observations qu'est réalisé le couvrement de la coursive extérieure circulant au pied des baies hautes, que l'on peut remarquer sur les dessins de 1831 ci-dessus au niveau du transept et du chevet, permettant de lutter contre les infiltrations d'eau.

Parallèlement au couvrement de la coursive extérieure, des bâtiments sont construits à l'intérieur de l'ancienne enceinte de l'abbaye. Il s'agit du bâtiment apparaissant sur la cadastre de 1830, appelé « château », et de sa « loge » adossée au bas-côté nord de la nef de l'église. Une photographie de 1918 permet d'observer l'emprise de ce bâtiment sur les élévations de l'église abbatiale. La couverture englobe les baies basses du bas-côté nord et du transept nord, et empiète sur la partie inférieure des baies hautes. Cette configuration est sans doute à l'origine du comblement de l'arc-boutant fermant le volume de la couverture au nord-ouest.



Vue des bâtiments accolés au bas-côté nord de la nef en 1918 (M. Gersuys, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, cote 0084/002/1015).

Ces bâtiments existent toujours bien qu'ils aient été modifiés depuis.

Avant la troisième campagne de travaux, des fouilles archéologiques sont menées par l'abbé Poquet à l'endroit du cénotaphe, révélant l'absence de sépulture sous le gisant. Les recherches de l'abbé Poquet permettent, néanmoins, de découvrir la dépouille de l'abbé Guillart sous le dallage du sanctuaire.

Dans son ouvrage paru en 1842, l'abbé Poquet décrit le mauvais état des parties hautes de l'église à cette époque. Il évoque également d'importants désordres au niveau de la chapelle du sépulcre, et la nécessité de déblayer les abords du chevet et du transept nord²⁹ en vue de leur assainissement. Malgré les alertes de l'abbé Poquet, la troisième campagne de travaux, qui commence en 1842, se concentre uniquement sur la dépose, restauration et repose avec *fournitures de parties manquantes taillées et moulurées sans sculptures*³⁰ de la corniche de couronnement du mur ouest du transept nord et le remplacement en recherche des pierres défectueuses et réfection des joints en « ciment romain de Vassy » des contreforts et murs extérieurs de l'église. L'abbé Poquet évoque à la fin de son ouvrage le manque de moyens de la commune et du conseil de la Fabrique, qui expliquerait que si peu de travaux aient été réalisés entre 1842 et 1843. Il évoque également le projet de protection de l'église par la gouvernement qui prendra la forme d'un arrêté de classement au titre des monuments historiques, en 1846.

²⁸ Archives municipales d'Essômes, 2M 1, devis, 12/07/1828

²⁹ A.-E. Poquet, *Notice historique et descriptive sur l'église abbatiale d'Essômes, près de Château-Thierry, dédiée à la Commission Archéologique de l'Aisne*, 1842, p.16.

³⁰ Archives municipales d'Essômes, 2M 1, extrait du devis général, 04/10/1842.

Le classement de l'église est suivi par un rapport³¹ en 1851, décrivant un état de délabrement inquiétant touchant les élévations, les voûtes, la chapelle du sépulcre, mais également les stalles. L'urgence de la situation est soulignée dans la conclusion du rapport : *Il ne s'agit plus maintenant de réparer, mais bien de consolider*. Enfin, le sujet de l'assainissement des abords de l'église et de l'humidité qui la ronge sont de nouveau soulevés.

Ces alertes sont confirmées en 1857 par le maire d'Essômes-sur-Marne qui indique une ruine imminente de la couverture, et suivies d'une nouvelle campagne de travaux entre 1858 et 1860 sur les parties hautes de l'église. L'analyse des devis et délibérations municipales, établis entre 1857 et 1860, nous renseigne sur la nature des travaux. Sans précisions sur la localisation des interventions, la charpente et la couverture du haut comble sont indiquées partiellement restaurées. Les rampants du pignon du transept nord sont réparés. La corniche de couronnement des élévations nord et sud de la nef, et ouest du transept est rejointoyée.

En parallèle de ces travaux est réalisée, à l'intérieur de la nef et du transept, une reprise des huit piliers au ciment de Pouilly est engagée.

Le schéma présenté ci-après synthétise la composition supposée de l'église Saint-Ferréol au milieu du XIX^{ème} siècle.

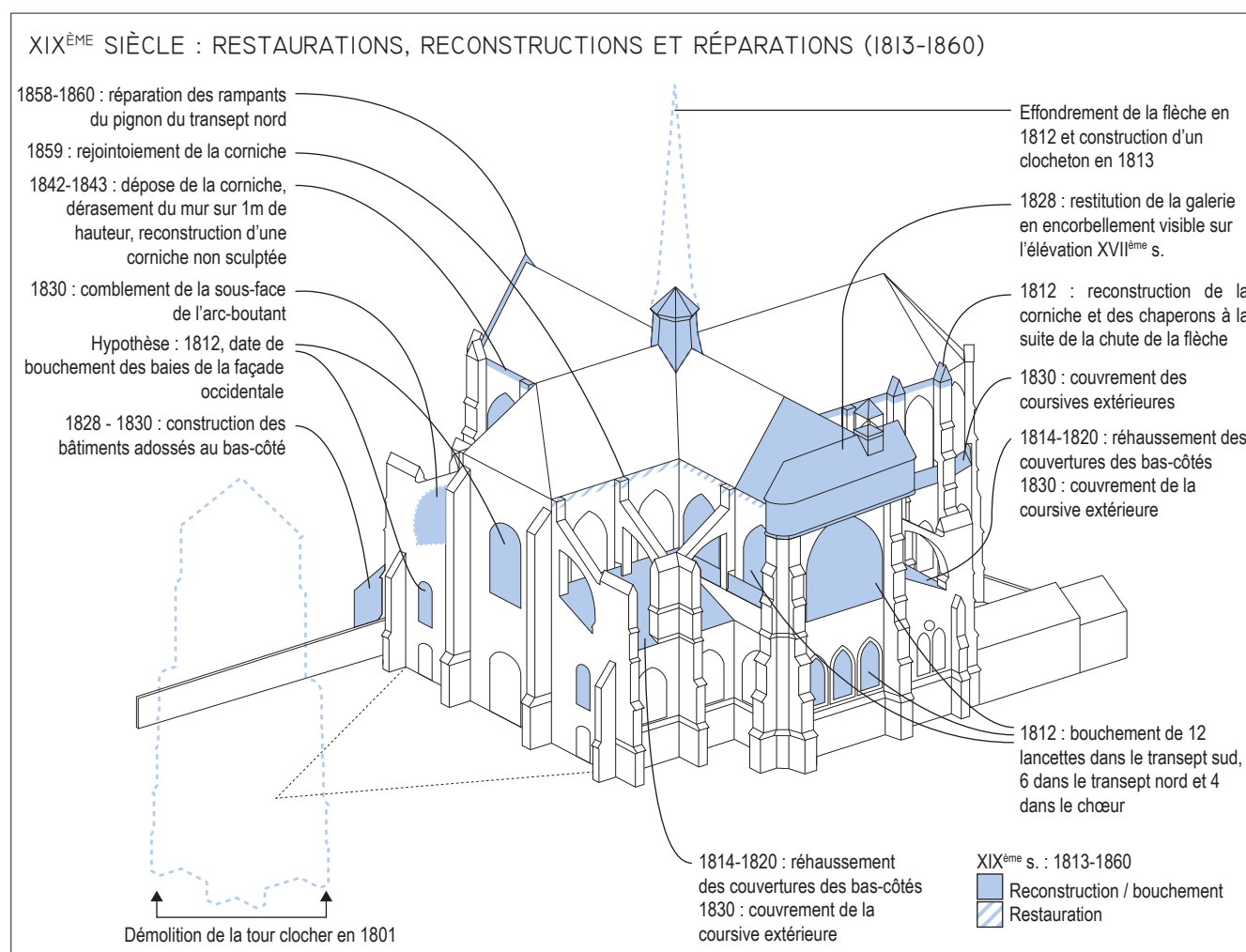


Schéma de principe en volumétrie de l'église Saint-Ferréol, première moitié du XIX^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

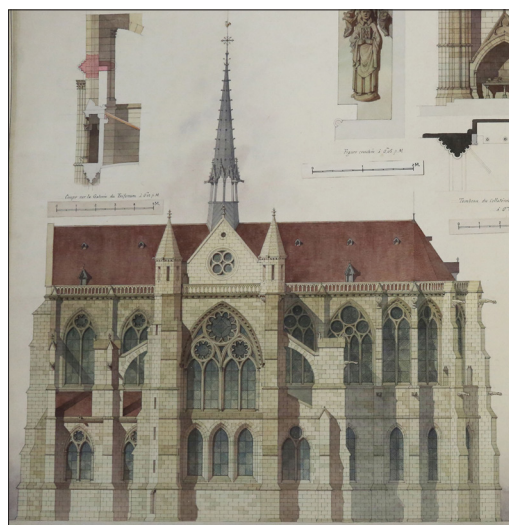
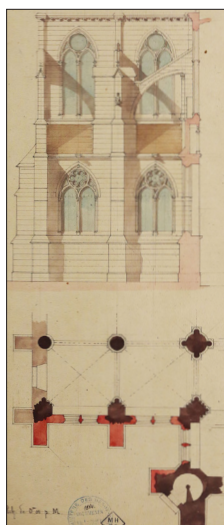
3.2.6.2 TRAVAUX DE RESTAURATION PAR OURADOU (1870-1874)

Disciple puis gendre d'Eugène Viollet-le-Duc, Maurice Ouradou (1822-1884) est nommé Architecte en Chef des Monuments Historiques en 1865. Il est donc possible qu'il ait été attaché à la conservation de l'église Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne à partir de cette date, et probablement jusqu'à sa mort, puisque ses derniers rapports sur l'état de l'édifice sont datés de 1883.

Indépendamment de ses restaurations menées sur l'église, il faut noter une intervention mineure mais néanmoins intéressante sur les sols intérieurs : le pavage de la nef et des bras de transept est en effet renouvelé en 1868. Aucun document ne l'atteste, mais il est possible que des pierres tumulaires qui s'y trouvaient aient été recouvertes. Il n'est pas non plus précisé quel type de pierre avait été posé pour le dallage, ni le mode de pose (chape ciment ?).

³¹ Pierre-Jean Delbarre, *Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry*, 1851, pp. 110-112

L'œuvre de Maurice Ouradou sur l'édifice est renseignée par de nombreux rapports écrits et des documents graphiques d'une grande qualité, qui sont présentés dans l'annexe du rapport d'étude historique de notre historien co-traitant. Entre 1868 et 1873, les rapports de l'architecte permettent de constater la poursuite des dégradations liées à l'humidité sur les maçonneries de l'église. Bien qu'elles semblent concerner à nouveau les parties supérieures de l'édifice, les travaux de restauration, commencés en 1873 par Maurice Ouradou, se concentrent sur le bas-côté sud de la nef. Il apparaît que le mauvais état du bas-côté est tel qu'il compromet la stabilité de cette partie de l'édifice, si bien que la description des travaux réalisés entre 1873 et 1874 présente une intervention de reconstruction plutôt qu'une restauration. Les contreforts sont reconstruits sur toute leur hauteur, de même que les parements extérieurs de l'élévation du bas-côté sud. Le comble, pénétrant alors en partie basse des baies hautes du vaisseau central de la nef, est repris. Son faîtage est abaissé au niveau de la coursive extérieure au pied des baies hautes. Le parement sur lequel la charpente s'appuyait est restauré. La partie basse des deux baies est débouchée, des panneaux de vitrail sont rétablis, et leur meneau est restauré. Un chéneau encaissé et des gargouilles sont mis en place au pied de la pente de couverture du bas-côté. Il est fait mention de l'usage de trois types de pierres (roche neuve de Châtillon-sur-Seine, pierre de Lérrouville, banc royal de Méry) sans que leur destination respective ne soit précisée. Il est également fait mention de la mise en œuvre d'une chape et de rejointoiements sur vieilles pierres moulurées en ciment de Portland.



À gauche, dessin de projet de restauration des maçonneries du bas-côté sud de la nef par Maurice Ouradou, ACMH, en 1873 (MAP, cote 0082/002/2016). Au centre, photographie prise entre 1874 et 1890, vue du bas-côté sud de la nef reconstruit (MAP, cote 0081/002/0067). À droite, extrait du projet de restauration proposé par Maurice Ouradou en 1882, vue de l'élévation sud (MAP, cote 0082/002/101).

Maurice Ouradou propose, à partir de 1880, le premier projet de restauration global de l'édifice. Disciple de Viollet-le-Duc, il y présente d'importantes restitutions notamment au niveau de la couverture du haut comble, de son couronnement, du pignon du transept sud, et du pignon de la façade occidentale. À l'exception du pignon du transept sud, pour lequel la vue cavalière du XVII^{ème} siècle présente un pignon droit, nous n'avons pas trouvé de traces de justifications pour les autres propositions de l'architecte.

Le projet de Maurice Ouradou va jusqu'à traiter les abords de l'église. Grâce à un remembrement parcellaire, il propose d'établir un périmètre contournant l'édifice, à l'intérieur de l'ancienne enceinte de l'abbaye devenue terrain privé, afin d'écarter les grands arbres qui, selon lui, sont à l'origine des problèmes d'humidité dont souffre l'église. Il souligne également que les bâtiments accolés au transept sud, dans l'angle avec le chevet, participent aux problèmes d'humidité par le biais d'un mauvais écoulement des eaux de pluies. Aucune intervention n'est indiquée pour palier à ces désordres.

Le schéma présenté ci-dessous synthétise la composition supposée de l'église Saint-Ferréol en 1874.

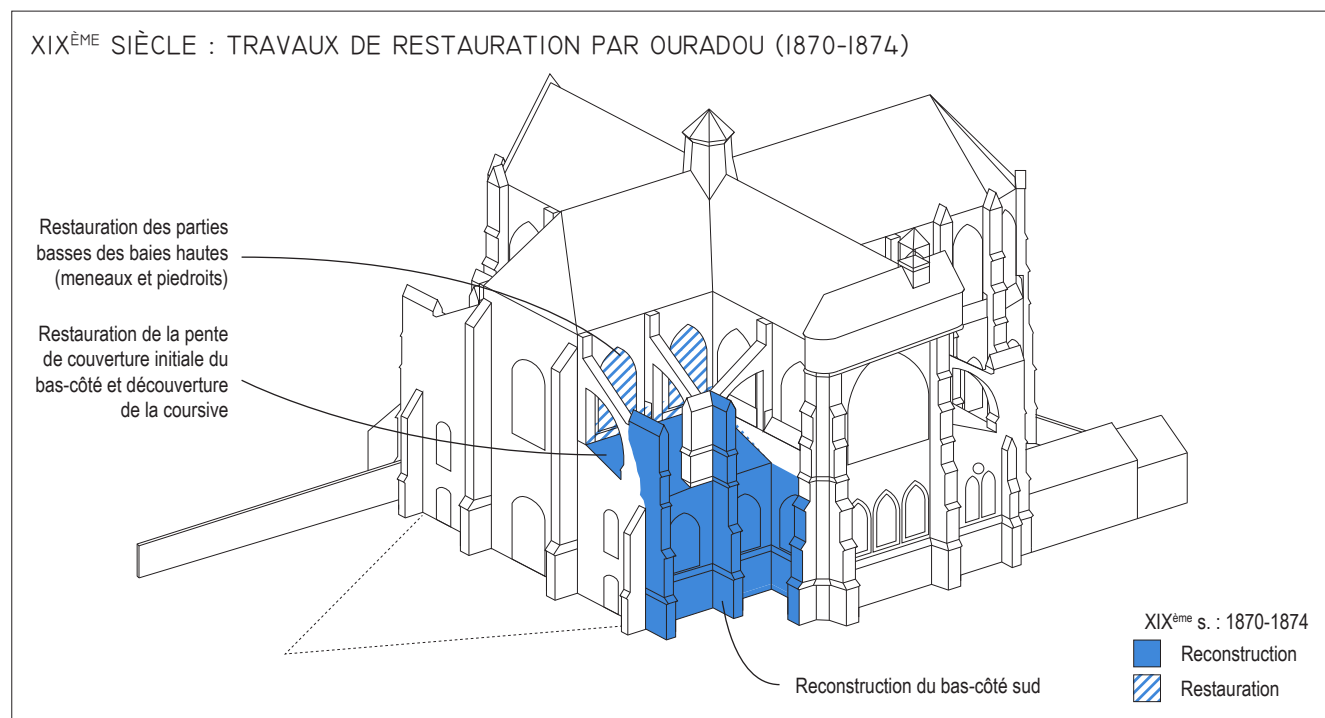
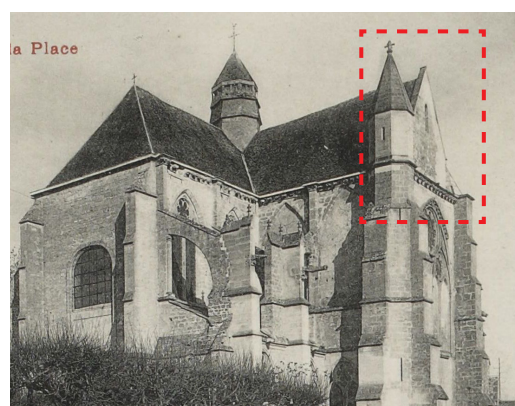
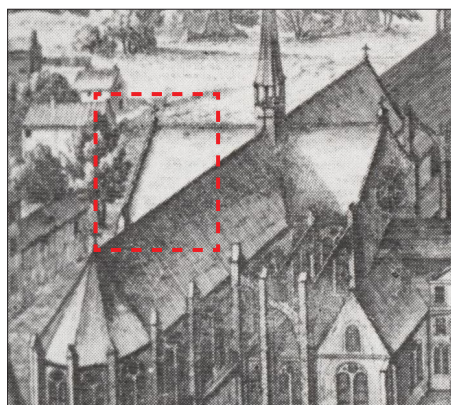
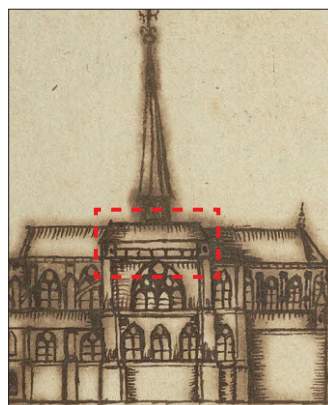


Schéma de principe en volumétrie de l'église Saint-Ferréol en 1874 (schéma ACV Architecte).

3.2.6.3 DÉRESTAURATION ET NOUVELLE RESTAURATION (1890-1901)

La troisième période de travaux s'étend de 1890 à 1901. Conduite par Charles Gautier, Architecte et Paul Boeswillwald, Inspecteur Général, elle « dé-restaure » le pignon du transept sud réalisé en 1820, et le rétablit dans un état proche du projet de restauration dessiné par Maurice Ouradou en 1882. Il pourrait s'agir de l'aspect du pignon à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Deux documents du XVII^{ème} siècle présentent un état du pignon avec et sans la galerie en encorbellement. Le changement de projet doit se justifier par un débat survenu après le classement de l'édifice, la galerie datant d'avant 1846, et probablement aussi d'un mauvais état de cette dernière. La restitution d'un état antérieur du pignon a pris partiellement la forme du dessin de Maurice Ouradou.



À gauche, détail de l'élévation XVII^{ème} siècle, vue d'une galerie en encorbellement entourée en pointillés rouges (BnF, cote EST VE 20, n°15). Au centre, détail de la vue cavalière du XVII^{ème} siècle, le pignon du transept sud est entouré en pointillés rouges (BnF, cote VE-20 n°15). À droite, carte postale présentant l'église d'Essômes avant 1913, le pignon du transept sud est entouré en pointillés rouges (BnF, cote VE-377 (8)-4).

La galerie en encorbellement est supprimée et le pignon droit, ainsi que la partie sommitale de la tourelle d'escalier, sont restitués. La coursive extérieure formant plafond au triforium dans le chœur, alors protégée par une couverture en appentis, est restaurée à l'image de l'intervention de Maurice Ouradou (ACMH) au niveau du bas-côté sud de la nef en 1873-1874. La restauration des couvertures du grand comble, compris chéneaux et arêtières, a lieu entre 1896 et 1901.

Les travaux de la fin du XIX^{ème} siècle concernent également la restauration des sept verrières du XIV^{ème} siècle conservées dans l'abside et les bras de transept (voir § 3.2.3 XIV^{ème} - XV^{ème} siècle : peu d'évolutions).

Les panneaux de vitraux de la légende de saint Augustin, qui se trouvaient dans la chapelle de la Vierge (baie n°10, transept sud), sont déposés entre 1890 et 1893. L'abbé Guyot indique par ailleurs que la baie axiale du premier registre de l'abside est une réalisation de 1894, *imitation plus ou moins heureuse du XIII^{ème} siècle représentant Notre-Seigneur mourant sur la croix*. Le rapport précise également l'état des baies de l'église : vingt-sept sont en mauvais état, quarante-sept sont bouchées et vingt-deux sont en bon état. Par ailleurs, vingt-neuf roses sont en mauvais état et vingt-neuf sont très dégradées.

Le schéma présenté ci-dessous synthétise l'allure supposée de l'église Saint-Ferréol à la fin du XIX^{ème} siècle.

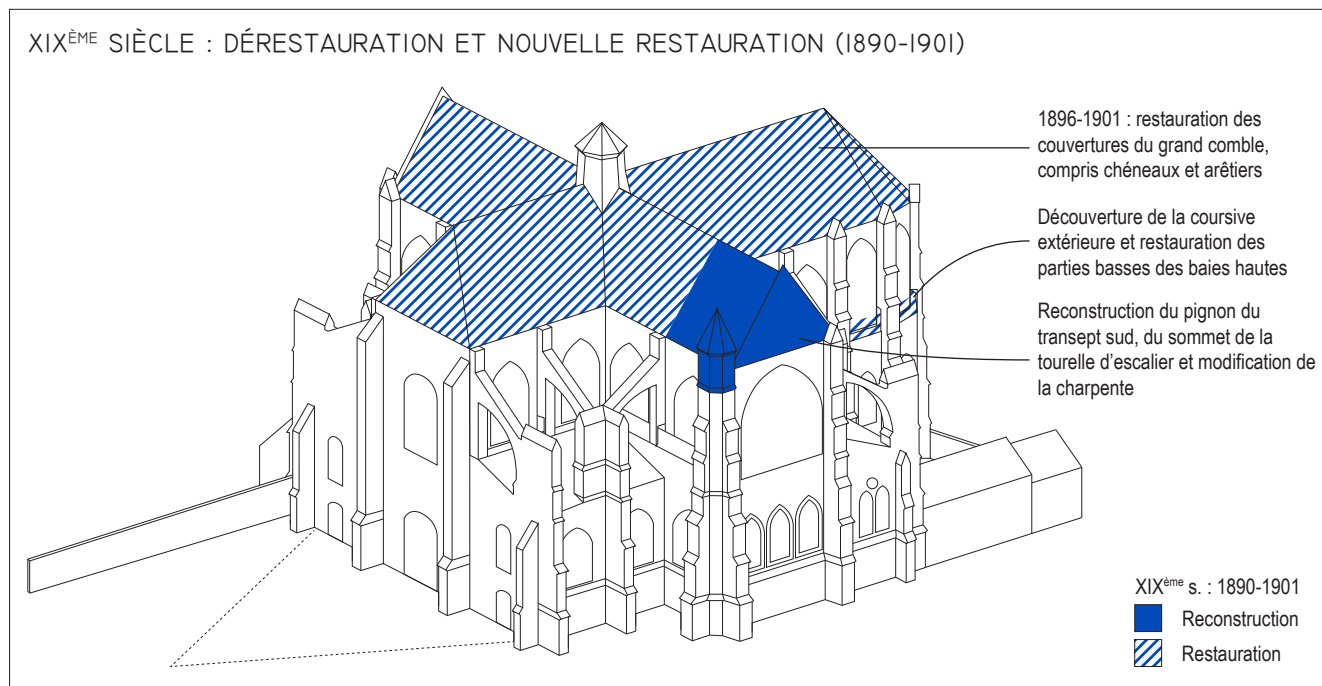


Schéma de principe en volumétrie de l'église Saint-Ferréol à la fin du XIX^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

3.2.7 XX^{ÈME} SIÈCLE : RECONSTRUCTIONS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

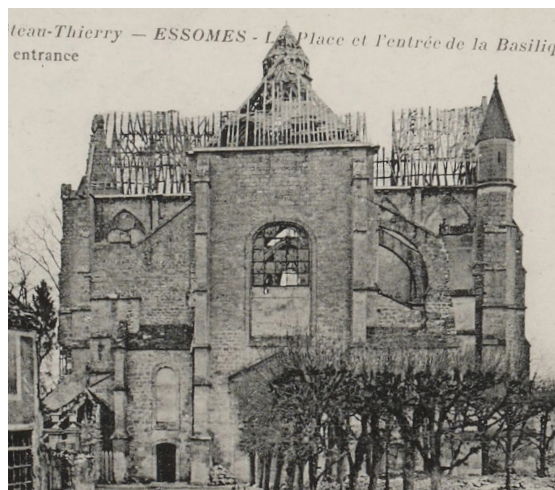
À la fin du XIX^{ème} siècle les maçonneries des élévations extérieures de l'église sont en mauvais état. Un probable manque de moyens a pu orienter les multiples restaurations et réparations sur les parties les plus urgentes pour éviter la ruine de l'édifice. Les éléments ornementaux des élévations semblent donc avoir été négligés. C'est ainsi qu'au début du XX^{ème} siècle il manque un certain nombre de modillons sculptés à la corniche de couronnement haut. Il en est de même pour les frises de fleurettes au niveau des archivoltes des baies hautes dont il subsiste quelques éléments sur certaines baies de l'abside et du transept sud.



Vue des baies hautes du chevet et du transept sud de l'église en 1911 (BnF, cote VE 377 (8)-4).

3.2.7.1 DÉGÂTS DE LA GUERRE ET TRAVAUX D'URGENCE

Entre les mois de mai et d'août 1918, à la fin de la Première Guerre mondiale, l'armée allemande lance une vaste offensive sur la Marne. Toute la région est dévastée. Les villages situés au sud de Château-Thierry sont transformés en champs de ruines. L'église abbatiale Saint-Ferréol est très durement touchée par les bombardements de ce qui sera appelée « la seconde bataille de la Marne ».

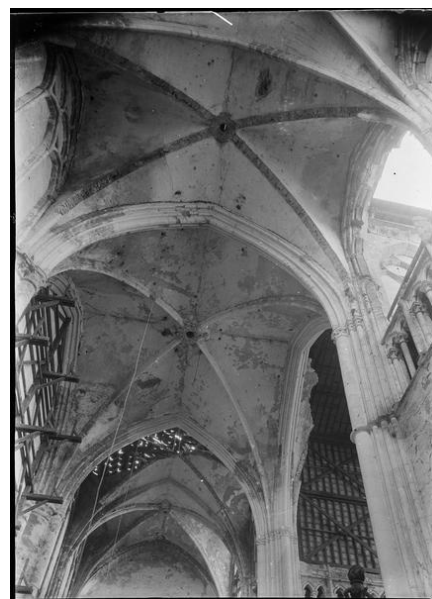
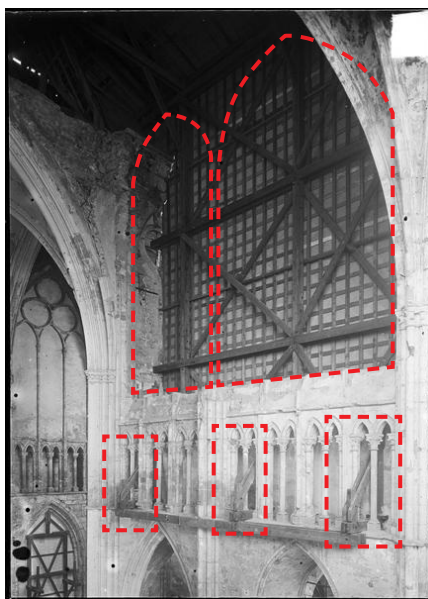
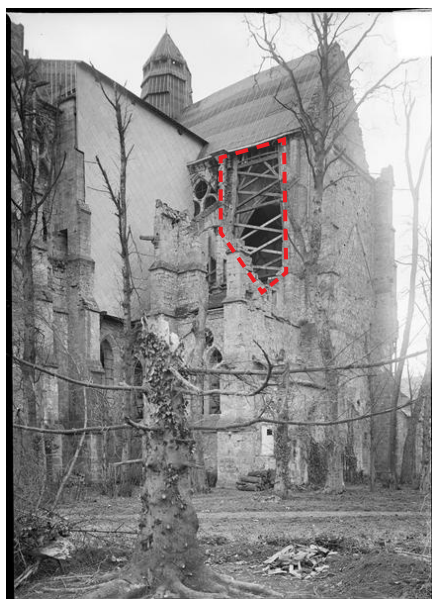


À gauche, photographie prise en 1918, vue extérieure de la nef et du transept. Au centre, photographie prise en 1918, vue extérieure du chevet. À droite, photographie en 1918, vue intérieure du chœur et du transept depuis la nef (Bibliothèque nationale de France, cote VE-374 (7)-4).

La fin du conflit mondial donne lieu à des travaux de consolidation d'urgence menés par Émile Brunet, ACMH, entre 1919 et 1921.

La couverture du grand comble a été entièrement soufflée. Les charpentes sont en très mauvais état, voire brisées. Une partie des voûtes du transept nord et du chœur sont tombées. Les autres voûtes ont été considérablement fragilisées par les vibrations, et sont désormais exposées aux intempéries. Les maçonneries de l'élévation sud de la nef, du transept sud, et du chevet présentent de nombreuses traces d'impacts de mitrilles. Enfin la majorité des baies, qui n'avaient pas été bouchées au XIX^{ème} siècle, ont été soufflées, y compris les baies de l'abside qui accueillait des vitraux du XIV^{ème} et du XVI^{ème} siècle qui n'avaient pas été déposés à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les travaux d'urgence se concentrent sur le rétablissement provisoire du clos et du couvert. Cela prend la forme d'un parapluie posé après réparation de la charpente, et l'installation d'étais (étrépillons au niveau des baies et parties de façades effondrées) après dépose des vitraux encore en place.



À gauche, vue de la partie nord-est de l'église étrépillonnée et protégées par un parapluie temporaire (1920-1937, Jules Tillet, ACMH, base Mémoire, cote AP54L01007). Au centre, vue des deux baies hautes étrépillonnées entre la travée est de transept et la première travée droite de chœur (1920-1937, Jules Tillet, ACMH, base Mémoire, cote AP54L00989). À droite, détail des voûtes du transept (1920-1937, Jules Tillet, ACMH, base Mémoire, cote AP54L01002).

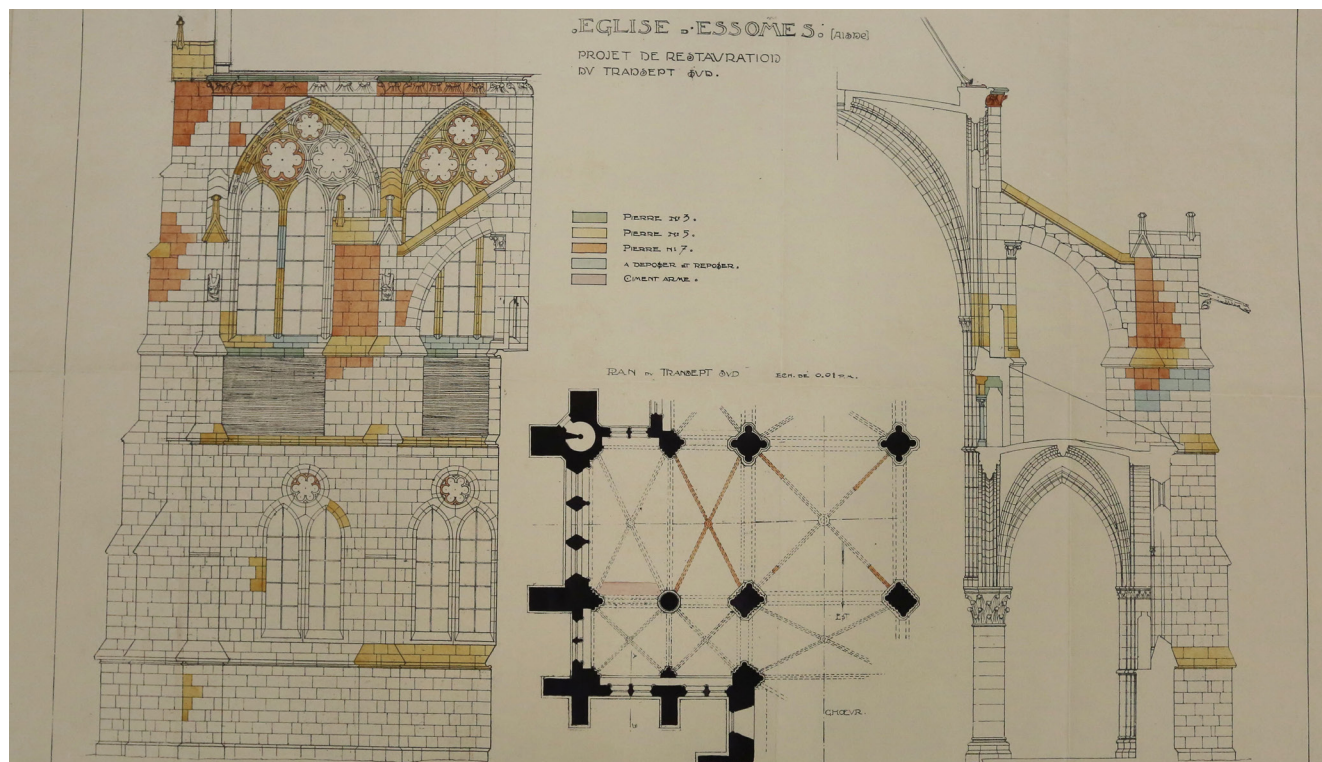
3.2.7.2 RESTAURATION DU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE

La restauration de l'édifice, menée par Jules Tillet, ACMH, commence en 1921 par la restitution du clos et du couvert, et se termine en 1930 avec la création de l'actuelle sacristie et la restauration de la chapelle du sépulcre.

Le ciment armé, puis le béton armé, sont très fréquemment utilisés durant cette campagne de travaux. Leur facilité d'approvisionnement et de mise en œuvre, leur solidité et leur faible coût en font des matériaux très intéressants dans un

climat post-conflit, où les voies d'accès et donc de livraison ne sont probablement pas toutes rétablies.

Le chœur et le transept, très endommagés, font l'objet d'une restauration lourde.



Projet de restauration des maçonneries de l'élévation est du transept sud (1923, MAP, cote 0082/002/1012).

Les chéneaux des murs gouttereaux sont refaits en ciment armé. Les pierres brisées des glacis des contreforts, des chaperons et fleurons, de la coursière extérieure et de la corniche de couronnement de l'édifice sont remplacées. Les coursières extérieures encore protégées par les couvertures en appentis, ajoutées au début du XIX^{ème} siècle, sont découvertes et retrouvent leur rôle de chéneaux. Les remplacements des baies sont en partie remplacés. Les baies murées sont débouchées, et les réseaux des baies hautes sont refaits à neuf. Les dessins en plan, coupe et élévation du projet de restauration permettent d'apprécier la quantité de pierre remplacée. Il est précisé, dans la légende en couleur, le recours à trois types de pierres différentes, indiquées dans la planche ci-dessus par « pierre n°3 » en vert, « pierre n°5 » en jaune, « pierre n°7 » en orange. Les éléments en bleu sont « à déposer et reposer », et les éléments en rose sont à restaurer en « ciment armé ».

Les charpentes et couvertures sont également restaurées. Les anciennes charpentes en bois des collatéraux sont remplacées par une dalle en béton armé sur laquelle sont disposés des chevrons en bois, recouverts de tuiles lors de cette restauration. La pente ancienne des toitures est maintenue. L'analyse de Thierry Algrin, ACMH, lors de sa restauration de 2009 à 2013 révèle une pente trop faible des versants d'environ 24°. La pente minimale pour une couverture en tuile plate est de 20°. Cette disposition, bien que respectant les contraintes du matériau de couverture, favorise la stagnation de l'humidité et les infiltrations d'eaux. Thierry Algrin suppose donc qu'il ne s'agit pas du matériau de couverture d'origine, qui aurait pu être en pierre et les restitue en plomb faute d'une pente suffisante pour une couverture en tuile.

C'est très certainement durant cette campagne de travaux de 1921 que la couverture des bâtiments adossés au bas-côté nord de la nef est reprise, permettant la ré-ouverture de l'arc-boutant nord-ouest.

La campagne de travaux du début du XX^{ème} siècle a probablement restitué une disposition qui n'existait pas avant la Première Guerre mondiale : la corniche à crochets feuillus du bas-côté du bras sud de transept. Il s'agit du seul endroit de l'église abbatiale où ce type de corniche sculptée se retrouve, les corniches des autres collatéraux étant seulement moulurées. La comparaison entre une photographie du chevet et du transept sud, datée d'avant la Première Guerre mondiale, et une photographie de 1939 permet d'observer cette modification. La comparaison des photographies à la page suivante permet également de remarquer la coursière extérieure protégée par une couverture en appentis en 1911.



À gauche, vue de l'élévation est du transept sud en 1911, la couverture du bas-côté est entourée en pointillés rouges (BnF, cote VE-377 (8)-4). Au centre, vue de l'élévation est du transept sud en 1939, la couverture du bas-côté est entourée en pointillés rouges, la pente de la couverture est modifiée mais le matériau est conservé, la corniche est composée de modillons (MAP, cote 0084/002/1015). À droite, la vue actuelle de l'élévation est du transept sud confirme la présence d'une corniche sculptée au niveau du bas-côté sud (juin 2020, photographie ACV Architecte).

À l'intérieur de l'édifice, les maçonneries des élévations du chœur et du transept sont également fortement restaurées. Les parties basses des piles du chœur et du transept sont remises en état, ainsi que le dallage. Le sol du sanctuaire est abaissé au niveau du sol des chapelles des bras de transept. Le carrelage à cabochons visible dans les chapelles avant la guerre disparaît certainement à ce moment là également, à l'exception du sol de la chapelle du sépulcre. Sans que nous ayons trouvé de confirmation de cette hypothèse, il est possible que la mise en place du nouveau dallage dans ces parties ait nécessité l'usage du ciment. Enfin les stalles du chœur, la chaire à prêcher, et les portes de l'église sont également restaurées.



(1) vue du sanctuaire en 1911 (BnF, cote VE-377 (8)-4) ; (2) vue du sanctuaire après les bombardements de la Première Guerre mondiale en 1918 (BnF, cote VE-374 (7)-4) ; (3) vue du sanctuaire après les travaux de restauration de J. Tillet, ACMH, en 1939 (MAP, cote 0084/002/1015) ; (4) vue actuelle des stalles du chœur (juin 2020, photographie ACV Architecte).

La campagne de travaux menée par Jules Tillet, ACMH, se termine par la construction de la sacristie encore existante

aujourd'hui dans l'angle entre le transept nord et le chœur, et la restauration de la chapelle du sépulcre qui sera plus amplement décrite dans la partie 5. *Chapelle du sépulcre* de la présente étude.

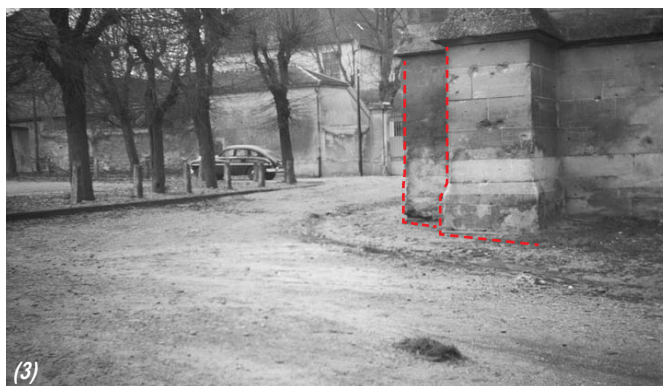
La construction de la sacristie nécessite de créer un accès à travers le mur est du XIII^{ème} siècle de la chapelle située au sud du transept nord. Cette dernière perd donc sa destination de chapelle.

3.2.7.3 FIN DU XX^{ème} SIÈCLE : ASSAINISSEMENT DE L'ÉGLISE

Durant la fin du XX^{ème} siècle, différents Architectes en Chefs des Monuments Historiques se succèdent sur l'église d'Essômes.

Jules Kaehrling, ACMH, s'occupe de son entretien et de réparations mineures pendant la Seconde Guerre mondiale. Les travaux réalisés sous sa conduite concernent, notamment, la création d'une aération sous forme de trous percés dans la dalle en béton armé afin d'arrêter le pourrissement des chevrons de la couverture du bas-côté du transept sud. Cela avait apparemment déjà été réalisé auparavant au niveau du bas-côté sud de la nef³².

Maurice Berry, ACMH, prend la suite à partir des années 1950, et poursuit la mise en œuvre du système d'aération des charpentes en béton armé sur les bas-côtés nord de la nef et du transept nord. Il réalise également des travaux d'assainissement au niveau du parvis de l'église. La présence de terres de déblais sur le parvis oriente alors l'écoulement des eaux de pluies vers l'intérieur de l'édifice. Leur suppression s'accompagne par la mise en place d'un système d'évacuation des eaux de pluies connecté au réseau de récupération collectif de la ville au moyen d'une tranchée dans laquelle se trouve une canalisation en ciment. La localisation de la tranchée n'est pas précisée dans les rapports. Il est fort probable qu'elle se situe au pied de la façade occidentale. Jusque-là, le terrain semble en pente douce jusqu'aux accès à l'édifice. Les trois portes d'accès semblent être de plain-pied dans les photographies (1) et (2) présentées ci-dessous et datées respectivement de 1913 et 1945-1975. Le parvis est alors partiellement occupé par un espace cerné par des arbres et une barrière, à l'intérieur duquel se trouve probablement un terrain de jeu. La photographie (3) ci-dessous présente plus précisément le soubassement du contrefort ouest de l'élévation du bas-côté sud de la nef entre 1945 et 1975. La comparaison avec une photographie actuelle met en évidence un niveau du sol plus bas au milieu du XX^{ème} siècle et un parvis en pente vers l'édifice.



(1) vue du parvis en 1913 (BnF, cote VE-377 (8)-4) ; (2) vue aérienne entre 1945 et 1975 (Roger Henrard, MAP, cote 02HN0047) ; (3) abords et base de mur du bas-côté sud de la nef entre 1945 et 1975 (Maurice Berry, ACMH, MAP, cote 44L00499) ; (4) vue du soubassement du bas-côté sud de la nef en 2009 (Google maps).

Les travaux de reprise du niveau de sol du parvis ne sont pas documentés, mais ils ont certainement été réalisés en parallèle de la mise en place du système de récupération des eaux pluviales. C'est donc probablement à ce moment que les trois accès à l'édifice ont été encaissés.

³² Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 0081/002/0069, rapports, 18/06/1945 & 21/10/1951

Alain Gigot, ACMH, est en charge de l'édifice à partir des années 1970.

Sans qu'il y ait de liens avec les travaux qu'Alain Gigot a menés sur l'édifice, il apparaît qu'un parking est aménagé entre 1971 et 1973 au niveau du parvis de l'église. Il présente la configuration que nous lui connaissons actuellement à partir de 1980. Le niveau de sol extérieur a alors été nettement rehaussé, encaissant les trois accès à l'église, sans que nous puissions l'expliquer.



À gauche, vue aérienne en 1971, le parvis occupé par un espace cerné par des arbres et une barrière, à l'intérieur duquel se trouve probablement un terrain de jeu. Au centre, vue aérienne en 1973, le parvis est occupé par un parking. À droite, vue aérienne en 1980, le parvis présente l'aménagement qui est visible actuellement (géoportail.gouv.fr).

Les travaux de restaurations du clos et du couvert de la fin de la Première Guerre mondiale ayant été menés à bien, l'humidité est à nouveau un sujet de préoccupation majeur à la fin du XX^{ème} siècle. Dans un rapport, Alain Gigot indique la formation de mares sur le sol intérieur de l'église lors d'intempéries sûrement liées au parvis rehaussé. Les remontées capillaires entraînent une concentration d'humidité dans les maçonneries et leur effritement. Cette pathologie semble très inquiétante au niveau de la statue du gisant dans le transept nord. L'humidité semble également provenir d'infiltrations liées à un mauvais écoulement de l'eau notamment au niveau du transept sud, et un effet de rejaillissement des eaux pluviales sur les pieds des élévations extérieures.

Entre 1975 e 1976, Alain Gigot va donc entreprendre la restauration d'une partie de la couverture du transept sud. Il va également remplacer une gargouille, et restaurer la corniche endommagée avec une roche « Saint Pierre Aigle, Roche Franche, Classe M ». La mise en place d'un glacis en pavé entre les contreforts permet également d'éviter les eaux de rejaillissement contre la façade. La localisation de cette dernière intervention n'est pas précisée mais nous supposons qu'il s'agit des pavés que nous voyons actuellement au niveau de la façade occidentale et du bas-côté sud de la nef. Nous n'avons pas pu déterminer si la mise en place des jardinières entre les contreforts du transept sud date également de cette époque.

Les schémas présentés ci-après synthétisent la composition supposée de l'église Saint-Ferréol à la fin du XX^{ème} siècle.

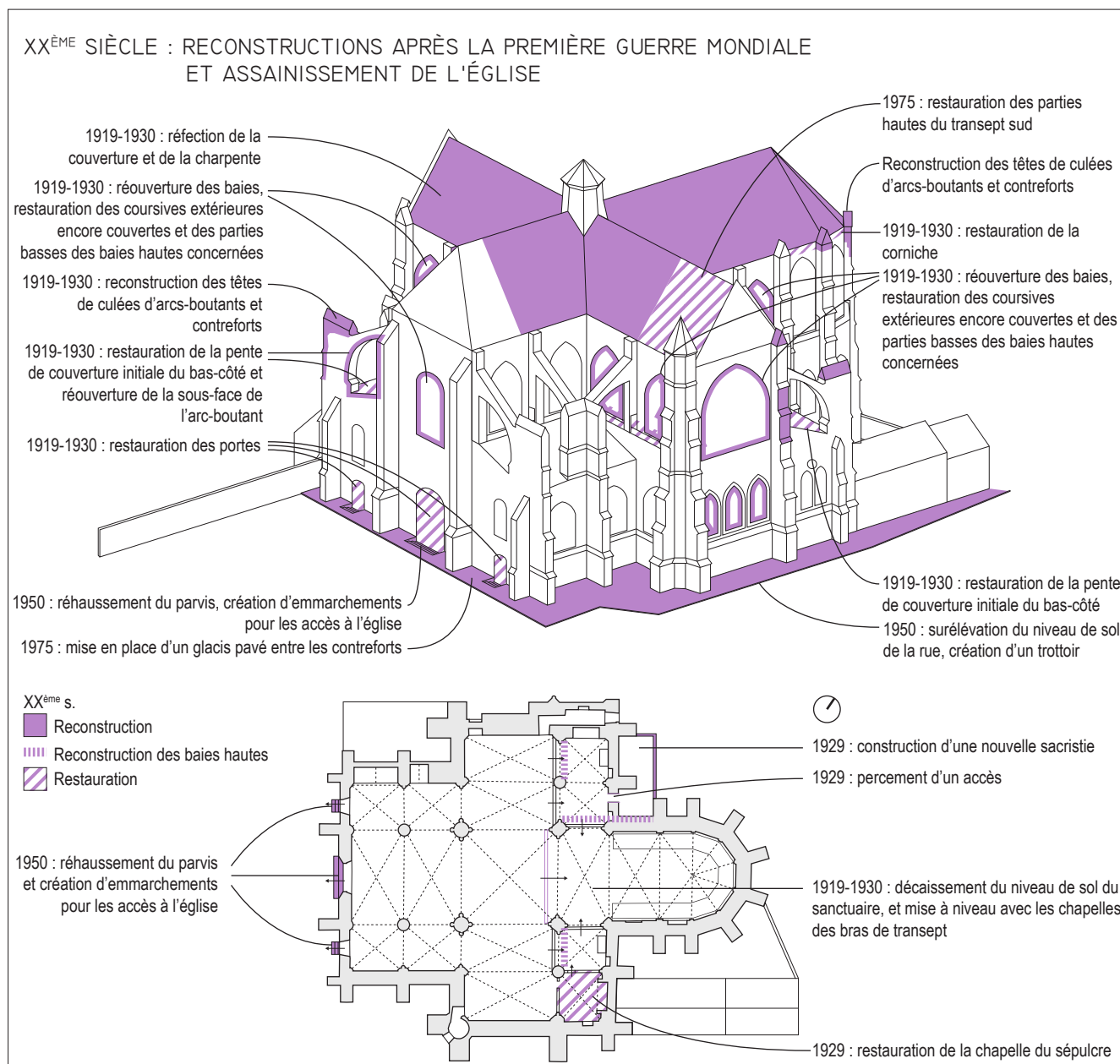


Schéma de principe en axonométrie et en plan de l'église Saint-Ferréol au XX^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).

3.2.8 XXI^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATION PARTIELLE DU CLOS-COUVERT

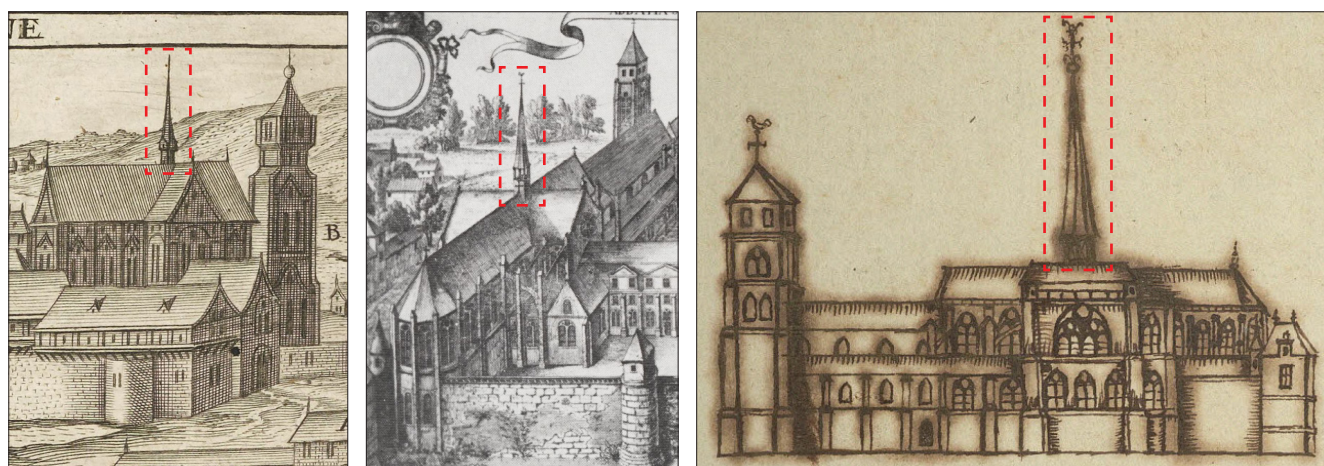
En premier lieu, les alertes émises par Alain Gigot, ACMH, en 1975 sur l'état de la statue du gisant XIII^{ème} siècle portent leurs fruits et aboutissent à une intervention en restauration en 2003. Soulevés de quelques centimètres, et séchés avec des lampes à infrarouges, la statue et son socle sont ensuite isolés du sol par une feuille de plomb³³.

Les rapports de la fin du XX^{ème} siècle, établissant le mauvais état de la couverture du haut comble, de son couronnement, ainsi que des couvertures des bas-côtés, donnent lieu à une dernière campagne de restauration au début du XXI^{ème} siècle, menée par Thierry Algrin, ACMH. Certaines gargouilles, chaperons de contrefort et modillons de la corniche haute sont refaits à neuf, de même que les rampants du pignon du transept nord. La couverture du haut comble est restaurée en tuiles plates.

Il s'avère que les problèmes d'humidité récurrents au niveau des charpentes des bas-côtés sont liés à la mise en œuvre de tuiles sur une pente trop faible pour que les eaux pluviales soient correctement évacuées. Une analyse des matériaux adaptés à cette pente conduit à mettre en place une couverture en plomb, bien que ce ne soit certainement pas le matériau d'origine. Sans sources historiques pour l'affirmer nous partageons l'analyse de Thierry Algrin qui suppose qu'ils étaient couverts initialement en pierre. Les dalles en béton armé, remplaçant depuis le XIX^{ème} siècle les charpentes en bois, ont été conservés.

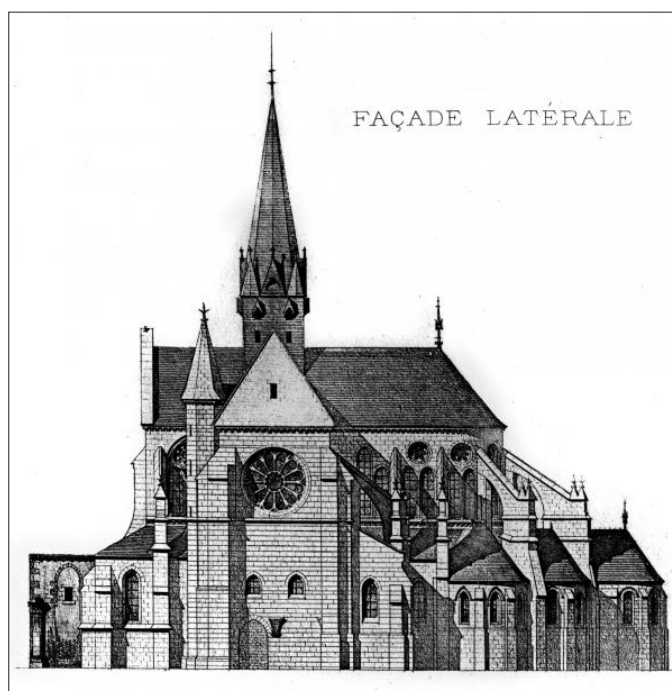
³³ Base du patrimoine mobilier (Palissy), notice n° PM02000423.

Le sujet le plus important de cette campagne de travaux concerne la restitution de la flèche de l'église abbatiale dans son état du début du XIX^{ème} siècle. La hauteur de la flèche est rétablie d'après l'inclinaison des poteaux conservés à l'intérieur dans le comble, l'interprétation des dessins de l'église abbatiale d'Essômes datés du XVII^{ème} siècle, présentant une flèche à huit pans sur une base carrée, et l'étude de flèches existantes de profils similaires à celle d'Essômes et visibles sur des églises voisines.



À gauche, dessin présentant l'église abbatiale vue depuis l'ouest en 1641 (BnF, cote RES FOL-L15-7). Au centre, dessin présentant l'église abbatiale vue depuis l'est au XVII^{ème} siècle (BnF, cote VE-20 n°15). À droite, dessin à l'encre présentant l'élévation sud de l'église abbatiale au XVII^{ème} siècle (BnF, cote EST VE 20 n°15).

L'abbatiale d'Orbais, qui avait certainement servi de modèle pour la partie XIII^{ème} siècle de l'église abbatiale d'Essômes, possède encore actuellement un clocher de forme carrée surmonté d'une flèche à huit pans, daté du XIV^{ème} siècle. L'église Saint-Macre de Fère-en-Tardenois, située à 25km au nord de Château-Thierry, présente également une flèche d'allure similaire (bien qu'elle surmonte le clocher occidental et non la croisée du transept) et datée du XVI^{ème} siècle.



À gauche, dessin présentant l'élévation sud de l'église abbatiale d'Orbais (Mapping Gothic France). À droite, carte postale présentant l'église Saint-Macre de Fère-en-Tardenois (geneanet).

La flèche restituée est recouverte en essentes de châtaignier. Ce matériau offre d'une part une bonne tenue sur ce type de pente, et d'autre part une évolution de sa teinte vers le gris argenté, permettant une harmonisation des couleurs entre la couverture en tuile et la flèche. Notons que la flèche originelle devait plutôt être couverte en ardoises, voire en plomb.

Le schéma présenté ci-après synthétise la composition de l'église Saint-Ferréol au début du XXI^{ème} siècle.

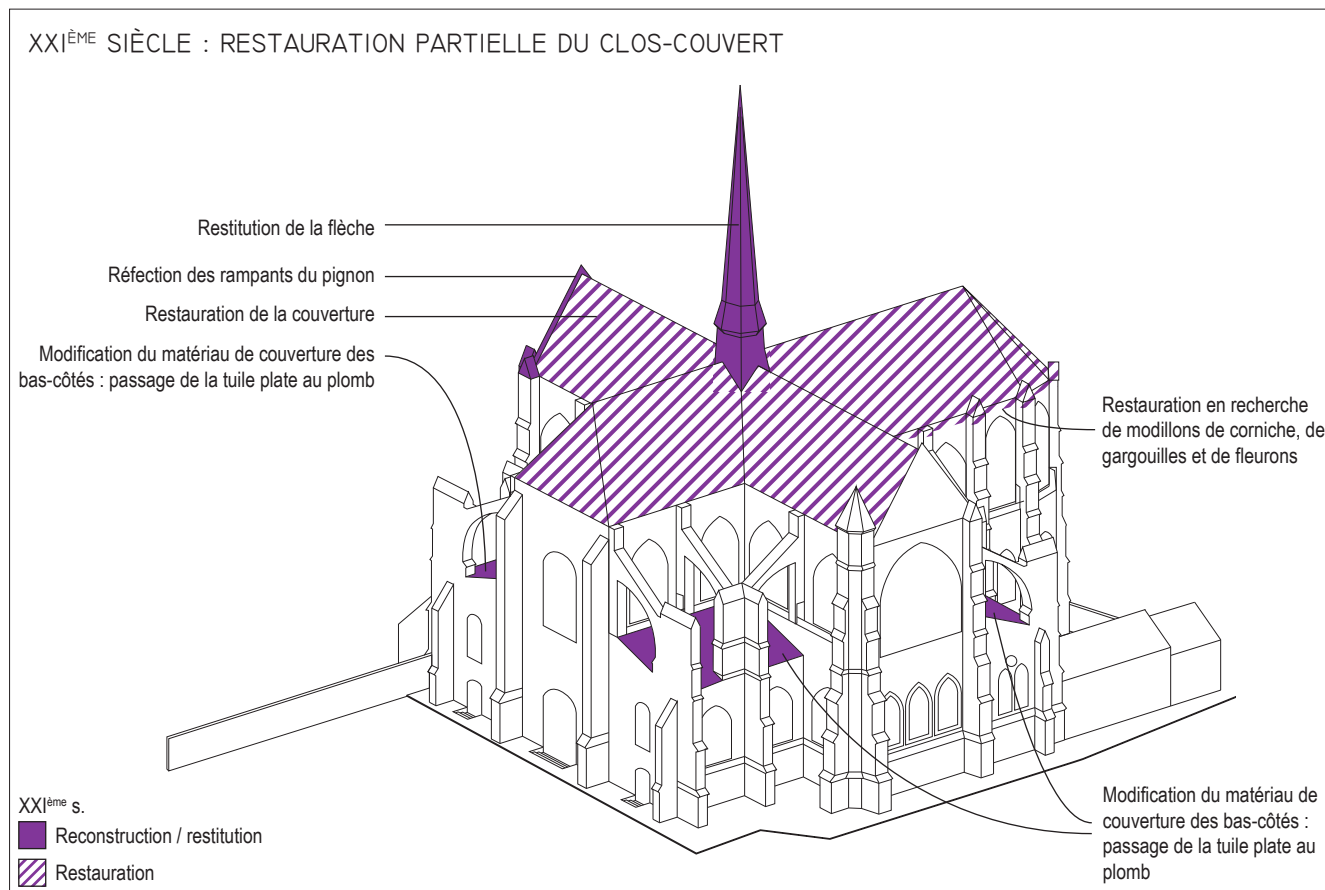
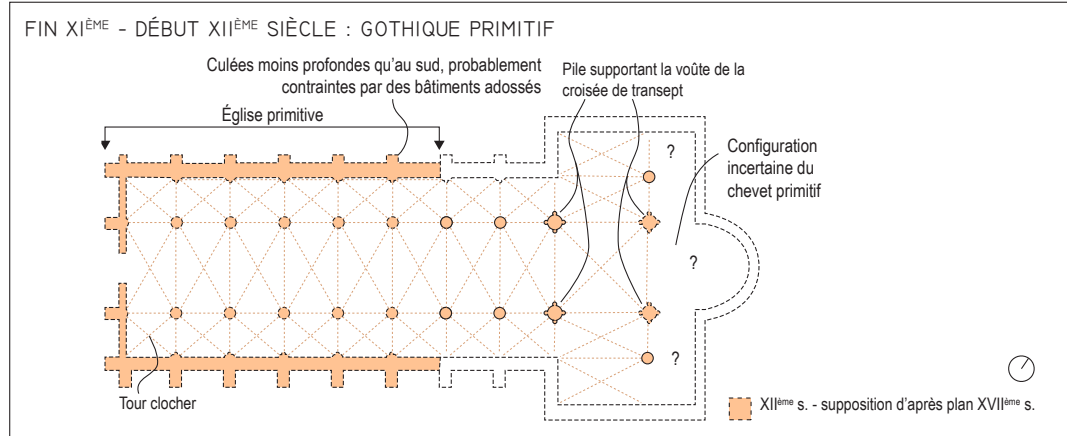
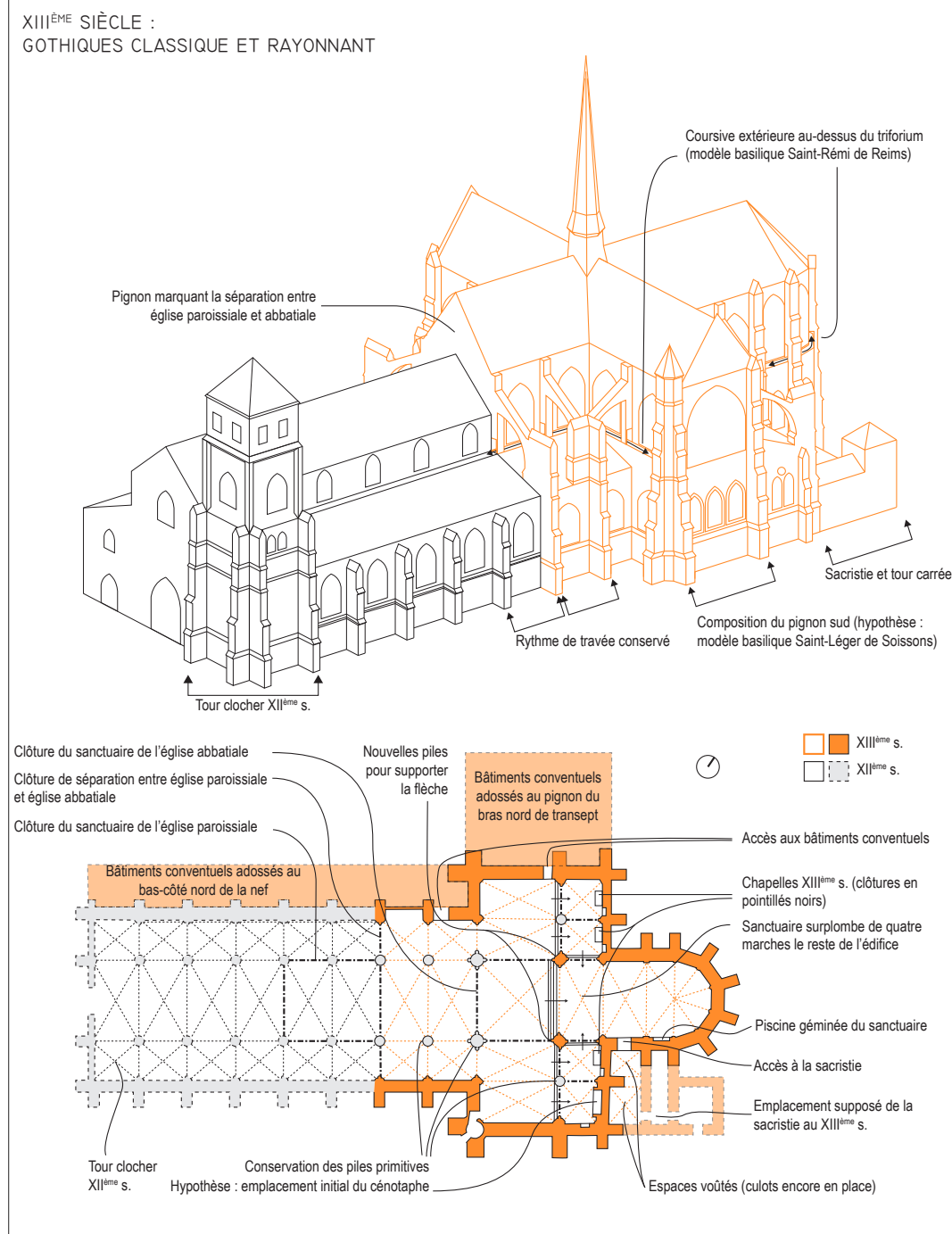


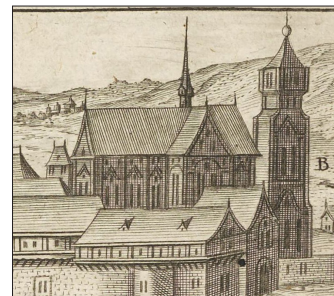
Schéma de principe en volumétrie de l'église Saint-Ferréol au XXI^{ème} siècle (schéma ACV Architecte).



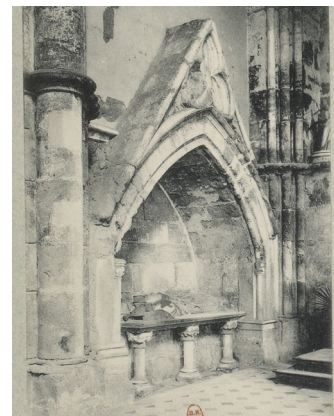
Pile sud-ouest de la croisée de transept (Base Mémoire, cote APMH00119496)



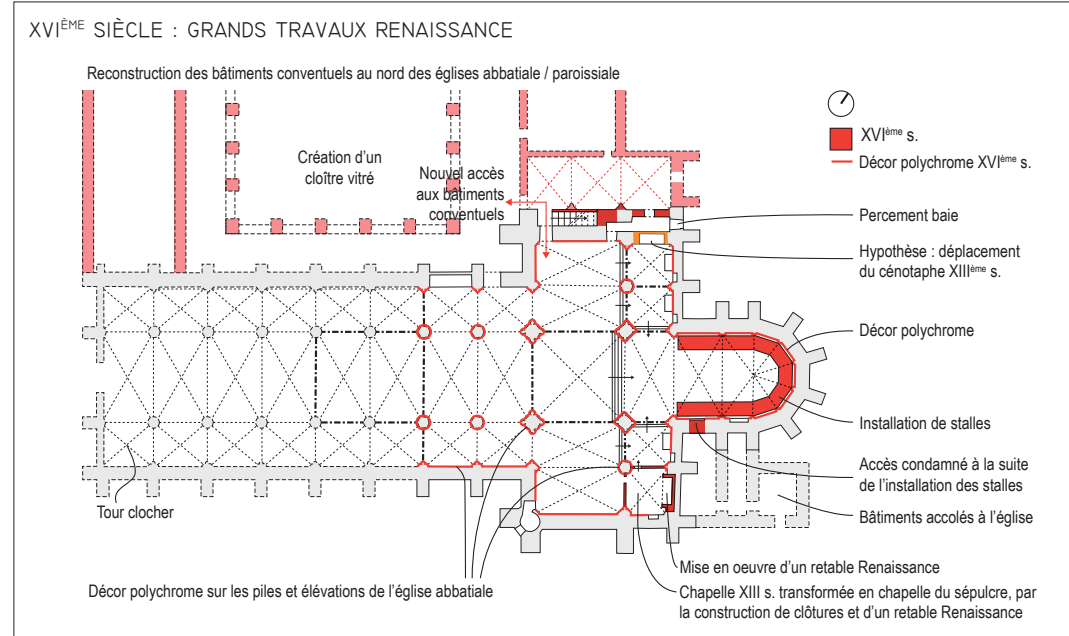
Vue cavalière du XVII^{ème} s. (BnF, cote EST VE 20, n°15).



Vue perspective, 1641 (Claude de Chastillon, BnF, cote RES FOL-L15-7).



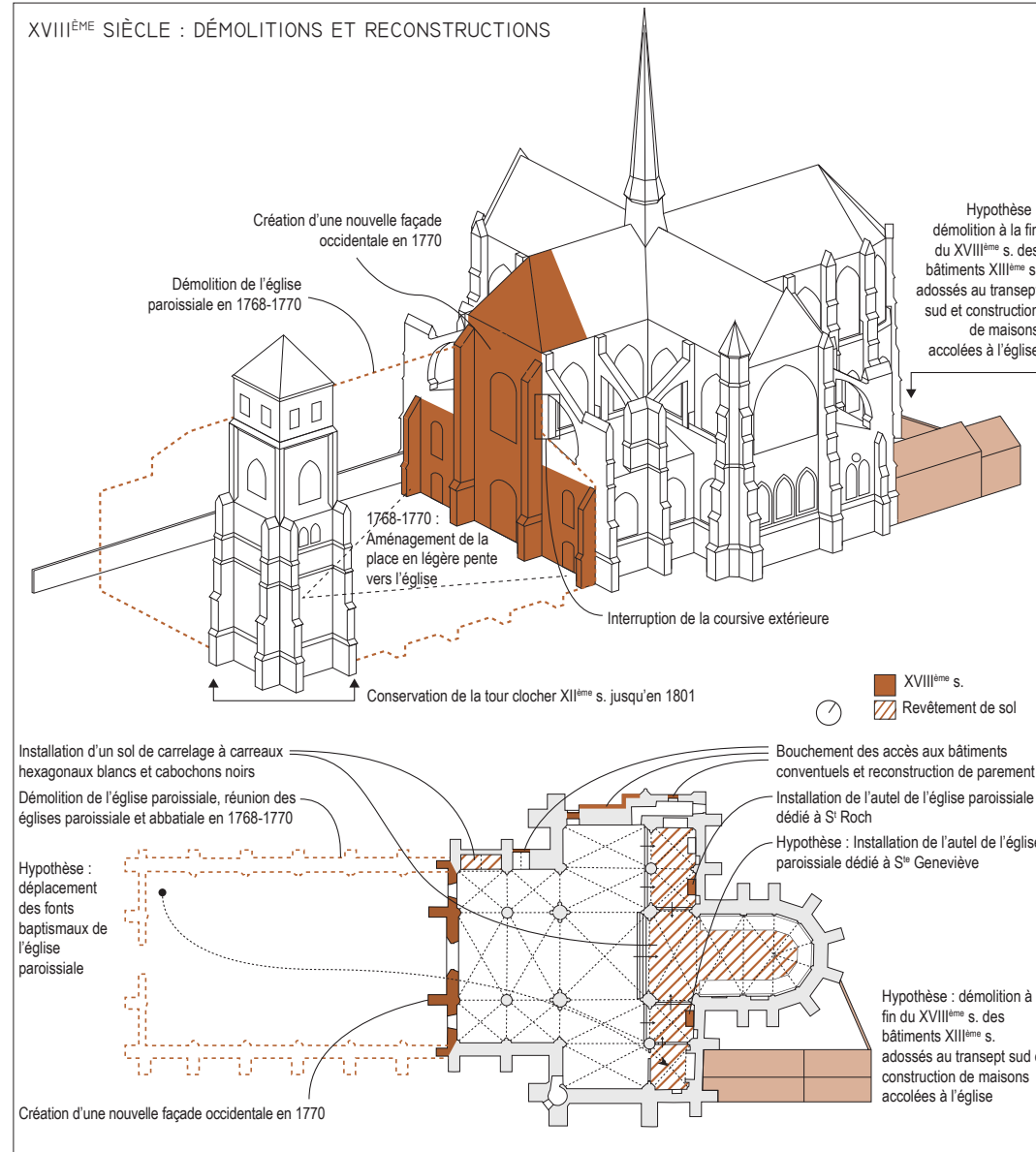
Vue du cénotaphe XIII^{ème} s. (BnF, cote VE-377(8)-4_1).



Vestiges de décor polychrome (photographie ACV Architecte)



Stalles en bois dans le chœur (photographie ACV Architecte)



Élévation occidentale (photographie ACV Architecte)

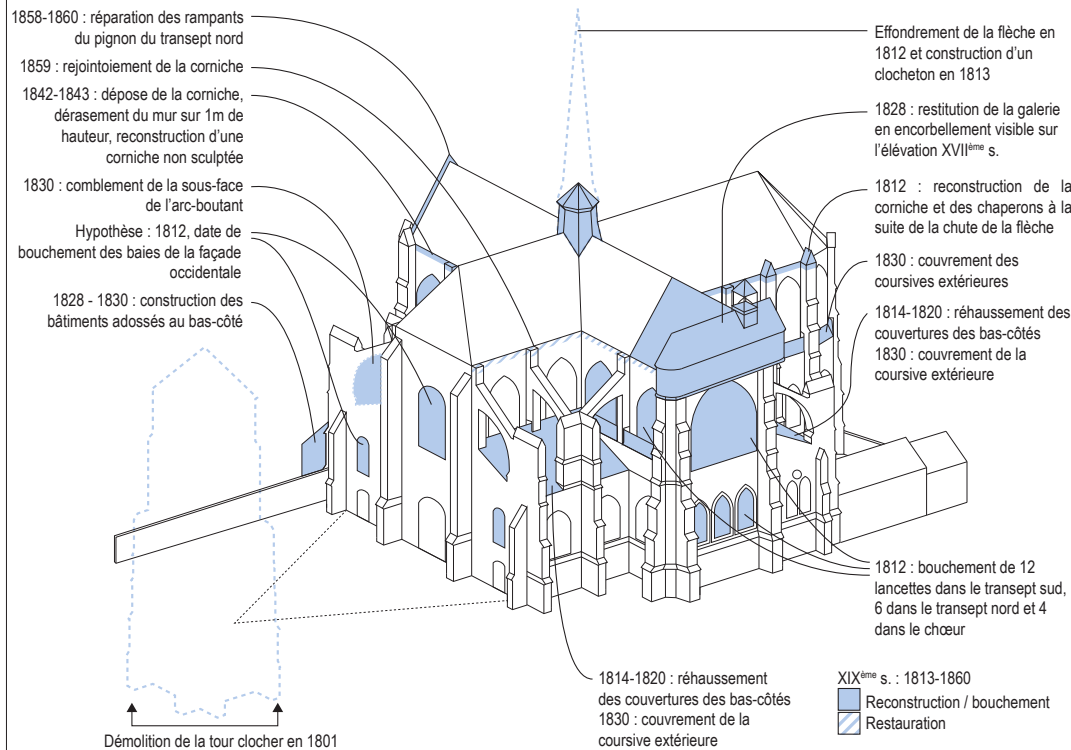


Vestiges des bâtiments conventuels (photographie ACV Architecte)



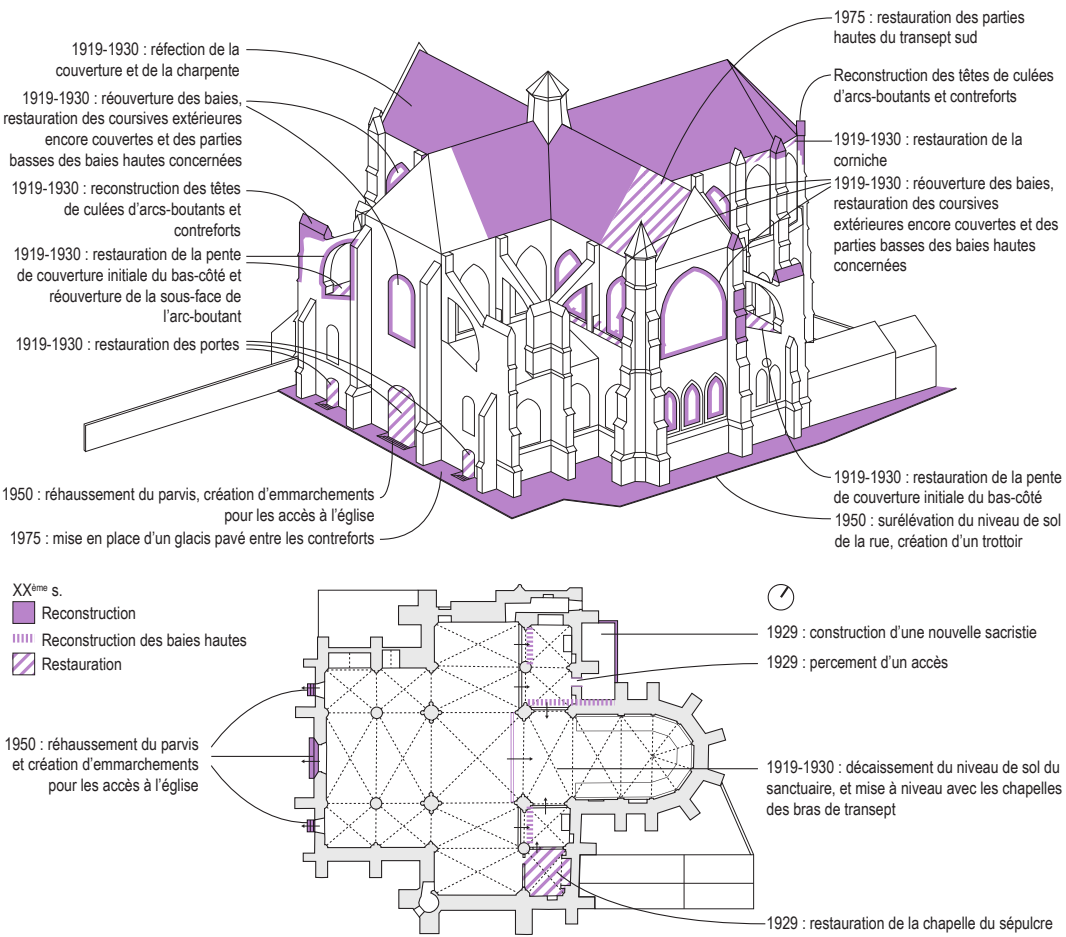
Nouveaux bâtiments accolés au chevet au début du XIX^{ème} s. (MAP, cote 1996.025.0020)

XIX^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATIONS, RECONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS (1813-1860)



Vue du transept sud au début du XIX^{ème} s. (Adolphe Varin, publié par A. Corlieu en 1887).

XX^{ÈME} SIÈCLE : RECONSTRUCTIONS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET ASSAINISSEMENT DE L'ÉGLISE

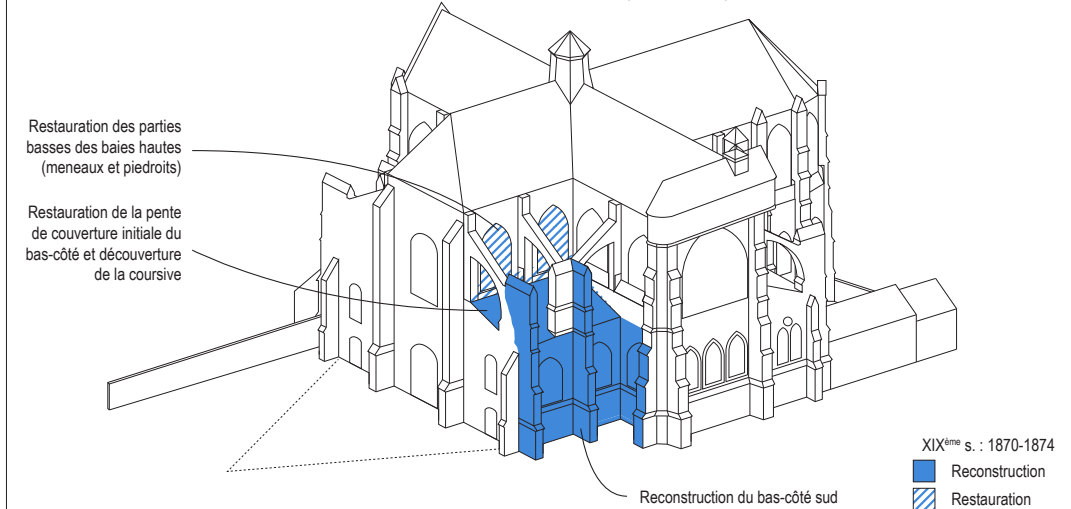


Vue du chevet en 1918 (BNF, cote VE-374(7)-4_1).



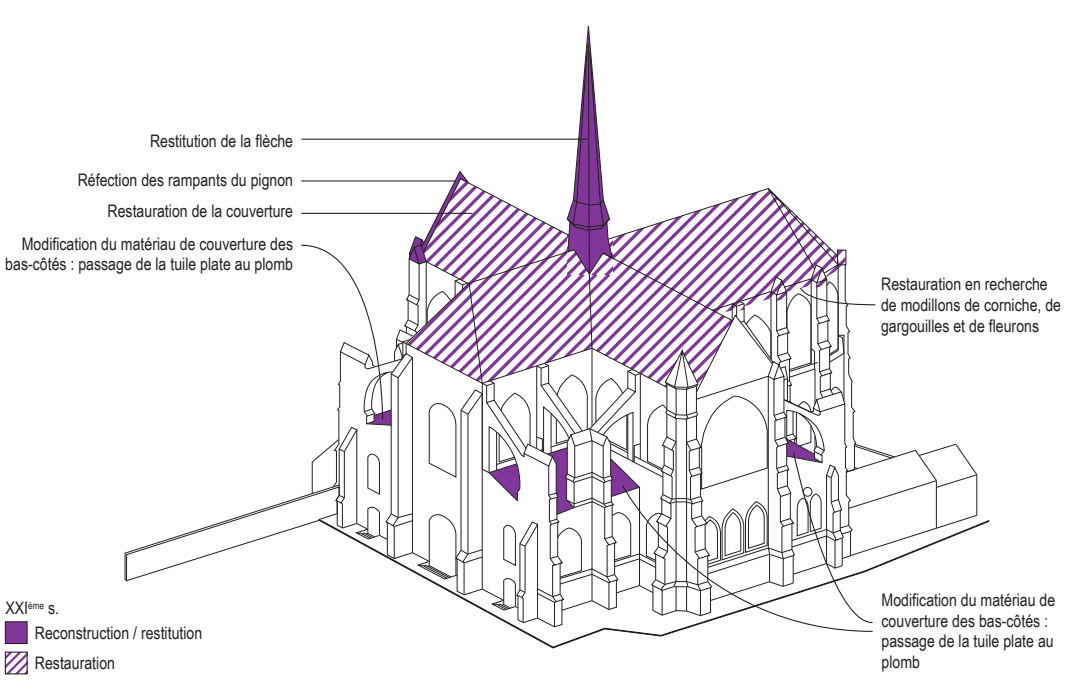
Vue du chevet en 1939 (MAP, 0084-002-1015).

XIX^{ÈME} SIÈCLE : TRAVAUX DE RESTAURATION PAR OURADOU (1870-1874)



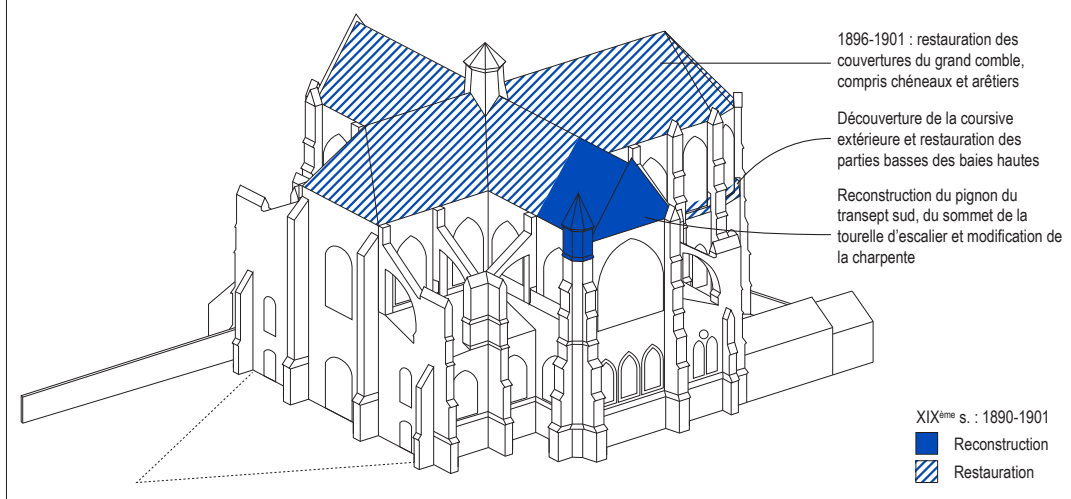
Vue du bas-côté sud de la nef entre 1820 et 1890 (MAP cote 0081-002-0067).

XX^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATION PARTIELLE DU CLOS-COUVERT



Vue de la flèche restituée en 2013 par Thierry Algrin, ACMH (photographie agence Thierry Algrin, ACMH).

XIX^{ÈME} SIÈCLE : DÉRESTAURATION ET NOUVELLE RESTAURATION (1890-1901)



Vue de la nef et du transept sud entre 1907 et 1913 (BnF, cote VE-377(8)-4).

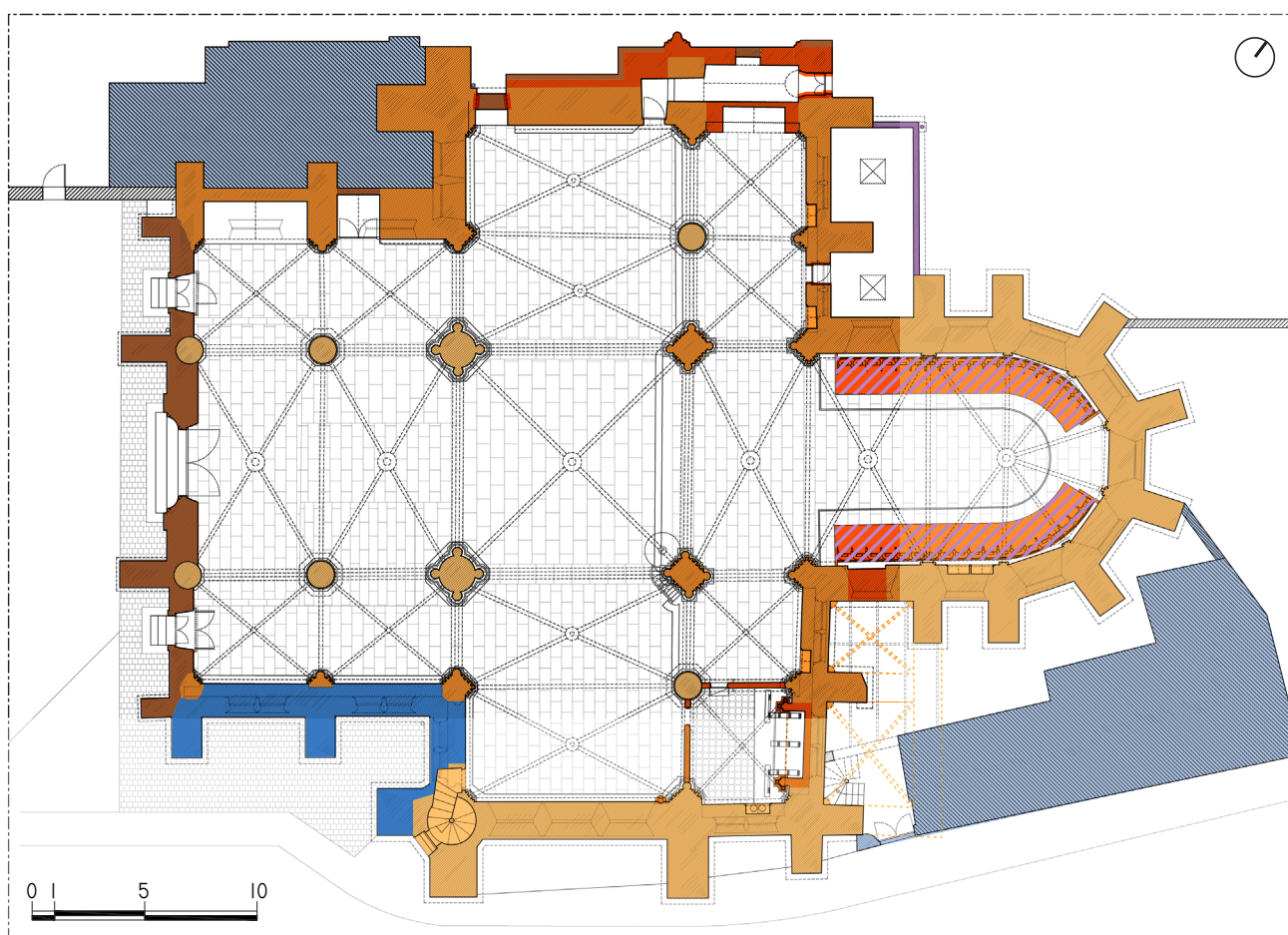
3.3 DATATION RELATIVE DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ÉDIFICE

L'évolution architecturale permet de dater la plupart des éléments constitutifs de l'édifice. Outil de synthèse, la datation relative rattache chaque partie de l'édifice à une époque ou une période définie. Elle permet de lire les modifications, les ajouts, les superpositions d'éléments sur un même fond graphique. Pour l'église abbatiale Saint-Ferréol, la cartographie des documents de datation relative reprend les grandes étapes présentées dans son évolution architecturale (voir § 3.2 *Synthèse de l'évolution architecturale*).

Afin d'appréhender ce travail de synthèse dans sa globalité, la datation relative est présentée en plan (niveau rez-de-chaussée) et en élévation (ouest, sud, est et nord).

	Fin XII ^{ème} siècle Construction de l'église abbatiale primitive		XIX ^{ème} siècle (1812-1860) 1 ^{ère} campagne de restauration et restitution
	XIII ^{ème} siècle (1225-1245) Construction de l'église abbatiale gothique classique et rayonnant		XIX ^{ème} siècle (1868-1874) Campagne de restauration menée par M. Ouradou, ACMH
	XVI ^{ème} siècle (1540-1548) Campagne de travaux Renaissance par l'abbé Claude Guillart		XIX ^{ème} siècle (1890-1901) Campagne de restauration menée par M. Gauthier et P. Boeswillwald architectes
	XVIII ^{ème} siècle (1765-1795) Démolition de l'église paroissiale (ancienne église abbatiale primitive) et intégration à l'église abbatiale XIII ^{ème} siècle		XX ^{ème} siècle Quatre campagnes de restauration menées par E. Brunet / J. Tillet ACMH (1919-1930), J. Kaehrling ACMH (1939-1940), M. Berry ACMH (1950-1960), A. Gigot ACMH (1975-1976)
			XXI ^{ème} siècle (2009-2013) Campagne de restauration menée par T. Algrin, ACMH

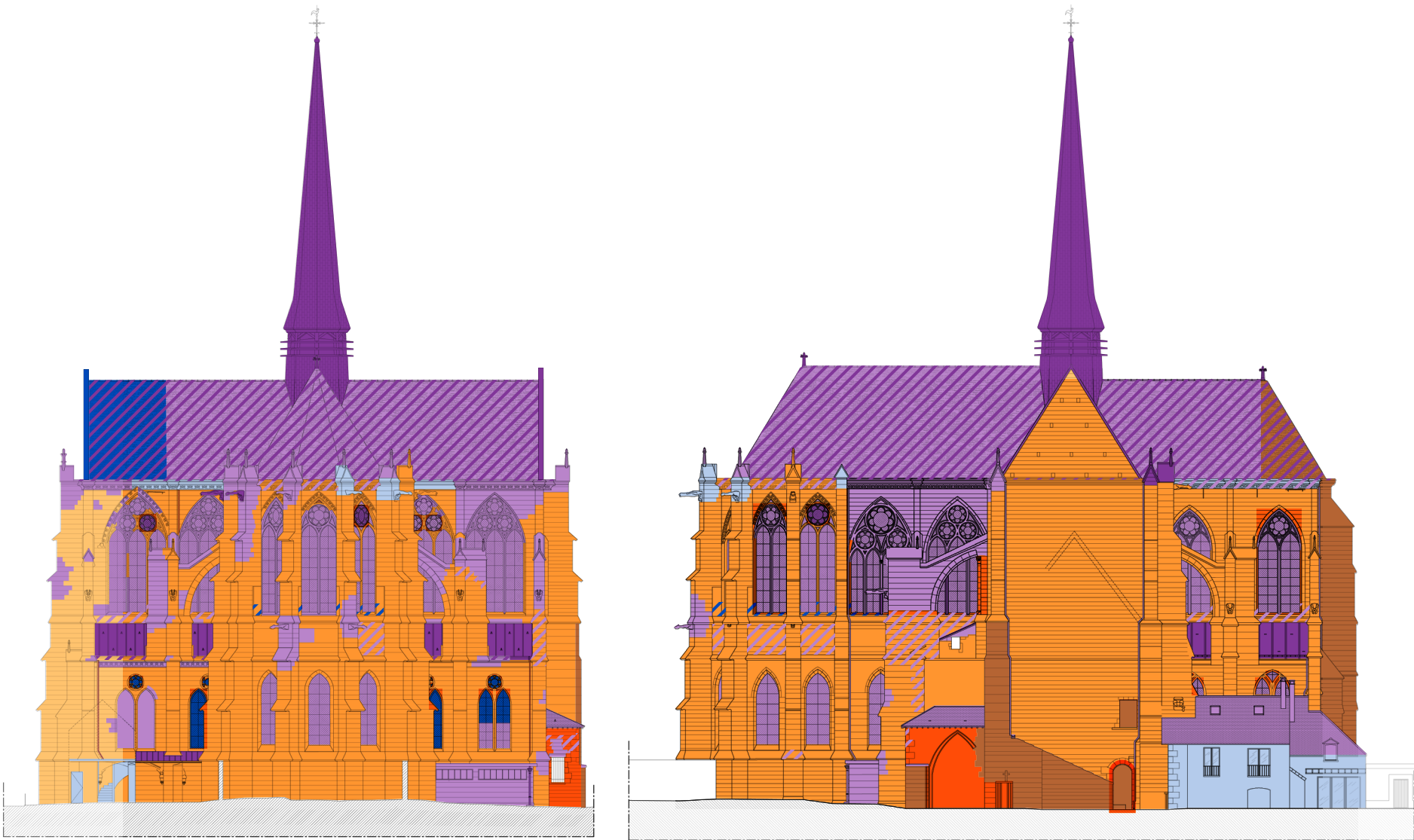
Légende de la datation relative de l'église Saint-Ferréol (document ACV Architecte).



Datation relative en plan de l'église Saint-Ferréol (document ACV Architecte).



À gauche, datation relative sur l'élévation ouest de l'église Saint-Ferréol. À droite, datation relative sur l'élévation sud de l'église Saint-Ferréol (documents ACV Architecte).



À gauche, datation relative sur l'élévation est de l'église Saint-Ferréol. À droite, datation relative sur l'élévation nord de l'église Saint-Ferréol (documents ACV Architecte).

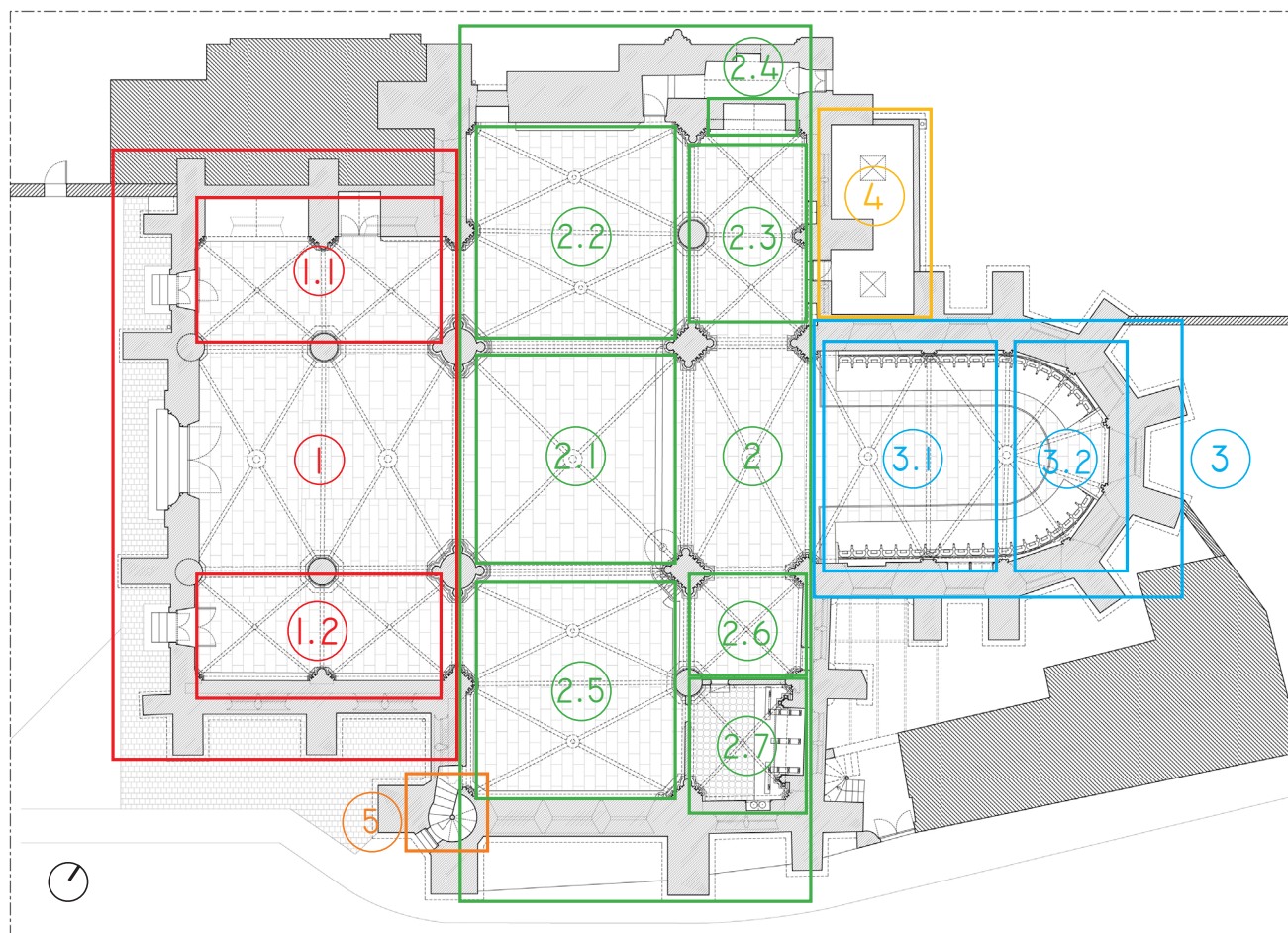
Fin XII ^{ème} siècle Construction de l'église abbatiale primitive	XIX ^{ème} siècle (1812-1860) 1 ^{ère} campagne de restauration et restitution	XX ^{ème} siècle Quatre campagnes de restauration menées par E. Brunet / J. Tillet ACMH (1919-1930), J. Kaehrling ACMH (1939-1940), M. Berry ACMH (1950-1960, A. Gigot ACMH (1975-1976)
XIII ^{ème} siècle (1225-1245) Construction de l'église abbatiale gothique classique et rayonnant	XIX ^{ème} siècle (1868-1874) Campagne de restauration menée par M. Ouradou, ACMH	XXI ^{ème} siècle (2009-2013) Campagne de restauration menée par T. Algrin, ACMH
XVI ^{ème} siècle (1540-1548) Campagne de travaux Renaissance par l'abbé Claude Guillard	XIX ^{ème} siècle (1890-1901) Campagne de restauration menée par M. Gauthier et P. Boeswillwald architectes	
XVIII ^{ème} siècle (1765-1795) Démolition de l'église paroissiale (ancienne église abbatiale primitive) et intégration à l'église abbatiale XIII ^{ème} siècle		

Légende de la datation relative de l'église Saint-Ferréol (document ACV Architecte).

3.4 DESCRIPTION ARCHITECTURALE

Rappelons que la présente étude concerne exclusivement le clos et le couvert de l'église abbatiale ainsi que la chapelle du sépulcre. Cette dernière est traitée dans une partie spécifique de l'étude (cf. § 5 - *Chapelle du sépulcre*).

Avant de détailler la description architecturale de l'église, il est nécessaire de comprendre sa configuration et les dénominations qui seront employées dans la suite de l'étude pour décrire ses différentes parties. La nomenclature ci-dessous a été établie par ACV Architecte dans le cadre du présent diagnostic.



- | | | |
|-------------------|---|------------------------------|
| ○ 1. Nef | ○ 2. Transept | ○ 3. Chœur |
| 1.1 Bas-côté nord | 2.1 Croisée de transept | 3.1 Travées droites de chœur |
| 1.2 Bas-côté sud | 2.2 Transept nord | 3.2 Abside |
| | 2.3 Collatéral du transept nord | ○ 4. Sacristie |
| | 2.4 Cénotaphe | ○ 5. Tourelle d'escalier |
| | 2.5 Transept sud | |
| | 2.6 Collatéral transept sud : chapelle de la Vierge | |
| | 2.7 Collatéral transept sud : chapelle du sépulcre | |

L'église actuelle comprend deux travées de nef avec leurs bas-côtés, un transept de deux travées qui comporte des collatéraux à l'est contenant chacun deux chapelles, et un chœur sans déambulatoire, composé de deux travées droites et d'une abside à cinq pans. L'ensemble est voûté d'ogives en pierre de même hauteur dans les vaisseaux principaux (20 mètres de hauteur sous voûte), qui lui confèrent une unité remarquable. Les vaisseaux principaux se divisent en trois registres d'élévation : grandes arcades ou baies basses, triforium et baies hautes. La hauteur du premier registre est équivalente à celle des deux registres supérieurs. Le vaisseau central mesure 40,2 mètres de long dans l'œuvre et 8,5 mètres de large.

La description architecturale de l'édifice traitera dans un premier temps ses abords, ses élévations extérieures et ses couvertures. Dans un second temps seront abordés les éléments intérieurs, c'est-à-dire son plan, ses élévations intérieures, ses voûtes pour terminer enfin sur la description des sols.

3.4.1 ABORDS

L'église abbatiale Saint-Ferréol est cernée au nord par un parc privé, à l'est par un square végétalisé, au sud par une route assez fréquentée, l'avenue du Général de Gaulle, et à l'ouest par un parking aménagé sur le parvis de l'édifice.

Deux accès permettent d'entrer sur le parking : le premier se trouve au niveau de l'angle sud de la façade occidentale, le second est dans l'axe de cette façade. Les places de parking sont disposées de part et d'autre d'une allée menant à la porte principale de l'édifice, jusqu'au pied de l'élévation. Le sol du parking est bitumé jusqu'au nu des contreforts principaux de la façade occidentale. Un petit trottoir pavé, situé 10 centimètres au-dessus du sol du parking, est aménagé entre les contreforts et se poursuit le long de la façade du bas-côté sud de la nef.



À gauche, vue du parvis et de la façade occidentale de l'église depuis l'accès sud-ouest au parking. Au centre, vue de l'extrémité du parking côté église. À droite, vue d'une grille avaloire placée en face de l'accès secondaire sud à l'église (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Un trottoir bitumé très étroit, protégé du trafic par un garde-corps métallique, longe ensuite l'élévation sud de l'édifice jusqu'aux bâtiments mitoyens construits dans l'angle entre le transept sud et le chevet. Des jardinières plantées ont été installées entre les contreforts du transept sud.



À gauche, trottoir longeant le bras sud de transept vu depuis le sud. Au centre, jardinière installée entre les deux contreforts du pignon sud du transept. À droite, trottoir longeant le bras sud de transept vu depuis l'est (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'édifice est accessible depuis trois portes d'entrée au niveau de la façade ouest et une petite porte d'accès à la tourelle d'escalier à l'angle sud-ouest du transept sud. Les accès par l'élévation occidentale comportent un emmarchement permettant de relier le niveau de sol intérieur qui se trouve 60 centimètres en-dessous de celui du parvis. La porte d'accès à la tourelle d'escalier est située sur un palier dont le niveau est plus élevé que celui de la rue.



À gauche, accès secondaire nord encaissé. Au centre, accès principal à l'église. À droite, accès à la tourelle d'escalier (juin 2020, photographies ACV Architecte).

3.4.2 ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES

3.1.2.1 GÉNÉRALITÉS

Les élévations extérieures ouest, sud et est présentent des traces d'impact de mitrilles, vestiges de la Première Guerre mondiale.



À gauche, vue des impacts de mitrilles conservés sur un contrefort du chevet. Au centre, vue des impacts de mitrilles conservés sur un contrefort de la tourelle d'escalier. À droite, vue des impacts de mitrilles conservés sur une élévation du bas-côté sud de la nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

À l'exception de l'élévation la plus récente, l'élévation ouest, réalisée dans le style architectural classique, les autres élévations de l'église d'Essômes-sur-Marne, réalisées dans les styles gothiques classique et rayonnant, présentent une apparente unité de composition. Elles sont rythmées horizontalement par trois niveaux de larmiers, et verticalement par des contreforts au niveau du chevet et des arcs-boutant et culées d'arcs-boutant au niveau de la nef et des bras de transept. Des contreforts imposants viennent également épauler les pignons des bras de transept.

Le premier niveau de larmier, très proéminent, se trouve au pied des baies du premier registre d'élévation et règne sur toutes les élévations, contreforts compris. Le deuxième larmier, beaucoup plus modeste, se trouve juste au-dessus des baies du premier registre du chevet et se retourne sur les corniches des collatéraux. Il règne également sur toutes les élévations à l'exception des contreforts du chevet. Le troisième niveau de larmier se trouve au pied des baies hautes, au niveau de la coursive extérieure. A l'inverse du deuxième larmier, celui-ci est présent sur les contreforts du chevet, mais pas sur les culées d'arc-boutant.

Le sommet des élévations des gouttereaux est couronné par une corniche intégrant un chéneau encaissé. Cette corniche se retrouve également sur les pignons des bras de transept, mais le chéneau encaissé n'est présent qu'au niveau du transept sud.

3.1.2.2 REGISTRES ET COMPOSITION

L'élévation ouest est composée d'une travée centrale encadrée par les travées correspondant aux bas-côtés de la nef. Elle présente deux registres d'élévations. Le premier registre correspond à l'élévation des travées des bas-côtés et la partie inférieure de la travée centrale. Les travées des bas-côtés sont symétriquement identiques et sont composées d'une ouverture avec linteau bombé, fermée par une porte en bois à deux vantaux, surmontée d'une baie murée avec un arc en plein cintre. Le premier registre de la travée centrale est composé d'une grande ouverture en plein cintre, fermée par une porte à deux vantaux surmontés d'un châssis fixe de tympan en bois. Le second registre ne concerne que la travée centrale et présente une grande baie avec un arc en anse de panier.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les élévations sud, est et nord sont composées de trois registres. Il faut néanmoins noter que l'élévation du pignon du transept nord est aveugle et ne reprend pas cette composition.



Vue de l'élévation ouest (juin 2020, photographie ACV Architecte).

Le premier registre possède quatre types de baies différentes. Le bas-côté nord de la nef et l'élévation ouest du transept nord sont percés de petites baies inscrites dans la lunette de la voûte, en forme de lancette en arc brisé redivisée par un remplage. De simples lancettes en arc brisé se trouvent dans le chevet et au niveau du pignon du transept sud. Les baies des collatéraux du transept sont composées de deux lancettes regroupées, surmontées d'un oculus. Enfin, les baies du bas-côté sud de la nef et de l'élévation ouest du transept sud, restaurées au XVIII^{ème} siècle dans un style gothique rayonnant, sont formées d'un arc brisé et d'un remplage dessinant deux lancettes en arc brisé surmontées d'une rose polylobée.



(1) vue d'une baie du bas-côté nord de la nef. (2) vue des deux baies de l'abside. (3) vue de la baie de la chapelle nord du transept nord (4) vue de la baie ouest du bas-côté sud de la nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le deuxième registre d'élévation est aveugle, à l'exception de celui du pignon du transept sud, occupé par la partie inférieure de la baie haute. Il correspond, côté intérieur, à la galerie de triforium.

Le troisième registre d'élévation correspond aux baies hautes des vaisseaux principaux. Ces baies, réalisées dans le style gothique rayonnant, sont formées d'un arc brisé et présentent trois dessins de remplages différents. Le premier type se retrouve au niveau de la nef, de l'abside et de la deuxième travée droite de chœur. Il est composé de deux lancettes en arc brisé surmontées d'un oculus polylobé. Le deuxième type se trouve au niveau des élévations est et ouest des bras de transept et de la travée est de transept. Il est composé de trois lancettes en arc brisé surmontées de trois oculi polylobés. Enfin le troisième type de remplage se retrouve sur le pignon du transept sud et au niveau de la première travée droite de chœur. Il s'agit d'une composition complexe. Le dessin du remplage de la baie sud de la travée droite de chœur présente une lancette centrale en arc brisé, emboîtant deux lancettes et un oculus polylobé, encadrée par deux lancettes, le tout surmonté de deux oculi polylobés portant un grand oculus polylobé. Les remplages des deux autres baies présentent deux lancettes en arc brisé, emboîtant chacune deux lancettes et un oculus polylobé, le tout portant un grand oculus polylobé. Il faut noter que le remplage de la baie nord de la travée droite de chœur a été entièrement reconstruit après la Première Guerre mondiale. Il est intéressant de remarquer que son dessin reprend celui du pignon du transept sud et non celui de la baie sud de la même travée.



(1) vue de la baie haute située au sud de la première travée de nef. (2) vue de la baie haute située au nord-est du transept nord. (3) vue de la baie haute située au nord de la première travée droite de chœur et reconstruite après la Première Guerre mondiale (4) vue de la baie haute située au sud de la première travée droite de chœur (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Une coursière extérieure, correspondant à l'épaisseur de la galerie de triforium, est aménagée au pied des baies hautes et dans l'épaisseur des contreforts. Elle ne circule néanmoins pas au niveau des pignons des bras de transept.

L'angle sud-ouest du transept sud est occupé par tourelle d'escalier de plan octogonal, épaulée par deux contreforts imposants, et surmontée d'un clocheton.

3.1.2.3 MATÉRIAUX

Nous n'avons pas pu déterminer la nature exacte de la pierre utilisée pour la construction de l'église abbatiale au XIII^{ème} siècle. Dans sa comparaison entre les églises d'Orbais et d'Essômes, Pierre Héliot évoque néanmoins l'usage de *la même pierre meulière du pays*³⁴.

Les natures de pierres utilisées à partir des restaurations du XIX^{ème} siècle sont connues, sans pour autant avoir de précision sur la localisation de leur mise en œuvre. Ainsi, Maurice Ouradou, ACMH, utilise la roche neuve de Châtillon-sur-Seine, la pierre de Lérerville, et des blocs provenant du banc royal de Méry pour la reconstruction du bas-côté sud de la nef entre 1873 et 1874. Il est également indiqué l'usage de trois types de pierres différentes, sans précision de leur nature, et de ciment armé lors de la restauration de l'église après la Première Guerre mondiale. Enfin, à la fin du XX^{ème} siècle, Alain Gigot, ACMH, met en œuvre des pierres de taille « *Saint Pierre Aigle, Roche Franche, Classe M* » pour restaurer une partie de la corniche endommagée.

Les baies sont closes par de grandes verrières. Les verrières des baies hautes et la majorité de celles des baies du premier registre sont constituées de verres clairs losangés. Des verrières figurées se trouvent au niveau des trois baies axiales de l'abside ainsi que dans les collatéraux du transept, et seront plus amplement décrites dans la partie 3.4.5 *Élévations intérieures*, de la présente étude.

3.1.2.4 MODÉNATURES ET DÉCORS

L'élévation ouest reprend les codes de l'architecture classique avec une ouverture principale encadrée par des pilastres doriques supportant un fronton.

L'église abbatiale d'Essômes présente des baies hautes ornées d'une archivolt sculptée et d'autres non. Cette distinction semble avoir deux raisons. La première, serait liée à une transition esthétique entre l'élévation de l'église primitive du XII^{ème} siècle (dont les baies ne semblent pas ornées sur les dessins du XVII^{ème} siècle) et celle de l'église abbatiale du XIII^{ème} siècle. Ainsi les baies hautes de la nef ne sont pas pourvues d'archivolte sculptée. Il est possible que les baies hautes des élévations ouest du transept aient également été conçues dans cet esprit de transition, sans archivolt sculptée, et que ce type de décor ait été mis en place à partir du transept sud. La seconde raison vient des nombreuses restaurations qu'a connues l'édifice. Il est fort probable que les baies endommagées aient été restituées à l'économie, sans archivolt sculptée.

Ainsi, sur les neuf baies hautes que compte le chevet de l'église, seules cinq baies ont leur archivolt sculptée.



À gauche, vue de l'ornementation des baies hautes de l'abside. Au centre, vue de l'archivolte sculptée de la baie haute du pignon du transept sud. À droite, vue de l'archivolte sculptée de la baie haute située au sud de l'élévation est du transept sud (juin 2020, photographies ACV Architecte).

De même, seules deux baies hautes présentent une archivolt sculptée au niveau du transept. Il s'agit des baies sud et sud-est du transept sud. Leur ornementation présente une caractéristique intéressante : les retombées, de part et d'autre de la baie, de la frise de fleurettes reposent sur un marmouset. La finesse du trumeau entre les deux baies est du transept sud a néanmoins probablement rendu impossible la mise en place d'un second marmouset au niveau de l'archivolte de la baie sud-est.

³⁴ Pierre Héliot, *Deux églises champenoises méconnues : les abbayes d'Orbais et d'Essômes* paru dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne* en 1965.



À gauche et au centre, marmousets situés de part et d'autre de la baie haute du pignon sud du transept. À droite, marmousets situés à la retombée gauche de la frise de l'archivolte de la baie sud-est du transept sud (juin 2020, photographies ACV Architecte).

La corniche de couronnement présente des modillons sculptés sur toutes les élévations des vaisseaux principaux à l'exception du pignon et de deux travées à l'est et à l'ouest du transept nord, ainsi que l'élévation ouest. Il doit également s'agir, concernant le transept, de restaurations à l'économie au cours du XIX^{ème} siècle.

Les corniches des bas-côtés nord et sud sont moulurées mais non sculptées, à l'exception de celle du collatéral du transept sud qui est pourvue de modillons sculptés.

Enfin, les organes d'épaulement et de contrebutement sont également ornés. Les élévations des contreforts sont ponctuées par deux gargouilles, la première au niveau de la coursive extérieure, la seconde au sommet du contrefort. Ils sont coiffés d'un chaperon en bâtière surmonté d'un épi orné d'un fleuron.



(1) détail d'une gargouille basse au niveau d'un contrefort du chevet. (2) et (3) détails de gargouilles hautes, chaperon et fleuron coiffant les contreforts du chevet. (4) détail d'un chaperon sans fleur-de-lis à l'extrémité de l'abside au niveau de l'élévation nord du chevet (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les arcs-boutants, présents au niveau de la nef et des bras de transept, se décomposent en deux parties : la culée d'arc-boutant, pourvue d'une chimère et coiffée d'un chaperon en bâtière surmonté d'épis ornés d'un fleuron, joue le rôle de contrefort pour les collatéraux, tandis que l'arc-boutant, proprement dit, s'appuie sur un pilastre se terminant par un chapiteau au niveau de la corniche. L'extrémité de leur arc repose sur une colonne adossée dont le chapiteau présente une corbeille recouverte de feuilles de chêne.



(1) détails de la chimère de la culée de l'arc-boutant nord de l'élévation est du transept nord. (2) détail de chaperon et fleur-de-lis d'une culée d'arc-boutant dans l'angle entre la nef et le transept sud, reconstruite au XIX^{ème} siècle par M. Ouradou (ACMH). (3) détail de chaperon et fleurons d'une culée d'arc-boutant dans l'angle entre le chevet et le transept sud. (4) détail du chapiteau supportant l'extrémité de l'arc-boutant sud de l'élévation est du transept nord. (5) détail d'un chapiteau, inscrit dans la corniche, coiffant le contrefort sur lequel s'appuie l'arc-boutant (juin 2020, photographies ACV Architecte).

3.1.2.5 BÂTIMENTS ADOSSÉS À L'ÉGLISE

Des bâtiments sont adossés le long des élévations sud et nord de l'église.

Au niveau de l'élévation sud se trouve un bâtiment, dans l'angle entre le transept sud et le chevet, dont le pignon est accolé à l'élévation de la chapelle du sépulcre. L'espace entre ce bâtiment et l'élévation du chevet forme une cour intérieure, en partie protégée par une couverture en appentis en tôle. Elle abrite un débarras de choses diverses entreposées sur une dalle de béton.



À gauche, vue du bâtiment situé dans l'angle entre le chevet et le transept sud. Au centre, détail du pignon adossé sur la baie murée de la chapelle du sépulcre. À droite, détail de la couverture en appentis installée entre les contreforts (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les bâtiments adossés le long de l'élévation nord se trouvent à l'intérieur d'une propriété privée.

L'actuelle sacristie prend place dans l'angle entre le transept nord et le chevet, sous le premier larmier de l'élévation. Elle est réalisée en blocs de pierre avec couverture en béton. L'espace intérieur est éclairé par des ouvertures zénithales et des jours de souffrances disposés au niveau de la façade est.

Des vestiges des bâtiments conventuels, probablement datés du XVI^{ème} siècle, sont accolés au pignon du transept nord. Il s'agit d'un petit édicule, d'un muret ayant probablement servi de forme à un escalier et de deux ouvertures murées.

Enfin, des bâtiments sont adossés au bas-côté nord de la nef. Il s'agit des bâtiments appelés « loge » construits au XIX^{ème} siècle, en parallèle de la bâtisse principale de la propriété privée, appelée « le château ».



À gauche, vue de la sacristie, dans l'angle entre le chevet et le transept nord. Au centre, édicule adossé au pignon du transept nord. À droite, vue des bâtiments adossés au bas-côté nord de la nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

3.4.3 COUVERTURES ET RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

Les couvertures et charpentes de l'édifice ont fait l'objet d'une récente restauration par Thierry Algrin, ACMH, entre 2009 et 2013. Nous rappellerons ici les dispositions existantes, ces dernières étant plus amplement décrites dans le rapport de l'étude préalable réalisée en 2002, par l'agence T. Algrin.

À l'exception des charpentes du transept sud et de la nef, qui présentent des dispositions anciennes avec chevrons formant fermes, les charpentes de l'église abbatiale d'Essômes sont modernes, c'est-à-dire à fermes et pannes.

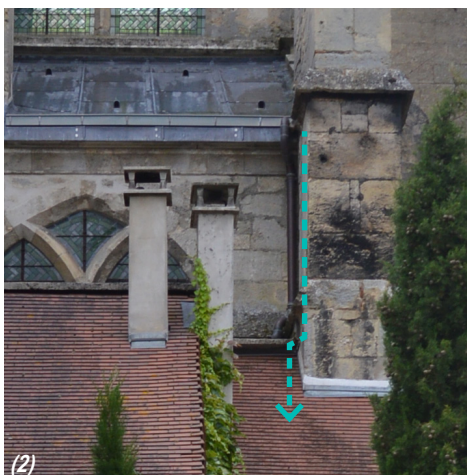
La flèche de l'église, restituée en 2013 par T. Algrin, se tient à la croisée de transept et est couverte en essentes de châtaignier.

Les vaisseaux principaux sont couverts en tuiles plates. Nous partageons l'analyse de T. Algrin qui suppose que la tuile plate

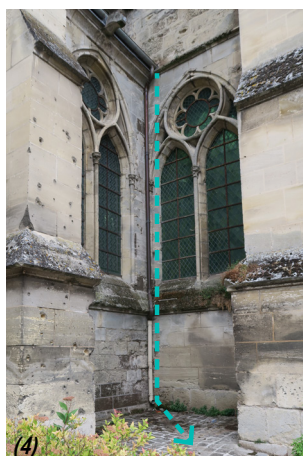
devait certainement être le matériau de couverture d'origine. Par ailleurs, les couvertures en appentis des collatéraux, qui étaient couvertes en tuiles plates avant la restauration de 2009-2013, ont été restaurées en plomb ceci afin de mettre en œuvre un matériau adapté à la faible inclinaison des charpentes béton (cf. § 3.2.8 - XX^{ème} siècle : Restauration partielle du clos-couvert).

L'évacuation des eaux pluviales des grands combles s'effectue de deux manières. La première consiste à rejeter les eaux pluviales directement vers l'extérieur, au moyen de gargouilles hautes reliées au chéneau encaissé inscrit dans la corniche de couronnement au niveau du chevet et du pignon du transept sud. La seconde consiste à récupérer les eaux pluviales du chéneau encaissé de la corniche de couronnement grâce à des descentes d'eaux pluviales en cuivre qui évacuent les eaux sur d'autres parties de l'édifice (coursives extérieures, bâtiments adossés) ou au sol en pied de façade.

Les eaux pluviales recueillies par les couvertures des collatéraux du transept et le bas-côté nord de la nef sont également récupérées par des descentes d'eaux pluviales et rejetées sur la couverture des bâtiments adossés à l'église. Les eaux pluviales recueillies par la couverture du bas-côté sud de la nef sont rejetées vers l'extérieur par des exutoires installés au XIX^{ème} siècle ou récupérées par une descente d'eaux pluviales qui les rejette sur le sol.



La couleur des flèches sur les photographies présentées ci-contre reprend la légende du schéma présenté à la page suivante. (1) évacuation des EP au niveau de la coursive extérieure. (2) évacuation des EP dans l'angle nord-ouest de l'église via la couverture des bâtiments adossés. (3) et (4) évacuation des EP en aérien sur sol pavé vers réseau enterré communal. (5) évacuation des EP en pleine terre au niveau du transept nord. (6) évacuation des EP probablement reliée à un réseau enterré (juin 2020, photographies ACV Architecte).



De manière générale, les eaux pluviales sont rejetées directement sur le sol, à l'exception, peut-être, de la descente d'eaux pluviales à l'angle de la sacristie pour laquelle nous n'avons pas pu déterminer s'il y avait une connexion à un réseau enterré. Ainsi les eaux s'infiltrent en pleine terre au nord et à l'est de l'église, et s'évacuent en aérien, au sud vers le caniveau de l'avenue du Général de Gaulle, et à l'ouest vers une grille avaloir disposée au niveau de l'accès sud à la nef, et donc vers un réseau enterré probablement communal.

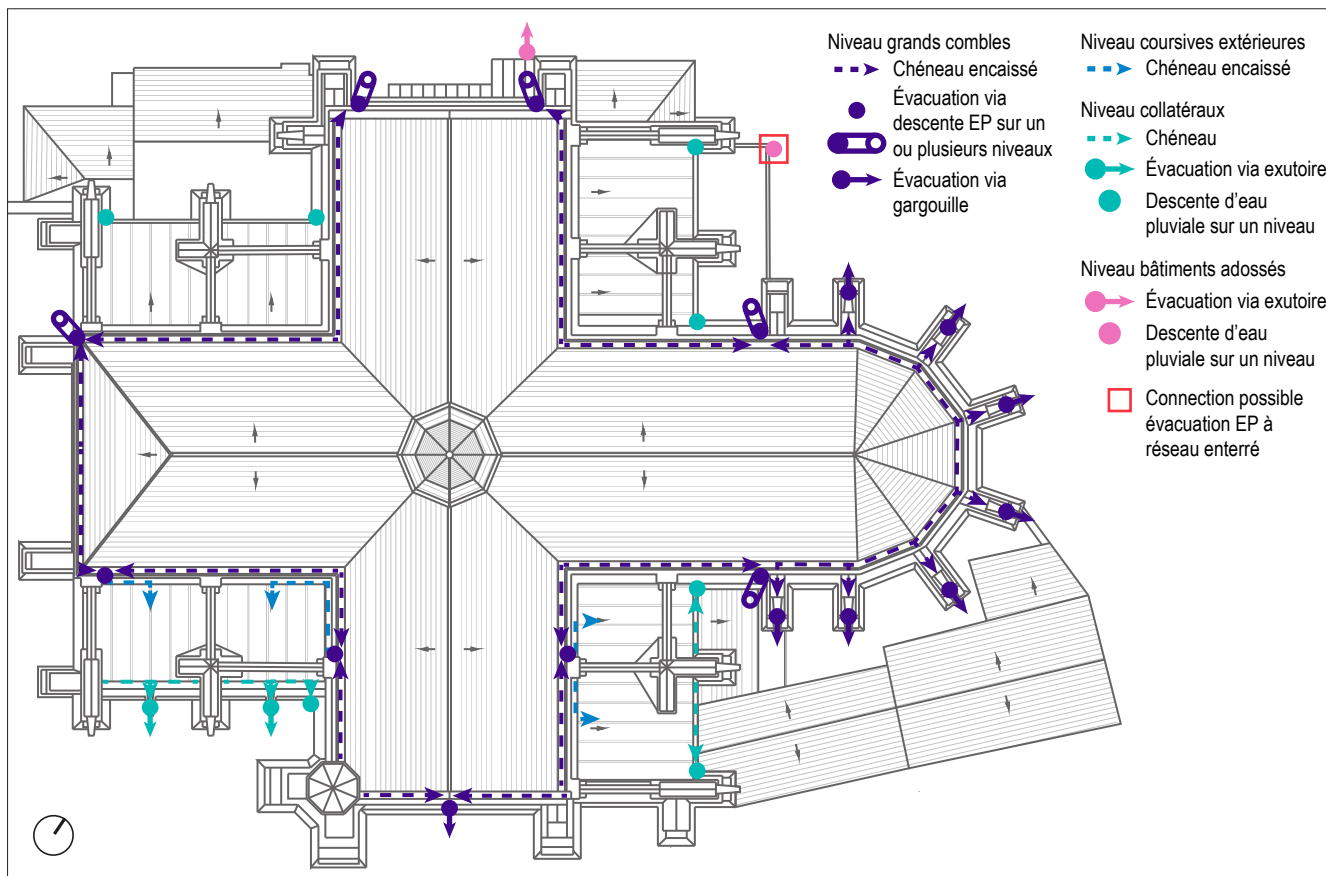


Schéma d'évacuation des eaux pluviales (document ACV Architecte).

3.4.4 PLAN DE L'ÉGLISE

Rappelons que l'église abbatiale du XIII^{ème} siècle, qui correspond à l'église actuelle, a été édifiée dans le prolongement de l'église primitive du XII^{ème} siècle qui a disparu. Lors de la construction de l'église XIII^{ème} siècle la structure porteuse de l'église primitive a été réutilisée. Ainsi les dimensions que nous retrouvons en plan sont héritées, en partie, du plan de l'ancienne église du XII^{ème} siècle.

Les dimensions de la nef en plan présentent une grande régularité. Elle mesure 19,6 mètres de large et 11,7 mètres de long dans l'œuvre. Elle est composée de deux travées de largeur équivalente, d'un vaisseau central et de deux bas-côtés. Les dimensions des bas-côtés correspondent à un quart de la largeur totale de la nef.

Les dimensions du transept en plan présentent également des rapports de proportion réguliers. L'ensemble du transept, vaisseau principal et collatéraux, mesure 30 mètres dans l'axe nord-sud et 15,5 mètres dans l'axe est-ouest. Les bras de transept et la croisée de transept correspondent chacun à un tiers des dimensions en plan du transept. De même la travée des collatéraux correspond à un tiers de la largeur totale du transept. Les chapelles forment un carré d'environ 5 mètres de côté.

Le chœur de l'église abbatiale Saint-Ferréol est composé d'un unique vaisseau principal de 9,40 mètres de large et 13,30 mètres de long dans l'œuvre. La largeur de la première travée droite de chœur dans l'axe est-ouest est équivalente à celle des travées de nef ou de la travée est du transept. La seconde travée droite de chœur est plus étroite, et mesure 3,5 mètres dans l'axe est-ouest. L'abside à cinq pans se développe quant à elle dans un demi-cercle de 4,5 mètres de rayon.

3.4.5 ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

3.4.5.1 GÉNÉRALITÉS

Le vaisseau central mesure 21,40 mètres sous voûte, soit le double de la hauteur des collatéraux, qui mesurent 10,10 mètres sous voûte.

Les élévations intérieures reprennent la composition verticale à trois registres des élévations extérieures. Le premier registre est formé par les élévations des collatéraux, des grandes arcades des vaisseaux principaux et des baies basses du chœur. Ce registre est lui-même divisé en deux parties par un cordon régnant sur toutes les élévations à l'exception de l'élévation ouest de la nef et l'élévation de la première travée du bas-côté nord de la nef. Cette subdivision est accentuée, au niveau du

premier registre des élévations intérieures de certains collatéraux, par un passage inaccessible dit « passage champenois » ménagé dans l'épaisseur du mur. Le deuxième registre est occupé par la galerie de triforium régnant également sur toutes les élévations à l'exception de l'élévation ouest de la nef et sud du transept sud. Enfin, le troisième registre correspond aux baies hautes des vaisseaux principaux.

Des traces d'impacts de la Première Guerre mondiale ont été conservées jusque dans le parement intérieur des élévations de l'église.



(1) et (2) impacts de mitrailles de la Première Guerre mondiale conservés dans le parement intérieur des élévations actuelles. (3) et (4) impacts de mitrailles de la Première Guerre mondiale conservés dans le parement intérieur des élévations actuelles (photographies dommages de guerre Base mémoire, photographies actuelles ACV Architecte).

3.4.5.2 REGISTRES ET COMPOSITION

Comme nous l'avons déjà évoqué, la nef se décompose en trois vaisseaux (un vaisseau central et deux vaisseaux latéraux) qui rythment la façade ouest, côté extérieur comme intérieur. On y retrouve donc les mêmes ouvertures. L'élévation intérieure de la porte d'accès principale, dans l'axe du vaisseau central de la nef, reprend les mêmes caractéristiques que son élévation extérieure, à savoir une ouverture en plein cintre culminant à 6 mètres au-dessus du sol de la nef, composée de deux vantaux et d'une imposte en bois peint en gris, formés de compartiments de panneaux chantournés. L'élévation intérieure des portes d'accès secondaire situées dans l'axe des bas-côtés diffère de leur élévation extérieure. L'accès par les bas-côtés s'effectue en effet par le biais d'un sas, et donc le franchissement de deux portes. Les portes du côté de l'élévation intérieure de la nef sont chacune composées de deux vantaux et d'une imposte rectangulaire en bois, à compartiments de panneaux saillants. Elles mesurent 3,5 mètres au sommet de l'imposte. Chacune de ces portes est surmontée d'une baie murée avec un arc en plein cintre de même hauteur que l'ensemble menuisé.



À gauche, élévation ouest du bas-côté sud de la nef. Au centre, élévation ouest du vaisseau central de la nef. À droite, élévation ouest du bas-côté nord de la nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

De part et d'autre de la porte principale se trouve une exposition partielle des panneaux de lambris qui étaient installés dans le sanctuaire. Un panneau se trouve également à gauche de la porte du bas-côté sud de la nef.

Tout comme leur élévation extérieure, les élévations intérieures des bas-côtés nord et sud de la nef sont très différentes.

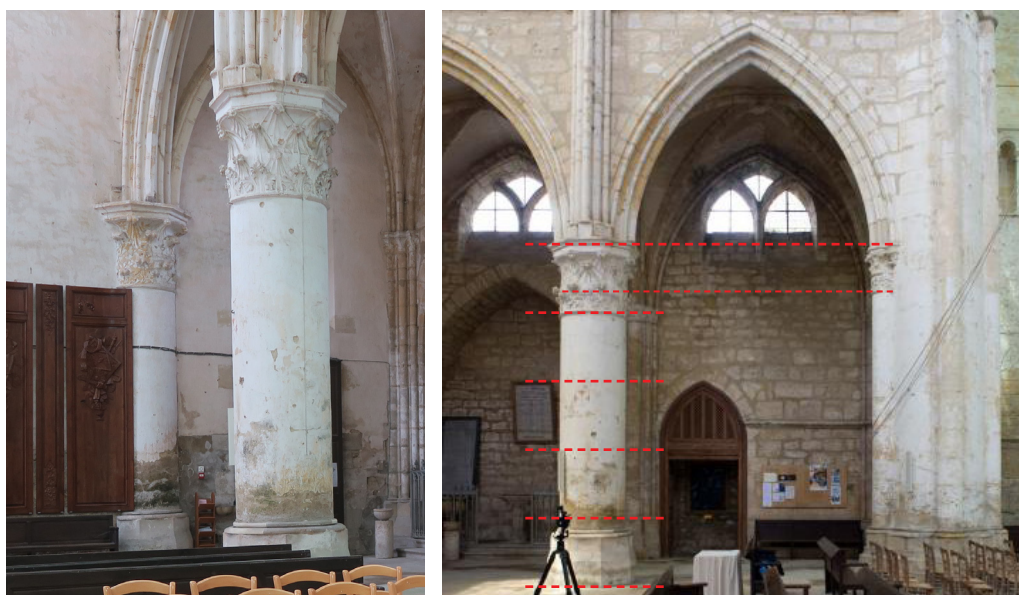
La travée ouest du bas-côté nord n'est pas divisée par le cordon régissant sur les autres élévations. Elle abrite la chapelle des fonts baptismaux et la pierre tombale, finement sculptée, de l'abbé du XVI^{ème} siècle Claude Guillart. La travée est présente une ouverture en arc brisé, fermée par une porte et donnant sur un espace de stockage. Le bas-côté nord est éclairé grâce à deux baies hautes, situées à 7 mètres au-dessus du sol de la nef, et formées d'un arc brisé et d'un remplage dessinant deux petites lancettes. Les dispositions originales de ces deux travées sont la conséquence de l'adossement de bâtiments contre l'église dès le XIII^{ème} siècle.



(1) élévation intérieure de la première travée du bas-côté nord de la nef ; (2) élévation intérieure de la deuxième travée du bas-côté nord de la nef ; (3) élévation intérieure de la première travée du bas-côté sud de la nef ; (4) élévation intérieure de la deuxième travée du bas-côté sud de la nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'élévation du bas-côté sud a été reconstruite dans un style gothique rayonnant par Maurice Ouradou, ACMH, en 1873-1874. Son élévation intérieure présente une partie basse de soubassement pleine, et une partie supérieure en retrait permettant la mise en place du passage champenois au pied des baies. Les chapiteaux des colonnes engagées séparant les deux travées se retournent en frise dans l'embrasure des baies.

Le premier registre de l'élévation du vaisseau central est composé de grandes arcades reposant sur des piles cylindriques imposantes. Deux piles cylindriques sont insérées dans la maçonnerie de l'élévation ouest. Avec les piles cylindriques de la nef et du transept, elles présentent un effet de proportion étonnant. Le socle sur lequel elles sont établies, de même que les corbeilles de leur chapiteau, recouvertes de feuilles polylobées, atteignent un cinquième de la hauteur de la colonne, ce qui est considérable. Ces fortes proportions confortent l'hypothèse de piles qui seraient héritées de l'église primitive.



À gauche, vue de la colonne cylindrique insérée dans la façade XVIII^{ème} siècle. À droite, rapport de proportion entre socle, corbeille de chapiteau et fût des colonnes de l'élévation nord de la deuxième travée de nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les piles séparant la nef de la croisée de transept sont cylindriques également, et flanquées de quatre colonnes engagées. Les colonnes engagées côté vaisseau central de la nef et bas-côté ont un chapiteau dont la hauteur de la corbeille correspond aux deux

tiers de celle des chapiteaux des piles cylindriques. Les proportions de ces éléments XIII^{ème} siècle sont donc nettement allégées.

Le premier registre des élévations ouest des bras de transept suit la composition des élévations des bas-côtés attenants de la nef. Ainsi, le premier registre de l'élévation ouest du transept sud, restauré au XIX^{ème} siècle par Maurice Ouradou (ACMH), reprend les caractéristiques du bas-côté sud de la nef avec une partie basse pleine. Le passage champenois marque la partie supérieure, composée d'une baie formée d'un arc brisé et d'un remplage dans le style gothique rayonnant. Le premier registre de l'élévation ouest du transept nord reprend les caractéristiques du bas-côté nord de la nef et présente une partie basse pleine, occupée par un confessionnal, et une partie supérieure percée par deux baies hautes formées d'un arc brisé.



Là encore, la présence de bâtiments adossés à l'église a influencé les dispositions constructives.

À gauche, premier registre de l'élévation intérieure ouest du transept sud. À droite, premier registre de l'élévation intérieure ouest du transept nord (juin 2020, photographies ACV Architecte).

À l'exception de deux ouvertures, l'une murée au nord-ouest et l'autre donnant sur un couloir en cul-de-sac au nord-est, le premier registre d'élévation du pignon du transept nord est aveugle puisqu'il était adossé à un bâtiment conventuel. À l'opposé du transept, le premier registre d'élévation du pignon du transept sud présente une partie basse pleine et une partie supérieure percée de trois lancettes en arc brisé formant un triplet.

Enfin, le premier registre des élévations est du transept est formé par les élévations de ses bas-côtés et présente des caractéristiques semblables à celui du bas-côté sud de la nef : une partie basse pleine et une partie supérieure en retrait permettant la mise en place du passage champenois au pied des baies. Les chapiteaux des colonnes engagées séparant les travées se retournent également en frise dans l'embrasure des baies.

Plus précisément, le bas-côté du transept nord est occupé par deux travées. La travée nord abrite une chapelle dans laquelle se trouvent le cénotaphe du XIII^{ème} siècle sur le mur nord, un autel surmonté d'une statue de saint Joseph et une piscine gémée au niveau de la partie basse de l'élévation est. L'autel a été dessiné par Maurice Ouradou en 1875. La travée sud, ancienne chapelle du XIII^{ème} siècle, est devenue un espace d'accès à la sacristie en 1929 avec une ouverture aménagée en partie basse de son élévation est. Les statues de saint Roch et de saint Ferréol sont exposées à cet endroit.



À gauche, élévation intérieure nord du bas-côté du bras nord de transept. Au centre, élévation intérieure est de la chapelle nord du bas-côté du bras nord de transept. À droite, élévation intérieure est de la chapelle sud du bas-côté du bras nord de transept (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les deux travées du bas-côté du transept sud abritent également des chapelles. La travée nord accueille un autel dédié à la Vierge et une piscine géminée au niveau du mur est. Les deux travées sont séparées par la clôture nord de la chapelle du sépulcre, qui occupe la travée sud du bas-côté. La partie basse de son élévation est accueillie un retable du XVI^{ème} siècle, tandis qu'une piscine géminée est inscrite dans son élévation sud. Les lancettes de la baie au-dessus du retable sont murées.

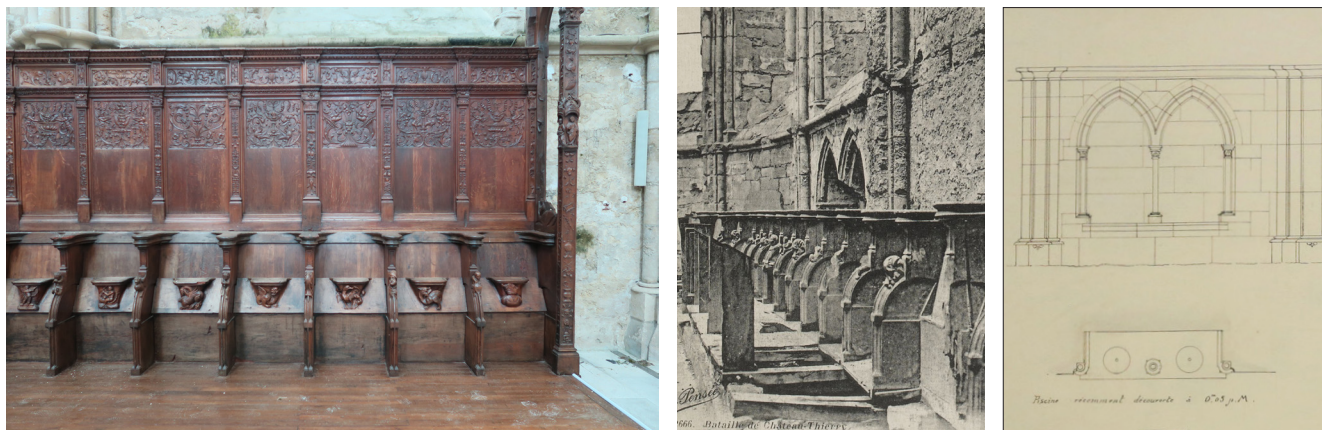


À gauche, élévation intérieure est de la chapelle nord du bas-côté du transept sud. Au centre, élévation intérieure est de la chapelle sud du bas-côté du transept sud. À droite, élévation intérieure sud du bas-côté du transept sud (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le premier registre de l'élévation intérieure du chœur est composé d'une partie basse pleine occupée par trente-huit stalles en chêne du XVI^{ème} siècle, et d'une partie supérieure ouverte par de simples lancettes en arc brisé.

Les stalles sont pourvues de dorsaux délicatement sculptés dans le style Renaissance. Les miséricordes et les accotoirs représentent des sujets symboliques et des scènes de la vie profane. La mise en place de ces stalles a nécessité de bûcher le premier niveau des colonnes engagées jusqu'au cordon, à l'exception des colonnes encadrant la baie axiale.

La piscine géminée du XIII^{ème} siècle est conservée derrière les stalles, et est placée du côté de l'élévation sud de la deuxième travée droite de chœur. Elle est composée d'une double arcature supportée par une colonnette centrale et semble plus large et plus travaillée que les quatre piscines du transept, ce qui correspond à son statut intégré au sanctuaire.



À gauche, vue actuelle des premières stalles de l'élévation sud du chœur (juin 2020, photographie ACV Architecte). Au centre, élévation intérieure sud du chœur en 1918 : vue d'une piscine géminée derrière les stalles du sanctuaire (1918, BnF). À droite, détail de la piscine géminée du chœur découverte suite à la dépose des stalles en 1918 (Coupe suivant l'axe longitudinal. Coupe transversale. Détails, P. Normand. 1920, MAP, cote 0082/002/1012).

Le deuxième registre des élévations intérieures est formé par la galerie de triforium. Cette dernière est constituée d'une arcature composée de colonnettes à intervalle régulier, entre 35 et 40 centimètres, dont certaines accueillent le prolongement des meneaux des baies hautes. Cette disposition génère des colonnettes composées : deux colonnettes engagées encadrent la colonnette provenant du meneau de la baie haute. Une particularité apparaît à deux endroits : au niveau des élévations de la première travée droite de chœur, et au niveau des élévations de la nef.



À gauche, élévation intérieure sud de la première travée droite de chœur. Au centre, élévation intérieure nord de la première travée droite de chœur. À droite, élévation intérieure sud de la nef (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Dans le premier cas, les baies hautes sont divisées par trois meneaux dont seuls certains sont prolongés sur l'arcature du triforium. Il s'agit du meneau central pour l'élévation nord. Les colonnettes supportant les autres meneaux ont alors l'apparence de colonnettes composées privées de la troisième colonnette. Pour l'élévation sud, il s'agit des meneaux latéraux, le meneau central est alors soutenu pour une colonnette simple de 18 centimètres de diamètre.

Dans le deuxième cas, la largeur des baies hautes de la nef ne permet pas de les axer avec l'arcature du triforium. Les codes esthétiques établis sur le reste de l'édifice se retrouvent néanmoins, avec une alternance de colonnettes composées et de colonnettes simples.

Les moulures de l'arcature du triforium sont composées d'un tore dégagé par des gorges.

L'élévation du pignon du transept nord, aveugle en raison des bâtiments conventuels qui s'y adossaient, voit l'épaisseur de son mur réduire au niveau du deuxième registre, permettant le passage de la galerie de triforium. L'arcature diffère du reste de l'édifice et présente une alternance de colonnettes « fortes » de 26 centimètres de diamètre, et de colonnettes « fines » de 18 centimètres de diamètre.

Le dernier registre correspond aux baies hautes, que nous avons décrites dans la partie 3.4.2 *Élévations extérieures*.

3.4.5.3 MATÉRIAUX

À l'exception des éléments sculptés et moulurés, les élévations sont réalisées en moellons assisés, qui étaient certainement initialement enduites.

Des traces d'enduit blanc et orangé, probablement datés du XVI^{ème} siècle, sont encore visibles au niveau du pignon du transept nord et des colonnes. Des traces de décor polychrome du XVI^{ème} siècle sont également encore visibles sur les chapiteaux des colonnes et moulures des arcades, les colonnes engagées des deuxième et troisième registres d'élévation et la galerie de triforium.

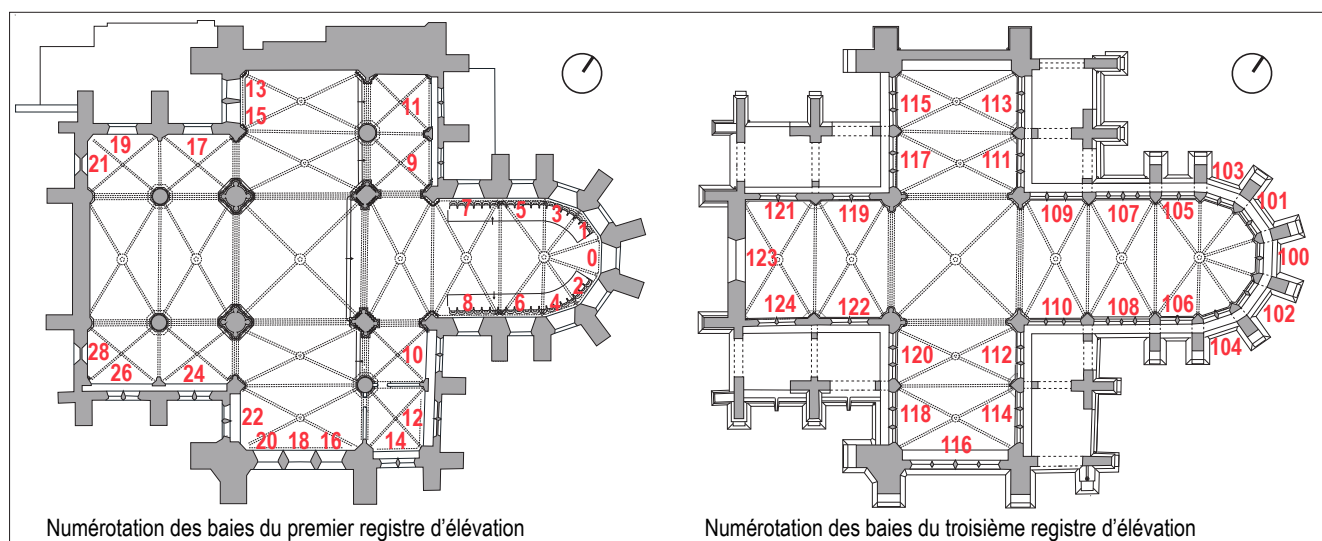
Certaines colonnes présentent des natures de pierre différentes, et des reprises au ciment.



En pointillés bleus : reprises ciment. En pointillés rouges : pierres de natures différentes. En pointillés verts : décor peint. À gauche, élévation intérieure sud de la deuxième travée de nef. Au centre, détail de décor polychrome au niveau de la galerie de triforium nord de la nef. À droite, partie basse de la pile sud-est de la croisée de transept (juin 2020, photographies ACV Architecte).

3.4.5.4 VERRIÈRES

Afin de faciliter la localisation des baies de l'église Saint-Ferréol, ces dernières ont été numérotées selon la méthode du *Corpus vitrearum*.



Numérotation des baies de l'église selon la méthode du Corpus vitrearum (schémas ACV Architecte).

Les verrières de l'église ont été, en très grande partie, refaites après la Première Guerre mondiale et sont composées de verres clairs en chevrons pour les baies hautes de la nef et losangés pour le reste de l'édifice. Les verrières des collatéraux du transept et des trois baies axiales du premier registre de l'abside font néanmoins exception puisqu'elles possèdent des panneaux figuratifs en partie épargnés par les dégâts liés à la guerre et déplacés de leur emplacement initial.

Les verrières des lancettes de la chapelle nord du transept nord (baie n°11) sont divisées en sept panneaux dans la hauteur. Les trois panneaux inférieurs sont constitués de verres clairs avec des fragments de vitraux anciens. Les panneaux supérieurs sont constitués de formes géométriques dessinées par des filets bleus à l'intérieur de verres clairs losangés. Les deux verrières sont encadrées par une bordure de grisaille. La verrière de l'oculus reprend le même schéma que celles des lancettes.



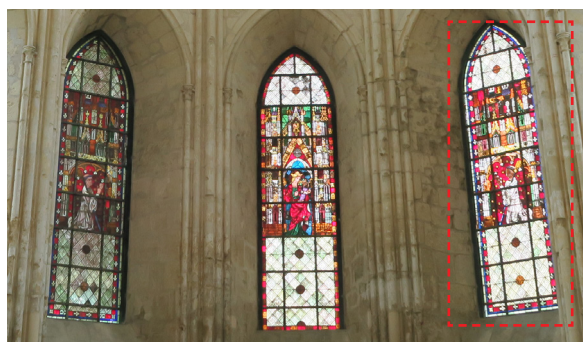
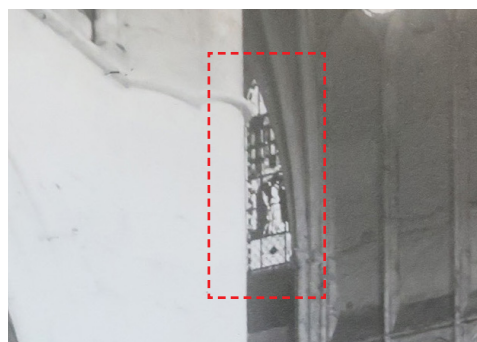
À gauche, détail des verrières des lancettes de la baie n°11. Au centre, détail des verrières des lancettes de la baie n°09. À droite, détail des verrières des lancettes de la baie n°10 (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les verrières de la travée sud du transept nord (baie n°09) sont divisées en cinq panneaux dans la hauteur, cernés par une bordure. Les deux panneaux du haut, et celui du bas sont composés d'un médaillon losangé entouré d'un filet rouge, à l'intérieur duquel se trouvent des motifs végétaux peints en grisaille sur des verres clairs. Les deux panneaux centraux sont occupés par une scène figurée placée dans un cadre architecturé et représentant la fuite en Égypte pour le panneau de

gauche et probablement le sacrement des malades pour le panneau de droite. Des inscriptions en-dessous des panneaux figurés indiquent la mention « À la mémoire de Pierre et Désiré Desrozier et Nicolas Mary - 1890 ». Cette date correspond à leur création lors d'une campagne de restauration des vitraux de l'église à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les verrières de la chapelle de la Vierge (baie n°10) sont composées de la même manière que celles de la travée sud du transept nord. Divisées en cinq panneaux dans la hauteur, cernés par une bordure, les deux panneaux du haut et celui du bas sont composés d'un médaillon losangé entouré d'un filet rouge. Les deux panneaux centraux sont occupés par une scène figurée placée dans un cadre architecturé et représentant l'Annonciation pour le panneau de gauche et la naissance du Christ pour le panneau de droite. Des inscriptions en-dessous des panneaux figurés indiquent la mention « Don de Madame Derozier - Marguerite Mary : mars 1887 ». Cette date correspond à leur création lors d'une campagne de restauration des vitraux de l'église à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les verrières qui occupent les trois baies axiales du premier registre de l'abside (baies n°00, 01 et 02) y ont été installées après la Première Guerre mondiale. Elles proviennent probablement des lancettes de la baie haute au nord-est du transept nord (baie n°113) et pourraient être datées du XIV^{ème} siècle. On aperçoit en effet, sur la photographie de 1911, une partie de la verrière de la baie n°113 où un panneau figuré représentant la silhouette d'un moine à genoux rappelle la verrière qui se trouve actuellement dans la baie n°02 de l'abside. La comparaison entre les photographies de 1911 et 2020 ci-dessous permet d'observer que la première rangée de panneaux de la verrière étaient opaques en 1911. Cela s'explique avec la présence de la couverture en appentis de la coursive extérieure dont le faîtiage correspond approximativement à la hauteur du panneau inférieur. Nous n'avons pas pu observer si la rangée de panneaux inférieure est toujours présente mais opacifiée en 1911, ou si elle a été déposée. Néanmoins, il est fort probable que le déplacement des panneaux de vitraux et leur intégration aux baies de l'abside aient nécessité une restauration et une reconstitution des verrières.



À gauche, détail de la baie n°113 en 1914 (BnF, cote VE 377 (8)-4). À droite, vue actuelle des baies n°01, n°00 et n°02 de l'abside (juin 2020, photographies ACV Architecte).

La lancette est divisée en neuf panneaux dans la hauteur. Les panneaux centraux sont occupés par des scènes figurées dans un décor architecturé. La verrière centrale représente la Vierge à l'enfant, tandis que les verrières des deux autres lancettes représentent un moine priant, tourné vers la Vierge. Les panneaux hauts et bas des lancettes sont constitués de verres clairs losangés. Chaque verrière est encadrée par une bordure colorée.

3.4.6 VOÛTES

L'ensemble des vaisseaux est voûté d'ogives en pierre, qui retombent en faisceaux de colonnettes sur les élévations. Les voûtes des collatéraux semblent avoir été couvertes d'un enduit blanc, tandis que les voûtes des vaisseaux principaux présentent les traces d'un enduit de couleur orangé similaire à celui de l'élévation intérieure du pignon du transept sud.

Les clés de voûtes sont ornées de têtes de personnages sculptées.



(1) vue des voûtes du bas-côté nord de la nef. (2) vue des voûtes de la croisée de transept et du transept sud. (3) vue des voûtes de la croisée de transept et du chœur. (4) vue des voûtes de l'abside (juin 2020, photographies ACV Architecte).

3.4.7 SOLS

À l'exception de la chapelle des fonts baptismaux et de la chapelle du sépulcre, dont les sols sont couverts de carreaux à cabochons, le sol de l'église est recouvert de dalles de pierre.

L'étude de l'évolution architecturale de l'église nous a appris que dallage de la nef et du transept est vraisemblablement daté de 1868. Sa mise en œuvre aurait pu recouvrir les pierres tumulaires qui se trouvaient dans la nef. L'observation de ce dallage permet de remarquer un calepinage résultant d'une combinaison entre différentes dimensions et couleur de dalles, organisant ainsi la délimitation d'espaces distincts : un narthex, une allée centrale vers le sanctuaire, l'espace pour les bancs et chaises des fidèles, ainsi que l'espace de déambulation des bas-côtés de la nef.



À gauche et à droite, vues nord et sud de la nef, présentation du calepinage en pointillés rouges (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le sol du chœur et de la travée est du transept, abaissé de deux marches lors des travaux de restauration menés par Jules Tillet, ACMH, entre 1920 et 1929, présente un dallage en pierre sans calepinage particulier et d'une teinte gris foncé. L'étude historique réalisée par Pol Vendeville n'a pas permis de le confirmer, mais il est probable que la mise en œuvre du dallage, après la Première Guerre mondiale, ait impliqué l'usage du ciment.



À gauche, vue du vaisseau principal du transept depuis le bras nord. À droite, vue du dallage du sanctuaire (juin 2020, photographies ACV Architecte).

4. ÉTAT SANITAIRE

La présente étude porte sur la poursuite des travaux de restauration effectués par Thierry Algrin, ACMH, entre 2009 et 2013 sur les couvertures et charpentes de l'édifice, c'est-à-dire la restauration du clos et du couvert de l'église, intégrant les sols intérieurs, la chapelle du sépulcre, et les abords de l'édifice. L'état sanitaire des intérieurs, des décors et du mobilier, hors mission, ne sera que très succinctement traité.

Rappelons que la chapelle du sépulcre fait l'objet d'une partie spécifique de l'étude (cf. § 5 - Chapelle du sépulcre).

4.1 COUVERTURES ET EAUX PLUVIALES

À l'exception de quelques mousses visibles sur ses versants orientaux, la couverture en tuiles plates du grand comble, restaurée entre 2009 et 2013 par Thierry Algrin, est en bon état de même que ses charpentes. Les couvertures en plomb des bas-côtés sont également en bon état, malgré des fientes visibles en partie haute du versant des couvertures en appentis, qui sont l'œuvre des volatiles juchés sur les éléments sculptés de la corniche de couronnement haut et sur l'extrados des arcs-boutants. Le changement de matériau de couverture des bas-côtés avec la mise en œuvre de feuilles de plomb, lors de la restauration menée par Thierry Algrin, a permis de garantir le bon écoulement des eaux de pluie, la ventilation du comble et la conservation des charpentes en béton armé réalisées entre 1920 et 1929.

Les descentes d'eaux pluviales connectées au chéneau haut du transept sud et du versant sud de la nef évacuent les eaux collectées vers les coursives extérieures passant au pied des baies hautes qui, pourvues d'un petit caniveau et d'exutoires, les orientent vers les couvertures des bas-côtés. Le caniveau des coursives extérieures assure de plus en plus mal son rôle d'évacuation : il n'est pas protégé, et est actuellement encombré de mousses, de feuilles mortes et de fientes d'oiseaux qui favorisent la stagnation de l'eau et son infiltration par gravitation à l'intérieur des maçonneries. Il en va certainement de même pour le caniveau de la coursive extérieure au niveau du chevet dont les eaux sont censées être évacuées vers l'extérieur à travers les gargouilles basses des contreforts. Ces dernières ont en grande partie disparues, et ont été remplacées par des petits exutoires qui ne permettent pas à l'eau d'être rejetée loin de la façade. Des traces de ruissellement sont visibles sur le parement des contreforts concernés.

Comme nous l'avons observé précédemment, il y a des fientes au niveau des coursives extérieures mais également en partie haute de la couverture des bas-côtés. Celles-ci sont entraînées vers l'égout de la couverture des bas-côté et bloquent l'évacuation des eaux pluviales. Les exutoires installés par Maurice Oradou, ACMH, en 1873-1874, au niveau de la couverture du bas-côté sud de la nef sont également bouchés.



(1) chéneau encaissé et départ de descente d'eaux pluviales dans la corniche de couronnement côté ouest du transept sud après la restauration de T. Algrin (ACMH) (2012, photographies T. Algrin, ACMH). (2) vue du caniveau de la coursive extérieure obstrué par des amas de fientes d'oiseaux. (3) ruissellement des eaux de pluies évacuées par un petit exutoire sur le parement d'un contrefort du chevet. (4) et (5) évacuation en aérien des eaux pluviales au pied de la façade ouest (juin 2020, photographies ACV Architecte).

À l'exception de la descente d'eaux pluviales de la sacristie, connectée à un regard en béton et donc certainement à un réseau de récupération enterré, les eaux évacuées par les autres descentes pluviales arrivent directement sur le sol. Elles s'infiltrent en pleine terre au nord de l'église, et s'écoulent en aérien vers le caniveau ou une grille avaloir à l'ouest et au sud de l'édifice, où elles sont collectées par le réseau communal. Il faut néanmoins noter la présence d'une seule grille avaloir au pied de la façade ouest, au niveau de la porte secondaire donnant sur le bas-côté sud de la nef. Cette grille récupère les eaux évacuées par les descentes d'eaux pluviales de l'église mais également les eaux qui s'écoulent depuis l'extrémité opposée du parking. Les eaux des versants ouest et nord de la couverture de la nef, évacuées par la descente d'eaux pluviales au nord-ouest de

l'église, cheminent donc en aérien dans un caniveau le long de l'élévation jusqu'à la grille avaloir au sud. Ce caniveau n'est pas assez profond et dimensionné pour contenir le débit des eaux évacuées lors de grosses intempéries. Son débordement entraîne l'écoulement des eaux vers le sol intérieur de la nef.

Enfin, il y a un effet de rejaillissement des eaux pluviales en pied de façade partout où les descentes d'eaux pluviales ne sont pas connectées à un réseau enterré, et là où le sol n'est pas infiltrant.

4.2 SOLS EXTÉRIEURS

Des traces d'humidité persistent sur le sol du parking au pied de l'église. Cela confirme la mauvaise évacuation des eaux de ruissellement du parking et eaux pluviales évacuées par les descentes provenant de la couverture de la nef. Le trottoir pavé de l'élévation occidentale et du bas-côté sud, mis en œuvre avec des joints ciment, présente des débuts de colonisation biologique.

Le trottoir bitumé qui longe l'élévation sud de l'église est en bon état. Son revêtement assure l'étanchéité du sol et participe à l'effet de rejaillissement des eaux pluviales sur les élévations et à l'altération des pierres poreuses.

Le sol au pied de l'élévation est du collatéral du transept sud est jonché d'objets divers, entreposés sur une chape de ciment du côté de la chapelle du sépulcre, et sur une dalle en béton armé de 30 centimètres de haut du côté de la chapelle de la Vierge. Ces revêtements de sol participent à maintenir l'humidité dans le sol sous le transept sud. Le reste de la cour intérieure, comprise entre les bâtiments adossés au collatéral du transept sud et le chevet, est couvert partiellement de gravier et majoritairement de carreaux de ciment probablement posés sur une chape dont nous n'avons pas pu déterminer la nature. Ces derniers freinent l'infiltration des eaux de pluies dans le sol et génèrent certainement un effet de rejaillissement des eaux sur les maçonneries de soubassement du chevet.



À gauche, sol en ciment et amoncellement d'objets au pied de l'élévation est de la chapelle du sépulcre. Au centre, dalle de béton armé mise en œuvre entre le contrefort de l'élévation du collatéral du transept sud et le chevet. À droite, gravier et sol recouvert de carreaux au niveau de l'élévation sud du chevet (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le sol au niveau des élévations est et nord de l'église est en pleine terre, aménagé en jardin d'agrément. Les plantations, trop proches des façades, participent à la conservation d'une humidité constante au niveau des maçonneries de soubassement.



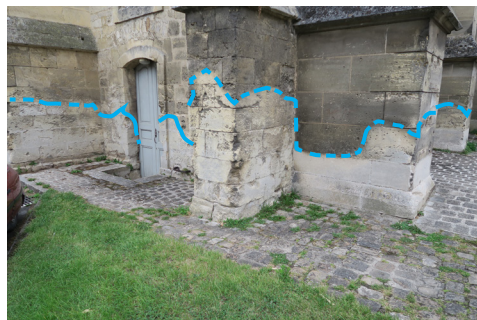
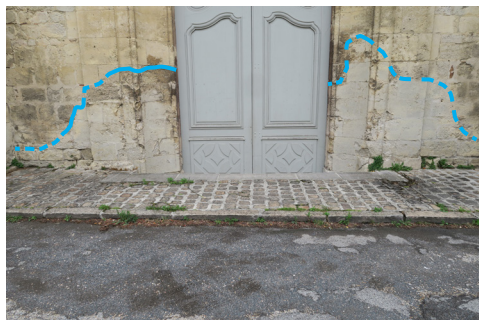
À gauche, vue du jardin public aménagé au pied du chevet. Au centre, fond du jardin moins entretenu. À droite, vue de l'aménagement aux abords du chevet du côté de la parcelle privée (juin 2020, photographies ACV Architecte).

4.3 MAÇONNERIES

4.3.1 MAÇONNERIES EXTÉRIEURES

4.3.1.1 PAREMENTS EXTÉRIEURS

Des traces d'efflorescences salines sont observables sur les maçonneries de soubassement des élévations extérieures de l'édifice, essentiellement sur les élévations sud et ouest, là où les sols extérieurs sont étanches et les eaux rejaillissent.

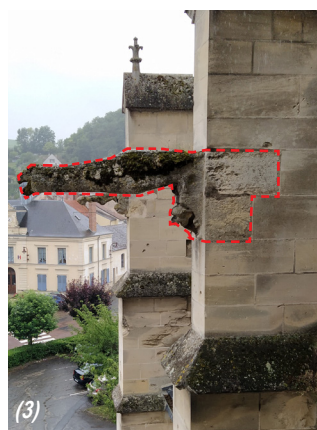


À gauche, traces d'efflorescences salines (pointillés bleus), et de pulvérulence au niveau des maçonneries de soubassement de part et d'autre de la porte d'accès principale de la façade occidentale. Au centre, traces d'efflorescences salines (pointillés bleus), et d'alvéolisation au niveau des maçonneries de soubassement de l'angle entre le bas-côté sud de la nef et la façade occidentale. À droite, traces d'efflorescences salines (pointillés bleus), de déjoints et de pulvérulence au niveau des maçonneries de soubassement du bras sud de transept (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Elles s'accompagnent de déjoints, et de phénomènes de pulvérulence et d'alvéolisation. Ces altérations sont le résultat de l'évaporation de l'humidité contenue dans le sol, par capillarité à travers les maçonneries de soubassement des murs de l'église. Ces remontées capillaires sont accentuées par deux situations :

- Le niveau de sol extérieur supérieur au niveau intérieur de l'édifice, et la présence de jardinières au niveau du bras sud de transept, favorisent la concentration et la conservation de l'humidité au pied des élévations. La majorité des descentes d'eaux pluviales ne sont pas raccordées à un réseau enterré de récupération des eaux pluviales. Elles sont rejetées directement au pied des élévations. Cette situation participe à lessiver les maçonneries de soubassement des élévations ouest et sud par effet de rejaillissement, et à augmenter le niveau d'humidité dans le sol sous l'église par infiltration en pleine terre au niveau des élévations nord et est.
- La migration de l'humidité à travers les maçonneries entraîne également la migration des sels contenus dans le sol et leur cristallisation en surface du parement, ce qui génère des phénomènes de pulvérulence et d'alvéolisation.

L'emploi de ciment (joints et ragréages) et de nature de pierres mal adaptées, lors des restaurations du XIX^{ème} siècle et du XX^{ème} siècle, sont à l'origine d'une altération différentielle des parements anciens conservés, qui prend la forme de phénomènes d'alvéolisation et de pulvérulence des pierres. Ce désordre donne également lieu à des zones de déjoints à l'endroit où des joints anciens ont été conservés.



(1) déjoints localisé au niveau du soubassement d'une travée du chevet. (2) phénomène d'alvéolisation au niveau de trois pierres d'encadrement d'une baie du chevet. (3) détail d'une chimère conservée lors du remontage des contreforts de l'élévation du bas-côté sud de la nef en 1873-1874, altération différentielle du parement. (4) développement végétal important (vigne vierge) au niveau du pignon du transept nord (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le pignon du transept nord est envahi par une vigne vierge grimpant qui engendre une humidité permanente nuisible pour les joints du parement, et dont le développement racinaire peut participer à déstabiliser les maçonneries.

Certaines altérations jugées probablement superficielles après la Première Guerre mondiale, au regard de la gravité des dégâts par ailleurs, comme des impacts de mitrilles ou des épaufures, n'ont pas été restaurées et ont continué à se creuser. Ces cavités deviennent par endroits suffisamment importantes pour atteindre la structure de la pierre de parement.

La comparaison ci-dessous d'une photographie de 1918 et d'une autre de 2020 du premier registre d'élévation au niveau des baies n°00 et n°02 montre les parties restaurées (en rouge) et celles laissées qui n'ont pas été traitées (en bleu). Probablement sous l'effet d'une altération différentielle avec les parties restaurées, les épaufures conservées se sont creusées, les joints se sont ouverts, et des zones de pulvérulence sont apparues, notamment au niveau du contrefort sud de la baie n°02.



En bleu : éléments dégradés et non restaurés. En rouge : zones effondrées, remontées lors de la restauration de 1920-1929. À gauche, photographie des dégâts causés par la Première Guerre mondiale au niveau du chevet (BnF, cote VE-374 (7)-4). À droite, vue actuelle du chevet (juin 2020, photographie ACV Architecte).

La pollution générée par la circulation automobile, le long de la façade sud de l'église, entraîne la formation de croûtes noires. Il s'agit d'une couche de couleur grise à noire qui se développe dans les zones humides mais protégées de l'impact direct de la pluie et des ruissellements d'eau, et qui est principalement constituée de particules provenant de la pollution atmosphérique modifiant la composition du calcin de la pierre. Outre l'aspect inesthétique qu'elle génère, cette pathologie peut provoquer plusieurs réactions : un décollement par plaque du calcin et la cristallisation de sels solubles en surface générant un phénomène de pulvérulence au niveau du parement.



À gauche, croûte noire formée sous le larmier et encrassement au niveau des meneaux des baies du transept sud. Au centre, croûte noire formée sous le larmier de la baie sud de la chapelle du sépulcre, favorisant les phénomènes de pulvérulence. À droite, croûte noire formée sous le larmier du contrefort est du transept sud, la partie inférieure est probablement nettoyée régulièrement par les eaux de rejaillissement (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les parties inférieures des soubassements de l'élévation sud, donnant sur la voirie, sont probablement nettoyées régulièrement par les eaux de rejaillissement, ce qui explique l'absence de croûtes noires à ces endroits. Les pierres sont toutefois altérées

par ce lessivage trop régulier.

Indépendamment de l'encrassement des maçonneries, l'altération des pierres causée par l'humidité peut affaiblir la structure de l'édifice, en particulier lorsqu'elle touche les soubassements.

4.3.1.2 ÉLÉMENTS STRUCTURELS

Les larmiers et glacis des contreforts et arcs-boutants présentent des casses et lacunes, ponctuellement des joints ouverts, et très fréquemment le développement de mousses, lichens et végétaux lié à l'exposition aux intempéries et à l'usure naturelle. Cela a pour effet d'affaiblir leur rôle de guide pour évacuer les eaux pluviales et d'exposer les parements au ruissellement qui viennent délayer les maçonneries et les joints. L'ouverture des joints entraîne l'infiltration des eaux au niveau des blocages internes des maçonneries.



À gauche et au centre, casses et lacunes, colonisations biologiques et déjoints au niveau de deux contreforts nord du chevet. À droite, développement de lierre sur les contreforts nord-ouest du transept nord (juin 2020, photographies ACV Architecte).

La colonisation biologique se développe sur les surfaces humides, essentiellement sur les élévations est et nord, et participe à conserver l'humidité à l'endroit où elle prolifère. Non seulement cela dégrade la surface de la pierre, mais le développement racinaire à l'intérieur des joints participe à sa disparition, désorganise les maçonneries, favorise les infiltrations d'eau de pluie, et pourrait entraîner le déchaussement puis la chute de pierres.

4.3.1.3 ÉLÉMENTS SCULPTÉS

Une grande partie des chimères et gargouilles hautes et basses est lacunaire, cassée, ou lessivée par le ruissellement des eaux de pluies. Le développement d'algues et de mousses participe à dégrader la finesse de leur sculpture. Il en va de même pour les fleurons des chaperons des contreforts et arcs-boutants.

Les frises sculptées des archivoltes des baies n°100, 102, 101, 103, 105, 114, et 116 présentent des lacunes, casses et des salissures noires. L'archivolte sculptée des autres baies du chevet et des élévations est des bras de transept n'a pas été restaurée lors de campagnes de travaux des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Cette situation perturbe la lecture des élévations de l'église.

Certains éléments sculptés de la corniche de couronnement haut présentent des épaufrures, et un phénomène de pulvérulence probablement lié à une altération différentielle des pierres à la suite de la restauration de 1920-1929. Certaines travées de corniches de couronnement haut ne sont pas sculptées au niveau du transept nord et font défaut à l'unité esthétique des parties supérieures des élévations de l'église.

4.3.2 MAÇONNERIES INTÉRIEURES

4.3.2.1 SOL INTÉRIEUR

De nombreuses traces d'humidité et d'efflorescences salines sont visibles au niveau du dallage intérieur de l'église. Les traces d'humidité présentent des tailles plus petites et plus éparées dans la nef et le transept que dans le chœur où se trouvent deux grandes auréoles. Les traces d'efflorescences salines sont également plus importantes dans le chœur que dans le reste de l'édifice.



À gauche, trace d'efflorescences salines visible (pointillés bleus) au niveau du transept sud en 1911 (BnF, cote VE-377 (8)-4) ; Au centre, traces d'humidité et d'efflorescences salines visibles au niveau du sol de la nef. À droite, traces d'humidité et d'efflorescences salines visibles au niveau du sol du chœur (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Ces traces résultent de l'évacuation d'une trop grande quantité d'humidité présente dans le sol par capillarité à travers le dallage de l'église. La teneur en humidité s'est par ailleurs trouvée renforcée lorsqu'au XX^{ème} siècle des travaux de voirie ont eu pour effet de rehausser le niveau de sol autour de l'église, d'encaisser ses accès et de mettre en œuvre un revêtement de sol étanche sur le parvis. Ces travaux, accompagnés de la mise en place de canalisations et d'une grille avaloir au pied de l'élévation ouest, avaient probablement pour objectif d'éviter la stagnation des eaux pluviales en assurant leur récupération. Malgré cela, il est fréquent, lors de grandes averses, que l'eau s'écoule à l'intérieur de l'église, formant de grandes flaques dans la première travée de la nef.

Les efflorescences salines quant à elles sont certainement liées à la présence de ciment dans la mise en œuvre du dallage du chœur lors de la campagne de restauration de 1920-1929, et des reprises de sol au ciment au niveau des accès de la nef.



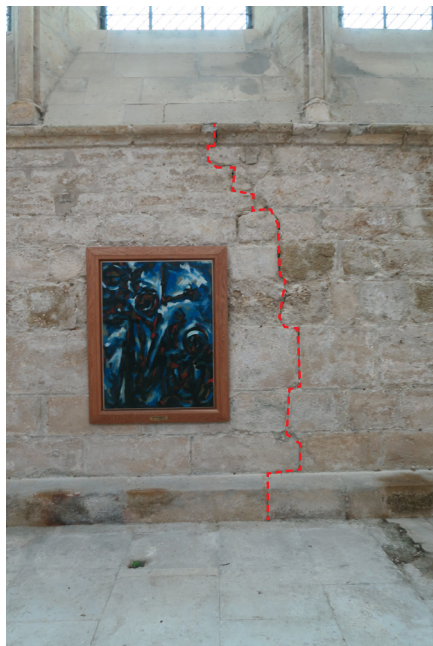
À gauche, reprises du sol au ciment, dalles fissurées voire fracturées au niveau du pas intérieur de la porte principale de l'élévation ouest. Au centre, reprises du sol au ciment, dalles très dégradées au niveau du pas intérieur de la porte sud de l'élévation ouest. À droite, dalles fissurées dans l'angle nord-est du transept nord (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le dallage intérieur de l'église présente d'autres pathologies que celles liées à l'eau. Certaines dalles en pierres sont abîmées, voire fracturées. Les dalles les plus dégradées sont localisées au niveau des accès. Leur dégradation peut être le résultat conjugué des inondations qui surviennent lors de grandes averses et de la fréquentation de ces accès. Ces altérations entraînent une légère déformation de la surface du dallage par endroit et une circulation malaisée pour les personnes malvoyantes.

4.3.2.2 PAREMENTS INTÉRIEURS

Un rejointoiement au ciment est visible sur une grande partie des élévations intérieures de l'église de même que différentes natures de pierre et la conservation de certains impacts de mitrailles au niveau des colonnes engagées du chœur. Ces différents éléments sont liés à la restauration du début du XX^{ème} siècle.

Plus particulièrement, le premier registre des élévations intérieures présente des développements d'algues au niveau du transept sud, de la chapelle nord du transept nord, et des appuis de baies de l'abside impliquant un taux d'humidité, dans les maçonneries, plus élevé à ces endroits de l'église. Un phénomène de pulvérulence est visible au niveau de la partie basse du registre d'élévation. Il est généré par l'action de la forte teneur en humidité dans les maçonneries et des joints ciment étanches au niveau du parement. Enfin on remarque une ouverture verticale de joints au niveau du transept sud entre le sol et le cordon. Cela ne se poursuit pas plus haut et ne correspond donc pas à un tassement différentiel de l'élévation. Cela pourrait être lié à un ancien mouvement dans la maçonnerie, aujourd'hui stabilisé.



À gauche, ouverture de joint au niveau du transept sud. Au centre, développement biologique et ragréages ciment visibles au niveau des appuis de baies du chœur. À droite, joints ciment, pulvérulence du parement et développement d'algues dans l'angle sud-ouest du transept sud (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les parties hautes des élévations présentent de la pulvérulence, des décollements et des épaufrures au niveau des parties restaurées avec du ciment.

Des colonisations biologiques se développent au niveau de l'appui de certaines baies hautes. Des coulures de rouilles des armatures des verrières y sont également visibles. Cette situation est liée à l'humidité présente dans l'église, et au manque de ventilation de l'espace intérieur qui génère de la condensation au niveau des baies.



À gauche, développement de végétation au niveau de l'appui de la baie n°118 du transept sud. À droite, vue des registres supérieurs de l'élévation ouest du transept nord, ragréages ciment et coulures de rouille au niveau des appuis de baie, pulvérulences entourées en pointillés rouges et casses entourées en pointillés bleus (juin 2020, photographies ACV Architecte).

4.3.1.3 PILES ET VOÛTES

Les piles présentent des joints et ragréages ciment, ainsi que différentes natures de pierre. Les piles, séparant les deux travées de bas-côté des bras de transept, présentent des traces d'humidité et d'efflorescences salines liées à la forte teneur en humidité dans ces endroits de l'église.



À gauche, traces d'humidité et d'efflorescences salines visibles au niveau de la pile sud-est du transept sud. À droite, vue des voûtes de l'abside, les fissures non-actives sont représentées en pointillés rouges (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'enduit des voûtes hautes présente une altération chromatique. L'origine de ce désordre était liée à un défaut d'étanchéité de couverture, qui a été résolu par la restauration des couvertures en 2009-2013 par Thierry Algrin, ACMH. Des fissures sont par ailleurs visibles au niveau de l'arc formeret de certaines voûtes de l'abside. Il s'agit des voûtes qui sont restées en place après la Première Guerre mondiale et qui ont subi les vibrations générées par les impacts sur le mur gouttereau, et la chute d'une partie des voûtes du vaisseau principal. Ces désordres ne sont plus actifs.

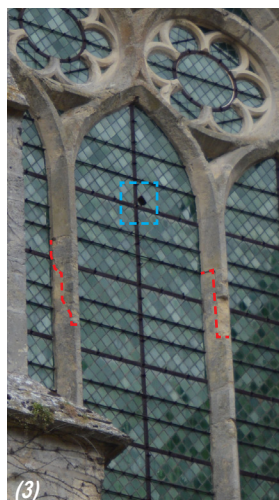
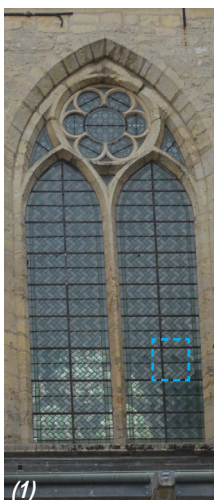
4.4 BAIES

Les baies, restaurées ou reconstruites après la Première Guerre mondiale, sont majoritairement en bon état. On peut observer un joint ouvert au niveau d'un meneau de la baie n°111, au sud-est du transept nord. Les meneaux de la baie n°115, au nord-ouest du transept nord, présentent des fissures verticales et une casse, signe d'une possible déformation.

Aucune baie n'est pourvue de châssis de protection grillagé et coulure de plombs de panneau sont déformés.

À l'exception de quelques casses, les panneaux de vitraux sont en bon état. Il n'y a pas d'harmonie dans les styles des vitraux ni dans la position des armatures, contrairement à l'homogénéité de l'église par ailleurs.

Certaines armatures sont corrodées (voir photographie de l'appui de baie haute intérieur du transept nord présentée à la page précédente). Des coulures d'oxydation (rouille), visibles au niveau des glacis intérieurs des baies hautes, soulignent le défaut de ventilation de l'église qui entraîne la formation de condensation au niveau des baies. L'absence de bavettes plomb de récupération des eaux de condensation au niveau des glacis favorise l'infiltration de ces dernières dans la maçonnerie.



(1) baie n°124 (élévation sud de la première travée de nef). (2) baie n°116 (pignon du transept sud). (3) baie n°115 (élévation ouest du transept nord). (4) baie n°111 (élévation est du transept nord). Entourés en pointillés bleus : verres cassés. Pointillés rouges les fissures, épaufrures et joints ouverts (juin 2020, photographies ACV Architecte).

4.5 MOBILIER ET DÉCORS PEINTS

De manière générale, les parements intérieurs présentent un aspect hétérogène mêlant vestiges de décors et couches de badigeons et d'enduits successifs, s'écaillant et se détachant. Une restauration globale des parements sera à envisager une fois l'édifice assaini.

Le mobilier de l'église est en bon état. Nous pouvons néanmoins remarquer l'autel en pierre de la chapelle nord du transept nord qui présente des remontées capillaires et d'importantes traces d'efflorescence.



Vues de côté et de face de l'autel de la chapelle nord du transept nord, d'importantes traces d'efflorescence sont visibles (juin 2020, photographies ACV Architecte).

4.6 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Comme nous l'avons décrit dans la partie 3.4.1 *Abords* p.56, l'accessibilité de l'église abbatiale Saint-Ferréol s'effectue au moyen de trois portes situées au niveau de la façade occidentale encaissées de trois marches hautes de 19 centimètres, soit 57 centimètres. Seul l'accès nord est pourvu d'une main-courant en fer forgé. C'est malheureusement l'entrée la plus éloignée des accès au parking d'une part, et la plus susceptible d'être bloquée par le stationnement d'une voiture.



À gauche, vue extérieure de l'embranchement donnant sur la porte d'accès principale. Au centre, largeur de passage libre lorsqu'une voiture est garée devant l'accès secondaire nord. À droite, vue de l'accès secondaire nord et de la main-courante en ferronnerie (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'église abbatiale Saint-Ferréol est un Établissement Recevant du Public (ERP), de type V, correspondant aux lieux de culte. L'église a la capacité d'accueillir environ trois-cent-soixante-dix personnes assises, ce qui classe l'édifice en 3^{ème} catégorie.

Les portes de la façade ouest sont dans des dispositions typiquement XVIII^{ème} siècle. Posées en feuillure dans les maçonneries, elles débattent vers l'intérieur. Quoique non réglementaire pour des portes utilisées pour l'évacuation, ce point est bien évidemment dérogatoire au vu de la protection Monument Historique de l'édifice.

Les portes d'évacuation secondaires sont surmontées d'un Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité (BAES), ce qui n'est pas le cas de la porte principale, non destinée à être empruntée de façon autonome par le public. Un seul déclencheur manuel d'alarme est placé sur l'élévation intérieure à gauche de la porte d'accès secondaire nord. Aucun plan d'évacuation n'est visible au niveau des sorties. Un seul extincteur se trouve au niveau du bras sud de transept, à proximité d'une petite armoire électrique. L'édifice

a une surface de 810 mètres carrés. Selon la réglementation de sécurité incendie, les extincteurs portatifs sont judicieusement répartis et appropriés aux risques notamment électriques qu'ils doivent combattre. Il y a un minimum d'un appareil pour 200 m² et par niveau, avec un minimum de deux par établissement³⁵. Ainsi il manque trois extincteurs dans l'édifice.



À gauche, vue de la porte principale et de la porte secondaire nord de l'élévation ouest, le déclencheur manuel d'alarme est entouré en pointillés rouges, le BAES est entouré en pointillés verts. À droite, vue de l'extincteur dans le transept sud, placé à proximité d'une armoire électrique (juin 2020, photographies ACV Architecte).

La réglementation³⁶ veut que, pour un ERP recevant entre trois-cents et quatre-cents personnes, il faille deux dégagements de deux et trois UP. La porte principale a une largeur de passage libre correspondant à 1,86 mètres, soit trois unités de passage (UP). Elle est en revanche très peu maniable par le public en cas d'évacuation et ne comporte pas de BAES. Elle ne peut pas être considérée comme un dégagement dans le cadre d'une évacuation incendie. Les deux autres accès, composés en sas dont le passage libre équivaut à 90 centimètres pour l'accès nord et 1,10 mètres pour l'accès sud, correspondent à une UP chacun. Il y a donc actuellement seulement deux dégagements d'une UP chacun, soit deux UP au total. Il faut néanmoins noter qu'en cas d'office où l'effectif est supérieur à quatre-cent personnes, la porte principale est ouverte ou peut l'être par le clergé officiant ou les responsables désignés, ce qui permet à l'église de respecter la réglementation de sécurité contre incendie.

Le sujet de la détection incendie dans les combles sera étudié aux phases d'études de projet suivantes.

³⁵ Article MS 39 du Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux Établissements Recevant du Public.

³⁶ Articles CO 38 et CO 39 du Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux Établissements Recevant du Public.

5. CHAPELLE DU SÉPULCRE

La chapelle du sépulcre est un exemple remarquablement bien conservé d'éléments architecturaux sculptés du style Renaissance. Malgré cela, elle a été très peu restaurée depuis le XVI^{ème} siècle et son état sanitaire alarmant rend nécessaire une étude précise en vue de sa conservation.

Notre équipe de maîtrise d'œuvre a été composée de manière à pouvoir mener une étude approfondie de l'histoire de la chapelle, mais également de ses matériaux et de leur état sanitaire. En ce sens, Pol Vendeville a réalisé une étude spécifique sur la chapelle du sépulcre en dernière partie de son rapport.

L'entreprise Atelier Chevalier et le laboratoire BPE, ont traité le sujet plus particulier des maçonneries des éléments sculptés des clôtures, du retable et de la piscine liturgique par l'analyse de leur état sanitaire et la proposition d'un protocole de restauration.

5.1 RAPPELS HISTORIQUES

En préambule nous rappellerons la particularité de cette chapelle.

Tout d'abord il s'agit d'une chapelle du sépulcre, ce qui signifie qu'elle accueille un tombeau où repose le corps d'un personnage illustre, à la différence du « Saint-Sépulcre » qui fait référence au tombeau du Christ, ou à un groupe sculpté représentant la mise au tombeau.

Par ailleurs, cette chapelle a vraisemblablement toujours été une chapelle du sépulcre. En effet, la piscine géminée présente à l'intérieur de la chapelle sur son mur sud indique qu'un élément occupait toute la largeur du mur est, dès le XIII^{ème} siècle. Ces dimensions correspondent au cénotaphe daté du XIII^{ème} siècle qui a été déplacé dans le transept nord, et sous lequel des fouilles menées en 1840 n'ont permis de trouver aucune sépulture. Ainsi nous supposons que la chapelle du sépulcre accueillait initialement le cénotaphe de l'abbé du XIII^{ème} siècle qui aurait été déplacé au XVI^{ème} siècle lors de la fermeture de la chapelle par des clôtures Renaissance. Nous supposons également que les aménagements opérés dans la chapelle au XVI^{ème} siècle avaient pour objectif de conserver sa destination, renouveler le programme décoratif et accueillir la tombe de l'abbé Guillart. Cela expliquerait l'omniprésence de symboles mortuaires au niveau des clôtures de la chapelle. Le retable semble néanmoins n'avoir jamais abrité de tombeau, et la présence des instruments de la Passion dans sa sculpture pourrait indiquer la présence d'un groupe sculpté de mise au tombeau (Saint-Sépulcre).

L'étude historique de la chapelle permettra de retracer les évolutions d'usage qu'elle a connus.

5.1.1 XVI^{ème} SIÈCLE : CHAPELLE RENAISSANCE

L'analyse du décor sculpté Renaissance de l'actuelle chapelle permet de dater la réalisation de ses éléments constitutifs au XVI^{ème} siècle, au moment des travaux menés par l'abbé Guillart.

Située au sud du transept sud, la chapelle du sépulcre du XIII^{ème} siècle est fermée par des clôtures réalisées dans un style Renaissance. Le retable qu'elle abrite depuis le XVI^{ème} siècle occupe la largeur du mur est de la chapelle. Les recherches historiques réalisées dans le cadre de notre étude de diagnostic n'ont pas pu préciser ce qui se trouvait sous le retable. Des fouilles archéologiques sous le dallage en pierre de la niche du retable permettraient d'apporter des éléments et informations supplémentaires sur l'hypothèse de l'emplacement initial du cénotaphe du XIII^{ème} siècle et de la sépulture de l'abbé inconnu.



(1) vue extérieure de la clôture ouest de la chapelle du sépulcre ; (2) vue extérieure de la clôture nord de la chapelle du sépulcre ; (3) et (4) à l'intérieur de la chapelle du sépulcre, vues du retable ; (5) vue d'une piscine liturgique style Renaissance à l'extérieur de la chapelle du sépulcre (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Une piscine liturgique, également Renaissance, est installée à l'extérieur de la chapelle.

La clôture ouest, très ouvragée, est l'accès principal à la chapelle. Sa partie inférieure présente une zone de pierres en attente

de sculpture, probablement à la suite de la mort de l'abbé et à l'inachèvement du projet. Cet inachèvement possible de la chapelle du sépulcre explique peut-être également que rien n'ait pris place sous le retable.

La chapelle du sépulcre était certainement vouée à accueillir la tombe du second fondateur de l'abbaye, l'abbé Claude Guillart. Mort probablement avant l'achèvement des travaux, l'abbé a finalement été enterré dans le chœur. En effet, les fouilles de 1840 menées par l'abbé Poquet ont permis de retrouver des ossements dans le sanctuaire, sous une pierre tumulaire sur laquelle est gravée de la silhouette d'un abbé avec une crosse, l'ensemble inscrit à l'intérieur de lancettes, accompagnée d'une inscription précisant notamment l'identité de l'ecclésiastique : l'abbé Guillart.

5.1.2 XVIII^{ÈME} ET XIX^{ÈME} SIÈCLES : CHANGEMENTS D'USAGES

Au moment de l'incorporation de l'église paroissiale à l'église abbatiale en 1770, la chapelle du sépulcre change d'usage et devient la chapelle des fonts baptismaux, jusqu'au début du XIX^{ÈME} siècle.

L'effondrement de la flèche en 1812, provoque la destruction de la sacristie accolée au transept sud. La nouvelle sacristie prend provisoirement place à l'intérieur de la chapelle du sépulcre à partir de 1813. Ce nouvel usage entraîne un nouvel aménagement : l'installation de meubles, en particulier une armoire sous le retable, et d'un poêle dont le conduit débouche vers l'extérieur à travers la baie sud de la chapelle.

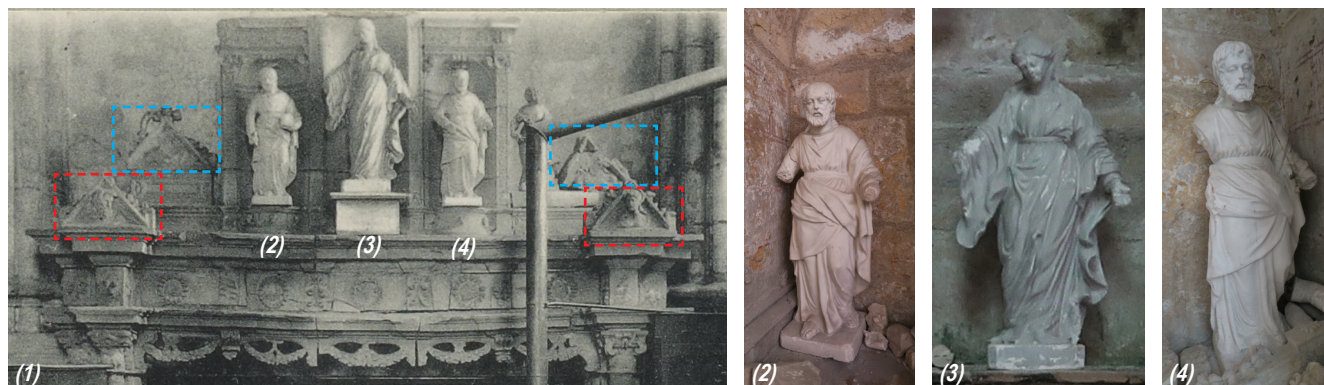


À gauche, vue de la chapelle du sépulcre en 1912. Au centre, détail de la partie gauche du retable en 1912. À droite, détail de l'entablement et des sculptures du retable en 1912 (Bibliothèque nationale de France, cote VE-377 (8)-4).

Les clichés du début du XX^{ÈME} siècle sont les plus anciens que l'on ait pu retrouver et nous donnent des indications sur les dispositions de la chapelle du sépulcre, jusqu'à la Première Guerre mondiale.

La partie ajourée des clôtures et portes est obstruée visuellement par un panneau posé à l'intérieur de la chapelle. Des statues sont disposées dans l'intervalle entre les niches de la clôture.

Bien que l'entablement du retable présente un décor sculpté très fin avec des guirlandes sous l'architrave, aujourd'hui disparu, descendant en feston le long des colonnes, son état sanitaire indique déjà des fragilités structurelles. L'ouverture des joints entre les différents claveaux de l'entablement démontre que le retable souffrait de problèmes de stabilité. L'architrave et la corniche présentent par ailleurs des casses et lacunes, et probablement de la pulvérulence.



(1) vue du retable au début du XX^{ème} siècle, les frontons disposés au premier plan de l'entablement sont entourés en pointillés rouges et ceux disposés au deuxième plan sont entourés en pointillés bleus (BnF, cote VE-377 (8)-4). (2) statue de saint Paul entreposée dans la piscine géminée de la chapelle du sépulcre. (3) statue de la Vierge entreposée dans la piscine géminée de la chapelle nord du transept nord. (4) statue d'un saint entreposée dans la piscine géminée de la chapelle du sépulcre (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Les niches du retable étaient occupées par des statues. Une statue de la Vierge (qui se trouve actuellement dans la chapelle nord du transept nord) occupait la niche centrale. Les statues de saints (qui se trouvent actuellement entreposées dans la piscine géminée de la chapelle du sépulcre), dont l'une semble représenter saint Paul, occupaient les niches latérales. L'analyse de l'état sanitaire du dépôt lapidaire et des éléments sculptés se trouvant dans la chapelle du sépulcre par l'entreprise Atelier Chevalier et le laboratoire BPE, a permis de confirmer que les statues sont en plâtre, mais aussi que *la facture de l'œuvre semble indiquer qu'elles ont été placées ici à postériori*³⁷ Deux petits frontons sont posés de chaque côté de groupe de statues.

Les clichés du début du XX^{ème} siècle permettent également d'observer la baie derrière le retable. Une cloison assez épaisse de la largeur de la chapelle obstrue complètement les deux lancettes dont le contour n'est visible qu'en partie haute.



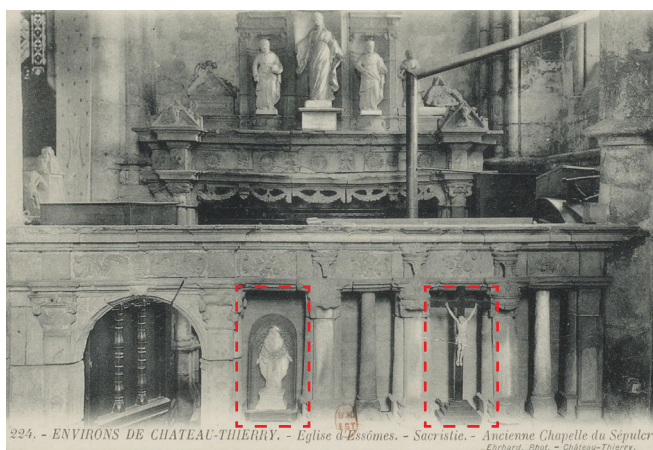
À gauche, vue de la baie murée à l'arrière du retable de la chapelle du sépulcre en 1907. À droite, détail d'une photographie de 1912 sur la baie murée à l'arrière du retable (BnF, cote VE-377 (8)-4).

³⁷ Rapport Atelier Chevalier, p.22-23

5.1.3 XX^{ÈME} SIÈCLE : RESTAURATION DE LA CHAPELLE

La campagne de restauration menée par Jules Tillet, ACMH, après la Première Guerre mondiale se termine avec la restauration de la chapelle du sépulcre en 1929-1930. L'étude historique n'a pas permis de comprendre précisément les interventions au niveau de la chapelle. Le projet prévoit le remplacement de pierres brisées, la réfection de colonnettes, la remise en place et consolidation de l'entablement et de ses éléments sculptés au mortier de ciment de Portland, et le refichage de l'ensemble. Deux colonnettes en « pierre neuve n°5 », des claveaux, et probablement une colonne supportant le retable sont remplacés. Les colonnettes correspondent sans doute à celles qui ont été installées dans l'intervalle entre les niches et la partie ajourée de la clôture ouest, où se trouvaient des sculptures au XIX^{ème} siècle. Le mémoire de travaux qui décrit ces interventions précise la *reprise avec étais* de l'entablement du retable. En effet, les photographies du début du XX^{ème} siècle permettent d'observer un affaissement au niveau de l'entablement du retable.

L'une des deux portes fermant les accès à la chapelle du sépulcre est remplacée à l'identique, l'autre est restaurée.



À gauche, 1907-1913, vue de la partie supérieure côté extérieur de la clôture ouest de la chapelle du sépulcre, il manque deux colonnettes dans les espaces occupés par un crucifix et une statuette de la Vierge entourés en pointillés rouges (BnF, cote VE-377 (8)-4). À droite, vue actuelle de la partie supérieure côté extérieur de la clôture ouest de la chapelle du sépulcre, deux colonnettes (entourées en pointillés rouges) ont été placées à l'endroit du crucifix et de la statuette de la Vierge (juin 2020, photographie ACV Architecte).

Cette restauration des clôtures et du retable s'accompagne probablement d'une restauration partielle de la baie à l'arrière du retable. La cloison épaisse, visible au niveau de la baie sur les photographies de 1912, n'apparaît plus sur les photographies de 1939, où l'on peut observer le cadre des lancettes et le parement des trumeaux dégagés de part et d'autre de la baie.

Dans les années 1970, Alain Gigot, ACMH, indique que l'état de la chapelle nécessite des réparations. Un devis est émis en 1975, et est classé sans suite faute de moyens financiers pour réaliser les travaux. L'étalement que nous voyons aujourd'hui sous le retable a sans doute été installé à ce moment-là.

La chapelle du sépulcre n'a pas l'objet de travaux de restauration depuis la fin des années 1920, soit depuis près d'un siècle.

5.2 DESCRIPTION ARCHITECTURALE DE LA CHAPELLE

5.2.1 LES CLÔTURES

5.2.1.1 GÉNÉRALITÉS

La chapelle du sépulcre se trouve dans le transept sud de l'église. Elle est aménagée au XVI^{ème} siècle dans le style Renaissance par la construction d'une clôture maçonnée semi-fermée, qui se développe au nord et à l'ouest de la chapelle.

La clôture mesure 3,70 mètres de long et 2,40 mètres de haut. Elle est composée d'un registre inférieur plein et d'un registre supérieur, formé d'une balustrade supportant un entablement.

La balustrade du registre supérieur est constituée d'une alternance de colonnettes simples, avec un fût tronconique sur base carrée et sans chapiteau, et de colonnettes composées, formées de deux colonnettes encadrant une niche côté extérieur et un pilastre côté intérieur de la chapelle. La balustrade supporte un entablement qui forme des saillies au droit des colonnettes composées, créant un effet de chapiteau.

Le registre inférieur est constitué d'une base et d'un appui mouluré entre lesquels se trouvent une alternance de panneaux larges et étroits, ornés de bas-relief. Les panneaux étroits forment des pilastres et sont positionnés dans l'axe des colonnettes composées de la balustrade.

Ainsi le pilastre, marqué par une base en saillie en partie inférieure de la clôture, se poursuit jusqu'à l'entablement et souligne un effet de verticalité et d'élancement, typique du style Renaissance.

Chaque clôture est dotée d'une ouverture en plein cintre encadrée de pilastres permettant l'accès à la chapelle depuis le vaisseau principal du transept et la chapelle mitoyenne.



(1) élévation extérieure de la clôture ouest de la chapelle du sépulcre. (2) élévation intérieure de la clôture ouest de la chapelle du sépulcre. (3) élévation extérieure de la clôture nord de la chapelle du sépulcre. (4) élévation intérieure de la clôture nord de la chapelle du sépulcre (juin 2020, photographies ACV Architecte).

5.2.1.2 CLÔTURE OUEST

Le décor sculpté du registre inférieur de la clôture ouest présente des demi-disques ornés de motifs végétaux, de bucrânes, de grotesques aux extrémités des panneaux larges, et de demi-losanges aux extrémités du fût des pilastres.



À gauche, détail de la base d'une colonnette composée. Au centre, détail d'un dais au niveau de l'élévation extérieure de la clôture ouest. À droite, frise ornée au niveau du linteau extérieur de l'ouverture de la clôture ouest (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le registre macabre est évoqué discrètement dans la partie supérieure de la clôture ouest de la chapelle : la base des niches présente des motifs de tête d'ange et de têtes de mort sculptés en bas-relief. Le motif de la tête d'ange se retrouve également dans la frise de l'entablement de la clôture.

Celle-ci n'est ornée de bas-reliefs que du côté extérieur de la clôture. Des motifs végétaux se trouvent au droit des colonnettes simples, des dais surplombent les niches des colonnettes composées, et le linteau de l'ouverture en plein cintre est décoré d'une tête d'ange entourée de rinceaux. L'ouverture en plein cintre est encadrée de pilastres sur toute la hauteur de la clôture, ornés, côté extérieur, d'une chute d'ornements.

5.2.1.3 CLÔTURE NORD

La clôture nord fait la transition entre le niveau bas du sol de la chapelle et celui, deux marches au-dessus, de la chapelle de la Vierge. Les larges panneaux de son registre inférieur sont ornés de guirlandes et d'éléments végétaux disposés en sautoirs, tandis que le fût des pilastres est orné, aux extrémités, de demi-disques garnis d'un bouton.

La différence entre la clôture principale et la clôture secondaire est marquée au niveau du registre supérieur de la clôture nord : les colonnettes composées ne sont pas pourvues de niches et ne permettent donc pas d'accueillir de statues. Ces colonnettes composées présentent un pilastre de chaque côté de la clôture, dont le fût est orné aux extrémités de demi-losanges. La frise de l'entablement est vide de motifs côté intérieur, tandis qu'elle est ornée de grotesques, bucrânes, cornes d'abondances, putti et rinceaux côté extérieur. Des retraits inexplicables sont visibles au niveau de la corniche de l'entablement sur les deux travées ouest de la balustrade.

Les pilastres encadrant l'ouverture en plein cintre reprennent l'ornementation des autres pilastres.



À gauche, frise ornée au niveau du linteau extérieur de l'ouverture de la clôture nord. Au centre, détail de l'ornementation de la frise extérieure de l'entablement de la clôture nord. À droite, détail de retraits inexplicables, localisés en pointillés rouges, visibles au niveau de la frise intérieure de l'entablement de la clôture nord (juin 2020, photographies ACV Architecte).

5.2.1.4 PORTES ET SOL

Actuellement, seule la clôture nord est fermée par une porte. La porte de la clôture ouest a été déposée et est entreposée dans la chapelle du sépulcre. Les deux portes sont en bois. Le mémoire de travaux de la restauration de la chapelle du sépulcre en 1929 nous a appris que l'une d'elle avait été refaite. Bien que la ressemblance entre les deux portes soit grande, la porte XVI^{ème} siècle est celle qui a été déposée. La porte de la clôture nord est une copie du XX^{ème} siècle de très bonne qualité.

Les portes sont rectangulaires, formées d'une partie basse pleine et d'une partie supérieure ajourée. La partie basse est divisée en trois panneaux pleins séparés par des montants verticaux moulurés. Cette division est prolongée sur la partie supérieure par deux balustres en bois sculpté créant trois compartiments ajourés qui sont chacun surmontés d'un éventail sculpté dans la traverse haute du cadre. Ce détail est partiellement caché côté extérieur de la clôture par le linteau en plein cintre de l'ouverture. À l'exception de la traverse, qui est moulurée côté extérieur, les élévations des portes sont identiques.

La rotation du vantail des portes est assurée par des pentures à moustaches et gonds scellés dans la maçonnerie de la clôture.



À gauche, partie supérieure de la porte de la clôture nord. Au centre, partie inférieure de la porte de la clôture nord. À droite, porte de la clôture ouest (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le revêtement de sol de la chapelle est composé de carreaux hexagonaux blanc en pierre et de cabochons noirs. Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit probablement du revêtement de sol du XVIII^{ème} siècle.

5.2.2 LE RETABLE

La chapelle du sépulcre abrite, à l'est, un retable également de style Renaissance. Installé sur une estrade en pierre, le retable occupe toute la largeur de la chapelle et culmine à 5 mètres de haut. Il est composé d'un entablement supporté par quatre

colonnes d'ordre composite et portant des niches vides de leur statues. L'entablement est aujourd'hui supporté par un étaieement en place là probablement depuis la fin des années 1920. À l'exception des étais, l'espace inférieur du retable est vide. Nous supposons que le projet de l'abbé Guillart au XVI^{ème} siècle, consistant à réaménager la chapelle du sépulcre du XIII^{ème} siècle dans un style Renaissance, avait pour objectif d'en faire sa sépulture. Le projet aurait été arrêté après la mort probablement prématurée de l'abbé Guillart, laissant un état inachevé, sans autel ni tombeau sous le retable pour stabiliser ce dernier.

La frise de l'entablement du retable est composée de cinq travées, chacune garnie d'un médaillon.

Le registre de la mort est également évoqué dans le décor du retable. En effet, le médaillon central de la frise de l'entablement représente les instruments de la Passion, les clous et la couronne d'épines. Le motif de la tête d'ange se retrouve fréquemment au niveau de la base des niches.



(1) vue du retable de la chapelle du sépulcre. (2) et (3) détail des parties supérieures des niches de gauche et droite. (4) détail du médaillon central de la frise de l'entablement. (5) détail de la base de la niche de droite. (6) détail d'un élément sculpté posé à l'extrémité droite de l'acrotère de l'entablement (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Des niches surplombent les trois travées centrales. Les frontons visibles sur les photographies du début du XX^{ème} siècle ont été repositionnés : les frontons qui se trouvaient au premier plan ont été posés au-dessus des niches latérales. Les deux frontons disposés sur la partie gauche du retable représentent des bustes d'hommes, tandis que les frontons de droite représentent des bustes de femmes. Toutes ces figures sont disposées de manière à être tournées vers la niche centrale.

5.2.3 LA PISCINE RENAISSANCE

Une piscine Renaissance est placée sur l'élévation du pignon du transept sud à proximité immédiate de la chapelle du sépulcre.



(1) piscine XV^{ème} siècle, église de Semur-en-Auxois (Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XV^{ème} siècle, Eugène Viollet-Le-Duc, 1856). (2) vue de la piscine placée à l'extérieur de la chapelle du sépulcre. (3) détail de la piscine. (4) et (5) détails du dais (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Ses proportions et son ornementation se rapprochent de la piscine datée du XV^{ème} siècle relevée par Eugène Viollet-Le-Duc à Semur-en-Auxois. La cuvette du bénitier est portée par une colonnette dont le chapiteau est recouvert de coquilles Saint-Jacques. Un dais, dont la voûte reprend la symbolique de la coquille, surplombe la cuvette. Une petite lanterne, sur lequel sont représentés deux putti, surmonte l'ensemble.

5.2.4 NATURES DE PIERRE ET MORTIERS DES CLÔTURES ET DU RETABLE

Différents prélèvements ont été réalisés en juillet 2020 sur les clôtures et le retable de la chapelle par le laboratoire BPE (co-traitant). Ils ont permis de déterminer la nature des pierres et des mortiers de jointoiement des clôtures.

Ces investigations ont mis en évidence deux familles de roches distinctes entre les pierres du retable et celles des clôtures. Les caractéristiques du prélèvement réalisé au niveau du bandeau du retable se rapprochent de la pierre fine de Saint-Maximin (Oise). Trois prélèvements ont été réalisés au niveau des clôtures : au niveau de l'encadrement de la porte et de l'entablement de la clôture ouest, et au niveau de la partie de soubassement de la clôture nord. Les caractéristiques relevées à l'analyse des échantillons rapprochent les maçonneries des clôtures de la pierre fine de Noyant (Aisne). Le retable et les clôtures ne sont pas composés des mêmes pierres, mais elles sont issues de carrières locales.

Les analyses sur la nature des mortiers de jointoiement des deux clôtures de la chapelle ont permis d'isoler trois familles. La première famille concerne les mortiers ocre-beige qui se trouvent au niveau des maçonneries de soubassement des clôtures. La deuxième famille est constituée de mortiers blancs et beiges avec des inclusions blanches, localisés au niveau de la balustrade des clôtures. Enfin la troisième famille rassemble les mortiers gris-beige présents au niveau de l'entablement des clôtures. Ce regroupement par type de matériau indique une temporalité de mise en œuvre. Sans pour autant pouvoir déterminer avec précision la chronologie de mise en œuvre de chacun des mortiers, cette analyse permet de distinguer un mortier de montage des maçonneries, un mortier de reconstruction, et un mortier de rejointoiement.

5.3 ÉTAT SANITAIRE DE LA CHAPELLE DU SÉPULCRE

Un état sanitaire très précis des désordres liés à l'humidité a été réalisé par, l'entreprise Atelier Chevalier et le laboratoire BPE, sur les clôtures et le retable de la chapelle du sépulcre, ainsi qu'au niveau du bénitier situé à proximité de la clôture ouest (voir annexes).

5.3.1 STRUCTURE : INSTABILITÉ DU RETABLE

La partie supérieure du retable et son entablement sont actuellement sujets à d'importants problèmes structurels qui semblent remonter au moins au XIX^{ème} siècle. En effet, les photographies du début du XX^{ème} siècle montrent déjà un affaissement de l'architrave de l'entablement. Il est possible que le retable, dans un état de fragilité puisqu'inachevé, ait été déstabilisé par les vibrations causées par la chute de la flèche en 1812. Rappelons qu'elle aura entraîné la démolition de la sacristie attenante.

L'aménagement de la sacristie à l'intérieur de la chapelle du sépulcre en 1813, et l'installation d'une armoire sous l'entablement ont pu ralentir la progression des désordres structurels jusqu'à sa restauration en 1929-1930 par Jules Tillet, ACMH. La restauration du retable s'accompagne certainement de la mise en place d'un premier étaieement soulageant son entablement.

L'installation d'un nouvel étaieement en 1975, encore visible aujourd'hui, est peut-être à l'origine de la dépose des guirlandes sous l'architrave.



À gauche, entablement du retable, les fissures de traction sont représentées en pointillés rouges. À droite, détail de la partie droite de l'entablement (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Actuellement, le retable est toujours étayé. Nous n'avons pas pu déterminer si l'étaieement était toujours en charge. Aucun

témoin ne permet de vérifier si le retable est stabilisé. L'entablement et les chapiteaux des colonnes sont cisailés en profondeur, menaçant la construction de ruine. La partie centrale s'affaissant, les chapiteaux et les extrémités de l'entablement subissent une traction provoquant la rupture des blocs.

5.3.2 HUMIDITÉ ET SELS

L'étude historique réalisée par Pol Vendeville indique que les désordres liés à l'humidité au niveau de la chapelle sont cités dès le milieu du XIX^{ème} siècle.

Une analyse visuelle des clôtures et du retable par Atelier Chevalier révèle une présence importante de pathologies liées à l'humidité et à la pollution saline. Les parties basses des clôtures sont rongées par la pulvérulence et les parties supérieures présentent des traces d'efflorescences salines. D'importantes traces d'efflorescences sont également visibles au niveau des colonnes qui supportent l'entablement du retable et au niveau du bénitier.



À gauche, efflorescences pulvérulentes au niveau d'un joint de l'ébrasement de la porte de la clôture nord. Au centre, efflorescences pulvérulentes en forte épaisseur au niveau des colonnes supportant l'extrémité droite de l'entablement du retable. À droite, efflorescences en film mince et décor sculpté lacunaire au niveau du dais du bénitier (juin 2020, photographies ACV Architecte).

À la suite de ces observations, le laboratoire BPE a réalisé une cartographie de répartition de l'humidité au niveau des clôtures. Celle-ci indique que les maçonneries sont continuellement alimentées en eau, qui s'évapore en partie haute des clôtures.

L'analyse de prélèvement de sels cristallisés a permis de déterminer *un cortège salin complexe avec des espèces à fort caractère délétère*, avec la prédominance du Nitre, polluant caractéristique des phénomènes de remontées capillaires, et du sulfate de magnésium plus rare et dont l'origine n'a pas pu être clairement établie par le laboratoire. *Les teneurs en sels solubles sont extrêmement élevées et très largement supérieures aux seuils de recommandation*. Le laboratoire BPE précise que les remontées capillaires étant toujours actives, les analyses mettent en évidence une situation pouvant rapidement s'avérer critique vis-à-vis de la conservation des matériaux.

Enfin, la recherche d'éléments métalliques au cœur des maçonneries grâce à un radar d'auscultation géophysique en a révélé l'absence dans les clôtures ouest et nord.

La dégradation toujours active des clôtures et du retable est le résultat des remontées capillaires qui drainent des polluants. L'origine des polluants n'a pas pu être déterminée avec précision, et l'humidité ambiante sous le sol de l'église va continuer à migrer à travers ses maçonneries. Cette situation met en péril les décors Renaissance de la chapelle du sépulcre, qui sont d'une grande finesse.

Afin d'établir un protocole de restauration, l'Atelier Chevalier a procédé à des essais de dessalement des maçonneries par compresses en deux passes. Le résultat de ces essais a été analysé par le laboratoire BPE et montre que cette technique ne permet pas d'obtenir un assainissement suffisant des matériaux pour garantir leur durabilité, au regard de l'importance et de la répartition des contaminations salines initialement présentes au sein des maçonneries.

Afin de restaurer ces éléments, nos co-traitants proposent de réaliser un dessalement des maçonneries plus en profondeur par des bains successifs des pierres en atelier et de stopper les remontées capillaires en isolant les clôtures et le retable de la source d'humidité avec une feuille de plomb posée sous les maçonneries. Ces procédés, qui impliquent de déposer puis de remonter les clôtures et le retable, sont nécessaires pour éviter que les polluants ne migrent à nouveau dans les maçonneries. La restauration en 2003 de la sculpture du gisant du XIII^{ème} siècle a suivi un protocole similaire, avec une dépose des maçonneries, un séchage par lampe à infrarouge, et une repose de la sculpture sur son socle isolé du sol par une feuille de plomb. La sculpture ne présente plus de traces d'humidité ni d'efflorescence.

5.3.3 USURE DES PARTIES SCULPTÉES ET MAÇONNÉES

L'analyse visuelle des clôtures et du retable par notre Atelier Chevalier a également révélé des lacunes, casses et épaufrures au niveau des reliefs sculptés des clôtures et du retable. Il s'agit de désordres liés à une usure naturelle des maçonneries, ou provoquée comme c'est le cas de l'éclatement de la maçonnerie au niveau des gonds de la porte ouest sous l'effet de la corrosion. Le décor sculpté du retable présente également très traces de vandalisme : les têtes de certains bustes en bas-relief ont été bûchées.



À gauche, détail de la clôture nord, décor lacunaire au niveau de l'encadrement de la porte. Au centre, détail de la clôture ouest, éclatement de la maçonnerie au niveau du gond. À droite, détail de décor sculpté lacunaire à droite de l'entablement du retable (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'Atelier Chevalier préconise une restitution des décors sculptés suffisamment documentés par ragréages et greffes au niveau des clôtures et du retable.

5.3.4 DÉSORDRES LIÉS AUX RESTAURATIONS

L'entablement du retable a vraisemblablement été restauré avec du ciment en 1929, mais nous n'en avons pas vu de trace lors de la campagne de relevés que nous avons menée en juin 2020. Il est possible que les interventions au ciment aient été dé-restaurées dans les années 1975, au moment de la mise en place de l'actuel étaielement.

Une épaisseur de plâtre, visible en sous-face de l'entablement du retable, a été mise en œuvre afin de caler l'étaielement. L'intervention de mise en place de l'étaielement a donc probablement nécessité la purge des éléments instables, le curage du ciment.

5.3.5 PORTES ET SOLS

La porte de la clôture nord restituée au début du XX^{ème} siècle, est en très bon état, tandis que la seconde porte d'origine, entreposée dans la chapelle, a manqué d'entretien et paraît plus dégradée.



À gauche, partie haute de la porte de la clôture ouest. Au centre, partie basse de la porte de la clôture ouest. À droite, vue du sol de la chapelle du sépulcre (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Le sol de la chapelle présente des traces d'efflorescences.

6. CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ ET VALEURS PATRIMONIALES

L'église Saint-Ferréol a connu une histoire mouvementée qui n'est pas aisément lisible au premier abord. À l'exception de son élévation occidentale, les principales modifications concernent des restaurations ou reconstructions, avec plus ou moins de libertés, suite à des problèmes d'entretien, de dégradations importantes ou de vétusté. Le chevet, le transept et la nef de l'édifice ont donc conservé un style architectural très homogène. Le style gothique primitif des piles de la nef, et certaines piles des bras de transept, s'associe aux styles gothiques classique et rayonnant des élévations de l'église abbatiale édifiée au XIII^{ème} siècle.



De gauche à droite : vue du chœur depuis la nef, vue de la croisée de transept depuis la nef, vue du bras sud de transept depuis le bras nord de transept, vue de l'élévation sud de la nef depuis la croisée de transept (juin 2020, photographies ACV Architecte).

L'apport d'époques distinctes se retrouve essentiellement dans la modification des aménagements intérieurs et extérieurs, de l'édifice : les travaux d'embellissement du XVI^{ème} siècle, la disparition de l'église paroissiale au XVIII^{ème} siècle, le changement de matériaux pour les charpentes et couvertures des bas-côtés au XX^{ème} siècle.

La campagne de travaux menée par l'abbé Guillart, au XVI^{ème} siècle, sur les aménagements extérieurs et intérieurs de l'église a engendré la modification des accès aux bâtiments conventuels, le déplacement du cénotaphe du XIII^{ème} siècle et la création de la chapelle du sépulcre. La démolition de l'église paroissiale, au XVIII^{ème} siècle, a donné lieu à l'édification de la façade occidentale classique encore en place.



De gauche à droite : vue de la clôture ouest de la chapelle du sépulcre, vue de la clôture nord de la chapelle du sépulcre, vue de l'élévation intérieure ouest de l'église abbatiale (juin 2020, photographies ACV Architecte).

Certaines parties de l'église abbatiale, comme la flèche de la croisée ou le pignon du transept sud, ont également connu des modifications d'ampleur suivies de restitution dans des dispositions d'origine, entre le XIX^{ème} et le XXI^{ème} siècle.

La critique d'authenticité de l'église Saint-Ferréol est à l'image de l'édifice : complexe. Ses valeurs patrimoniales ne se rattachent pas à une seule période de datation ou à ses seules parties les plus anciennes.

Les vestiges encore présents, qui permettent de retracer l'évolution historique de l'édifice, constituent la principale valeur archéologique et historique.

Les rapprochements esthétiques faits entre l'église d'Essômes et les grands édifices de Soissons, de Reims et d'Orbais, participent à l'inscrire dans un contexte stylistique et des périodes particulières de l'histoire et de l'architecture, et correspondent à une valeur typologique.

Malgré la quantité de campagnes de restauration et de travaux d'entretien qu'a connus l'édifice, la conservation de l'homogénéité stylistique des élévations intérieures autant que des élévations extérieures du chevet, du transept et de la nef, confère à l'édifice une forte valeur esthétique.

Les efforts consentis pour entretenir cette homogénéité esthétique, avec la construction du bas-côté sud de la nef, de la partie sommitale du pignon du transept sud, et d'une grande partie du chevet endommagé par la Première Guerre mondiale, ont nécessité le remplacement d'une certaine quantité de maçonneries du XIII^{ème} siècle. L'authenticité des matériaux qui composent l'église a donc été amoindrie.

Enfin, parmi les interventions déqualifiantes, nous pouvons souligner, la réalisation de charpentes en béton armé dans les combles des bas-côtés ainsi que l'actuelle sacristie entre 1919-1930, et les travaux de nivellement du parvis et de l'encaissement des accès à l'édifice à la fin du XX^{ème} siècle.

Outre sa qualité esthétique et sa valeur archéologique, l'église Saint-Ferréol possède également une valeur urbaine.

À l'exception de la démolition de l'église paroissiale en 1768-1770, le tissu urbain a très peu évolué aux abords de l'édifice. L'espace laissé par la disparition de l'église paroissiale, dans le prolongement de la nef de l'église abbatiale, n'a pas été occupé par des constructions, depuis la fin du XVIII^{ème} siècle. Ce dégagement du parvis offre un recul sur la façade principale de l'église qui n'existait pas auparavant, et met en valeur l'édifice depuis son élévation la plus récente malgré les modifications du sol du parvis au XX^{ème} siècle.

Justifiant son classement au titre des Monuments Historiques dès 1846, les qualités patrimoniales de l'église Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne sont indéniables. Après une campagne de restauration importante entre 1919 et 1930, puis des campagnes d'entretien et de restaurations ponctuelles dans le courant des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, l'édifice présente aujourd'hui des désordres multiples.

7. PARTI D'INTERVENTION EN RESTAURATION

La présente étude a pour objet la poursuite de la restauration de l'édifice, engagée par Thierry Algrin, ACMH, concernant le clos et le couvert de l'édifice, ainsi que la restauration de la chapelle du sépulcre. Elle s'intéresse également aux sols intérieurs, à la mise en valeur de l'édifice par le réaménagement de ses abords, et à la mise aux normes de l'accessibilité à l'église et de la sécurité incendie.

7.1 POURSUITE DE LA RESTAURATION DU CLOS ET DU COUVERT

La restauration menée par Thierry Algrin, ACMH, de 2009 à 2013, concernait les couvertures du grand comble et des bas-côtés. Le parti adopté par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour cette restauration, visait à garantir la pérennité des charpentes et couvertures de l'église mais surtout à lui rendre sa silhouette d'origine avec la restitution de la flèche de la croisée, visible sur les dessins du XVII^{ème} siècle. En complément de la restauration des chéneaux encaissés dans la corniche de couronnement haut, cette campagne de travaux a permis de restaurer quelques gargouilles hautes du chevet, et certains modillons de la corniche. Ces éléments sculptés participent à l'allure gothique des élévations de l'édifice, n'ayant pas fait l'objet d'une restauration générale et homogène depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

Dans l'optique de la poursuite de la restauration de l'édifice débutée par Thierry Algrin, ACMH, en 2009-2013, notre parti d'intervention consiste, d'une part, à traiter les pathologies observées sur ses élévations, et d'autre part à restaurer ce qui fait la particularité de l'église d'Essômes : son homogénéité gothique. Il s'agit donc pour cela de restaurer ses vitraux, son ornementation sculptée, restituer les éléments lacunaires (gargouilles, chimères, fleurons, modillons de corniche et crochets d'archivolte) et réouvrir les dernières baies restants condamnées de la façade occidentale (baie n°21 et n°28).

Les désordres observés tant au niveau des sols que sur les élévations extérieures de l'église sont liés à l'usage de différentes natures de pierre et de ciment lors des campagnes de restauration des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, autant qu'à l'humidité qui règne dans les maçonneries de l'édifice.

Ces désordres seront traités dans un premier temps en purgeant les éléments de maçonnerie dégradés et les reprises en ciment au niveau des sols intérieurs et des élévations extérieures.

Dans un deuxième temps, une gestion cohérente de l'évacuation des eaux pluviales favorisera l'assainissement de l'édifice en poursuivant les travaux amorcés par la restauration des couvertures. Cela consistera d'une part à nettoyer, restaurer et restituer les chéneaux, gargouilles, et descentes d'eaux pluviales et d'autre part à connecter ces dernières au réseau d'évacuation collectif, côté parking et voie publique, et à mettre en place un traitement de sol drainant côté parcelle privée et jardin public. Cela s'accompagnera d'un travail sur l'aménagement des abords du monument qui sera développé dans la partie 7.3 *Requalification des abords*. La solution du drainage, pour assainir les abords de l'église, n'a pas été retenue pour plusieurs raisons. L'édifice est mitoyen au nord, à l'est et au sud-est de parcelles privées. La parcelle privée située à l'est est, par ailleurs, protégée au titre des Monuments Historiques en raison de la présence de vestiges dans son sous-sol. Le linéaire sur lequel un drainage pourrait être mis en place correspond à 40% du périmètre de l'édifice et se trouve sur le domaine public où il existe déjà un système de récupération des eaux pluviales.

Enfin, dans un troisième temps, l'intégration de châssis ouvrants dans les verrières lors de leur restauration permettra la ventilation ponctuelle du volume intérieur de l'église à assurer par l'utilisateur.

7.2 CHAPELLE DU SÉPULCRE

Le décor de la chapelle du sépulcre, édifiée au XVI^{ème} siècle, est un témoin exceptionnel du style Renaissance et présente un état de conservation préoccupant : les maçonneries des clôtures souffrent de l'humidité, de même que celles du retable qui présentent également des signes d'affaissement.

Notre parti de restauration consiste donc à garantir la pérennité des maçonneries des clôtures et du retable et à restaurer leur décor sculpté.

L'étude de l'évolution architecturale de l'église laisse supposer que la sépulture de l'abbé représenté par le gisant du XIII^{ème} siècle dans le transept nord pouvait se trouver sous le retable de la chapelle du sépulcre. Cette hypothèse pourra être vérifiée grâce à des fouilles préventives réalisées au niveau du retable. Cette investigation permettra également de vérifier l'état de l'étalement et la stabilité du retable.

L'étude de l'état sanitaire des clôtures et du retable réalisée par le laboratoire BPE et Atelier Chevalier, a montré que le processus de dégradation des maçonneries est actif et est lié, d'une part, à l'humidité venant du sol, et d'autre part, aux polluants salins qui sont véhiculés par les remontées capillaires. La conservation et la restauration des clôtures et du retable

nécessitent donc de les purger et de les isoler de l'humidité du sol de façon durable. Nous préconisons la dépose des clôtures et du retable afin de débarrasser les pierres des pollutions salines par un traitement de bains de dessalement en atelier, puis leur repose en intercalant une feuille de plomb destinée à bloquer les remontées provenant du sol.

Pour ce faire, les maçonneries de la clôture et du retable seront numérotées et déposées pour dessalement en atelier, puis reposées sur une feuille de plomb. La restauration de la chapelle du sépulcre offrira la possibilité de compléter les lacunes (éléments moulurés, sculptures, bas-reliefs) sur la base des documents d'archives qu'a retrouvés Pol Vendeville. Les statues qui occupaient les niches du retable sur les photographies du début du XX^{ème} siècle n'appartiennent pas au décor initial et n'y seront pas réinstallées.

L'état sanitaire de la piscine a également fait l'objet d'une analyse par nos co-traitants. À la différence des clôtures, les pierres de la piscine sont encastrées dans la maçonnerie du pignon du transept sud et ne sont pas en contact direct avec le sol. Tout comme la clôture ouest adjacente, le décor sculpté de la piscine présente des efflorescences au niveau de ses parties supérieures, avec d'importantes croûtes de sel localisées au niveau du dais, et des lacunes. En revanche le décor sculpté du soubassement de la clôture souffre de pulvérulence, ce qui n'est pas le cas de la piscine. La conservation et la restauration de la piscine nécessitent donc de purger les polluants salins présents dans ses maçonneries. Tout comme pour les clôtures de la chapelle, la concentration en polluants dans les maçonneries est très importante et nécessite une dépose des pierres de la piscine pour les traiter par bains de dessalement en atelier, et la mise en place d'un étalement provisoire pour garantir la continuité structurelle du mur pignon.

La configuration de la piscine, en contact avec le mur pignon et non le sol, participe à amoindrir le taux d'humidité dans les maçonneries. Les remontées capillaires semblent en effet moins importantes dans le mur qu'au contact du sol. Néanmoins la dépose complète des pierres de la piscine permettra la mise en place d'une feuille de plomb à l'arrière afin de l'isoler du reste du mur.

Enfin la mission, dans le cadre de laquelle cette étude est menée, intègre un projet de mise en place dans la chapelle du sépulcre des panneaux de vitraux XVI^{ème} siècle de la légende de saint Augustin, restitués par l'État à la commune en 2008, afin de les exposer. Il s'agit de quatorze panneaux de vitraux qui étaient installés, au XIX^{ème} siècle, dans les lancettes de la chapelle de la Vierge (baie n°10) avant d'être déposés en 1893.

Le cadre de la mission proposait une exposition des panneaux à l'intérieur de la chapelle du sépulcre. La mise en oeuvre de châssis avec un système rétro-éclairé permettrait de donner à voir les vitraux au public.

S'agissant de panneaux de vitraux réalisés initialement pour être installés dans des baies (probablement celles du cloître au XVI^{ème} siècle, puis celle de la chapelle de la Vierge au XIX^{ème} siècle), nous proposons une alternative à ce projet d'exposition consistant à installer les panneaux dans les lancettes de la baie sud (baie n°14) de la chapelle du sépulcre. Ce projet, permettant de mettre en situation les panneaux de vitraux, impliquerait néanmoins de dé-restaurer les verres losangés noirs dans lesquels ont été insérés les médaillons de la légende de saint Augustin en 1900.

7.3 REQUALIFICATION DES ABORDS

Notre étude nous a permis de constater un défaut de mise en valeur de l'édifice, et des désordres générés par le traitement actuel des abords. L'étude de l'évolution historique de l'abbaye a également montré que l'actuel parking se trouve à l'endroit de la nef de l'église paroissiale disparue au XVIII^{ème} siècle. Des vestiges de l'édifice du XII^{ème} siècle pourraient ainsi subsister dans le sous-sol du parking.

Notre parti d'intervention consiste donc également à revaloriser l'édifice par un aménagement de ses abords réhabilitant ses accès et sa façade occidentale, et permettant la lecture des traces de l'ancienne nef à travers un travail sur le revêtement de sol.

8. PLANIFICATION D'OPÉRATION

8.1 PHASAGE DES ÉTUDES ET TRAVAUX

8.1.1 INTERVENTIONS PRÉALABLES

Les premières interventions à mener sur l'église abbatiale Saint-Ferréol concerneront des investigations complémentaires afin de préciser le projet de restauration, et des déposes nécessaires à la conservation des éléments en place. La tranche n°1 (T1), permettra ainsi d'anticiper les tranches de travaux ultérieures.

Des fouilles préventives à l'emplacement du retable permettront de confirmer ou non l'hypothèse d'une sépulture dans la chapelle du sépulcre. Cette intervention permettra de vérifier l'état des étais en place, et éventuellement de procéder à la dépose et numérotation des maçonneries du retable en vue de leur restauration en atelier.

Une campagne de vidéocaméra sera menée au niveau de la descente d'eau pluviale de la sacristie afin de vérifier la connexion à un réseau enterré, pour évaluer la faisabilité d'un raccordement de toutes les autres descentes. La vidéocaméra permettra également une vérification de la capacité du réseau situé au pied de la façade occidentale à récupérer les eaux pluviales du parking et de l'église.

La réalisation de cinq sondages sous le dallage à l'intérieur de l'église permettra de vérifier ou non la présence de ciment et la conservation ou non d'un ancien dallage en place (sol en carreaux de terre cuite, dalle funéraire en place). La réalisation d'une campagne de géoradar au niveau du parvis permettra d'observer la présence ou non de vestiges de l'église primitive.

Enfin, nous proposons la démolition de la travée de bâtiment accolée à la chapelle du sépulcre (entrepôt) et des revêtements de sol en ciment et en béton mis en œuvre au pied du bas-côté, côté parcelle privée, afin de dégager et de participer à l'assainissement de cette partie de l'édifice.

8.1.2 ÉTUDES DE PROJET DÉFINITIF

Outre l'étude de diagnostic, notre mission sur l'église abbatiale d'Essômes-sur-Marne porte également sur les phases d'étude suivantes jusqu'à la réception du chantier.

Ces phases d'études suivant le diagnostic correspondent aux différentes étapes de conception du projet définitif pour la restauration générale de l'église. Elles intégreront la mise en place du projet de restauration, en fonction des retours de la maîtrise d'ouvrage et des services de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) sur les propositions du diagnostic, et des capacités financières de la commune. Seront également comprises dans ces études la réalisation de la Demande d'Autorisation de Travaux sur monument historique classé, la mise en forme d'un Projet Général de Conception et d'un Dossier de Consultation des Entreprises (PGC-DCE) et la mise au point des marchés de travaux (MDT) incluant l'analyse des offres des entreprises à l'issue de la consultation.

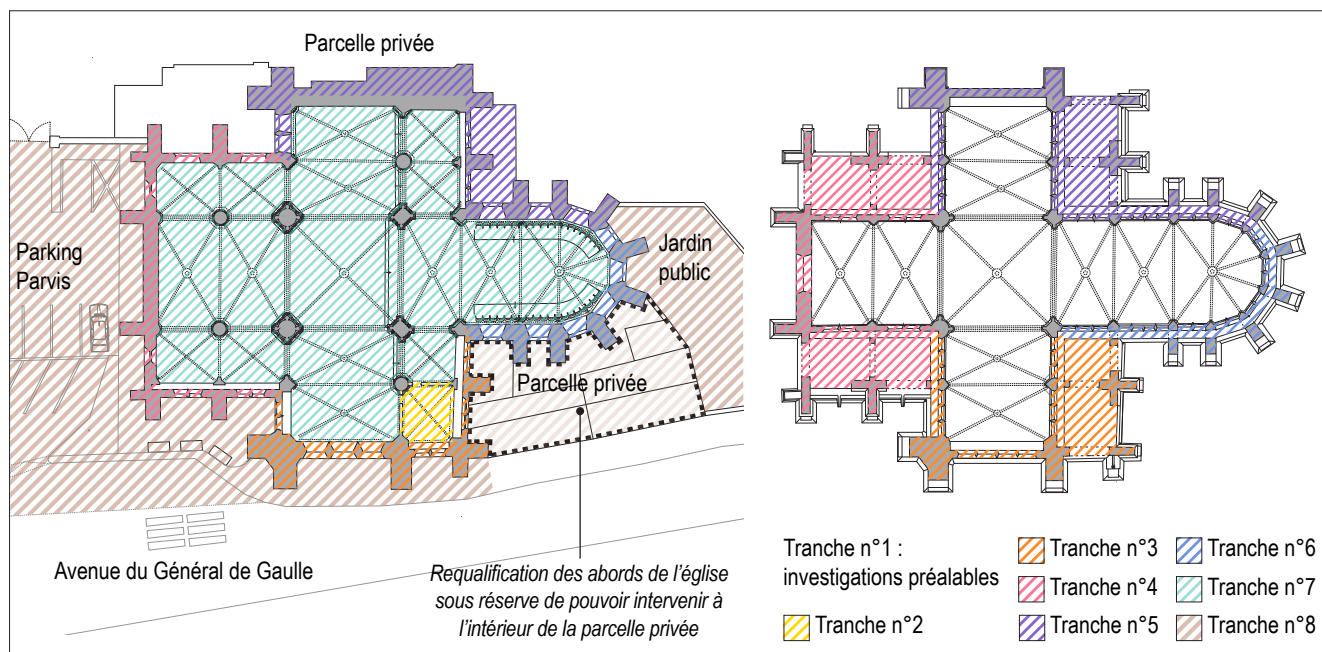
8.1.3 TRAVAUX

Les travaux constitueront la mise en œuvre des interventions prévues au projet définitif. Notre mission de l'architecte-maître d'œuvre correspondra à un suivi de chantier classique : Visa (VISA), Direction de l'Exécution des Travaux (DET), Assistance aux Opérations de Réception des travaux (OPR) et Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE).

Les propositions d'intervention au stade diagnostic et le redécoupage en tranches de ces grandes opérations permettent d'avoir une vision globale des interventions à programmer, et offre la possibilité à la maîtrise d'ouvrage de définir ses priorités.

La restauration générale de l'édifice sera décomposée par zones, permettant de traiter dans un même temps la gestion de l'humidité, la restauration et restitution des maçonneries et ornements sculptés, la restauration de vitraux, et le nettoyage des couvertures attenantes par ensemble cohérent : cette décomposition permettra également une gestion optimale des échafaudages et installation de chantier.

- la tranche n°2 (T2) consistera à restaurer le sol, le bénitier, les clôtures et le retable de la chapelle du sépulcre ;
- la tranche n°3 (T3) consistera à restaurer les élévations extérieures du transept sud. Cette tranche de travaux sera également le moment de mettre en place l'exposition des panneaux de vitraux XVI^{ème} siècle ;
- la tranche n°4 (T4) traitera la restauration des élévations extérieures de la nef, et de ses bas-côtés ;
- la tranche n°5 (T5) s'occupera de la restauration des parties jouxtant la parcelle privée au nord de l'église, c'est-à-dire les élévations extérieures du transept nord, et les élévations extérieures nord des deux travées droites de chœur et des deux premières travées rayonnantes de l'abside ;
- la tranche n°6 (T6) s'attachera à la restauration des élévations extérieures est et sud du chœur ;
- la tranche n°7 (T7) traitera la restauration des sols intérieurs de l'église ;
- enfin, la tranche n°8 (T8) consistera à mettre en œuvre le projet d'aménagement des abords de l'église.



À gauche, plan niveau sol. À droite, plan niveau baies hautes (document ACV Architecte).

Il faut noter que les tranches n°2 et n°8 peuvent se dérouler en parallèle d'autres tranches de travaux.

8.2 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Liste provisoire des lots :

- lot n°01 : Maçonnerie - Pierre de taille
- lot n°02 : Couverture
- lot n°03 : Restauration de sculptures sur pierre
- lot n°04 : Sculpture sur pierre neuve
- lot n°05 : Menuiserie
- lot n°06 : Ferronnerie
- lot n°07 : Vitraux
- lot n°08 : Éclairage / Électricité
- lot n°09 : VRD

À l'exception de la restauration de la chapelle du sépulcre, de la restauration des sols intérieurs et de la requalification des abords de l'édifice, les travaux de restauration prévus aux autres tranches traitent la restauration des élévations extérieures par zone.

Ainsi la description des travaux de restauration, développée ci-après, s'attachera dans un premier temps à présenter la restauration de la chapelle du sépulcre prévue dans la tranche n°01. La restauration prévue dans les tranches n°02 à n°05, sera développée dans un deuxième temps. Enfin, les travaux correspondant au projet de requalification des abords seront développés dans un troisième temps.

8.2.1 RESTAURATION DE LA CHAPELLE DU SÉPULCRE (TRANCHE 2)

La restauration des clôtures, retable et piscine de la chapelle du sépulcre nécessitera tout d'abord un nettoyage primaire au pinceau et aspiration des maçonneries ainsi qu'une purge des joints. Les maçonneries seront déposées et numérotées afin d'être restaurées en atelier par bain de dessalement. Les pierres seront également consolidées au silicate d'éthyle. Les éléments lacunaires de décor sculpté, tant au niveau du retable que des clôtures et de la piscine, seront complétés par des greffes et ragréages. Les maçonneries seront ensuite remontées et isolées du sol, et du mur concernant la piscine, au moyen d'une feuille de plomb. L'ensemble sera rejointoyé au mortier de chaux naturelle.

Le sol de la chapelle du sépulcre sera également restauré. Le dépôt lapidaire présents dans la chapelle devra être déposé en conservation avec stockage pour repose ultérieure. Une dépose complète du carrelage à cabochons sera réalisée pour permettre la purge des éléments en ciment éventuellement présents, le remplacement des carreaux trop dégradés, et la

restauration des autres carreaux par nettoyage et consolidation. Après mise en œuvre d'une chape de pose au mortier de chaux naturelle, le carrelage sera réinstallé. Les sols seront tous rejointoyés.

8.2.2 PROJET D'EXPOSITION DES VITRAUX XVI^{ÈME} (TRANCHE 3)

Un projet de mise en scène est prévu pour la présentation des vitraux du XVI^{ème} siècle, avec système rétro-éclairé dans la chapelle du sépulcre au moment de la T3.

La seconde option que nous proposons consiste à élaborer en T3 un projet d'intégration des panneaux à l'intérieur des lancettes de la baie n°14, côté sud de la chapelle du sépulcre. Rappelons qu'au XIX^{ème} siècle, ces mêmes panneaux de vitraux étaient exposés dans la baie de la chapelle voisine.

8.2.3 RESTAURATION DU CLOS DE L'ÉDIFICE (TRANCHES 3, 4 ,5 ET 6)

Le projet de restauration doit permettre l'amélioration de la gestion des eaux pluviales. Un nettoyage des chéneaux, des gargouilles et des descentes d'eaux pluviales sera réalisé. Le caniveau d'évacuation des eaux pluviales au niveau de la coursive extérieure sera protégé par une couvertine en plomb. Les gargouilles basses manquantes au niveau des contreforts du chevet seront restituées et chemisées de plomb. Un travail de prolongation et de connexion des descentes d'eaux pluviales au réseau de récupération collectif sera réalisé afin de limiter le rejaillissement des eaux pluviales. Un traitement de sol drainant sera mis en œuvre au niveau de la parcelle privée au nord et du jardin à l'est, sur une bande de 1 mètre.

Les vitraux seront déposés en vue d'une restauration en atelier. Leurs armatures seront remplacées et traitées contre l'oxydation. Les panneaux de vitraux seront restaurés par repiquage de verres, et une réservation permettant l'évacuation des eaux de condensation sera réalisée au niveau des appuis. Une verrière par tranche de travaux intégrera un châssis ouvrant pour faciliter la ventilation de l'édifice. Enfin un châssis grillagé sera mis en place au nu extérieur des remplacements des baies afin de protéger les verrières. Cette opération sera accompagnée de la mise en œuvre d'un rejingot plomb au niveau des glacis des baies pour permettre l'évacuation des eaux de condensation.

Nous proposons deux options pour les tranches n°3 et n°4.

Dans le cadre de la tranche n°3, si la démolition de la travée de bâtiment accolée au bas-côté du transept sud est possible, nous proposons la réouverture de la baie n°12, qui se trouve derrière le retable de la chapelle du sépulcre. Cette intervention s'accompagnera d'une création de verrière à intégrer dans les lancettes.

Dans le cadre de la tranche n°4, et suivant le résultat des sondages réalisés en T1 au niveau des baies n°21 et 28, nous proposons leur réouverture et la création de verrières.

Après dépose des vitraux, les maçonneries extérieures seront nettoyées afin de supprimer les mousses et la végétation présentes notamment au niveau des glacis et larmiers. Ce nettoyage comprendra les glacis intérieurs des baies. Il sera également accompagné d'une suppression des rejointoiements et ragréages en ciment mis en œuvre lors des restaurations des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Les parties lacunaires du parement seront restituées au moyen de bouchons en pierre neuves. Les pierres trop dégradées seront remplacées. Les maçonneries de parement seront rejointoyées au mortier de chaux naturelle. Ces opérations devront être réalisées dans le respect de la conservation des impacts de balles, vestiges de la Première Guerre mondiale, excepté lorsqu'elles mettent en péril la structure de la maçonnerie. Les éléments d'ornementation sculptés lacunaires (chimères des arcs-boutants, modillons de la corniche, fleurons) seront restitués. Plus particulièrement, les archivoltes sculptées seront restituées au niveau des baies du chœur et des élévations est du transept uniquement.

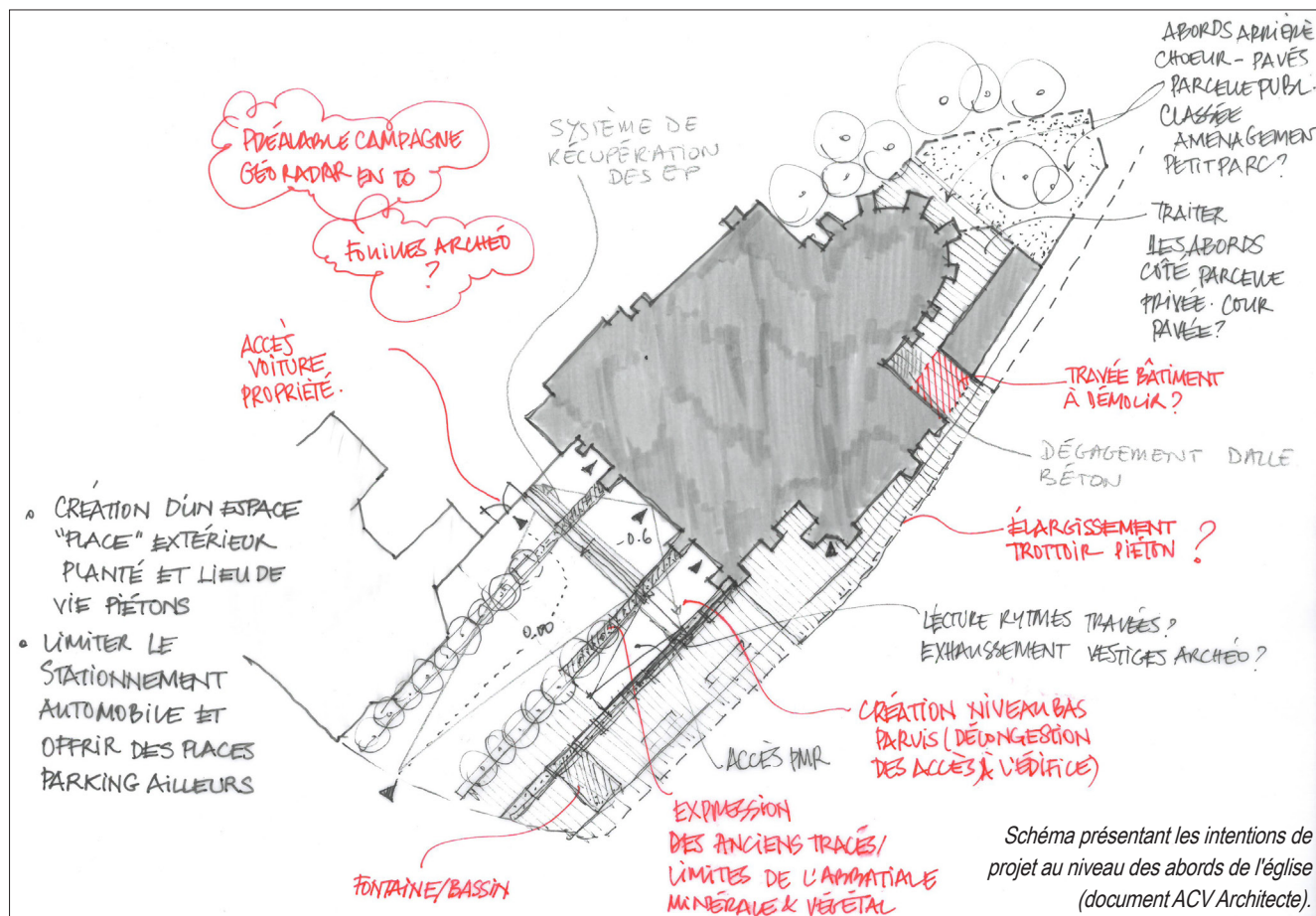
8.2.4 RESTAURATION DES SOLS DE L'ÉDIFICE (TRANCHE 7)

Avant toute intervention sur les sols intérieurs, le mobilier de la zone considérée devra être déposé en conservation avec stockage pour repose ultérieure. Une décomposition de l'intervention par zone permettra d'envisager un stockage des éléments mobiliers systématiquement dans l'église. Les autels en pierre scellés dans le dallage seront laissés en place et protégés.

Sur chaque zone définie, la restauration des sols consistera en une dépose complète du dallage de pierre, une purge des éléments en ciment, un remplacement des dalles trop dégradées, une restauration des autres dalles par nettoyage et consolidation. Après mise en œuvre d'une chape de pose au mortier de chaux naturelle, le dallage sera réinstallé. Les sols seront tous rejointoyés. Le mobilier déposé en préalable à la phase sera reposé.

8.2.5 REQUALIFICATION DES ABORDS ET TRAITEMENT PAYSAGER (TRANCHE 8)

Le projet de requalification des abords pourra consister à décaisser le sol au pied de la façade occidentale, de 60 centimètres, sur une largeur d'environ 5-6 mètres afin de retrouver son niveau d'origine et de supprimer l'encaissement des accès. Un emmarchement sera créé dans l'axe des travées du bas-côté nord et du vaisseau central de la nef afin de rattraper le niveau du parking actuel. Une rampe aménagée dans l'axe de la travée du bas-côté sud permettra l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR).



Ce décaissement nécessitera la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluies du parvis au pied de l'emmarchement. Le revêtement du sol devra respecter la réglementation d'accessibilité PMR, favoriser l'écoulement des eaux pluviales dans le sol et éviter le rejaillissement sur les maçonneries de soubassement (stabilisé, pavé de grès à joint terre).

Nous conseillons de démolir la travée de bâtiment accolée au bas-côté du transept sud et de réaliser une réfection du sol à cet endroit afin de participer à l'assainissement de l'église, et plus particulièrement de la chapelle du sépulcre. Nous proposons de réaliser cette opération durant la tranche de travaux n°1.

L'aménagement paysager du jardin public au niveau du chevet permettra également de traiter les infiltrations des eaux de pluies dans le sol.

Un traitement minéral/végétal du parvis permettra la mise en valeur des anciens tracés des travées de nef de l'église primitive disparue que nous supposons toujours en place et qui pourraient mise en valeur grâce à une réflexion sur les revêtements de sol. La transformation de l'actuelle fontaine en un bassin dans l'angle sud-ouest de la place permettra également la mise en valeur de l'angle sud du parvis. Afin d'améliorer la circulation piétonne autour de l'édifice, il est proposé d'élargir le trottoir longeant l'élévation sud de l'église, de réduire les places de parking qui se trouvent du côté opposé de la rue et de réaménager légèrement la circulation automobile afin d'écarter le passage des camions de la façade.

8.3 ESTIMATIF PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

TRAVAUX	DÉTAIL PAR TRANCHE		
	€ HT	€ TVA	€ TTC
Tranche n°1 : Investigations préalables	41 152,50	8 230,50	49 383,00
Tranche n°2 : Chapelle du sépulcre	191 080,97	38 216,19	229 297,16
Tranche n°3 : Clos et couvert du transept sud <i>(exposition des vitraux de la légende de saint Augustin)</i>	1 409 716,30	281 943,26	1 691 659,56
Tranche n°4 : Clos et couvert de la nef	1 152 140,70	230 428,14	1 382 568,84
Tranche n°5 : Clos et couvert du transept nord et élévation nord du chœur	1 772 509,95	354 501,99	2 127 011,94
Tranche n°6 : Élévations est et sud du chœur	1 154 444,30	230 888,86	1 385 333,16
Tranche n°7 : Sols intérieurs	329 172,19	65 834,44	395 006,63
Tranche n°8 : Requalification des abords de l'église	781 084,05	156 216,81	937 300,86
TOTAL	6 831 300,96	1 366 260,19	8 197 561,15

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES	€ HT	€ TVA	€ TTC
<i>Tranche n°1 - PSE : Dépose de l'étalement actuel du retable et mise en place d'un étalement déporté pour fouilles archéologique sous le retable (sans dépose du retable).</i>	4 000,00	800,00	4 800,00
<i>Tranche n°4 - PSE : Ouverture des baies n°21 et 28 et création de vitrail</i>	42 901,00	8 580,20	51 481,20
<i>Tranche n°8 - PSE : Démolition de la travée de bâtiment accolé à la chapelle du sépulcre, de la couverture en appentis, des revêtements de sols étanches et mise en œuvre d'un traitement sol drainant. Ouverture de la baie n°12 et création d'un vitrail.</i>	78 513,20	15 702,64	94 215,84

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 1 : Investigations préalables

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.1	INSTALLATION DE CHANTIER	
.1.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.1.1.1	Constat d'huissier	1.500,00 €
.1.1.2	Raccordements et branchements provisoires de chantier	1.650,00 €
.1.1.3	Cantonnements communs pour les compagnons	1.600,00 €
.1.1.4	Aires de stockage, clôture en grille et panneau de chantier	1.500,00 €
	Sous Total	6.250,00 €
.2	INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES	
.2.1	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.2.1.1	Protection de revêtements de sol intérieurs	742,50 €
.2.1.2	Protection d'objets mobiliers	2.500,00 €
.2.2	MACONNERIE	
.2.2.1	Modification de l'étalement	4.800,00 €
.2.2.2	Dépose et repose d'ouvrages divers	2.500,00 €
.2.2.3	Déplacement d'objets mobiliers nécessaire aux travaux	3.360,00 €
.2.2.4	Sondages des sols intérieurs	10.000,00 €
.2.2.5	Sondages des baies Ouest des bas-côtés de la nef	3.000,00 €
.2.2.6	Inspection du réseau d'assainissement enterré	3.500,00 €
.2.2.7	Sondages des abords	4.500,00 €
	Sous Total	34.902,50 €
	TOTAL H.T.	41.152,50 €
	TVA à 20,00 %	8.230,50 €
	TOTAL T.T.C.	49.383,00 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 1 : Investigations préalables

Code		Montant estimatif HT
.18	PSE 1 : CHAPELLE DU SEPULCRE	
.18.1	MACONNERIE	
.18.1.1	Fouilles préventives à l'emplacement du retable	4.000,00 €
	Sous Total	4.000,00 €
	TOTAL H.T.	4.000,00 €
	TVA à 20,00 %	800,00 €
	TOTAL T.T.C.	4.800,00 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 2 : Chapelle du sépulcre

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.3	INSTALLATION DE CHANTIER	
.3.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.3.1.1	Raccordements et branchements provisoires de chantier	2.000,00 €
.3.1.2	Cantonnements communs pour les compagnons	2.150,00 €
.3.1.3	Aires de stockage, clôture en tôle et panneau de chantier	2.000,00 €
	Sous Total	6.150,00 €

.4	CHAPELLE DU SEPULCRE	
.4.1	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.4.1.1	Clôture de garantie étanche intérieure	2.980,80 €
.4.2	MACONNERIE	
.4.2.1	Dépose en conservation des maçonneries du retable de la chapelle du Sépulcre	11.106,75 €
.4.2.2	Repose des maçonneries du retable de la chapelle du Sépulcre compris complément	52.868,13 €
.4.2.3	Dépose et repose des maçonneries de la clôture de la chapelle du Sépulcre	6.153,00 €
.4.2.4	Remplacement de maçonnerie de la clôture de la chapelle du Sépulcre	11.333,20 €
.4.2.5	Bouchons sculptés en pierre neuve	4.500,00 €
.4.2.6	Consolidations et renforcements	2.500,00 €
.4.2.7	Mise en place de feuille de plomb	2.222,00 €
.4.2.8	Dépose de dalles en pierre en conservation	1.595,10 €
.4.2.9	Récupération de dalles en pierre conservées	306,75 €
.4.2.10	Enlèvement des gravois aux décharges	269,94 €
.4.2.11	Fourniture de dalles en pierre neuve	3.926,40 €
.4.2.12	Pose scellée intérieure de dalles en pierre	2.699,40 €
.4.2.13	Finitions sur dallage intérieur	613,50 €
.4.3	MENUISERIE	

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 2 : Chapelle du sépulcre

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.4.3.1	Restauration de menuiserie compris peinture	6.400,00 €
.4.4	SCULPTURE	
.4.4.1	Restauration de sculpture	
.4.4.1.1	Clôture	29.304,00 €
.4.4.1.2	Retable	22.152,00 €
.4.4.2	Sculpture de pierres neuves	
.4.4.2.1	Pierre neuve	15.000,00 €
.4.4.2.2	Bouchon	9.000,00 €
	Sous Total	184.930,97 €
TOTAL H.T.		191.080,97 €
TVA à 20,00 %		38.216,19 €
TOTAL T.T.C.		229.297,16 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 3 : Clos et couvert du transept sud

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.5	INSTALLATION DE CHANTIER	
.5.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.5.1.1	Constat d'huissier	1.500,00 €
.5.1.2	Raccordements et branchements provisoires de chantier	6.850,00 €
.5.1.3	Cantonnements communs pour les compagnons	9.600,00 €
.5.1.4	Aires de stockage, clôture en tôle et panneau de chantier	10.150,00 €
	Sous Total	28.100,00 €

.6	BRAS SUD DE TRANSEPT COMPRIS BAS-COTE	
.6.1	MOYENS D'ACCES ET ECHAFAUDAGES	
.6.1.1	Echafaudage lourd extérieur de pied	55.055,70 €
.6.1.2	Echafaudage lourd extérieur sur couverture	24.892,50 €
.6.1.3	Echafaudage lourd intérieur de pied	39.240,00 €
.6.1.4	Sapine de levage indépendante	11.220,00 €
.6.1.5	Escalier de chantier	13.260,00 €
.6.1.6	Bardage de protection pour échafaudage	12.888,00 €
.6.2	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.6.2.1	Protection de couverture	3.619,00 €
.6.2.2	Protection de revêtements de sol extérieurs	4.152,00 €
.6.2.3	Protection de revêtements de sol intérieurs	2.592,00 €
.6.2.4	Protection d'objets mobiliers	3.000,00 €
.6.2.5	Protection de menuiseries extérieures	92,00 €
.6.2.6	Protection translucide de verrières munies de panneaux de vitrail	10.884,00 €
.6.2.7	Clôture de garantie étanche intérieure	10.020,60 €
.6.3	MACONNERIE	
.6.3.1	Etalement en sous-oeuvre ou chevalement en bois loués	7.350,00 €
.6.3.2	Dépose et repose d'ouvrages divers	1.500,00 €
.6.3.3	Enlèvement de la végétation	1.000,00 €
.6.3.4	Remplacement de pierre unie et moulurée	197.089,80 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 3 : Clos et couvert du transept sud

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.6.3.5	Remplacement de pierre sculptée	51.807,20 €
.6.3.6	Dépose et repose de pierre unie et moulurée	48.142,20 €
.6.3.7	Nettoyage, ragréage et rejointoiement de pierres de taille	130.308,30 €
.6.3.8	Consolidations et renforcements	7.500,00 €
.6.3.9	Réalisation d'un réseau d'évacuation d'EP compris raccords	2.250,00 €
.6.4	COUVERTURE	
.6.4.1	Recouvrement en plomb de coursive	12.435,00 €
.6.4.2	Recouvrement en plomb d'appuis de baies	17.050,00 €
.6.4.3	Recouvrement en plomb de canaux en pierre de taille	5.842,50 €
.6.4.4	Recouvrement en plomb de gargouilles en pierre de taille	1.300,00 €
.6.4.5	Remplacement de descente en cuivre	2.250,00 €
.6.4.6	Curetage des chéneaux	95,00 €
.6.5	MENUISERIE	
.6.5.1	Restauration de menuiserie compris peinture	4.600,00 €
.6.6	VITRAIL	
.6.6.1	Restauration des verrières munies de panneaux de vitrail	304.752,00 €
.6.6.2	Reprise des armatures fixes et mobiles des verrières	97.956,00 €
.6.6.3	Protections grillagées en cuivre	87.072,00 €
.6.6.4	Dispositif de recueillement des eaux de condensation	6.820,00 €
.6.6.5	Présentation des vitraux XVIème	100.000,00 €
.6.7	SCULPTURE	
.6.7.1	Restauration de sculpture	24.205,50 €
.6.7.2	Sculpture de pierres neuves	
.6.7.2.1	Fleurons	3.000,00 €
.6.7.2.2	Archivoltes des baies	58.750,00 €
.6.7.2.3	Corniches	17.625,00 €
Sous Total		1.381.616,30 €

TOTAL H.T.	1.409.716,30 €
TVA à 20,00 %	281.943,26 €
TOTAL T.T.C.	1.691.659,56 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 3 : Clos et couvert du transept sud

Code	Variante obligatoire	Montant estimatif HT
.17	VARIANTE OBLIGATOIRE : BAIE N°14	
.17.1	VITRAIL	
.17.1.1	Intégration des vitraux anciens sur la baie n°14	27.175,00 €
.17.2	DEDUIRE BASE	
.17.2.1	Restauration des verrières munies de panneaux de vitrail	-15.218,00 €
.17.2.2	Présentation des vitraux XVIème	-100.000,00 €
	Sous Total	-88.043,00 €
TOTAL H.T.		-88.043,00 €
TVA à 20,00 %		-17.608,60 €
TOTAL T.T.C.		-105.651,60 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 4 : Clos et couvert de la nef

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.7	INSTALLATION DE CHANTIER	
.7.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.7.1.1	Constat d'huissier	1.500,00 €
.7.1.2	Raccordements et branchements provisoires de chantier	6.850,00 €
.7.1.3	Cantonnements communs pour les compagnons	9.600,00 €
.7.1.4	Aires de stockage, clôture en tôle et panneau de chantier	10.150,00 €
	Sous Total	28.100,00 €

.8	NEF COMPRIS BAS-COTES	
.8.1	MOYENS D'ACCES ET ECHAFAUDAGES	
.8.1.1	Echafaudage lourd extérieur de pied	49.004,10 €
.8.1.2	Echafaudage lourd extérieur sur couverture	46.720,00 €
.8.1.3	Echafaudage lourd intérieur de pied	31.725,00 €
.8.1.4	Sapine de levage indépendante	7.920,00 €
.8.1.5	Escalier de chantier	9.360,00 €
.8.1.6	Bardage de protection pour échafaudage	13.800,00 €
.8.2	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.8.2.1	Protection de couverture	7.658,00 €
.8.2.2	Protection de revêtements de sol extérieurs	3.450,00 €
.8.2.3	Protection de revêtements de sol intérieurs	2.430,00 €
.8.2.4	Protection d'objets mobiliers	4.000,00 €
.8.2.5	Protection de menuiseries extérieures	894,40 €
.8.2.6	Protection translucide de verrières munies de panneaux de vitrail	5.702,50 €
.8.2.7	Clôture de garantie étanche intérieure	24.597,00 €
.8.3	MACONNERIE	
.8.3.1	Etalement en sous-oeuvre ou chevalement en bois loués	9.800,00 €
.8.3.2	Dépose et repose d'ouvrages divers	2.000,00 €
.8.3.3	Enlèvement de la végétation	1.500,00 €
.8.3.4	Remplacement de pierre unie et moulurée	182.265,00 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 4 : Clos et couvert de la nef

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.8.3.5	Remplacement de pierre sculptée	27.912,40 €
.8.3.6	Dépose et repose de pierre unie et moulurée	59.707,50 €
.8.3.7	Nettoyage, ragréage et rejointoiement de pierres de taille	169.327,80 €
.8.3.8	Consolidations et renforcements	10.000,00 €
.8.3.9	Réalisation d'un réseau d'évacuation d'EP compris raccords	8.500,00 €
.8.4	COUVERTURE	
.8.4.1	Recouvrement en plomb de coursive	15.817,50 €
.8.4.2	Recouvrement en plomb d'appuis de baies	44.889,00 €
.8.4.3	Recouvrement en plomb de canaux en pierre de taille	14.535,00 €
.8.4.4	Recouvrement en plomb de gargouilles en pierre de taille	3.900,00 €
.8.4.5	Dépose et repose de descentes EP	1.080,00 €
.8.4.6	Remplacement de descente en cuivre	2.250,00 €
.8.4.7	Curetage des chéneaux et tringlage des descentes EP	956,00 €
.8.5	MENUISERIE	
.8.5.1	Restauration de menuiserie compris peinture	44.720,00 €
.8.6	VITRAIL	
.8.6.1	Restauration des verrières munies de panneaux de vitrail	159.670,00 €
.8.6.2	Reprise des armatures fixes et mobiles des verrières	51.322,50 €
.8.6.3	Protections grillagées en cuivre	45.620,00 €
.8.6.4	Dispositif de recueillement des eaux de condensation	13.132,00 €
.8.7	SCULPTURE	
.8.7.1	Restauration de sculpture	22.702,50 €
.8.7.2	Sculpture de pierres neuves	
.8.7.2.1	Fleurons	1.500,00 €
.8.7.2.2	Corniches	17.272,50 €
.8.7.2.3	Gargouilles	6.400,00 €

Sous Total

1.124.040,70 €

TOTAL H.T.

1.152.140,70 €

TVA à 20,00 %

230.428,14 €

TOTAL T.T.C.

1.382.568,84 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 4 : Clos et couvert de la nef

Code		Montant estimatif HT
.19	PSE 2 : BAS-COTES DE LA NEF	
.19.1	MOYENS D'ACCES ET ECHAFAUDAGES	
.19.1.1	Echafaudage lourd intérieur de pied	2.400,00 €
.19.2	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.19.2.1	Protection de revêtements de sol intérieurs	360,00 €
.19.3	MACONNERIE	
.19.3.1	Démolition de maçonnerie pour débouchement de baie	2.717,00 €
.19.3.2	Remplacement de pierre unie et moulurée	8.700,00 €
.19.3.3	Dépose et repose de pierre unie et moulurée	2.850,00 €
.19.4	VITRAIL	
.19.4.1	Composition libre sur baies débouchées	21.242,00 €
.19.4.2	Protections grillagées en cuivre	3.952,00 €
.19.4.3	Dispositif de recueillement des eaux de condensation	680,00 €
	Sous Total	42.901,00 €
TOTAL H.T.		42.901,00 €
TVA à 20,00 %		8.580,20 €
TOTAL T.T.C.		51.481,20 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 5 : Clos et couvert du transept nord et de l'élévation nord du chœur

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.9	INSTALLATION DE CHANTIER	
.9.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.9.1.1	Constat d'huissier	1.500,00 €
.9.1.2	Raccordements et branchements provisoires de chantier	6.850,00 €
.9.1.3	Cantonnements communs pour les compagnons	9.600,00 €
.9.1.4	Aires de stockage, clôture en tôle et panneau de chantier	10.150,00 €
	Sous Total	28.100,00 €

.10	BRAS NORD DE TRANSEPT COMPRIS BAS-COTE ET PARTIE NORD DU CHEVET	
.10.1	MOYENS D'ACCES ET ECHAFAUDAGES	
.10.1.1	Echafaudage lourd extérieur de pied	43.924,05 €
.10.1.2	Echafaudage lourd extérieur sur couverture	53.776,00 €
.10.1.3	Echafaudage lourd intérieur de pied	44.100,00 €
.10.1.4	Sapine de levage indépendante	11.220,00 €
.10.1.5	Escalier de chantier	13.260,00 €
.10.1.6	Bardage de protection pour échafaudage	12.576,00 €
.10.1.7	Confinement de travail sur échafaudage intérieur	31.020,00 €
.10.2	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.10.2.1	Protection de couverture	5.922,00 €
.10.2.2	Protection de revêtements de sol extérieurs	3.144,00 €
.10.2.3	Protection de revêtements de sol intérieurs	2.520,00 €
.10.2.4	Protection d'objets mobiliers	3.000,00 €
.10.2.5	Protection de menuiseries extérieures	232,80 €
.10.2.6	Protection translucide de verrières munies de panneaux de vitrail	11.596,50 €
.10.2.7	Clôture de garantie étanche intérieure	10.020,60 €
.10.3	MACONNERIE	
.10.3.1	Enlèvement de la végétation	1.000,00 €
.10.3.2	Etalement en sous-oeuvre ou chevalement en bois loués	11.025,00 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 5 : Clos et couvert du transept nord et de l'élévation nord du chœur

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.10.3.3	Dépose et repose d'ouvrages divers	2.000,00 €
.10.3.4	Enlèvement de la végétation	1.500,00 €
.10.3.5	Remplacement de pierre unie et moulurée	284.478,40 €
.10.3.6	Remplacement de pierre sculptée	119.585,60 €
.10.3.7	Dépose et repose de pierre unie et moulurée	66.564,60 €
.10.3.8	Nettoyage, ragréage et rejointoiement de pierres de taille	180.176,40 €
.10.3.9	Consolidations et renforcements	10.000,00 €
.10.3.10	Réalisation d'un sol drainant	7.260,00 €
.10.4	COUVERTURE	
.10.4.1	Recouvrement en plomb de coursive	23.910,00 €
.10.4.2	Recouvrement en plomb d'appuis de baies	22.945,00 €
.10.4.3	Recouvrement en plomb de canaux en pierre de taille	5.842,50 €
.10.4.4	Recouvrement en plomb de gargouilles en pierre de taille	5.200,00 €
.10.4.5	Dépose et repose de descentes EP	960,00 €
.10.4.6	Remplacement de descente en cuivre	900,00 €
.10.4.7	Curetage des chéneaux et tringlage des descentes EP	722,00 €
.10.5	MENUISERIE	
.10.5.1	Restauration de menuiserie compris peinture	11.640,00 €
.10.6	VITRAIL	
.10.6.1	Restauration des verrières munies de panneaux de vitrail	324.702,00 €
.10.6.2	Reprise des armatures fixes et mobiles des verrières	104.368,50 €
.10.6.3	Protections grillagées en cuivre	92.772,00 €
.10.6.4	Dispositif de recueillement des eaux de condensation	7.060,00 €
.10.7	SCULPTURE	
.10.7.1	Restauration de sculpture	40.851,00 €
.10.7.2	Sculpture de pierres neuves	
.10.7.2.1	Fleurons	3.000,00 €
.10.7.2.2	Archivoltes des baies	114.680,00 €
.10.7.2.3	Corniches	45.355,00 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 5 : Clos et couvert du transept nord et de l'élévation nord du chœur

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.10.7.2.4	Gargouilles	9.600,00 €
	Sous Total	1.744.409,95 €
	TOTAL H.T.	1.772.509,95 €
	TVA à 20,00 %	354.501,99 €
	TOTAL T.T.C.	2.127.011,94 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 6 : Clos et couvert des élévations est et sud du chœur

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.11	INSTALLATION DE CHANTIER	
.11.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.11.1.1	Constat d'huissier	1.500,00 €
.11.1.2	Raccordements et branchements provisoires de chantier	6.850,00 €
.11.1.3	Cantonnements communs pour les compagnons	9.600,00 €
.11.1.4	Aires de stockage, clôture en tôle et panneau de chantier	10.150,00 €
	Sous Total	28.100,00 €

.12	CHOEUR ET PARTIES SUD ET EST DU CHEVET	
.12.1	MOYENS D'ACCES ET ECHAFAUDAGES	
.12.1.1	Echafaudage lourd extérieur de pied	42.187,50 €
.12.1.2	Echafaudage lourd extérieur sur couverture	4.221,00 €
.12.1.3	Echafaudage lourd intérieur de pied	26.250,00 €
.12.1.4	Sapine de levage indépendante	8.910,00 €
.12.1.5	Escalier de chantier	10.530,00 €
.12.1.6	Bardage de protection pour échafaudage	9.000,00 €
.12.2	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.12.2.1	Protection de couverture	441,00 €
.12.2.2	Protection de revêtements de sol extérieurs	2.250,00 €
.12.2.3	Protection de revêtements de sol intérieurs	1.500,00 €
.12.2.4	Protection d'objets mobiliers	1.500,00 €
.12.2.5	Protection translucide de verrières munies de panneaux de vitrail	9.173,00 €
.12.2.6	Clôture de garantie étanche intérieure	10.186,20 €
.12.3	MACONNERIE	
.12.3.1	Etalement en sous-oeuvre ou chevalement en bois loués	3.675,00 €
.12.3.2	Dépose et repose d'ouvrages divers	1.250,00 €
.12.3.3	Enlèvement de la végétation	1.000,00 €
.12.3.4	Remplacement de pierre unie et moulurée	231.878,20 €
.12.3.5	Remplacement de pierre sculptée	58.230,40 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 6 : Clos et couvert des élévations est et sud du chœur

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.12.3.6	Dépose et repose de pierre unie et moulurée	31.650,20 €
.12.3.7	Nettoyage, ragréage et rejointoiement de pierres de taille	85.668,30 €
.12.3.8	Consolidations et renforcements	5.000,00 €
.12.3.9	Réalisation d'un réseau d'évacuation d'EP compris raccordements	3.125,00 €
.12.4	COUVERTURE	
.12.4.1	Recouvrement en plomb de coursive	15.937,50 €
.12.4.2	Recouvrement en plomb d'appuis de baies	18.785,00 €
.12.4.3	Recouvrement en plomb de gargouilles en pierre de taille	6.500,00 €
.12.4.4	Dépose et repose de descentes EP	690,00 €
.12.4.5	Remplacement de descente en cuivre	1.350,00 €
.12.4.6	Curetage des chéneaux et tringlage des descentes EP	442,00 €
.12.5	VITRAIL	
.12.5.1	Restauration des verrières munies de panneaux de vitrail	256.844,00 €
.12.5.2	Reprise des armatures fixes et mobiles des verrières	82.557,00 €
.12.5.3	Protections grillagées en cuivre	73.384,00 €
.12.5.4	Dispositif de recueillement des eaux de condensation	5.780,00 €
.12.6	SCULPTURE	
.12.6.1	Restauration de sculpture	40.959,00 €
.12.6.2	Sculpture de pierres neuves	
.12.6.2.1	Fleurons	1.500,00 €
.12.6.2.2	Archivoltes des baies	53.580,00 €
.12.6.2.3	Corniches	10.810,00 €
.12.6.2.4	Gargouilles	9.600,00 €
	Sous Total	1.126.344,30 €

TOTAL H.T.	1.154.444,30 €
TVA à 20,00 %	230.888,86 €
TOTAL T.T.C.	1.385.333,16 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 7 : Sols intérieurs

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.13	INSTALLATION DE CHANTIER	
.13.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.13.1.1	Raccordements et branchements provisoires de chantier	2.000,00 €
.13.1.2	Cantonnements communs pour les compagnons	2.150,00 €
.13.1.3	Aires de stockage, clôture en tôle et panneau de chantier	2.000,00 €
	Sous Total	6.150,00 €
.14	SOLS INTERIEURS	
.14.1	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.14.1.1	Protection d'objets mobiliers	11.500,00 €
.14.2	MACONNERIE	
.14.2.1	Déplacement d'objets mobiliers nécessaire aux travaux	18.480,00 €
.14.2.2	Dépose et repose de marche	4.980,00 €
.14.2.3	Dépose de dalles en pierre en conservation	48.824,10 €
.14.2.4	Récupération de dalles en pierre conservées	9.389,25 €
.14.2.5	Enlèvement des gravois aux décharges	8.262,54 €
.14.2.6	Fourniture de dalles en pierre neuve	120.182,40 €
.14.2.7	Pose scellée intérieure de dalles en pierre	82.625,40 €
.14.2.8	Finitions sur dallage intérieur	18.778,50 €
	Sous Total	323.022,19 €
TOTAL H.T.		329.172,19 €
TVA à 20,00 %		65.834,44 €
TOTAL T.T.C.		395.006,63 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 8 : Requalification des abords

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.15	INSTALLATION DE CHANTIER	
.15.1	INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	
.15.1.1	Constat d'huissier	1.500,00 €
.15.1.2	Raccordements et branchements provisoires de chantier	2.000,00 €
.15.1.3	Cantonnements communs pour les compagnons	2.150,00 €
.15.1.4	Aires de stockage, clôture en tôle et panneau de chantier	2.000,00 €
	Sous Total	7.650,00 €

.16	ABORDS	
.16.1	VRD	
.16.1.1	Fouilles en excavation ou déblai compris enlèvement	23.175,00 €
.16.1.2	Dépose d'ouvrages divers	1.680,00 €
.16.1.3	Dépose de fontaine en démolition	750,00 €
.16.1.4	Dépose de marche en démolition	4.000,00 €
.16.1.5	Démolition de pavage, de chaussée et revêtements de sols existants	66.333,20 €
.16.1.6	Démolition de forme	33.166,60 €
.16.1.7	Sol stabilisé	
.16.1.7.1	Couche anticontaminante par non-tissé synthétique	3.339,00 €
.16.1.7.2	Couche de fondation en cailloux	11.925,00 €
.16.1.7.3	Couche de surface en chape stabilisée	11.925,00 €
.16.1.8	Pavage compris façon de rampe	
.16.1.8.1	Couche anticontaminante par non-tissé synthétique	8.269,31 €
.16.1.8.2	Couche de base/fondation en graves traitées	27.170,59 €
.16.1.8.3	Récupération pour réemploi de pavés	64.973,15 €
.16.1.8.4	Fourniture et pose de pavés neufs	236.266,00 €
.16.1.9	Mise en valeur des anciens tracés des travées de la nef disparus	22.680,00 €
.16.1.10	Caniveau linéaire en béton compris grille et raccordement	4.600,00 €
.16.1.11	Raccord de chaussée	9.785,00 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 8 : Requalification des abords

Code	Désignation	Montant estimatif HT
.16.1.12	Signalétique	7.500,00 €
.16.2	MACONNERIE	
.16.2.1	Emmarchement en pierre neuve	23.040,00 €
.16.2.2	Reprise de maçonnerie au droit des décaissement	2.356,20 €
.16.2.3	Création d'un bassin	22.500,00 €
.16.3	ESPACES VERTS	
.16.3.1	Aménagement paysager du jardin public	79.000,00 €
.16.3.2	Plantation d'arbre	9.000,00 €
.16.4	ELECTRICITE	
.16.4.1	Eclairage extérieur	100.000,00 €
	Sous Total	773.434,05 €
	TOTAL H.T.	781.084,05 €
	TVA à 20,00 %	156.216,81 €
	TOTAL T.T.C.	937.300,86 €

ESTIMATION FINANCIERE

Affaire n°210202DIA

OPERATION POURSUITE DE LA RESTAURATION

EDIFICE ABBAYE SAINT-FERREOL

LOCALISATION AISNE - ESSÔMES-SUR-MARNE

Tranche 8 : Requalification des abords

Code		Montant estimatif HT
.20	PSE 3 : PARCELLE PRIVEE SUD-EST	
.20.1	VRD	
.20.1.1	Démolition des revêtements de sols existants (dalle BA, ciment et carreaux)	3.824,00 €
.20.1.2	Réalisation d'un sol gravillonné	6.692,00 €
.20.2	MOYENS D'ACCES ET ECHAFAUDAGES	
.20.2.1	Echafaudage lourd extérieur de pied	1.800,00 €
.20.2.2	Echafaudage lourd intérieur de pied	1.350,00 €
.20.3	PROTECTION DES OUVRAGES EXISTANTS	
.20.3.1	Protection de revêtements de sol intérieurs	180,00 €
.20.3.2	Protection d'objets mobiliers	3.000,00 €
.20.4	MACONNERIE	
.20.4.1	Curage du bâtiment accolé à la baie Est de la chapelle du Sépulcre	10.000,00 €
.20.4.2	Démolition de la couverture de l'appentis adossé au bas côté du transept Sud	3.000,00 €
.20.4.3	Démolition de maçonnerie pour débouchement de baie	1.663,20 €
.20.4.4	Remplacement de pierre unie et moulurée	14.500,00 €
.20.4.5	Dépose et repose de pierre unie et moulurée	3.800,00 €
.20.5	VITRAIL	
.20.5.1	Création de vitrail	24.192,00 €
.20.5.2	Protections grillagées en cuivre	4.032,00 €
.20.5.3	Dispositif de recueillement des eaux de condensation	480,00 €
	Sous Total	78.513,20 €
	TOTAL H.T.	78.513,20 €
	TVA à 20,00 %	15.702,64 €
	TOTAL T.T.C.	94.215,84 €

8.4 DURÉE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX

La durée totale des travaux est estimée à 59 mois, soit environ 4,5 ans.

L'organisation des tranches de travaux permet néanmoins d'en réaliser certaines en parallèle et ainsi d'optimiser les délais.

La durée de réalisation de la tranche n°1 est estimée à 3 mois. Cette durée peut varier en fonction :

- de la complexité à réaliser la campagne géoradar sur le parvis ;
- du résultat des fouilles préventives sous le retable de la chapelle du sépulcre.

La durée de réalisation des travaux prévus en tranche n°2, au niveau de la chapelle du sépulcre, n'est pas estimable à l'heure actuelle puisqu'elle va varier en fonction du temps nécessaire au dessalement des maçonneries du bénitier, des clôtures et du retable. Il faut noter par ailleurs que les travaux prévus dans cette tranche peuvent être réalisés en parallèle des autres tranches de travaux.

La durée de réalisation des travaux prévus en tranche n°3, au niveau des élévations extérieures du transept sud, est estimée à 10 mois.

La durée de réalisation des travaux prévus en tranche n°4, au niveau des élévations extérieures de la nef, est estimée à 10 mois.

La durée de réalisation des travaux prévus en tranche n°5, au niveau des élévations extérieures du transept nord, et les élévations extérieures nord des deux travées droites de chœur et des deux premières travées rayonnantes du chœur, est estimée à 13 mois.

La durée de réalisation des travaux prévus en tranche n°6, au niveau des élévations extérieures est et sud du chœur, est estimée à 9 mois.

La durée de réalisation des travaux prévus en tranche n°7, au niveau des sols intérieurs de l'église est estimée à 4 mois.

La durée de réalisation des travaux prévus en tranche n°8, au niveau des abords de l'église, est estimée à 10 mois. Cette durée peut varier en fonction de la possibilité ou non de démolir les bâtiments mitoyens au bas-côté du bras sud de transept, qui sont sur une parcelle privée

9. BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit de compléments de la bibliographie de notre co-traitant Chroniques Conseil - Histoire & Patrimoine.

9.1 SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A.-E. Poquet, *Notice historique et descriptive sur l'église abbatiale d'Essômes, près de Château-Thierry, dédiée à la Commission Archéologique de l'Aisne*, 1842
- P.-L. Delbarre, *Rapport de la sixième séance du bulletin de la société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, paru dans *Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry*, 1851, pp. 110-112
- M. Barbey, article *Les stalles et boiseries de l'église d'Essômes*, paru dans *Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry*, 1872, pp. 21-22, pp. 70-95
- Dr. A. Corlieu, article *L'abbaye d'Essômes d'après la Gallia Christiana*, paru dans *Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry*, 1887, pp.199-210
- Abbé Guyot, article *Les vitraux répara du XIV^{ème} et XVI^{ème} siècle dans l'église d'Essômes*, paru dans *Annales de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry*, 1904, pp.167-175
- P. Hélot, article *Deux églises champenoises méconnues : les abbayes d'Orbais et d'Essômes*, paru dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1965, pp.97-131
- P. Kurmann, article *L'ancienne abbaye d'Essômes : nouvelles considérations sur son architecture*, paru dans *Congrès archéologique de France, Aisne Méridionale*, 1994
- S. Bonde, C. Maines et E. Boyden, article *Le développement du domaine de l'abbaye augustinienne de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons*, paru dans *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, en 1994 (III^{ème} congrès international d'archéologie médiévale de 1989)
- Agence Thierry Algrin ACMH, *Étude préalable de restauration des toitures de l'église Saint-Ferréol d'Essômes-sur-Marne*, 2002

- B. Lacheré, D. Quentin, *Panneaux de vitraux provenant d'une verrière (ou de plusieurs) consacrée(s) à la vie de saint Augustin, Rapport d'étude préalable au stockage, à la restauration et à la présentation des vitraux*, DRAC Hauts de France, 2017-2018

9.2 AUTRES SOURCES

- www.abbatiale.org ; www.mappinggothic.org ; www.sitesecurite.com
- Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle*, 1856
- *Glossaire illustré sur les formes d'altération de la pierre*, Comité scientifique international "Pierre" de l'ICOMOS, 2008
- *Vocabulaire illustré de l'ornement*, édité chez Eyrolles, 2016

ANNEXES

ANNEXE 1 - CHRONIQUES CONSEIL - HISTOIRE ET PATRIMOINE

ÉTUDE HISTORIQUE : RAPPORT ET CATALOGUE ICONOGRAPHIQUE

ANNEXE 2 - ATELIER CHEVALIER ET LABORATOIRE BPE

CHAPELLE DU SÉPULCRE : ÉTUDE SANITAIRE ET PRÉCONISATIONS DE RESTAURATION

ANNEXE 3 - LABORATOIRE BPE

CHAPELLE DU SÉPULCRE : CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX ET PATHOLOGIES ASSOCIÉES